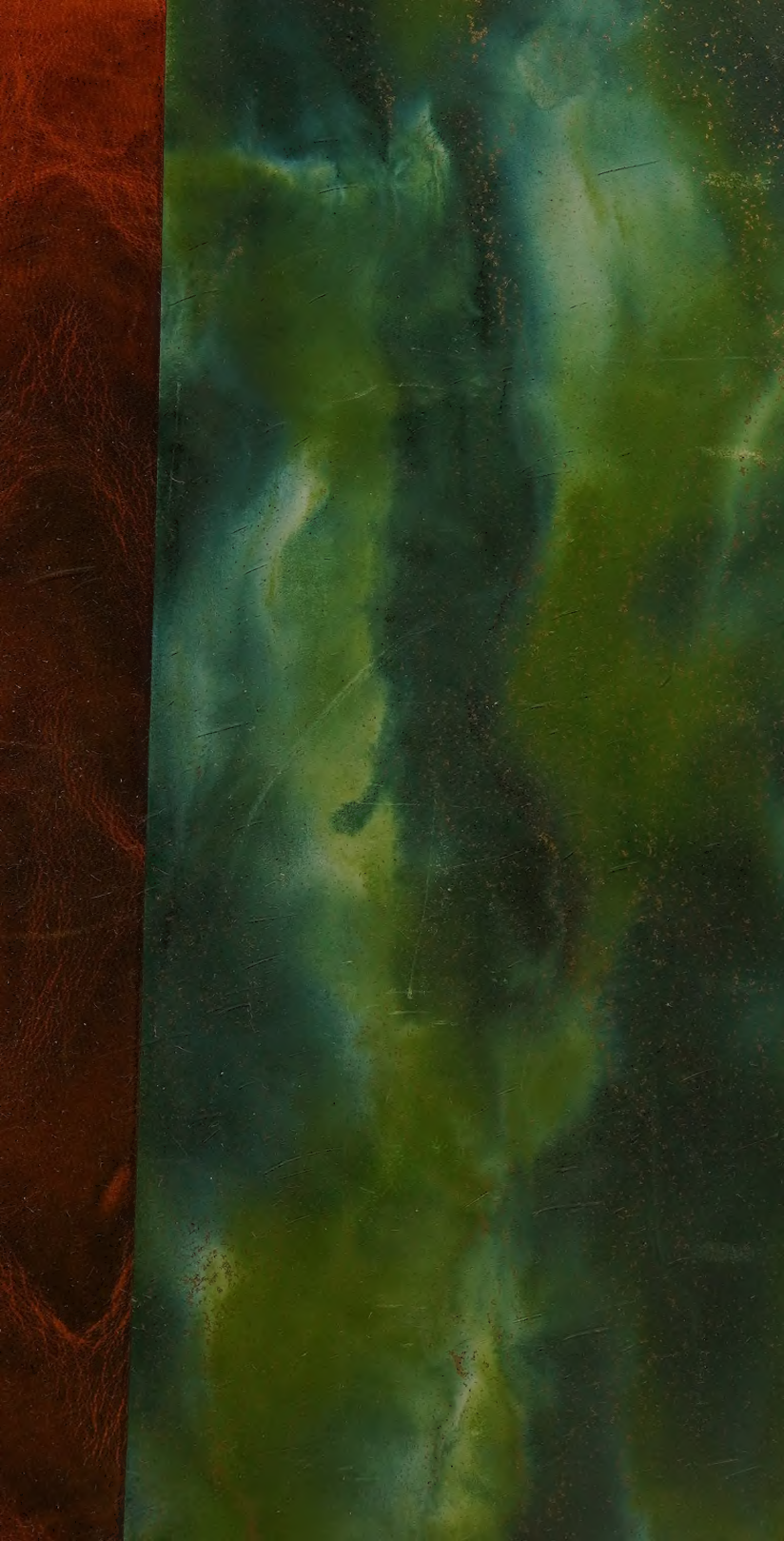

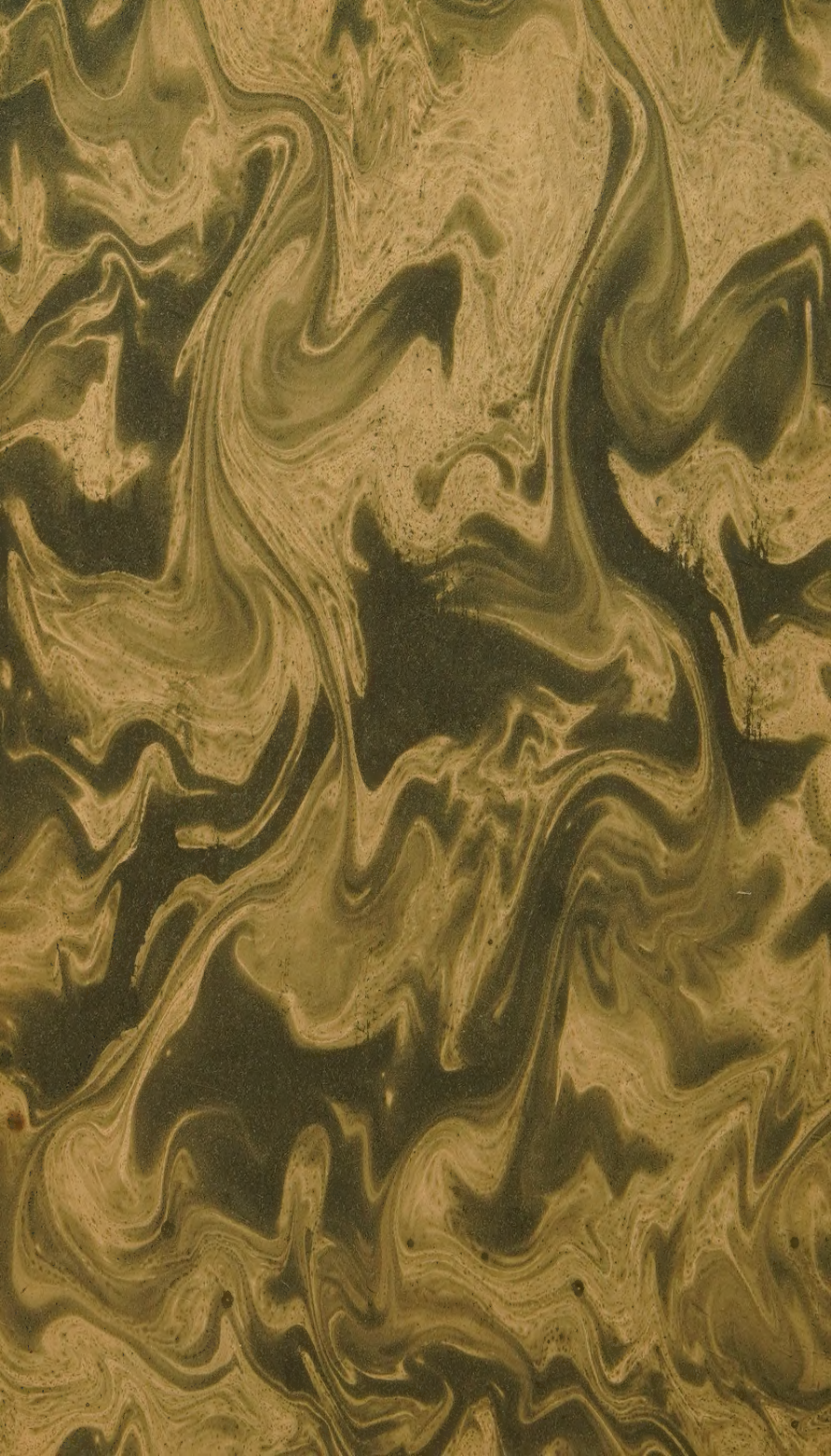

# Les Dons du Saint-Esprit

639

## DU MEME AUTEUR

**Les Vertus théologales,** d'après les Epîtres de saint Paul. Conférences. 1924. Chez Gabalda, Paris.

**Instructions aux fidèles sur le Saint Sacrifice de la Messe.** 2e édition, 1930. Aubanel fils aîné, Avignon.

**En préparation :**

**Instructions aux fidèles sur les Vertus chrétiennes et les Dons du Saint-Esprit.**

Abbé Joseph BIARD
du diocèse de Grenoble

# LES DONS DU SAINT-ESPRIT

*— DONS, CHARISMES, FRUITS, BÉATITUDES —*

D'APRÈS SAINT THOMAS D'AQUIN
ET LES EPITRES DE SAINT PAUL

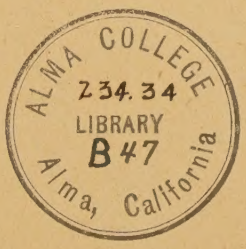


AVIGNON
AUBANEL, FILS AINÉ, Editeur
15, Place des Etudes, 15

1930

Tous droits réservés

4672

Nihil obstat :
Meylan, le 22 Juin 1930
D. Brunet,
c. d.

Imprimatur,
Grenoble, le 23 Juin 1930
Jean Vittoz,
vic. gén.

A LA MÉMOIRE

D'ALICE DE JÉSUS

TOUTE UNIE A DIEU

DANS SA VIE CANDIDE

ET SA MORT DOULOUREUSE

INSPIRATRICE DE CET OUVRAGE.

J. B.

# *AVANT-PROPOS*

*Elève à l'Université grégorienne, il y a plus d'un quart de siècle, l'idée nous venait, ambitieuse certes pour un obscur disciple, d'accentuer sur un point l'enseignement de notre éminent maître, L. Billot : Les Dons du Saint-Esprit sont un instinct surnaturel. Cette idée a mûri ; il nous a semblé que la notion d' « instinct du Saint-Esprit » était trop imprécise sous la plume des écrivains ecclésiastiques et des auteurs spirituels, et que d'ailleurs elle facilite l'enseignement des dons du Saint-Esprit aux fidèles. Car les Dons du Saint-Esprit sont à l'ordre du jour. Un certain renouveau de tendances mystiques dans le peuple chrétien, ou du moins chez les fidèles attentifs, entraîne les prédicateurs à faire place, plus qu'autrefois, aux Dons, dans leurs instructions, dans les Exercices spirituels des Retraites. L'expression « d'organisme spirituel » du chrétien devient usuelle. Les Revues de Mystique chrétienne, d'Ascétique, de Vie intellectuelle, de Vie mystique, se sont multipliées. Nous n'avons pas pourtant compulsé beaucoup d'ouvrages. Nous arrivons nous-même à la présente étude par la prédication sur les Vertus et les Dons aux confréries paroissiales.*

*Il nous semble qu'il règne dans l'esprit des fidèles sur la notion distincte des Dons la même confusion que parmi les théologiens dont parle saint Thomas et qu'il réfute, ou plus près de nous, parmi ceux qui voudraient concilier Suarez et Billot. Aussi tel historien des doctrines, de la Spiritualité médiéviale, pense que la doctrine et les notions des Dons du Saint-Esprit peuvent se clarifier et progresser encore pendant des centaines d'années. Et nous avons le plaisir de lire, dans un magistral article de J. de Guibert,* Dons du Saint-Esprit et Vie mystique, *une sorte d'appel encourageant : « Il sera toujours utile que chacun apporte, avec toute la clarté et la précision possibles, sa conception générale des Dons, telle qu'elle lui semble se dégager des données traditionnelles qu'il a pu lui-même étudier. »*

*Ainsi, nul champ plus libre et plus exempt d'écueils graves. Du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, il fallait discerner soigneusement — et périlleusement — la contemplation infuse de l'illuminisme. A notre époque, les discussions les plus subtiles portent surtout sur la rareté ou la fréquence d'une certaine expérience de l'union de l'âme avec Dieu dans le Corps mystique du Christ. De nos jours, si les « enfants de ténèbres » courent trop souvent aux mirages du spiritisme et de l'occultisme, les « enfants de lumière » ne semblent pas côtoyer, comme en d'autres temps, les fossés de l'illuminisme. Aussi les diverses « écoles de spiritualité », franciscaine, dominicaine, ignatienne ou salésienne, peuvent-elles étendre chacune leur rayon d'action et leur influence, sans conflit sérieux entre elles et sans autres discussions que sur des nuances de doctrine ou de pratique.*

*La présente étude n'atteint aucune de ces discussions et de ces nuances. Elle s'applique à la notion générale des Dons, Béatitudes, Fruits et Charismes, en suivant fidèlement la doctrine de saint Thomas, commentée avec une admirable clarté par L. Billot :* De Virtutibus infusis, 1901. *De plus, elle tente de préciser le genre d'*habitudes *que sont les Dons, d'après saint Thomas, non plus seulement en les comparant à un certain instinct mal délimité, mais en les définissant un instinct supérieur analogue aux instincts du règne animal.*

*Cette notion concrète est-elle conforme à l'Ecriture ? Pour le montrer, il a fallu d'abord oser une critique respectueuse, mais nette, des articles de la Somme où le Docteur Angélique divise en sept, huit, douze, neuf, les Dons, Béatitudes, Fruits et Charismes, selon des convenances plus conceptuelles que réalistes, et une exégèse peu sûre. Sur ce point, l'auteur est parfaitement soumis, non seulement au jugement de l'Eglise, mais aussi bien aux rectifications ou corrections des Maîtres compétents.*

*Ensuite, il a paru facile de relever dans les Epîtres de saint Paul tous les passages qui concernent les Dons. Béatitudes, Fruits et Charismes. Il nous semble que cette recherche et cette confrontation des textes aux notions thomistes, rend plus claire et plus plausible la définition des Dons, telle que nous l'avons accentuée et précisée. Mais sur ce point, l'auteur n'a pas eu connaissance d'un*

*travail antécédent qui ait pu le guider. Il est donc normal que ce répertoire des Dons, Béatitudes, Fruits, Charismes, d'après les Epîtres de saint Paul, soit tantôt incomplet et tantôt subtil ou mal assuré, — et que ce modeste essai de Théologie positive sur ces magnifiques réalités surnaturelles, et sur leurs notions moins précises que celles des Vertus théologales et morales, s'il est capable d'édifier le pieux lecteur, appelle cependant la critique des Théologiens, et les observations ou compléments qu'ils pourront apporter.*

# LES DONS DU SAINT-ESPRIT

## PREMIÈRE PARTIE

### CHAPITRE PREMIER

### NOTION DES DONS, BEATITUDES, FRUITS, (ET CHARISMES), d'après SAINT THOMAS, 1ª 2æ Q. 68, 69, 70, ET LE COMENTAIRE DE L. BILLOT

DE VIRTUTIBUS INFUSIS, CAPUT SECUNDUM : DE DONIS ET EORUM EFFECTIBUS.

#### *Article premier*

#### LES DONS

Analysons la thèse de saint Thomas : Les Dons sont des *habitudes* spéciales, imprimées dans l'âme par l'Esprit-Saint, et distinctes des aptitudes ou habitudes surnaturelles que sont les vertus théologales et morales.

Voyons ensuite dans quel sens son illustre commentateur, L. Billot, précise et développe la thèse de saint Thomas :

contre Suarez, dans le sens d'une habitude permanente disposant à tous les actes de la vie surnaturelle, et non pas seulement aux actes extraordinaires ou héroïques.

Ainsi, selon L. Billot, les Dons sont toutes les grâces de persévérance et d'accroissement de la vie spirituelle. Les Dons sont un principe vital indélibéré. L. Billot suggère la notion d'instinct proprement dit, il en approche et semble l'atteindre, avec saint Bernard, plus que saint Thomas.

Saint Thomas fait observer (1ª P. Q. 38. 2) d'après saint Augustin auquel il se réfère, que le Don est le nom propre du Saint-Esprit, quand on emploie ce mot à propos des personnes divines.

Don suprême dans la Sainte Trinité, l'Esprit-Saint est la raison originaire de tous les dons accordés par Dieu

aux créatures, selon sa libre volonté. Tout don, naturel ou surnaturel, manifeste, en tant que don, le Saint-Esprit, bien que certains dons, selon leur espèce, comme la Sagesse et la Science, manifestent le Fils. Ainsi tous les dons sont un reflet du Saint-Esprit dans les créatures, et certains d'entre eux sont aussi un reflet du Verbe éternel.

Mais dès qu'on parle des *Dons du Saint-Esprit,* on entend par là une catégorie spéciale de dons surnaturels : ceux qu'a proclamés Isaïe, ceux que l'Esprit-Saint a répandus avec une abondance auparavant inconnue sur les âmes après la résurrection du Christ, ceux qui sont comme le sceau et le signe de la Nouvelle Alliance, et que l'Eglise appelle efficacement sur les enfants de Dieu par un sacrement d'institution divine, la Confirmation.

Q. LXVIII. — Se distinguent-ils des vertus, et comment les en distinguer? Saint Thomas (a. 1. (remarque d'abord qu'ils ne s'en distinguent pas par leurs noms, bien que la *Crainte* ne soit pas cataloguée parmi les Vertus, naturelles du moins. Il note ensuite les hésitations de divers écrivains ecclésiastiques, et il indique d'une façon très pertinente le principe de la distinction. Suivons, dit-il, le langage de l'Ecriture, qui nous énumère les Dons du Saint-Esprit, non sous le nom de don, mais sous le nom *d'esprit.* Isaïe, XI, 2 : *Requiescet super eum Spiritus sapientiæ et intellectus,* etc. Sur lui se reposera l'esprit de sagesse et d'intelligence, etc. D'où il appert que ces sept choses (*ista*) nous viennent d'une sorte d'inspiration divine, de souffle divin. « Mais qui dit souffle ou inspiration signifie quelque motion venue de l'extérieur, *quamdam motionem ab exteriori.* Qu'on se souvienne qu'il y a dans l'homme un double principe moteur, *principium movens,* l'un intérieur, qui est la raison, l'autre extérieur, qui est Dieu. Aristote lui-même le note à propos de la « Bonne Fortune ».

Mais il est manifeste que tout mobile doit être exactement proportionné à son moteur : sa mobilité parfaite dépend de cette proportion ou disposition à recevoir l'impulsion du moteur. Plus le moteur est élevé ou puissant, plus le mobile doit lui être spécialement adapté. Ainsi, dit saint Thomas, le disciple doit avoir une disposition d'autant plus haute qu'il doit recevoir du docteur un enseignement plus difficile ou plus parfait. Ainsi, dirions-

nous, en Mécanique moderne, le mobile doit être d'une forme et d'un métal différents selon qu'il subira l'action de l'eau, de la vapeur, de l'air, de l'essence de pétrole. Songeons à l'hélice, à la turbine, aux pistons, à l'aile de l'avion. — « Si dès lors les vertus humaines perfectionnent l'homme en tant qu'il a une disposition native à être mû par la raison dans ses actes intérieurs et extérieurs, il faut donc qu'une disposition plus haute l'adapte à recevoir les motions divines : et ces dispositions ou aptitudes plus parfaites, *istæ perfectiones,* sont appelées dons, non seulement parce qu'ils sont infusés par Dieu, mais parce que l'homme est disposé par eux à recevoir plus promptement l'impulsion de l'inspiration divine. Isaïe nous en donne un exemple, quand il dit, L, 5 : Le Seigneur m'a ouvert l'oreille, et j'ai pu l'entendre et l'écouter. Aristote aussi émet la même idée, quand il dit : A ceux qui sont agis par un instinct divin, il n'est pas à propos de suivre le conseil de la raison humaine, mais il convient au contraire de suivre cet instinct intérieur, parce qu'ils sont agis par un principe meilleur que la raison. De là vient, note saint Thomas, cette opinion de plusieurs que les dons disposent l'homme à des actes plus élevés que ceux des vertus. »

Répondant aux objections, saint Thomas explique comment saint Grégoire le Grand peut sembler confondre vertus et dons, et appeler les dons des vertus. Il l'interprète bénignement ici, comme souvent ailleurs. C'est qu'en effet, dit-il, les dons sont certaines vertus divines disposant l'homme à recevoir l'impulsion de Dieu. Ainsi encore le Philosophe pose au-dessus de la vertu commune une sorte de vertu héroïque et divine, qui fait qu'on appelle les héros des hommes divins.

De même, les vices sont opposés aux Vertus, en ce sens qu'ils vont contre la raison. Ils sont aussi opposés aux Dons, en ce sens qu'ils vont contre le divin instinct. Distinction excellente qui nous paraîtra plausible en parcourant les Epitres de saint Paul.

Ainsi encore, les vertus infuses se distingueront des Dons parce qu'elles règlent la conduite selon la règle de la raison, et les Dons règlent la conduite en adaptant l'homme à suivre certains instincts supérieurs venus de Dieu.

A l'article 2, saint Thomas demande si les Dons du Saint-Esprit, tels qu'il vient de les définir et d'en analyser le concept, sont nécessaires au salut. Il répond par l'affirmative, qu'il appuie sur deux textes de l'Écriture, *Sagesse,* VII, 28 et *Ecclésiastique,* I, 28, qui nomment la Sageses et la Crainte, le premier et le dernier des Dons. (Observons-le sans tarder, comme prélude à nos critiques : il n'est pas évident que ces deux textes visent précisément le Don du Saint-Esprit). Mais la raison que donne saint Thomas paraît décisive. Sans préciser, comme nous tâcherons de le faire, ce qu'il entend par l'instinct, il dit qu'en les choses où ne suffit pas l'instinct de la raison, l'instinct du Saint-Esprit est nécessaire, et par conséquent le Don. Or, si la raison paraît douée d'une lumière naturelle suffisante, complète dans son ordre, pour atteindre une fin d'ordre naturel, sous l'action ordinaire et normale de Dieu, auteur de la raison et de l'ordre naturel, il semble que son complément surnaturel, les vertus théologales, par lesquelles l'homme est disposé à sa fin surnaturelle, soient une lumière imparfaite dans leur ordre (telle qu'un reflet, telle que la clarté, reflet de la lumière solaire, répandue par la lune). Dès lors, la raison, même enrichie des vertus théologales, ne meut qu'imparfaitement l'homme vers sa fin surnaturelle: il faut de plus l'instinct et la motion du Saint-Esprit, selon ce qui est écrit, Rom. VIII, 14 : *Qui spiritu Dei aguntur..., ceux qui sont les enfants de Dieu, et ses héritiers.* A cet héritage de la patrie bienheureuse, personne ne peut parvenir sans êtr mû et conduit par l'Esprit-Saint. Pour atteindre cette fin surnaturelle, il est nécessaire que l'homme reçoive le Don du Saint-Esprit (1).

(1) Voici la traduction de l'article 2 par J. de Guibert: Dons du Saint-Esprit et vie mystique. *Revue d'ascétique et de mystique,* Octobre 1923, p. 329.

« Notre raison a reçu de Dieu une double perfection : sa perfection naturelle, la lumière naturelle de la raison, et en second lieu une perfection surnaturelle qu'elle tient des vertus théologiques. Et, bien que cette seconde perfection soit en elle-même plus grande que la première, celle-ci toutefois est possédée par l'homme qui en a comme la pleine possession, tandis que la seconde n'est en lui que d'une façon imparfaite ; c'est d'une façon imparfaite que nous connaissons et aimons Dieu surnaturellement. Or, il est évident que tout être qui

Nécessaires comme les vertus, les Dons du Saint-Esprit sont-ils encore des *habitudes*, des *habitus* comme elles ? Oui, répond encore saint Thomas, art. 3. Qu'ils viennent d'une inspiration du Saint-Esprit, il ne s'ensuit pas qu'il faille les entendre d'une impulsion ou illumination transitoire, comme le don de Prophétie, qui est une autre sorte de don ou de charisme : ils sont une disposition surnaturelle à suivre l'instinct du Saint-Esprit, on l'a vu à l'article 1, *sunt quædam perfectiones hominis quibus homo disponitur ad hoc quod bene sequatur instinctum Spiritus Sancti.* Mais de même que les vertus morales perfectionnent les facultés sensitives de l'homme dans leur disposition native à suivre les ordres de la raison, de même les Dons perfectionnent l'homme en le disposant à obéir promptement à l'Esprit-Saint. Or les vertus sont des habitudes, donc les Dons le sont aussi : ils sont une *disposition permanente* infuse dans toutes les forces de l'âme humaine, *omnes vires animæ.*

De plus, comme les vertus, les Dons du Saint-Esprit sont liés ou connexes les uns aux autres dans la charité. Il ne faut pas confondre avec les *grâces gratis datæ*, avec les charismes destinés à l'instruction des fidèles et à la confusion des adversaires de la foi. Ils sont infus tous ensemble, et réagissent les uns sur les autres dans leur accroissement.

Notre Maître en Théologie, Billot, s'attache à établir et renforcer cette doctrine de saint Thomas : que les Dons sont nécessaires au salut, et qu'ils sont des habitudes permanentes. Le principe de la distinction entre Vertus et Dons ne doit pas être cherché, dit-il contre Suarez, dans

---

possède parfaitement une nature, une forme, une vertu, peut par lui-même agir selon ce principe d'action, qu'il possède parfaitement, sans exclure bien entendu l'opération de Dieu qui agit par son concours en toute nature créée et toute volonté. Mais celui qui ne possède que d'une façon imparfaite une nature, forme ou vertu, ne peut *par lui-même* agir selon cette nature ou vertu : il a besoin d'être mû par un autre... Et ainsi pour tout ce qui est dans l'ordre de la fin naturelle de l'homme, celui-ci peut agir suivant les indications de la raison... Mais dans l'ordre de la fin surnaturelle vers laquelle la raison le dirige en tant qu'elle est en quelque manière et imparfaitement informée par les vertus théologiques, les indications de la raison ne suffisent pas ; il faut en outre l'instinct et la motion du Saint-Esprit.

les opérations auxquelles disposent les Dons, en ce sens que les vertus disposeraient aux actes communs, ordinaires, moyens, fréquents, les Dons aux actes héroïques, extraordinaires, rares, qui sont au-dessus ou en dehors des lois et règles ordinaires de la grâce. Réservés aux actes extraordinaires, les Dons, reçus pourtant par tous dans le Sacrement de Confirmation, seraient ainsi oisifs et dormants, presque inutiles au plus grand nombre des fidèles, et l'on ne voit pas pourquoi Dieu aurait pourvu à des actes ou effets extraordinaires et rares par un moyen ordinaire et toujours inclus dans la justification, aussi lié à la grâce sanctifiante que la charité et son cortège de vertus. C'est dans les Dons eux-mêmes qu'il y aura un mode ordinaire d'action, — et aussi un mode extraordinaire, qui ressort, dit Billot, à la Théologie mystique. Le principe formel et complet de la distinction entre Vertus et Dons, comme l'a vu saint Thomas dont Billot cite l'article 1 que nous avons relevé, c'est que les Vertus dépendent d'une impulsion interne, la raison, et les Dons, d'une impulsion ou d'un moteur externe, l'Esprit-Saint.

Billot fait donc la comparaison suivante : L'âme sainte est comme un vaisseau qui serait à la fois bateau à vapeur et navire à voiles. La machine à vapeur, intérieure, représente les vertus, le moteur intérieur, la raison ; la voilure représente les Dons, et reçoit l'impulsion du moteur extérieur, le souffle du vent, le Saint-Esprit.

Mais cette comparaison est imparfaite et elle aiguille mal la réflexion. Billot note qu'elle n'indique pas que la voilure soit aussi nécessaire et normale que la machine à vapeur. A son cours, il faisait remarquer de plus que le moteur interne, la raison, ne dispensait pas, pour une *vertu surnaturelle,* de la grâce, qui vient elle aussi, *ab extrinseco,* et qui n'est pas immanente aux forces et potentialités de la nature et de la raison.

Soyons plus clair, en disposant les idées, non pas en *graphiques,* selon la mode actuelle, mais du moins en tableau qui parle aux yeux.

Aristote dit :

Vertu commune — Principe moteur : la raison.
Vertu héroïque — Principe moteur : Dieu.

Saint Thomas et Billot disent :

Habitude Vertu.
Moteur interne : la raison.
Habitude spéciale — Moteur externe :
Don — l'Esprit-Saint.

Il manque un terme : pourquoi ? Parce qu'on n'a pas d'abord transposé la notion aristotélicienne tout entière dans le plan surnaturel, pour la comparer aux Doms. Ainsi l'appel à la Bonne Fortune d'Aristote et au moteur *ab extrinseco,* au lieu de renforcer le concept d'habitude spéciale, l'affaiblit, et ramène l'esprit à la distinction plus simple de Suarez et d'Aristote :

Vertu commune { naturelle / surnaturelle — *Principe* / *Moteur* { raison / grâce commune

Vertu héroïque { naturelle / surnaturelle — *Principe* / *Moteur* { Dieu / impulsion du Saint-Esprit

Si l'on rejette comme insuffisante la distinction entre vertu commune et héroïque, il faut écrire :

Les vertus théologales et morales sont des habitudes permanentes — infusées par Dieu auteur (1) de la grâce.

*De même,*

Les Dons sont un certain genre d'habitudes permanentes — infusées par le Saint-Esprit auteur des Dons

Sur le Commentaire de Billot à l'article 2 : de la nécessité des dons, observons deux choses. D'abord, le commentateur n'insiste pas sur les textes cités par saint Thomas, et même il semble laisser de côté le raisonnement de saint Thomas. Billot prend la question de plus loin et de plus haut : de l'état de péché, de la grâce habituelle et actuelle, et la ligne de sa démonstration va à prouver que la grâce et les vertus rendent possibles les actes de salut, mais sans leur conférer un certain degré

(1) Nous n'oublions pas que le Saint-Esprit, le Sanctificateur est auteur et opérateur de tout l'ordre surnaturel : Grâce, Vertus et Dons. Nous marquons seulement une appropriation et opération spéciale.

de facilité et d'aisance voulu pour leur accomplissement. Les Dons vont pourvoir surtout à la *persévérance* dans la vertu ou le chemin du ciel, et à l'*accroissement* de la vie spirituelle. En effet, la nature humaine, trop blessée par le péché, ne retrouve pas dans la grâce toute sa première intégrité surnaturelle, et d'ailleurs, si nécessaires et normaux qu'ils soient, les Dons ne concourent pas à tous les actes du salut. — Persévérance et accroissement attribués aux Dons, cette vue précieuse est corroborée, nous le verrons, par bien des passages des saintes Epîtres, si l'on admet qu'un certain esprit de prière est Don du Saint-Esprit.

Mais observons surtout que Billot, dans son commentaire, insiste sur le don-habitude, et approche de l'instinct proprement dit plus que saint Thomas. Comme saint Thomas, il explique la convenance d'un habitus spécial adapté à la motion de l'Esprit. Cette motion pourrait s'exercer, il est vrai, sans cet habitus réceptif, mais puisqu'elle est nécessaire, il convient que les puissances ou facultés de l'âme soient positivement habilitées à la recevoir. Bref, la comparaison du moteur spécial, hélice ou turbine, aile ou voilure, adapté au moteur spécial, eau, vapeur, air.

Mais encore, en quoi consiste cet habitus ? Billot, plus souvent que saint Thomas, répète le mot *instinctus;* il oppose acte délibéré à acte indélibéré. « Considérons l'instinct du Saint-Esprit, dit-il, en lui-même et dans son effet. En lui-même, il est motion spéciale reçue dans l'intelligence et la volonté, par laquelle motion la faculté est prédéterminée à l'*acte indélibéré* d'une illumination spirituelle ou d'un sentiment (affectus) spirituel. Dans son effet, il est cet acte indélibéré *procédant comme d'un principe vital* sous la prédétermination de la motion divine qui le produit. (Ainsi Billot complète bien sa comparaison de la voilure pour le moteur ab extrinseco). Il faut donc que notre faculté soit en puissance, soit à recevoir l'impulsion (instinctum) surnaturelle, soit à produire l'acte exigé par l'impulsion ».

Si nous comprenons bien, c'est ici exactement la roue mobile ou mue *engrenée* à la roue motrice.

Surtout, voilà le *principe vital indélibéré* qui ressemble beaucoup à l'instinct proprement dit. Billot cite saint

Bernard, sur ces paroles du Cantique : *Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum,* et il en infère la nécessité des « divins instincts » pour la persévérance et le progrès. Saint Bernard note clairement la spontanéité des actes de l'instinct : *quippe odore excitatis ut spontè* curramus. Il en appelle à l'expérience de la vie spirituelle pour dire que certes il ne faut jamais se dispenser de l'exercice et de l'effort des vertus, mais qu'il faut compter plutôt, pour *courir,* sur la joie du Seigneur, sur le printemps ou l'été du soleil de justice, sur la « consolation » divine, sur l'alacrité vitale qui en résulte : « J'ai couru dans la voie de tes préceptes quand tu as dilaté mon cœur... Quand ma force (ou ma vertu) défaille, ne m'abandonne pas. » Cette page de saint Bernard vise directement les fruits du Saint-Esprit. Billot, avec raison, l'applique aux Dons. Et il y joint un passage similaire de l'*Imitation :*

*Quando cor nostrum visitas,*
*tunc lucet ei veritas ;*
*mundi vilescit vanitas,*
*et intus fervet caritas.*

Billot, qui laisse de côté les deux textes cités par saint Thomas, cite au contraire, avec plus d'à-propos, Rom. VII et Rom. VIII, l'opposition entre la « loi de péché », l'instinct du péché, — et la vie de l'esprit, l'instinct de l'esprit, dirons-nous. Rom. VIII, 26 : *quid oremus sicut oportet nescimus.* Nous verrons comment l'esprit de prière est en rapport direct avec les Dons, et qu'il est même une forme des Dons.

Billot suggère donc avec tant d'insistance l'instinct proprement dit, qu'il manque un mot, semble-t-il, à l'énoncé de sa thèse VII. « *Connaturale receptivum,* le siège ou le lieu, le vase ou réservoir réceptif proportionné aux instincts du Saint-Esprit », c'est l'âme en tant que munie de Dons, qui diffèrent des vertus en ceci que par les vertus l'homme est disposé (perficitur) à *agir délibérément* d'après la détermination de sa propre volonté, tandis que par les Dons il est disposé à *bien* recevoir les inspirations divines, dont parle l'Apôtre, Rom. VIII, 14 : *Quicumque Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei* ». Le mot qui

semble postulé par la démonstration de la thèse, et qui manque, c'est le mot de saint Bernard : *ut sponte* à la place de *bene,* comme spontanément, par un instinct vital.

Billot a beau suggérer une habitude qui serait un instinct proprement dit, il ne dit pas le mot décisif. Il ne dépasse pas nettement le sens du mot : instinct sous la plume du Docteur angélique. *Instinctus,* pour saint Thomas, signifie impulsion, ou si l'on veut, dans le langage des philosophes contemporains, comportement. A l'*instinctus Spiritus Sancti* saint Thomas oppose l'*instinctus rationis*. Comportement du Saint-Esprit d'une part, comportement de la raison (mode d'agir délibéré) d'autre part. — Plus que saint Thomas, Billot suggère pour le « réceptif spécial », l'instinct proprement dit. Il ne le dit pas. S'il avait voulu le dire, il l'aurait expliqué par des comparaisons tirées des instincts du règne animal.

Nous croyons cependant être tout à fait dans la ligne de saint Thomas et de son illustre commentateur, en précisant ou accentuant leur doctrine à la lumière des études contemporaines. Nous comparerons l'habitude-Don aux instincts proprement dits : l'instinct maternel, l'instinct filial, etc., chez l'animal raisonnable, l'homme ; et chez les animaux sans raison, l'instinct du vol, l'instinct du nid, l'instinct des abeilles, etc...

## Article 2.

### Les Béatitudes et les Fruits

Voyons comment les Béatitudes et les Fruits, à la différence des Dons, ne sont pas des habitudes permanentes, mais des actes, ou plutôt qu'ils sont nécessairement *en acte*. — Quel est, d'après saint Thomas, leur rapport aux Vertus et aux Dons : rapport d'actes à habitudes.

L. Billot commente saint Thomas en insistant sur un point important : une même action, ordinaire ou extraordinaire, commune ou héroïque, peut provenir à la fois de la Vertu et du Don, un même acte peut résulter de deux *habitus,* la Vertu et le Don.

Il faut, dit saint Thomas, question LXIX, a. I, distinguer les Béatitudes des Vertus et des Dons, aussi bien celles qui sont désignées par les mêmes noms que celles dont les noms diffèrent, comme la pauvreté, les larmes, la paix. D'abord, l'Ecriture énumère huit Béatitudes, et non pas sept. Surtout, autre est la notion de bonheur, autre celle de vertu et de Don. Vertus et Dons sont des habitudes, le bonheur est un acte (1).

Expliquons en langage moderne. Vertus et Dons sont des aptitudes et habitudes surnaturelles de l'âme : les habitudes sont permanentes et demeurent même quand on n'en a pas conscience. On les conserve en dormant. Le bonheur est un acte, une action ou opération, dit saint Thomas. Il est une acquisition actuelle, et non point une disposition inconsciente. On n'est pas heureux en dormant. On s'éveille à la joie. Le bonheur accompagne de son jaillissement propre, de son étincelle douce ou brûlante, de son opulence débordante, soit une sensation ou un sentiment, soit une pensée, soit un acte de volonté, de vertu ou de puissance. Il est en acte.

Ainsi, dit saint Thomas, les Béatitudes se rapportent aux vertus et aux Dons comme des actes à des habitudes, elles sont des actes spéciaux de ces habitudes infuses. Saint Ambroise y voit un attribut des vertus, saint Augustin un attribut des Dons. Elles sont comme une récompense divine accordée aux enfants de Dieu, qui vivent selon la loi du Christ et les impulsions du Saint-Esprit. Elles seront parfaites dans la vie future; mais la pauvreté, la douceur, les larmes, la justice, la miséricorde, la pureté, la paix, la patience, qui disposent au bonheur céleste, sont, dès cette vie, comme imprégnées des arrhes et du commencement de ce bonheur, ainsi qu'on le voit chez

(1) On s'apercevra d'une certaine imprécision de langage dans la suite de notre explication, sinon dans saint Thomas et Billot eux-mêmes.

« Actes ou opérations » ne sont pas pris tout à fait au même sens, quand on parle de Béatitude, *acte* des Dons, et quand on parle des actes ou opérations des vertus.

Dans le premiers cas, acte signifie plutôt *en acte*. Il signifie *effet actuel*, effet transitoire et non permanent.

Dans le second cas, *acte* a le sens précis d'acte d'une habitude ; par exemple : vertu de courage, acte de courage.

les saints. Les Béatitudes concernent la vie présente autant que la vie future.

Quant aux Fruits, saint Thomas les distingue des Béatitudes avec une élégante clarté. Puisque l'Apôtre, dit-il, applique aux choses spirituelles la notion du Fruit, il faut se reporter aux fruits des végétaux. Qu'est-ce qu'un fruit? Ce que la plante produit quand elle arrive à sa perfection. De plus le fruit inclut l'idée de suavité, du moins le bon fruit, qui est comestible et agréable au goût. Mais de plus, le fruit se dit soit de l'arbre qui le produit, soit de l'homme qui le cueille dans son champ et son verger. De même, au spirituel, on dira de l'homme, comparé à l'arbre, qu'il a produit son fruit; et l'on dira aussi que l'homme a recueilli les fruits de son champ, ou de son labeur. Ainsi l'on appellera fruit ce qui est au bout de la recherche, et qui procure ou comporte un plaisir. On peut donc dire, dans les deux sens: le fruit de l'homme est la fin dernière dont il doit jouir; — et le fruit de l'homme, ce sont ses propres actes, dont il doit éprouver joie ou plaisir, quand ils sont proportionnés à son activité. Fruits de la raison, quand il s'agit d'une activité naturelle; fruits du Saint-Esprit, quand il s'agit d'une activité surnaturelle, telle que l'action (virtus) du Saint-Esprit.

Ainsi, continue saint Thomas, en répondant aux objections, les fruits, actes de l'activité surnaturelle, peuvent se superposer; ils sont en partie une fin par la jouissance qu'ils impliquent, mais de même que les fins se superposent, et qu'il y a comme une échelle de fins, de même les fruits peuvent procéder l'un de l'autre jusqu'au bonheur parfait de la fin dernière. Par exemple, de la mansuétude peut procéder la paix, de la paix la joie, de la joie la bonté ou bienveillance, et ainsi de suite. — Dans leur procession du Saint-Esprit agissant en nous, les fruits sont à proprement parler des fruits; dans leur rapport à la vie éternelle qu'ils préparent, ils sont plutôt des fleurs. Ici, un beau texte de l'Ecclésiastique, même si le sens est accommodatice plus que probant : *Unde dicitur,* Eccl. XXIV, 23 : *Flores mei fructus honoris et honestatis.* Les fruits de la justice surnaturelle sont les fleurs de ma joie future.

Ayant ainsi gracieusement établi la notion des fruits

spirituels, saint Thomas soutient que ces fruits se distinguent des Béatitudes, mais seulement somme le moins parfait du plus parfait, à peu près comme nous distinguons le plaisir et la joie du bonheur. Toute Béatitude peut être dite un Fruit, mais non réciproquement. Nous disons de même que le bonheur implique plaisir et joie, mais nous n'appelons pas bonheur tout plaisir ni toute joie.

Les Fruits étant des actes, — étant en acte, — comme les Béatitudes, il y a la même distinction entre eux et les Dons qu'entre les Béatitudes et les Dons : différence de l'acte à l'habitude. Saint Thomas ne répète pas à propos des Fruits cette question traitée à propos des Béatitudes. Mais il pense que les Béatitudes sont plutôt actes des Dons, et les Fruits actes des Vertus infuses. Sans exclure d'ailleurs, comme l'interprète Valentia, que les Béatitudes puissent fleurir sur des vertus, et des Fruits mûrir sur des Dons. — Quant à nous, en insistant sur l'instinct, nous soutiendrons que les Fruits comme les Béatitudes ne sont pas directement et normalement actes ou effets des Vertus, mais les uns et les autres, des Dons.

Billot admet pleinement la doctrine de saint Thomas sur les Béatitudes et les Fruits; son commentaire resserre plutôt le lien des Béatitudes aux Dons, et il veille à ce que la notion des Dons ne soit en rien énervée. S'il appelle rapidement, dans son préambule, les Béatitudes et les Fruits des *effets* des Dons et des vertus, il dit bien que les Béatitudes et les Fruits ont, avec les Dons et les vertus, rapport d'actes à habitudes. Comme saint Thomas, il affirme que les Béatitudes sont d'éminentes opérations des Vertus avec l'aide des Dons : *excellentes quaedam virtutum sub adiutorio donorum operationes*. Ce qui revient à dire qu'il n'y a pas Béatitudes sans les Dons, et qu'il faut entendre *actes des vertus* d'une simple similitude de noms. Ainsi, la justice est une vertu, mais il n'y aurait pas Béatitude de la justice, s'il n'y avait un mode d'agir spécial, autre que le mode d'action de la vertu. D'ailleurs, il ne peut y avoir acte d'un Don (à la différence des charismes) qui ne soit en même temps acte d'une vertu correspondante. Nous le verrons plus loin en parlant de l'instinct, mais dès maintenant on peut faire une compa-

raison claire : Un acte de dévouement maternel ne peut pas ne pas être un acte de la vertu de dévouement, bien qu'il soit aussi et principalement un acte de l'instinct maternel, et que son excellence, *excellentes operationes*, et même son caractère spécifique : spontanéité, aisance et puissance, joie, relève de l'instinct et non de la vertu.

Il ne faut donc pas distinguer entre les actes auxquels dispose la vertu, et les actes auxquels disposent les Dons: ce sont les mêmes. Le Docteur Angélique, Q. LXIX, a. 3, en passant, il est vrai, et pour répondre à une objection, fait pourtant cette distinction, comme s'il oubliait ou s'il affaiblissait la notion des Dons qu'il a établie. Il fait cette distinction précisément à propos de la justice : « La justice nous dispose à rendre au prochain ce qui lui est dû, le Don à des bienfaits spontanés ». Mais Billot critique cette distinction, et ne l'accepte pas, si elle signifie que la spontanéité du Don ne s'applique pas à *tous les actes de la justice*, (quand le Don agit, car il a dit ailleurs, nous l'avons vu, que le Don n'agit pas toujours), et de la justice stricte, *sub ratione debiti*. Autrement, dit-il, on retomberait dans la distinction des vertus visant les œuvres communes, et des Dons visant les œuvres extraordinaires.

Au reste, la distinction de saint Thomas peut être éclaircie dans l'autre sens, sur lequel nous appuierons : la Béatitude vient des actes spontanés des Dons, non des actes délibérés des vertus.

## Article 3.

### *Gratiæ gratis datæ.* Notion et division des Charismes d'après saint Thomas.

Avec F. Prat et les contemporains nous appelons, pour faire court, Charismes, les grâces gratis datae.

Bien que les Charismes soient très différents des Dons, des Béatitudes et des Fruits, il est utile, sous deux rapports de les étudier parallèlement aux Dons, d'abord parce qu'ils sont désignés souvent par le même nom : *charisma*, ensuite et surtout parce qu'ils voisinent avec les Dons

dans les Epîtres de saint Paul. Ainsi, dans une foule de textes, Dons et Charismes s'éclairent les uns par les autres. Enfin, les vues de saint Thomas sur la notion des Charismes sont d'une clarté parfaite à laquelle on n'a rien ajouté depuis lui, et d'autre part, la critique des détails de sa doctrine et des excès de sa méthode est déjà faite, et nous entraînera ainsi à la critique plus difficile des mêmes excès ou inconvénients de méthode, dans les questions des Dons, Béatitudes et Fruits.

C'est dans la 1ª 2æ Q. CXI, à propos de la grâce, que saint Thomas définit les Charismes.

Il distingue deux sortes de grâce: *gratia gratum faciens,* et *gratia gratis data.*

A. 1. La première est celle par laquelle l'homme est uni à Dieu, la seconde est celle qui donne à l'homme de coopérer avec un autre pour que celui-ci soit amené à Dieu. Elle est dite *gratis data* parce qu'elle excède la faculté de la nature et le mérite de l'homme à qui elle est concédée. Mais elle lui est donnée non pour sa propre justification, mais pour la justification d'autrui. C'est de cette grâce que l'Apôtre dit, I Cor. XII, 7 : *Unicuique datur manifestatio Spiritus ad utilitatem,* scilicet aliorum, pour l'utilité des autres.

Saint Thomas revient sur cette notion dans la 3ª Pars, Q. VII, à propos du Christ. Les grâces gratis datae sont ordonnées à la manifestation de la foi et de la vie spirituelle. Aussi, elles sont, comme les Dons, très excellemment et pleinement dans le Christ, qui est le premier et principal docteur de la doctrine et de la foi. Saint Thomas applique fort heureusement aux Charismes et à la liberté de leur exercice le texte de Héb. II, 3, 4 : *Cum initium accepisset enarrari per Dominum, ab iis qui audierunt, in nos confirmata est, contestante Deo signis et portentis...* Le salut, après avoir commencé d'être publié par le Seigneur, a été établi parmi nous d'une manière ferme par ceux qui l'avaient entendu, Dieu ajoutant son témoignage sous forme de signes et de prodiges variés, et de communications de l'Esprit-Saint, selon sa volonté. — De même le texte de Mat. XV, 24 : *Non sum missus...* Je n'ai pas été envoyé (pour ceux-ci) sinon pour les brebis qui ont péri de la maison d'Israël. — De même, Rom. XV, 8 : *Dico Christum Jesum minis-*

*trum fuisse circumcisionis.* Je dis que le Christ s'est fait ministre de la circoncision, dans l'intérêt de la vérité de Dieu, pour rendre fermes les promesses des pères. — Cependant ce dernier texte vise beaucoup moins clairement les charismes, à cause de la suite : 2, *et pour que, d'autre part, les Gentils rendent gloire à Dieu pour sa miséricorde.* Saint Paul ne dit peut-être pas autre chose ici, sinon que le Christ est Sauveur des Juifs comme des Gentils.

A l'article 5, avec sa limpidité souveraine, et en s'appuyant sur un texte bien choisi, I Cor. XII, 31 : adhuc *excellentiorem viam vobis demonstro.* Voici que j'ai à vous montrer une voie plus éminente, — saint Thomas expose que la grâce *gratum faciens* est plus excellente et plus noble que la gratis data. En effet, la première nous ordonne immédiatement à l'union à la fin dernière, (à Dieu); la seconde à des actes préparatoires : prophéties, miracles, etc., qui attirent ou poussent l'homme à cette fin. Et qu'on ne dise pas qu'il y a plus de perfection à pouvoir perfectionner les autres qu'à se perfectionner soi-même. Ce serait vrai si le charisme causait directement l'union du prochain à Dieu, mais il ne cause que certaines dispositions à cette union.

De même, la grâce est ordonnée aux actes méritoires tant intérieurs qu'extérieurs, les Charismes à des actes extérieurs seulement, et qui ne sont pas nécessairement méritoires. L'acte d'un Don ne peut pas ne pas être un acte de vertu sous-jacente ou concomitante, il est donc toujours méritoire. L'acte d'un Charisme, par exemple prophétie ou discours de science, peut obtenir son effet, même si accidentellement il n'y a pas état de grâce dans le sujet qui l'exerce, et donc il peut n'être pas un acte de vertu, un acte méritoire. Il sera méritoire normalement, parce que, sauf exception, c'est un acte humain, volontaire, libre, contrôlé par la raison. Ainsi, saint Paul dit aux prophètes et glossolales de parler ou de ne pas parler, suivant les cas. Ils exercent donc volontairement et librement, donc méritoirement le Charisme. Exception probable : l'ombre de saint Pierre guérissait les malades. Il se peut que ce fût involontaire de sa part. — En tous cas, le mérite est secondaire, et n'entre pas dans la définition du Charisme.

Nous ne pensons pas que ce soit défaut de méthode de passer, pour les Charismes, (où nous n'avons pas à discuter la notion de l'instinct), à la division qu'en donne saint Thomas, et d'amorcer, sur ce terrain plus libre d'opinions anciennes ou communément admises et plus ou moins consacrées par l'usage, la critique du Docteur angélique.

Traduisons tout l'article 4 de la question CXI.

Les grâces gratis datae, dit saint Thomas, sont suffisamment énumérées par l'Apôtre, qui en distingue neuf, I Cor. XII, 8, 9, 10 : *Alii per Spiritum datur sermo sapientiae,* etc...

*Respondeo dicendum :* Comme on l'a vu, a. 1, la grâce *gatis data* est ordonnée à ceci, que l'homme coopère avec son prochain pour l'amener à Dieu. Mais l'homme ne peut coopérer ainsi par une motion intérieure (dans l'âme du prochain), qui est le fait de Dieu seul, mais seulement en enseignant et persuadant du dehors.

Ainsi donc, la grâce *gratis data* comprend ces choses dont l'homme a besoin pour instruire le prochain des choses divines qui dépassent la raison.

A ceci trois choses sont requises :

1° Que l'homme obtienne, *sit sortitus,* la plénitude de la connaissance divine, pour pouvoir instruire les autres;

2° qu'il puisse confirmer ou prouver ce qu'il allègue, autrement son enseignement ne serait pas efficace ;

3° que ce qu'il conçoit, il le puisse exprimer convenablement aux auditeurs.

Quant à la première condition, trois choses sont nécessaires, comme il appert du magistère humain. — a) Il faut que celui qui doit instruire un autre d'une science quelconque possède de façon très certaine les principes de cette science, et *quantum ad hoc ponitur fides,* à cela pourvoit la *foi,* qui est la certitude des choses invisibles, supposées principes dans la doctrine catholique.

b) Il faut en second lieu que le docteur soit assuré des principales conclusions de la science qu'il enseigne, et voici le *sermo sapientiae,* le *discours de sagesse,* qui est la connaissance des choses divines.

c) Il faut enfin qu'il ait en abondance les exemples et la connaissance des effets par lesquels il faut rendre ma-

nifestes les causes, et pour cela il lui est donné le *sermo scientiae,* le *discours de science,* qui est la connaissance des choses humaines, en tant qu'elles font comprendre « *per ea quae facta sunt* » les réalités invisibles de Dieu. (Rom. I, 20).

Quant à la deuxième condition, il faut observer que la confirmation ou preuve des allégations se fait, pour les choses dépendant de la raison, par des arguments, mais pour les choses divinement révélées et comme telles au-dessus de la raison, elles seront confirmées par des effets propres à la puissance divine, et cela de deux manières :

La première : que le docteur de la Science sacrée fasse des œuvres miraculeuses que Dieu seul peut faire, soit en ce qui regarde la santé du corps, et telle est la *grâce des guérisons, gratia sanitatum,* soit en visant seulement la manifestation de la puissance divine, comme d'arrêter ou obscurcir le soleil, ou diviser les flots de la mer, et telle est l'*opération des prodiges, operatio virtutum.*

La seconde manière : que le docteur puisse manifester ce qu'il appartient à Dieu seul de savoir, c'est-à-dire les futurs contingents; à cela est destinée la *prophétie,* ou encore les secrets des cœurs, tel le *discernement des esprits, discretio spirituum.*

Quant à la troisième condition, la faculté de bien exprimer la doctrine, il faut connaître la langue, l'idiôme que l'auditeur peut comprendre; à cela servent *les langues, genera linguarum;* ou bien il faut pénétrer le sens des doctrines exposées, à quoi se rapporte *l'interprétation des discours, interpretatio sermonum.*

A première vue, une explication d'une si belle et si sereine ordonnance séduit et satisfait l'esprit. Voici neuf Charismes, ni plus ni moins, tels que les énumère l'Apôtre, et qui se commandent les uns les autres en se déroulant savamment du premier au dernier.

Mais aussitôt plusieurs observations s'imposent :

1° Saint Thomas n'a pas pris garde aux autres énumérations de Charismes, dans les Épîtres de saint Paul, ou bien il n'a discerné de Charismes qu'ici, I Cor. XII, 8.

2° Il restreint l'utilité des Charismes à l'enseignement de la doctrine. Or, suivant la lumineuse notion des Charismes qu'il a établie : coopérer à ce qui amène les âmes

à Dieu, l'enseignement, même avec ses modalités et adjuvants, est bien le principal moyen utile, mais il n'est pas nécessairement le seul.

3° Dès lors, l'analogie du magistère humain fournit une division toute logique, d'une simplicité aussi rigoureuse qu'élégante et ingénieuse, mais trop logique, empruntée à des habitudes intellectuelles de philosophe ou de prédicateur bien plutôt qu'extraite réellement du texte: car comment croire que saint Paul a pensé à ce déroulement méthodique? De fait, il est surprenant qu'il n'ait fallu déplacer que la *foi,* pour la situer au premier rang, au lieu du troisième qu'elle occupe dans le texte.

4° Aussi, ce Charisme de *foi* ressemble trop à la vertu théologale, il devient un degré supérieur de la foi-connaissance, plutôt qu'une manifestation de la foi-confiance.

5° *Prophétie, discrétion des esprits, langues,* sont définies sans souci des explications et précisions de saint Paul.

6° Surtout, l'analogie du magistère humain est trop impérieuse. Voici que le docteur spirituel dont parle saint Thomas semble posséder tous les Charismes, en dépit de ce que le texte met au premier plan : la diversité des personnes autant que la diversité des Charismes : *alii, alteri,* à l'un, à l'autre, à celui-ci, à celui-là, à tel ou tel...

Ainsi l'on croyait entendre l'enseignement du Docteur angélique, et l'on s'avise qu'il ne fait peut-être ici qu'un exercice d'une virtuosité excessive. Saint Thomas ne prend pas la peine de concéder, comme il l'a fait pour les Fruits, qu'en somme il pourrait s'en trouver plus ou moins dans l'énumération de l'Apôtre. Il l'insinue pourtant, semble-t-il, en répondant aux objections. Ad 3$^{um}$ : pour que le Charisme des Prodiges, qui comprend de soi toute sorte de miracles, soit distingué de la grâce des guérisons et du pouvoir de parler diverses langues, il suffit, dit-il, de noter la spéciale influence que le bienfait de la guérison exerce sur l'homme pour le rendre prompt à remercier Dieu et à parvenir à la foi, — et le motif de croire singulier, palpable, qu'apporte le don des langues et l'interprétation des discours. Il laisse ouverte ainsi la possibilité de trouver d'autres raisons spéciales de discerner d'autres Charismes. — Ad 1$^{um}$, le Charisme de *foi,*

ne servant qu'à instruire, n'est plus, nous l'avons noté, qu'une certaine suréminente certitude de foi, au lieu d'évoquer, comme on s'y attend à juste titre, « la foi capable de transporter les montagnes » dont parlent le Sauveur, (Mat. XVII, 19) et saint Paul. (I Cor. XIII, 2). Mais saint Thomas renforce toutefois en passant, par une pensée pénétrante, la notion du Charisme. Il observe que l'espérance et la charité, parce que *totalement ordonnées à la sanctification personnelle,* ne comportent pas de Charisme correspondant. — Dans le même sens, ad 4$^{um}$, saint Thomas distingue soigneusement des Charismes : discours de sagesse et discours de science, les Dons de Sagesse et de Science. Les Dons rendent l'âme sensible aux touches du Saint-Esprit, les Charismes font non seulement penser juste, mais parler juste, soit en instruisant, soit en répliquant aux contradicteurs. Aussi est-il écrit *sermo, discours* de sagesse ou de science, comme l'a noté déjà saint Augustin.

Ainsi donc en résumé, notions lumineuses et sûres, mais « convenance » très discutable de l'énumération.

Les théologiens ne s'y sont pas mépris. Il faut arriver au XIX$^{e}$ siècle, pour qu'un commentateur trop docile, Mazella, soutienne que l'énumération de l'Apôtre est adéquate. Mais avant lui, Bellarmin pense que les Charismes peuvent être plus nombreux que ces neuf, et que saint Paul a parlé seulement de ceux qui, de fait, furent donnés aux premiers fidèles. Ripalda pense, d'une façon plus pertinente, que l'Apôtre n'a pas eu l'intention de limiter son énumération à neuf, et qu'il n'a nommé ces neuf qu'à titre d'exemple. Médina serre de plus près les exégètes modernes, en disant que saint Paul ne s'est pas proposé de compter tous les Charismes, mais qu'il s'est contenté de désigner les principaux : de même qu'il n'a pas dénombré tous les offices et ministères de l'Eglise, mais seulement les principaux, quand il écrit aux Ephésiens : « Il a établi les uns apôtres, les autres prophètes, etc... »

Pour les contemporains, il suffit de se reporter à *La Théologie de saint Paul,* de F. Prat. Prat distingue quatre listes principales de Charismes : I Cor. XII, 8-10, celle que commente saint Thomas; — I Cor. XII, 23-30, qui semble ajouter aux neuf charismes de la première liste,

les charismes d'*apôtre*, de *secours*, de *gouvernement* ; — Rom. XII, 6-8, où il faut peut-être reconnaître les mêmes Charismes sous d'autres noms, ou plutôt distinguer des charismes spéciaux de *ministère, exhortateur, aumônier, président, hospitalier;* — Eph. IV, 11, liste plus courte, mais qui nomme spécialement des Charismes d'*évangélistes* et de *pasteurs*.

Il n'est plus question de trouver une énumération exacte, limitative, complète. Déjà Bellarmin, Ripalda, Médina l'écartaient. Encore ces théologiens semblaient-ils ne considérer que la première liste de Charismes, I Cor. XII, 8-10, où l'opération, l'énergie (energeia) du Saint-Esprit est explicitement marquée. Cependant, on ne peut nier que le sens obvie des trois autres listes s'applique aux Charismes, et de plus, on peut encore chercher et trouver, çà et là, dans les Epîtres de saint Paul, d'autres passages où sont visés et désignés divers Charismes.

## CHAPITRE II

### Les Dons du Saint-Esprit sont des instincts surnaturels

Précisons d'abord ce qu'on entend par un instinct, dans le règne animal.

Appliquons ensuite analogiquement cette notion aux *habitus* que sont les Dons du Saint-Esprit.

Indiquons enfin les principales conséquences de cette thèse.

### I.

La notion d'instinct est si générale et si connue qu'on en trouve difficilement une description ou une théorie systématique. Quand on parle de nos bons et de nos mauvais instincts, tout le monde comprend qu'il s'agit de dispositions naturelles et de leurs impulsions. Mais quand on parle de l'instinct maternel, tout le monde comprend qu'il s'agit de quelque chose d'analogue et de différent. De même si l'on parle de l'instinct de l'abeille ou de l'instinct migrateur des hirondelles, tout le monde comprend, et c'est encore analogue et différent.

Il faut dégager de la nature générale d'instinct ce qu'on peut appeler l'instinct proprement dit. Nous le ferons en glanant d'abord dans la Somme quelques brèves observations de saint Thomas, ensuite en consultant les philosophes contemporains qui ont sur saint Thomas l'avantage de raisonner d'après des Sciences naturelles incomparablement plus développées et des faits étudiés de plus près.

Saint Thomas oppose l'instinct, d'une part à l'inertie et aux mouvements de la matière, qui agit, ou plutôt est agie sans jugement aucun, et d'autre part au libre arbitre qui se détermine à l'acte par des motifs tels que conseils,

exhortations, préceptes, défenses, récompenses, peines (1). Il envisage donc l'instinct du point de vue de la connaissance intellectuelle et sensitive. Il ne le définit pas autrement.

Les animaux, dit-il, agissent avec un certain jugement ou connaissance, mais non libre : la brebis qui voit le loup juge qu'il faut fuir, par une sorte de jugement naturel, non libre parce que ce n'est pas en confrontant des notions, mais par un *instinct naturel* qu'elle juge ainsi ; et il en est de même pour tout jugement quelconque des animaux. L'homme au contraire juge d'après une délibération — collatione — de la raison, il n'a pas d'instinct naturel pour chaque acte en particulier. Dans les choses contingentes, la raison a le choix entre diverses directions opposées. (Saint Thomas rappelle à ce sujet le processus des syllogismes et leurs mineures particulières ; il rappelle aussi l'axiome : il n'y a de science que du nécessaire). Mais les actions particulières — *operabilia* — sont des contingents ; pour elles donc le jugement de la raison n'est pas déterminé *ad unum* : l'homme est libre dans la mesure où il est raisonnable. Il dit ailleurs qu'il y a libre arbitre où il y a intellect, et dans la mesure proportionnée (2).

Saint Thomas fait quelque part une très intéressante remarque (3). Le développement des facultés dépend du développement plus ou moins progressif des organes et du cerveau. Ainsi, pour l'insecte, dont les organes et le cerveau sont entièrement constitués au moment où il sort de sa chrysalide, il n'y a pas développement de facultés. Les oiseaux au contraire apprennent à leurs petits à voler, et il y a une sorte d'éducation semblable chez d'autres espèces d'animaux, — chez les vertébrés supérieurs. Saint Thomas rattache encore à une remarque sur le cerveau cette pénétrante observation : que les animaux ne connaissent que ce qui se rapporte immédiatement à leur action, et qu'ils ne peuvent se délecter du Beau. Bergson et J. Chevalier, avec toutes les ressources des

(1) 1a p. Q. LXXXIII.

(2) 1a p. Q. LIX, a. 3.

(3) 1a p. Q. CL. a. 2.

sciences biologiques actuelles, ne feront que développer et prouver cette vue de saint Thomas.

Saint Thomas dit aussi que les animaux connaissent la fin immédiate voulue par la nature : le nid par exemple, qu'ils construisent. Mais ordonner le mouvement de quelqu'un ou de quelque chose à une fin, (imaginer un outil ou seulement s'en servir), c'est de la raison. Les animaux, en ce sens, ne connaissent pas la fin et n'ont pas le choix des moyens (1).

Saint Thomas se demande, à propos du mensonge, si les animaux peuvent se servir de signes (2). Il dit qu'aucun *instinct naturel* ne va jusque là. Le rapport du signe à la chose signifiée est affaire de raison. Dès lors, si les animaux paraissent manifester diverses choses par des signes, ils ne peuvent avoir l'intention ni l'intelligence de ce qu'ils manifestent, ils ne cherchent pas à représenter ou à signifier : mais leur instinct naturel leur fait faire telle action d'où suit la manifestation ou signification.

Dès lors, il n'y a chez les animaux ni prudence ni sagacité. Si certains animaux, observe saint Thomas (3), sont dits prudents ou sagaces, ce n'est pas qu'ils possèdent raison ou élection, — on le voit bien puisque tous ceux de la même espèce agissent de même, — mais c'est qu'ils ont une inclination naturelle, un instinct à des processus très ordonnés. Ordonnés par qui? Par l'art souverain du Créateur. Ainsi le mouvement de l'horloge est savant, mais c'est l'art humain qui l'a construit et mis en mouvement. Ainsi la flèche va au but, mais à cause de celui qui l'a lancée. Sous ce rapport, tous les animaux sont flèches ou horloges préordonnés.

A propos des sensations et de la jouissance sensible des animaux, saint Thomas est extrêmement lucide, quoique un peu abrupt dans certaines affirmations.

Les animaux ne se délectent ni des spectacles, ni des odeurs, ni des sons, sinon par rapport à leur nourriture et à leur entretien naturel, — *sustentationem.* Ils n'ont

(1) 1*a* 2æ Q. XII, *a* 5.

(2) 1*a* 2æ Q. CX, a. 1.

(3) 1*a* 2æ Q. XIII, a, 3, id. 3*um*.

de plaisir que selon le sens du toucher, et dans la mesure où le toucher est utile (1). Ainsi le chien ne se réjouit pas de l'odeur du lièvre, ni le lion de la voix du bœuf, sinon pour le manger.

Ne faut-il pas nuancer cette affirmation? N'y a-t-il pas dans les sons un timbre ou un rythme accessible aux animaux? Les charmeurs de serpents, les observateurs de l'araignée peuvent être entendus sur ce point. De même l'application du rossignol ou de la fauvette à leur chant est à considérer.

Saint Thomas insiste pourtant, et ses observations sont indiscutables au moins dans le sens qu'il a en vue : la connaissance et le plaisir du Beau. L'homme seul, animal parfait en connaissance, a plaisir des impressions sensibles, autres que celles du toucher. Les animaux n'y ont plaisir que dans le rapport de ces impressions à celles du toucher (2). Les sens, en effet sont donnés à l'homme non seulement pour lui procurer, comme aux autres animaux, ce qui est nécessaire à la vie, mais aussi pour la connaissance. Dès lors, les animaux ne sont pas sensibles au Beau. Et parce que les principaux sens ont leur siège et leur organe sur la face, les animaux l'ont tournée vers la terre, tandis que le visage de l'homme, caractérisé par ses yeux, regarde le ciel aussi bien que la terre (3).

Enfin, quand il analyse les caractères distinctifs de la joie et du plaisir, saint Thomas dit que nous ne reconnaissons pas dans les sensations des animaux des joies, mais seulement des plaisirs (4). Nous appellons joie un plaisir accompagné de raison. La zone des plaisirs est donc plus étendue que celle des joies... Il y a délectation ou plaisir dans tout le règne animal. Pour l'homme doué de raison, il peut y avoir joie de tout ce qui comporte plaisir, bien qu'en fait, la joie ne soit pas toujours unie au plaisir; car il arrive souvent qu'il y ait plaisir selon les sens, sans que la raison approuve et se réjouisse.

Le plaisir, note saint Thomas, est désigné par plusieurs

(1) 1a 2æ Q. XXXI, a. 6.

(2) 1a 2æ Q. XXXV, a. 2 ad 3um.

(3) 1a Q. XCI, a. 3 ad 3um.

(4) 1a 2æ Q. XXXI, a. 3.

noms, d'après les effets qu'il produit: *laetitia*, pour latitia, allégresse, à cause de la dilatation du cœur; *exultation*, à cause des signes extérieurs du plaisir intime; *jucunditas*, charme ou agrément, à cause de certains signes spéciaux de l'allégresse. Il ajoute que nous ne nous servons de ces noms que pour les natures raisonnables. On peut y souscrire en disant qu'allégresse, exultation, charme, diversifient surtout les joies, mais qu'ils existent déjà et se manifestent, avec une variété moindre, dans les natures purement animales.

En bref, saint Thomas ne définit pas l'instinct, sauf par rapport à l'intellect, et au libre arbitre, mais toutes ses observations sur la connaissance sensible et sa délectation propre sont pénétrantes et défient la contradiction.

Parmi les contemporains, consultons J. Chevalier. Dans l'ouvrage puissant de ce philosophe sur *L'habitude* (1), nous trouvons d'abord toutes les définitions de l'habitude, d'après Aristote et saint Thomas d'Aquin.

Dans un premier sens, *hexis, habitus* (2), l'habitude marque une possession, et par là elle est comparable à la forme, *eidos*. Par là, elle s'oppose à l'acquisition, elle est une manière d'être générale et permanente. Elle se rapproche singulièrement de la simple disposition, mais en diffère, selon Aristote et saint Thomas, parce qu'elle est active et oriente l'être dans une direction donnée. La simple disposition est instable, comme les causes dont elle dépend; l'habitude est stable, durable, enracinée. La vertu, la science sont des habitudes de ce genre; elles sont une puissance. Il y a possession, après la période d'acquisition. « Celui qui « possède » la science, sans ajouter à cette « habitude » l'exercice et l'usage, a cependant quelque chose de plus que celui qui l'apprend ».

Deuxième sens : *ethos, consuetudo, accoutumance*. C'est l'habitude au sens courant. Au sens courant, l'habitude consiste à répéter souvent et facilement les mêmes actes. C'est l'habitude proprement dite.

Qu'est-ce que l'instinct? Il a tous les caractères de

(1) J. Chevalier. *L'habitude. Essai de métaphysique scientifique.*

(2) *L'Habitude*, p. 8-14.

l'habitude-état et de l'habitude-accoutumance. Comme la première, il est disposition et aptitude, mais surtout possession d'une forme d'activité donnée. Saint Thomas et tous les philosophes peuvent donc l'appeler une sorte d'habitus, une manière d'être stable et permanente dans l'individu et l'espèce. Comme la seconde, comme l'accoutumance, l'instinct répète aisément, indéfiniment les mêmes actes.

Mais une différence essentielle saute aux yeux : l'instinct n'a pas été acquis par l'individu qui le possède ; il n'est pas le fruit d'un long effort; il est natif, et s'exerce, le moment venu, avec une étonnante perfection. Il est donc beaucoup plus près de la forme spécifique d'un être, et de ses organes, que l'habitude acquise et que la coutume. Sans qu'on puisse pourtant le confondre avec ces organes et cette forme. Ni l'habitude, ni l'instinct, pas plus que l'intelligence, ne sont à proprement parler matériels : nul microscope ne révèlera chez l'abeille l'instinct de l'hexagone régulier. Sans aller jusqu'à dire, avec J. Chevalier, qui ne le dit qu'en passant, que « l'instinct n'est autre chose que la vie même », l'instinct est inséparable pourtant des manifestations spontanées de la vie : il est le mode mystérieux, infiniment diversifié, de l'énergie vitale.

D'après les naturalistes et philosophes de l'école de Darwin et de Lamarck, les instincts ne seraient que des habitudes ancestrales fixées dans l'espèce par l'hérédité. J. Chevalier montre clairement et prouve, avec Bergson et Cuénot, qu'il n'en est rien. Les habitudes acquises, chez l'homme ou l'animal, ne sont pas transmissibles (1) : elles sont un fruit de l'éducation. Seules sont transmissibles les dispositions ou aptitudes natives. Les instincts apparaissent d'un seul coup, avec les espèces animales constituées; comme ces espèces et comme les origines du monde, ils ne sont explicables que par une création et non par une acquisition graduelle. Ils sont transmissibles avec les autres caractères et organes de l'espèce.

(1) *L'Habitude*, Chapitre V. Les habitudes peuvent-elles être transmises ?

On sait qu'en étudiant les merveilleux instincts des insectes, plus d'un naturaliste rejoint saint Thomas qui compare l'instinct au mécanisme de l'horloge, dont l'intelligence ordonnatrice est ailleurs. « Chose curieuse ! dit Cuénot, cité par J. Chevalier (1), une expression favorite du langage positiviste est de dire que l'être vivant est une *machine* physo-chimique ; or, qu'est-ce qu'une machine? C'est une pensée mise en acte; une machine industrielle est forcément fabriquée et dirigée par une intelligence consciente ; pourquoi la machine vivante, d'une complexité immensément plus grande, n'impliquerait-elle pas, comme l'autre, la nécessité d'un Esprit organisateur ? »

Examinons un second caractère de l'instinct. Les organes où il réside sont pour l'animal ce que l'outil est à l'homme, à « l'homo faber parce que homo sapiens ». Saint Thomas, nous l'avons vu, a fait une remarque analogue. D'après J. Chevalier, E. Le Roy, Bergson, le P. Teilhard de Chardin, « l'homme est le seul animal qui soit capable de fabriquer des outils artificiels ».

C'est à ce caractère qu'on songe le plus souvent quand on parle des instincts. « Les animaux, dit Cuénot (2), offrent d'innombrables exemples d'organes exactement parallèles à nos outils et répondant à des fins utiles, à cela près que la solution de la Nature diffère de celle de l'artisan par sa perfection bien plus grande, sa souplesse et sa solidité, son élégance et le luxe des petits détails. L'animal connaît le pic, la pelle, la scie, la lime, la perforatrice, les instruments de musique, les ventouses, les boutons-pression, la flèche, l'ancre, la rame, le filet, le peigne, la brosse, la pile électrique, le parachute, la cloche à plongeur, les appareils d'éclairage, le rail et la rainure de guidage, la canule à injection, les gaz toxiques, etc.. Invoquer pour la genèse de ces organes des causes naturelles, qui existent certainement, ce n'est nullement épuiser le problème qu'ils posent; il y a aussi des causes naturelles et des déterminismes mécaniques dans la fa-

(1) *L'Habitude.* L'organe de l'esprit, p. 135.

(2) Cité dans *L'Habitude*, p. 134.

brication d'un marteau, mais cela ne diminue en rien la nécessité d'un guidage intentionnel, exercé constamment par l'ouvrier, c'est-à-dire de la *cause finale* ».

Une question fort intéressante pour notre sujet, encore que discutée, c'est celle de l'infaillibilité de l'instinct. Fabre et Bergson ont étudié l'instinct surprenant des hyménoptères paralyseurs, tels que le sphex et l'ammophile. Leur coup de lancette chirurgical paraît d'abord infaillible (1). Voyons aussi l'abeille : « Considérons, dit J. Chevalier (2), un instinct comme celui de la construction de l'alvéole par l'abeille, qui avec ses cellules hexagonales à fermeture trilosangiques, résout un problème de minimum d'un manière suprenante, et d'ailleurs à peu près inutile, car l'économie de cire qui en résulte est infime : imaginera-t-on que l'abeille, à l'origine, a délibérément posé et résolu le problème du minimum de cire, exigeant une mesure délicate d'angles ? Ou que sa construction s'est peu à peu perfectionnée par tâtonnements et réussites accidentelles, à la suite de l'élimination des races qui s'obstinaient à d'autres modèles? L'une et l'autre solution sont impensables. Il semble que l'abeille calcule, et calcule automatiquement en angles de 120°, comme si ce seul concept d'angle était présent à sa structure mentale, car tous les angles dièdres de son alvéole... ont cette valeur (3).

Cependant, on parle d'erreurs : celle de l'abeille qui ferme parfois son alvéole à quatre facettes au lieu de trois losanges, erreur vite corrigée car elle rattrape sans retard son alvéole normal. De même il arrive que l'ammophile manque son coup de lancette, et « crible sa chenille de coups d'aiguillon sans parvenir à la paralyser ».

La solution paraît assez claire. Il s'agit d'une infaillibilité relative, non d'une infaillibilité absolue. L'instinct est aussi infaillible que l'art de l'ouvrier le plus exercé

(1) *L'Habitude*, p. 95.

(2) *L'Habitude*, p. 98.

(3) L'abeille se trompe si peu dans ce « calcul », que si une ruche à cadres, par exemple, n'est pas perpendiculaire, l'abeille ne commet pas l'erreur d'un centième ou d'un millième d'angle dans ses hexagones pour suivre les parois inclinées : elle rétablit la perpendiculaire.

armé des outils les plus perfectionnés : il ne l'est pas davantage. Le sphex et l'ammophile manquent parfois leur coup de lancette par maladresse accidentelle, ou parce que le grillon ou la chenille auront remué. De même, au microscope, on apercevrait sans doute une inégalité de perfection entre les alvéoles hexagonaux des abeilles.

Dès lors, une question connexe, fort importante pour notre sujet, est facile à élucider. Y a-t-il un rapport de l'instinct à l'habitude acquise? Des habitudes acquises se greffent-elles sur l'instinct ?

Oui, même chez les insectes. Il y a des habitudes individuelles qui perfectionnent l'instinct le plus prodigieusement complexe, ou qui expliquent les déviations qu'il peut présenter, dans de très étroites limites (1). « Qui nous dit qu'à l'instinct, qui pousse l'ammophile à rendre par des moyens appropriés sa proie inerte et inoffensive pour sa larve, ne collabore pas cette intelligence dont on nous parle, — une intelligence d'ammophile, — qui lui fait pratiquer son opération avec plus ou moins d'habileté ? » De même Cuénot (2) : « Fabre et Bergson n'ont pas beaucoup exagéré l'infaillibilité de l'instinct des insectes : le seul correctif qu'on doive apporter à cette thèse, c'est que l'insecte est capable de collaborer avec son instinct et de réparer les petites déviations qu'il présente ».

Si nous sortons de ces instincts prodigieux, la « collaboration » de l'habitude à l'instinct devient plus évidente. L'habitude est greffée sur une disposition native. Que cette disposition native soit admirablement déterminée et perfectionnée en instinct, l'habitude acquise peut s'y greffer encore. S'il faut l'admettre pour les insectes, on le discerne bien mieux chez les oiseaux et chez les quadrupèdes. A l'instinct du vol s'ajoute une certaine habitude acquise plus ou moins parfaite, élégante ou puissante, selon les individus. Saint Thomas a parlé de l'éducation du jeune oiseau. Education rapide ! Instinct vite actualisé, cependant joint à une certaine habitude acquise. Mais il faudra toujours dire que là où il n'y pas seulement disposition générale native, mais instinct déterminé, l'instinct est le principal, l'habitude secondaire.

(1) *L'Habitude*, p. 97.

(2) Cité par J. Chevalier, *L'Habitude*, p. 99.

Tandis que chez l'homme, la plupart des habitudes étant greffées sur de simples dispositions natives, l'instinct est secondaire, inapparent, ou presque entièrement recouvert par l'habitude acquise. Il y a bien chez l'homme, outre la disposition native, un certain instinct de la station droite et de la marche, mais cet instinct est peu de chose à côté de l'habitude acquise. Il y a peut-être chez l'homme un instinct de l'abri artificiel, hutte ou terrier, analogue à celui des castors, mais cet instinct est peu de chose à côté de la science du charpentier et du maçon. Mais chez les animaux, et nous le verrons aussi, pour certains instincts humains, l'instinct — du vol ou du nid ou de tel genre d'opérations — est à peu près tout en comparaison de l'habitude qui collabore avec lui, de l'habileté de surcroît, acquise.

Enfin notons bien un troisième caractère de l'instinct: le plaisir qui en accompagne l'exercice. Il n'est pas besoin d'insister, parce que saint Thomas a bien montré que tous les instincts naturels, dispositions ou impulsions de la nature ou instincts proprement dits, sont source de délectation, de plaisir sensible. Agir selon la nature instinctive, c'est jouir: Tous les « appétits » ont plaisir à s'exercer, et le plaisir de « l'appétit irascible », le plaisir furieux de la lutte n'est pas l'un des moindres.

Ce que nous voudrions faire observer, et qui est important pour notre sujet, c'est qu'on parle trop facilement de plaisir ou de joie à propos d'habitudes acquises. A la facilité, à la promptitude, à la perfection dues à l'habitude, on ajoute souvent que l'habitude fait agir avec plaisir ou avec joie, qu'il s'agisse de vertus intellectuelles ou morales ou qu'il s'agisse d'habitudes techniques d'artiste ou d'artisan.

Or il semble bien qu'il faut déposséder l'habitude de tout plaisir propre, au profit du seul instinct naturel, (ou surnaturel).

D'abord, c'est une remarque générale que l'habitude émousse la sensibilité. Ensuite, il n'y a plaisir dans l'exercice de l'habitude que si on la considère comme toute acquise, à l'état de *seconde nature*. Et si l'on y prend garde, c'est alors une habitude en voie de régression. C'est une habitude agissant comme un instinct.

Mais c'est un faux instinct que son exercice aisé dégrade ou fait rétrograder au lieu de le développer et d'en accroître la puissance. C'est une habitude dite passive, qui va à la routine, à l'automatisme, à l'insensibilité, par la voie du plaisir facile: lequel est donc contraire à sa nature. Car l'habitude se conserve de la même manière qu'elle s'acquiert: par l'attention et l'effort. Il n'y a d'acquisition d'habitude, et il n'y a d'habitude progressive que par l'effort (1). « L'effort intense seul est éducateur. Il l'est par la vertu propre de l'effort, et parce que, pour bien faire les choses, il faut agir comme si elles n'étaient pas aisées ». J. Chevalier dit encore (2) : « Il n'y a que les très grands artistes et les très grands esprits qui aient le courage de faire comme difficiles les choses qui leur sont devenues faciles ».

Examinons maintenant certains instincts communs aux animaux supérieurs et à l'homme.

Chez les vertébrés supérieurs de la classe des Mammifères, y compris l'homme, on discerne bien, comme instincts proprement dits : l'instinct paternel et surtout maternel, l'instinct filial. Ajoutons-y, sans préciser davantage à cause du genre de cette étude, l'instinct qu'on pourrait appeler monogame, avec sa jalousie propre. Ces instincts sont communs à beaucoup de familles et d'espèces, et ils se rapprochent des instincts semblables de l'homme dans la mesure où la constitution physique des espèces se rapproche de la structure du corps humain. Ces instincts sont plus généraux et moins variés d'une espèce à l'autre que les instincts étonnants des hyménoptères, ou que ces instincts très différenciés, selon chaque espèce, de tel ou tel genre de chasse, de course ou de vol, de nid, d'abri, de sociabilité.

Ils sont intéressants à considérer ici sous deux rapports. D'abord, ce sont eux qui, les premiers, nous semblent transposés dans le plan spirituel et surnaturel par les Dons. Ensuite, c'est en eux que l'on peut observer plus aisément, chez l'homme, et aussi chez les animaux,

(1) *L'Habitude*. Chap. VII. La vie et la mort de l'habitude, p. 200.

(2) *L'Habitude*, p. 234.

le rapport des habitudes acquises à l'instinct, la « collaboration » et les variations que les habitudes acquises, très inégales suivant les individus, apportent à la fixité de l'instinct. — Ainsi, les Carnivores, félins ou canins, se comportent vis-à-vis de leur progéniture, et leur progéniture vis-à-vis d'eux, à peu près comme dans le groupe humain. Chez les Carnivores à l'état sauvage, l'instinct subit des variations individuelles, du fait de la disette ou de l'abondance auxquelles ils ont à s'adapter, et qui gênent ou favorisent, par des habitudes consécutives individuelles, les démarches et le jeu de l'instinct. Chez les Carnivores à l'état domestiqué, les variations sont plus sensibles encore, du fait des habitudes imposées par l'homme. Enfin, chez l'homme, sans compter les perversions de l'instinct que peuvent causer les vices, et les déviations de l'instinct que peut occasionner certain usage intensif des facultés intellectuelles, toutes les habitudes proprement humaines, bonnes ou mauvaises, influent sur la pureté et la simplicité de l'instinct. Mais qui ne voit que l'instinct reste le principal, et l'habitude secondaire, ordinairement négligeable pour les fins visées par la Nature? Le caractère particulier d'un chien de race très sélectionnée, et ses rapports d'attachement à son maître, influent sensiblement, mais en somme assez peu, sur sa façon d'aimer, de soigner et d'élever ses petits. De même, considérons les vertus acquises de la femme qui devient mère : prudence, justice, bonté, dévouement, tempérance, force de caractère, délicatesse de cœur. Dès qu'entre en jeu l'instinct maternel, il est le principal, et il suffit à lui seul à pourvoir à la plupart des besoins physiques, — et même intellectuels et moraux — du petit enfant.

Les impulsions de l'instinct maternel s'appellent aussi bonté, dévouement, prudence, science, patience, mais vitales, spontanées comme une création nouvelle, comme une éclosion heureuse parfaitement adaptée à sa fin. Plus l'instinct agit avec intensité, plus la mère se sent puissante, joyeuse, infatigable et comme infaillible. Quand son instinct la soulève au-delà des forces communes à ceux qui n'ont que vertu : dans la lutte contre le danger ou la maladie, dans les veilles et l'angoisse, c'est sa vie qui entre en jeu. Ainsi les vertus précédem-

ment acquises sont aussi secondaires. Elles ne sont certes pas inutiles, ni supprimées. D'abord elles continuent de s'exercer en tout et envers tout ce qui n'est pas l'enfant. De plus, elles perfectionnent, en y collaborant, le jeu et les démarches de l'instinct. Mais elles passent au second plan. Les conçoit-on assez hautes et assez puissantes pour suppléer à l'instinct ? C'est encore possible. Normalement, en moyenne, elles n'apportent qu'une aide secondaire à l'instinct.

De plus, dans ces instincts, comme dans ceux du vol, du nid, de l'alvéole, mais mieux encore, nous saisissons le caractère de plaisir, de joie, de bonheur semé par le Créateur dans la création. L'exercice de ces instincts est accompagné de plaisir, de joie, de bonheur, et à proportion que leur activité est plus intense. Le jeu naturel des instincts paternel, maternel, et monogame, et filial, c'est le bonheur naturel. Le jeu naturel des instincts moins profondément inscrits dans l'ensemble de l'organisme, et diversifiés avec une munificence admirable par le Créateur : instincts de mille espèces de course ou de vol, de nids, d'alvéoles, de chasse, de chant, c'est le plaisir même.

Il ne reste guère aux habitudes acquises que l'effort de l'acquisition, qui n'est pas à proprement parler plaisir ni bonheur, et que la facilité mécanique de l'usage, qui est diminution de sensibilité, de plaisir ou de joie.

## II

Ainsi l'observation scientifique de l'instinct et des instincts, et leur description concrète nous paraît prolonger, sans les contredire en rien les observations du Docteur angélique.

Si l'on transpose dans le plan surnaturel cette notion de l'instinct, il semble que la notion thomiste des Dons s'explique plus aisément (1).

(1) D'après saint Thomas, on s'en souvient, les Dons sont dans l'âme une disposition permanente du genre *habitus*, qui ne se confond pas avec les aptitudes ou habitudes infuses, dites vertus surnaturelles, ni avec un degré éminent de celles-ci.

D'abord, la distinction entre les habitus-Dons et les habitus-Vertus surnaturelles devient plausible. Les Dons ne font plus double emploi, même en apparence, avec aucune vertu.

2 Cor. V. 17 : *Si qua in Christo, nova creatura.* Si quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature. Il y a création nouvelle, et vie nouvelle, dans le Christ : Si Dieu a semé dans tout le règne animal des instincts qui paraissent inséparables de la vie, il est normal que l'Esprit-Saint mette en nous des instincts analogues.

Instinct filial d'abord : *Abba, Pater.* Autre chose est la vertu de religion surnaturalisée, autre chose ce sentiment filial (à la fois intuition intellectuelle et sentiment sensible). Ce sont des *habitus* distincts.

On peut parler aussitôt de l'instinct paternel et maternel. Comment? Non pas vis-à-vis de Dieu (1), mais

---

(1) Encore faut-il tenir compte de toute la méditation chrétienne sur la Vierge Marie, mère de Dieu, sur saint Joseph, et de l'assimilation proposée aux âmes, que les auteurs spirituels invitent à imiter *le rôle* et *les sentiments* de la Mère et du Père nourricier de Jésus.

Comment ne pas appeler instinct créé et Dons du Saint-Esprit ce que Bossuet dit magnifiquement de saint Joseph. (Panégyrique de saint Joseph. 1660.)

« Il ressentira pour Jésus cette inclination naturelle d'un cœur paternel... ; Ces inclinations naturelles peuvent-elles s'acquérir par choix et l'art peut-il imiter ce que la nature écrit dans les cœurs ? Si donc saint Joseph n'est pas père, comment aura-t-il un amour de père ?..

C'est par un effet de la puissance (divine) que saint Joseph a un cœur de père ; et si la nature ne le donne pas, Dieu lui en fait un de sa propre main,...

Ne fait-il pas dans tous les fidèles, non un cœur d'esclave mais un cœur d'enfant, *quand il envoie en eux l'esprit de son Fils* ? Les apôtres tremblaient au moindre péril ; mais Dieu leur fait un cœur tout nouveau, et leur courage devient invincible. Quels étaient les sentiments de Saül pendant qu'il paissait ses troupeaux ? Ils étaient sans doute bas et populaires. Mais Dieu, en le mettant sur le trône lui change le cœur par son onction ; et il reconnaît incontinent qu'il est roi. D'autre part, les Israélites considéraient ce nouveau monarque comme un homme de la lie du peuple. Mais la main de Dieu leur touchant le cœur, aussitôt ils le voient plus grand, et ils se sentent émus, en le regardant, de cette crainte respectueuse que l'on a pour ses souverains : c'est que Dieu faisait en eux un cœur de sujets.

C'est donc, fidèles, cette même main qui forme en particulier tous les cœurs des hommes, qui fait un cœur de père en Joseph et un cœur

dans les relations de la vie spirituelle. Par le Don de l'Esprit-Saint, il y a instinct de paternité et de maternité vis-à-vis des âmes : *Filioli mei, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis.* Gal. IV, 19. « Mes petits enfants ! dit saint Paul, que j'enfante à nouveau, jusqu'à ce que le Christ soit formé en vous ». Et de même, semble-t-il, quand il dit : 2 Cor. XI, 28, 29 : « Mes angoisses quotidiennes, mon anxiété de toutes les Eglises... Qui est affaibli que je ne le sois? Qui est scandalisé, que je ne brûle de passion ?... »

C'est don du Saint-Esprit que cet instinct de l'âme à se conseidérer vis-à-vis de Dieu, comme l'Epouse. *Veni, sponsa mea.* Dès que la charité surnaturelle est assez ardente ou contemplative, l'amitié divine prend instinctivement cette forme et ce sentiment, appuyés d'ailleurs sur tant d'expressions de l'Ecriture Sainte, qui ne sont pas de simples métaphores, pas plus que la métaphore des membres du Christ, et qui signifient une réalité mystique. Il semble que saint Paul dit dans le même sens ; 2 Cor. XI, 2 *Aemulor enim vos Dei œmulatione. Despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.*

A côté de ces instincts primordiaux ou généraux de la vie surnaturelle, on peut considérer comme instincts, infusés d'une façon plus variée, comme Dons du Saint-Esprit, les principales dispositions qui impriment dans l'âme la ressemblance du Christ, qui donnent à l'âme chrétienne la physionomie du Christ : humilité, détachement, douceur, patience, obéissance, pureté, courage passionné à supporter l'opprobre du Christ, goût de la Croix.

Certes les vertus surnaturelles de même nom ou de

---

de fils en Jésus. C'est pourquoi Jésus obéit, et Joseph ne craint pas de lui commander. Et d'où lui vient cette hardiesse de commander à son Créateur ? C'est que le vrai Père de Jésus-Christ, ce Dieu qui l'engendre dans l'éternité, ayant choisi le divin Joseph pour servir de père au milieu des temps à son fils unique, a fait, en quelque sorte, couler en son sein quelque rayon ou quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils : c'est ce qui lui change le cœur, c'est ce qui lui donne un amour de père ; si bien que le juste Joseph, qui *sent en lui-même un cœur paternel*, formé tout-à-coup par la main de Dieu, sent aussi que Dieu lui ordonne d'user d'une autorité paternelle ; et il ose bien commander à celui qu'il reconnaît pour son maître.

même objet ne sont pas supprimées par ces instincts du Saint-Esprit. Mais on conçoit fort bien que l'organisme surnaturel comporte des instincts, des habitus-instincts presque indépendants des habitus-vertus, et plus profonds. On conçoit fort bien que ces instincts surnaturels soient plus efficaces que des vertus, et qu'ils en diffèrent comme une disposition toute formée, proche de la nature — nouvelle qui est le Christ communiqué — diffère des habitus surnaturels greffés sur des aptitudes natives, c'est vrai, mais surtout sur des habitudes acquises et qui sont comme un mécanisme rationnel surnaturalisé.

On conçoit fort bien que ces instincts soient un mystère étrange pour le païen et l'incroyant : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Spiritus Sancti,* — et qu'ils semblent au chrétien de bonne volonté, dispositions et impulsions toutes normales, et dans un sens, faciles et vitales.

On conçoit bien aussi que les habitudes acquises, les vertus, coexsistent avec les instincts surnaturels, et qu'elles soient cependant secondaires par rapport à ces instincts « créés dans le Christ » par l'Esprit. D'abord, en tant qu'habitudes acquises naturelles, elles ont pu précéder l'infusion de la forme surnaturelle. Mais elles ne l'ont pu, on le sait, que bien faiblement, bien rarement, bien imparfaitement, bien partiellement, pour ces vertus spécifiquement chrétiennes, où nous croyons reconnaître des instincts. Surnaturalisées, les habitudes acquises, les vertus, n'ont qu'à continuer dans le même sens leur exercice rationnel et délibéré, et leur effort. Rien ne s'oppose à ce qu'un même acte provienne à la fois de l'instinct et de la vertu, comme nous l'avons vu en considérant de près l'instinct maternel (1). Mais dès que l'instinct paraît, il est le principal, et crée un mode d'agir spontané, — *ut sponte,* dit saint Bernard.

Nous devons observer d'ailleurs que le caractère

(1) Nous sommes bien d'accord avec le P. de Guibert : « Aucune difficulté à concilier le rôle (des actes indélibérés des Dons) avec celui des vertus infuses ». Mais il nous semble qu'avec la notion d'instinct proprement dit mieux mise en lumière, la solution est plus simple et pus nette que celle du P. de Guibert dans sa discussion avec le P. Gardeil, — et que peut-être la question ne se pose même plus. Cf. *Revue d'ascétique et de mystique.* Octobre 1923, p. 332-335.

secondaire des habitudes acquises par rapport aux instincts est beaucoup moins évident dans le règne surnaturel que dans le règne animal. Dans le règne surnaturel en effet, les habitudes surnaturelles, intellectuelles et morales, *pourraient être tout* l'homme, qui est surtout esprit, à proportion qu'il s'approche de Dieu. Déjà, dans le plan humain naturel, le rapport des vertus naturelles aux instincts est moins secondaire que celui des habitudes acquises dans le règne animal, puisque l'*homo sapiens, l'homo faber,* l'animal raisonnable est né pour acquérir ces habitudes, et pour contrôler ou diriger par elles ses instincts, même les meilleurs et les plus profonds, et les plus efficaces pour le bien, comme l'instinct paternel ou filial. De plus, chez l'homme, nous l'avons vu, une foule d'instincts (station droite et marche, recherche des causes) sont ou remplacés ou recouverts par les habitudes délibérées et délibérément acquises.

D'autre part, si la raison est forme suffisamment parfaite dans l'ordre naturel, d'après saint Thomas, elle ne l'est qu'imparfaitement dans l'ordre surnaturel qui élève tout l'être par une sorte de création nouvelle. Si beaucoup d'instincts du règne animal sont inutilisés, ou suppléés ou remplacés par la raison, par la forme raisonnable, dans le règne humain, il convient qu'il n'en soit plus de même dans le règne surnaturel, où la raison « n'est qu'imparfaitement informée par les vertus théologales » elles-mêmes (1). Ainsi nous avons dit que les vertus surnaturelles *pourraient être tout* l'homme, si Dieu l'avait voulu ainsi, et si l'on n'admet pas la valeur du raisonnement de saint Thomas. Elles sont loin d'être tout l'homme, parce que les expressions de saint Paul vont au-delà de l'âme-esprit, atteignent l'âme-forme du corps, la *psychè* avec le *nous,* et qu'ainsi saint Thomas conclut à juste

(1) Expliquons encore. Le surnaturel atteint d'une certaine façon tout le composé humain. Les vertus théologales n'atteignent directement que les facultés de l'âme, et par suite il est vrai, toute l'âme, « faite à l'image de Dieu », l'âme-esprit. Il semble qu'elles n'atteignent pas toute l'âme-forme du corps. Qu'elles n'atteignent pas toute l'âme-forme du corps, c'est une expression peut-être équivalente à celle de Saint Thomas : « raison imparfaitement informée par les vertus théologales. » Pourquoi ? La raison est *informée,* mais les racines sensibles de la raison (*nil in intellectu quin priùs fuerit in sensu*) ne le sont pas.

titre: « Il faut en outre l'intinct et la notion du Saint-Esprit ». Il faut, comme dans le règne animal, tout un organisme d'instincts.

On conçoit bien aussi que les instincts nouveaux de l'âme soient dits supérieurs aux vertus morales, inférieurs aux vertus théologales. $1^a$ $2^{æ}$, Q. LXVIII. a. 8. Nous souscrivons pleinement à cette doctrine de saint Thomas. Nous croyons prouver que la vertu morale est secondaire — on peut dire tout aussi bien inférieure, — par rapport à l'instinct.

Quand aux vertus théologales, c'est différent. Dans le genre des vertus surnaturelles, elles ne sont pas des habitus tout à fait univoques avec les habitus des vertus morales. Elles ont cela de spécial qu'elles paraissent informer les facultés mêmes de l'âme. Si l'on veut une comparaison tirée de celles que nous avons proposées, elles ne sont ni la marche, ni le vol, ni l'outil de l'ouvrier, ni l'instinct de l'abeille géomètre, elles sont l'organe vivant de l'action surnaturelle : elles sont l'acte d'intelligence qui atteint Dieu, l'acte de volonté qui l'aime, l'acte d'intelligence et de volonté qui tend vers lui par l'Espérance. De toute façon, elles résident plus immédiatement dans l'intelligence et la volonté que les vertus morales. Ainsi, il faut qu'elles enveloppent, — saint Thomas dit : qu'elles règlent — tous les Dons comme toutes les vertus, tous les instincts comme toutes les aptitudes en voie d'acquisition progressive. Elles ne peuvent être à proprement parler inférieures aux Dons (1). C'est vrai même de l'ins-

(1) Puisque l'éminent théologien L. Billot, notre maître, n'a pas dédaigné de faire la comparaison du bateau à vapeur et à voiles, qu'on nous permette aussi une comparaison toute moderne pour donner une image concrète des vertus naturelles, des vertus surnaturelles, et des Dons, et des vertus théologales ainsi que de leurs rapports mutuels.

A l'habitude de la marche et de la course (considérer les membres et les muscles en action, et le genre d'effort), l'usage de la bicyclette ajoute un multiplicateur spécial d'où résulte une puissance et une rapidité plus grandes. Mais ce sont les mêmes membres et à peu près les mêmes muscles, et les pieds avec la pédale, qui agissent, et le même genre d'effort. Voilà la vertu naturelle et la vertu surnaturelle. Ajoutons : les mêmes lois physiologiques de l'énergie dépensée, les mêmes lois physiques du point d'appui, de la résistance du sol, et même de l'équilibre ; le même genre d'attention et d'application, le même ap-

tinct filial. Il ne peut être créé dans l'âme que s'il y a possibilité d'aimer Dieu par la Charité. — Si l'on veut nuancer la doctrine de saint Thomas, on dira de la foi et de l'espérance par rapport aux Dons, que leur définition théologique, et si l'expression peut être permise : schématique, les met au-dessus des Dons, par priorité logique et réelle, mais que si on les étudie dans les textes sacrés, on leur trouve des composantes morales indivisibles, comme l'humilité et l'obéissance pour la foi, comme la patience (ypomonè) et la confiance pour l'espérance, et que ces composantes sont inférieures aux Dons, si elles ne sont elles-mêmes des Dons.

***

Rien ne s'oppose dans la notion thomiste des Dons « motion et instinct du Saint-Esprit », ni dans la notion concrète de l'instinct, à ce qu'on regarde comme Dons du Saint-Esprit et comme habitus spéciaux, à la fois individuels et collectifs, certains grands courants de piété ou de zèle qui traversent l'Eglise, au cours de son histoire, certains renouveaux religieux, la fondation ou l'essor ou la réforme de tels grands ordres monastiques ou missionnaires, le développement de telle et telle forme de l'adoration et du culte, et son attrait pour les âmes : culte de l'Eucharistie, culte du Sacré-Cœur, culte de saint Joseph, approfondissement du culte de la Vierge Marie, médiatrice de toutes les grâces, et sous ce rapport, le développement et la vie du Dogme. Il n'est pas surpre-

---

prentissage, le même entraînement ; enfin une grande similitude d'habitude acquise.

Supposons qu'à cet homme qui use de cet instrument il vienne à pousser des ailes. L'aptitude au vol est toute nouvelle ; ce ne sont plus les mêmes lois du mouvement, il y a un point d'appui nouveau : l'air ; et ce n'est plus le même genre d'effort. Voilà les Dons.

On peut concevoir du reste un bicycliste ailé continuant de se servir de ses pédales en même temps que de ses ailes. Coexistence des Vertus et des Dons, et de plus entr'aide des uns par les autres.

Que sont les vertus théologales ? Ni le pied pour la marche, ni les roues, chaîne et pédale, ni l'aile pour le vol. Elles sont l'œil, capable de voir les nouveaux buts, le cœur d'où part la force vitale pour les trois genres d'activité et d'effort ; ainsi que le vigoureux espoir d'atteindre les buts aperçus. Ainsi elles sont supérieures.

nant que l'instinct des oiseaux migrateurs, et la discipline prodigieuse des abeilles et des fourmis, et tels autres instincts du règne animal dont la munificence créatrice a paré tous les climats, soient merveilleusement transposés dans le règne surnaturel. Il semble qu'autour de saint Benoît, de saint Bruno, de saint Bernard, de saint François d'Assise, de saint Dominique, de sainte Thérèse, de saint Ignace, de saint Vincent de Paul, etc., prototypes de ces instincts spirituels, se soient constituées avec une étonnante rapidité certaines formes de la vie chrétienne, auxquelles les âmes ont été inclinées, entraînées, non seulement par des motions surnaturelles transitoires, mais par des habitus spéciaux.

Rien ne s'oppose non plus dans la notion thomiste et la notion concrète de l'instinct, à ce que l'on regarde comme don du Saint-Esprit telles et telles formes de l'amitié divine. Ainsi, dans le groupe humain, outre l'instinct filial, paternel, maternel, et l'instinct d'époux et d'épouse, il n'est pas exagéré de considérer comme un instinct différent, et cependant profond, cet attachement spécial du soldat à ses compagnons d'armes et à son général. La cohésion des unités militaires est faite en grande partie de cet instinct. Ainsi, sur le plan surnaturel, Jésus-Christ a dit aux apôtres et aux ouvriers évangéliques : *Vos autem dixi amicos,* Joan XV, 15, je vous ai appelés mes amis. Le contexte précise certainement ce terme dans le sens de compagnon et camarade. Cette forme d'attachement réciproque paraît irréductible aux autres; en tous cas, elle est très distincte de l'amour paternel, filial, conjugal. Les relations de saint Paul avec son Maître, le Sauveur Jésus, et l'attitude intime du prêtre vis-à-vis du Christ, semblent être de ce type.

Rien ne s'oppose à ce qu'on discerne tels et tels autres Dons du Saint-Esprit, — et nous ne prétendons pas les énumérer.

Disons encore que la question si débattue de l'action ordinaire et normale des Dons, et leur action extraordinaire et supranormale, trouve dans la notion concrète de l'instinct une solution plus aisée. La solution de L. Billot et de P. de Guibert est déjà plausible : les grâces fortifiantes qui opèrent persévérance et progrès impliquent une activité habituelle et progressivement intensive

des Dons. Mais nous pouvons ajouter, en songeant aux instincts : certains Dons s'exercent dans toute la vie chrétienne, à tous ses degrés, comme l'instinct filial et les instincts de la ressemblance du Christ ; certains Dons impliquent maturité ou perfection, comme l'instinct paternel, maternel, et l'instinct d'épouse, et les instincts collectifs.

## III

De cette théorie des instincts surnaturels analogues aux instincts du règne animal, tirons deux conséquences intéressantes : quant aux Béatitudes et aux Fruits du Saint-Esprit, et quant à la *passivité* de certains états mystiques.

Il est plus facile de comprendre la doctrine de saint Thomas : que les Béatitudes sont actes des Dons. Il le dit aussi des Fruits, moins fermement, à cause de l'autorité de saint Augustin. Nous disons que Béatitudes et Fruits sont actes des Dons, et non des Vertus.

Si les Dons sont des instincts analogues aux instincts du règne animal, on voit que le bonheur d'une part, et d'autre part, à un degré moindre et partiel, la joie et la paix, doivent accompagner l'activité des Dons, ou résulter de cette activité. Bonheur et plaisir, dans la vie animale, résultent du jeu des instincts; bonheur et joie, dans la vie chrétienne, résulteront de l'exercice des instincts du Saint-Esprit.

D'abord, la Béatitude, commencée en cette vie, ressort à l'exercice puissant de l'instinct surnaturel, paternel ou filial, et de l'instinct d'épouse; elle ressort également à l'activité intense de tout autre Don. On peut le dire sans appauvrir ou décolorer la Charité théologale. Si l'on veut que la Béatitude soit effet de la Charité, c'est vrai dans la mesure où la Charité est imprégnée de Dons, dans la mesure où son exercice, son cortège de vertus est aussi un cortège d'instincts surnaturels de dévouement et de services, de détachement et de miséricorde. De la même façon, la foi et l'espérance produisent la Béatitude dans la mesure où elles admettent les Dons d'humilité et d'obéissance, de force et de confiance.

Quant aux Fruits de joie et de paix, ils accompagnent

tous les actes des instincts surnaturels, — soit de ceux que nous venons de nommer, soit de ceux qu'on voudra constater comme analogues aux opérations du vol et du chant; ils accompagnent toute pensée ou parole, toute œuvre où tout sentiment qui, par grâce divine, proviennent d'une imitation spontanée du Christ plutôt que d'une habitude acquise. Toute vie spirituelle *in Christo Jesu* porte normalement ses fruits de joie et de paix. Il est évident que les motions du Saint-Esprit dans le sens de la dilection, de la patience, de la bonté, de la longanimité, de la mansuétude, de la modestie et chasteté, que nous appelons les instincts normaux de « la nouvelle créature, dans le Christ », sont pleinement à la libre disposition de l'Esprit-Saint et non de nous-mêmes, dans toutes leurs manifestations. Si donc, pour une raison quelconque, l'Esprit se tait, c'est la période sans paix ni joie de l'aridité, de la sécheresse, de l'épreuve, quel que soit le degré de perfection due à tous les genres de grâces. Il ne reste plus que les vertus acquises, dont le caractère propre est l'attention ou vigilance et l'effort, et l'âme n'a qu'à continuer et intensifier cet effort. Qu'on se reporte à tant de chapitres de la très classique *Imitation de Jésus-Christ*.

Il est à peine besoin de souligner combien cette notion d'instinct surnaturel concorde avec la doctrine de L. Billot, reprise et développée par J. de Guibert : l'effet propre des Dons, c'est la persévérance et l'accroissement de la vie spirituelle. Si les Dons en nous sont des instincts, ils sont précisément l'*habitus* de ces « grâces fortifiantes » dont parle J. de Guibert; ils sont, par l'aisance et la plénitude qui accompagnent les actes instinctifs, la condition de la durée et de l'accroissement de la vie surnaturelle. Ils sont l'*esprit* de prière et l'*esprit* d'imitation du Christ.

De plus, la notion de l'instinct concret explique mieux que toute autre comparaison, comment des actes *indélibérés, in nobis sine nobis,* sont cependant méritoires (1).

(1) Cf. *Revue d'ascétique et de mystique.* Octobre 1923, p. 331. Selon J. de Guibert, les Dons sont *source* de mérite, du moment que nous coopérons à leur activité : « Ces grâces et inspirations garderont le même caractère général d'actes indélibérés produits en nous par

Ils sont indélibérés parce qu'instinctifs : mais nous avons montré que l'instinct est un mode d'agir que tout l'être accompagne, appuie, accepte. Une activité spirituelle instinctive, comme spontanée, met en branle, mieux que toute vertu acquise, l'être tout entier. Si le dévouement maternel ou filial, par exemple, est indélibéré, en tant qu'instinct, il est aussitôt appuyé et renforcé par toute l'âme, par tout ce qui est intelligence, volonté, liberté et vertu dans l'être.

Aussi bien, la notion de l'instinct concret éclaire ce caractère de *passivité* si souvent observé dans les hauts états mystiques de contemplation infuse. Passivité est un terme presque équivoque, et qu'en tous cas, on ne se prive pas d'expliquer souvent quand on l'emploie. L'âme est dite *passive,* par rapport à son activité habituelle, mais non pas absolument. Il lui semble qu'elle reçoit passivement une illumination toute gratuite, ou une impression comme expérimentale de tel attribut divin, bonté ou grandeur, ou même de l'essence divine. Elle n'est passive pourtant que par rapport à son activité accoutumée : soit par rapport à ses facultés sensitives liées et comme suspendues, soit par rapport à son activité intellectuelle discursive. Mais elle n'est pas entièrement passive; au contraire, elle peut être dite et on la dit pleinement active, d'une façon nouvelle. Ainsi l'intelligence du contemplatif est passive, en ce qu'elle a cessé ou cesse de promener sur l'Invisible ses réflexions discursives; mais elle n'est pas passive, en ce qu'elle aspire ou boit la lumière qui l'inonde (1). De même, pour la volonté et les affections. Si l'on songe à l'instinct surnaturel que nous avons décrit, on dira que, dans l'activité intellectuelle du contemplatif, une source nouvelle s'ou-

---

Dieu, donc *non méritoires en eux-mêmes*, mais *source de mérite* et de sainteté, *si nous y coopérons.* »

Selon le P. Gardeil, qui tâche de lier de plus près le mérite aux Dons, l'activité spéciale des Dons est appelée et acceptée d'avance par l'âme, qui obéit donc à leur impulsion avec toute sa liberté d'obéir. Ils sont donc méritoires, sinon en eux-mêmes, du moins par cette vertu d'obéissance antécédente et concomitante.

Il nous semble que le rapport de la liberté spirituelle à un instinct spirituel indélibéré est encore plus immédiat.

(1) *Revue d'ascétique et de mystique.* Janvier 1924, p. 8-13.

vre, qui recouvre de son flot les actes précédents. Intuition surnaturelle, certes causée *immédiatement* par Dieu, goût surnaturel, cessation de tout effort délibéré : pleine activité, point du tout inconsciente, d'un genre nouveau.

Rappelons encore l'analogie des faits constatés : Une femme vertueuse et dévouée peut se croire passive dans l'éclosion nouvelle et magnifique de l'instinct maternel, surgi du fond de l'être. Elle n'est passive (et seulement pour un temps) que par rapport à ses vertus de prudence ou de dévouement; elle est pleinement active, intelligente, consciente, dans l'essor de son instinct.

Autre exemple suggéré par les observations de J. de Guibert sur le « tempérament » contemplatif. L'intelligence de Socrate cesse d'être discursive, et maïeutique, et... socratique, quand son « démon » lui parle. Une puissance intuitive pleinement active se fait jour.

*
* *

Seuls, des lecteurs inattentifs, et peu habitués aux discussions théologiques, diront peut-être : Nous ne reconnaissons plus les Dons du Saint-Esprit dans ces instincts surnaturels. Ces instincts se ramènent-ils au Septénaire sacré — *sacrum septenarium* — : Sagesse et Intelligence, Conseil et Force, Science et Piété, Crainte ?

La question serait embarrassante, s'il fallait que les Sept Dons fussent sept habitus distincts, ou sept instincts distincts et déterminés.

Mais, dit le P. de Guibert (1) : « Il n'est pas démontré du tout que le Septénaire des Dons corresponde à *sept habitus* infus distincts, et non pas seulement à sept ordres de grâces diverses, à la réception desquelles et l'intelligence et la volonté sont préparées chacune par *un seul habitus* ». — Il a dit plus haut (2) : « Nous constaterons par l'expérience de la vie spirituelle l'infinie variété de ces inspirations divines ou grâces fortifiantes ».

Ainsi l'éminent théologien, fermement attaché à la doc-

(1) *Revue d'Ascétique et de Mystique.* Janvier 1924, p. 26.

(2) *Revue d'Ascétique et de Mystique.* Octobre 1923, p. 330.

trine de saint Thomas et de L. Billot sur les Dons-habitus, laisse en suspens la question de savoir qu'ils sont un seul habitus ou sept.

Que ces habitus soient des instincts proprement dits, on peut dire de même : un seul instinct nouveau ou plusieurs, il importe peu.

Nous pouvons répondre encore : Oui d'abord, il est possible de ramener les instincts que nous avons décrits au Septénaire. Par exemple, l'instinct filial est avant tout connaissance et sentiment de la Paternité divine. Reportons-nous aux faisceaux de lumière des Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens : Eph. III, 18, *Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis, quæ sit latitudo et longitudo et sublimitas et profundum ;* 19 *Scire etiam superemientem scientiæ charitatem Christi,* etc. De même Phil. II, 5 *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu.* — Ainsi l'instinct ou les instincts du Saint-Esprit les plus fondamentaux sont avant tout Sagesse et Intelligence. Quant aux instincts qui impriment la ressemblance du Christ : *Hoc enim sentite in vobis... Discite a me, quia mitis sum et humilis corde,* ceux que nous avons nommés peuvent se ramener au Conseil, à la Force, à la Science, à la Piété, à la Crainte.

On pourrait faire le même exercice pour les Béatitudes et pour les Fruits du Saint-Esprit.

Pour ces derniers, nous n'essaierons pas de construire une concordance plus ou moins heureuse. Il semble qu'elle n'est pas réclamée par la doctrine de l'Eglise.

Quant aux Dons, si l'on veut maintenir le nombre Sept, ce n'est pas tant pour traduire sept modes rigides d'agir du Saint-Esprit, que pour exprimer sous forme symbolique la plénitude de son activité en nous.

Il y a sept Dons, dirons-nous avec toutes les Catéchismes. Mais la définition de chacun d'eux est assez souple pour qu'on y puisse faire entrer des modes d'activité fort divers. Si le Don d'Intelligence, par exemple, nous permet de scruter les vérités dogmatiques, il nous permet aussi de pénétrer les vérités morales : et il y a assez loin entre une connaissance plus approfondie du mystère de l'Incarnation et la conviction morale née dans l'âme d'un saint François-Xavier, qu'il vaut mieux sauver son âme que gagner l'univers.

Il nous semble dès lors que les 3 articles où saint Thomas a construit ces concordances qu'il a nommées Convenances (et il est difficile de discerner avec certitude l'importance que lui-même y attachait), ont alourdi plus qu'illustré sa doctrine, qu'ils en sont la partie faible, bien plus, qu'à être répétés par tant de disciples, — plus docilement que les notions lumineuses d'habitus pour les Dons, et d'actes savoureux de ces habitus, pour les Béatitudes et les Fruits, — ils ont arrêté l'expansion de sa pensée et de sa thèse principale. Sans ces articles que nous regardons comme des impedimenta, comme un bagage encombrant, la théologie des Dons serait dès longtemps plus claire, plus usuelle et mieux adaptée à l'ensemble de la vie chrétienne; elle eût échappé plus tôt à la notion de Suarez qui relègue les Dons dans l'extraordinaire et le rare, en dépit du Sacrement de la Confirmation ; elle n'aurait pas tâtonné autour des hautes expériences mystiques, par le circuit desquelles on nous la présente maintenant (1).

D'autre part, il nous semble que l'existence, l'activité normale, la notion thomiste des Dons du Saint-Esprit, ruissellent de toute la doctrine de saint Paul, et dans la plupart de ses Epîtres. Pour les y voir, — et c'est toute la seconde et principale partie de cette étude, — pour les y montrer, — même en faisant abstraction de leur analogie avec l'instinct concret, — il faut d'abord déblayer la doctrine de saint Thomas de ces trois articles d'un littéralisme fâcheux, auxquels il n'a pu se complaire que dans sa virtuosité de logicien.

Nous avons hésité entre des observations timides, suffisantes pour des théologiens avertis, et une critique franche et décidée : notre fidélité profonde au thomisme et au Docteur angélique nous a fait préférer celle-ci.

(1) En effet, c'est surtout par la question de savoir si la contemplation infuse est rare ou fréquente, et si la majorité des chrétiens est appelée à la vie mystique, que l'on s'est mis à mieux étudier les Dons du Saint-Esprit, et à signaler avec plus d'attention leur rôle dans toute vie chrétienne.

## CHAPITRE III

### Sept Dons, Huit Béatitudes, Douze Fruits ?

### I

Commençons par l'article sur les Douze Fruits, parce que c'est le plus étonnant dans son déroulement logique duodécimal, et parce que c'est celui dont saint Thomas a le mieux avoué la faible portée doctrinale et pratique.

Q. LXX, a. 3. *Utrum fructus convenienter enumerentur ab Apostolo ?*

Les Fruits sont-ils convenablement énumérés par l'Apôtre ?

« *Respondeo dicendum : Numerus duodecim fructuum ab Apostolo enumeratorum conveniens est.* Le nombre douze des fruits énumérés par l'Apôtre convient. Et il se peut que ces fruits soient signifiés par les douze dont il est dit dans l'Apocalypse, XXII, 2 : Sur les deux rives du fleuve était un arbre de vie, portant douze fruits. Mais parce qu'on appelle fruit ce qui procède d'un principe considéré comme semence ou racine, il faut chercher la distinction de ces fruits suivant les divers *processus* du Saint-Esprit en nous. Cette manière de procéder de l'Esprit-Saint est à remarquer en ce que, premièrement, l'âme de l'homme est ordonnée en elle-même, *in seipsa*, secondement, elle est ordonnée aux choses qui la touchent de près, *ad ea quæ sunt juxta*, troisièmement, à ce qui lui est inférieur, *infra*.

Or, l'âme de l'homme est bien disposée en elle-même, quand elle se comporte bien dans les biens et les maux.

1° Mais la première disposition de l'âme humaine au bien se fait par l'amour, qui est la première affection, et la racine de toutes les affections (Q. XXV, a. 1 et 2) :

c'est pourquoi, parmi les fruits du Saint-Esprit se présente d'abord *la charité,* en laquelle l'Esprit-Saint est spécialement donné, comme dans sa propre ressemblance, puisqu'il est lui-même amour; d'où il est dit, Rom. V. 5 : La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. Mais à l'amour de charité fait suite nécessairement *la joie :* car quiconque aime se réjouit de l'union avec l'aimé; or la charité a toujours présent Dieu qu'elle aime, selon cette parole de Joan. IV, 15 : Celui qui demeure dans la charité, en Dieu demeure et Dieu en lui. Donc la joie est la conséquence de la charité. — Mais la perfection de la joie est la paix, de deux manières : premièrement, quant à l'apaisement des causes extérieures de tourment. Il ne peut en effet jouir parfaitement du bien qu'il aime, celui qui est troublé par les autres dans sa possession; et d'ailleurs, celui qui a le cœur parfaitement pacifié dans l'union, ne peut être tourmenté par aucun autre, puisqu'il regarde le reste comme rien, selon ce que disent les Psaumes 118, 165 : *Paix abondante à ceux qui aiment ta loi, et pour eux pas de scandale,* parce qu'ils ne sont pas troublés par les choses, ou personnes, ou événements extérieurs, dans la mesure où ils jouissent de Dieu. Secondement, quant à l'apaisement des vagues du désir : car il ne se réjouit pas parfaitement de quelqu'un, celui à qui ne suffit pas la joie qu'il en éprouve. Or, la paix implique ces deux choses : que nous ne soyons pas troublés par le dehors, et que nos désirs se reposent en un seul. C'est pourquoi, après la charité et la joie est placée la paix.

(2° In seipsa, *b.*) Quant aux maux, l'âme se comporte bien à leur égard de deux manières : premièrement, quand elle n'est pas troublée par leur approche, ce qui ressort à *la patience;* secondement, quand elle n'est pas troublée par l'éloignement ou le retard des biens, ce qui ressort à *la longanimité,* puisque manquer d'un bien équivaut à un mal, est-il dit in 5 Ethic. cap. 3 in fine.

(3° Quod est *juxta.*) Quant à ce qui touche l'homme de près, c'est-à-dire le prochain, l'âme humaine est bien disposée : premièrement quant à la volonté de bien faire, à quoi se rapporte *la bonté;* secondement, quant à l'exécution de son bon vouloir, à quoi se rapporte la *bénignité;* troisièmement, quant au calme support des maux

causés par les autres, à quoi se rapporte *la mansuétude*, qui réfrène les irritations; quant à s'abstenir de nuire au prochain, soit par colère, soit par fraude ou vol, à quoi se rapporte *la foi*, si on la prend en sens de fidélité. Mais si on la prend au sens théologal de croyance en Dieu, l'homme est ordonné par elle à ce qui la dépasse; par elle, en ce sens, l'homme soumet à Dieu son intelligence, et en conséquence tout ce qui lui appartient.

(4° Quod *infra* est). Quand à ce qui est inférieur à l'homme, l'homme est bien disposé : premièrement, quant aux actions extérieures, par *la modestie*, qui garde la mesure dans toutes les paroles et actions; secondement, quant aux convoitises intérieures, par la *continence* et *la chasteté*, soit qu'on les distingue l'une de l'autre en ce que la chasteté retient l'homme de se livrer aux plaisirs illicites, et la continence, même aux licites, soit qu'on veuille les distinguer en ce que le continent subit les concupiscences mais sans qu'elles l'entraînent, et le chaste ni ne les suit ni ne les subit ».

Quelle est la valeur de cette classification des douze fruits dans l'ordre même de la Vulgate ?

On peut observer d'abord qu'il est bien possible qu'il y ait des variantes dans le texte grec et dans la Vulgate : il y en a en effet, et cela ruine par la base la « convenance » de cette énumération.

Ensuite, si saint Thomas admet que *fides*, la foi, peut avoir deux sens très différents, que ne l'a-t-il supposé pour *charitas*, la charité? — De plus, et en conséquence, la couleur particulière de toutes ces vertus, dans le texte, est oubliée, et les définitions, tout éthiques, se limitent les unes par les autres.

Enfin, la division logique « qui convient » est évidemment arbitraire, puisqu'il manque un terme : *suprà*, que saint Thomas semble regretter en définissant la foi. Si d'ailleurs, la « convenance » s'entendait de la division logique appliquée aux douze fruits, et non des douze fruits eux-mêmes, il n'y aurait pas à critiquer cet article; il n'y aurait qu'à l'admirer comme on admire la savante et impérieuse ordonnance de tels sermons de Bourdaloue ou de Bossuet. Mais il est difficile de soutenir que saint

Thomas n'a pas visé la « convenance » du nombre lui-même des fruits énumérés eux-mêmes.

Il semble cependant que saint Thomas se rend compte que cette classification n'est qu'un brillant exercice d'école. Un pareil déroulement logique en douze points est en effet surprenant. Saint Thomas a bien vu du reste qu'il serait encore plus parfait, si *la foi* était mieux placée dans l'énumération de l'Apôtre. Pourtant, il ne l'a pas changée de place, comme dans sa classification des neuf Charismes. Il lui fait signifier : fidélité au prochain, pour qu'elle ordonne l'homme *ad ea quæ sunt juxtà*. Il admet le sens théologal qui fournirait un *suprà* à la division. Imitons saint Thomas en supposant pour la foi, le sens de confiance en la Providence, quant aux maux à venir. (*Sufficit diei malitia sua*), déplaçons-la comme saint Thomas en classifiant les Charismes, et nous aurions un nombre douze encore mieux divisé : 1. *in seipsà*, quant aux biens : *a*) charité, *b*) joie, *c*) paix. 2. *in seipsà*, quant aux maux : *a*) fides, confiance, *b*) patience, *c*) longanimité. 3. *juxtà*, *a*) bonté, *b*) bénignité, *c*) mansuétude. 4. *infrà*, *a*) modestie, *b*) contience, *c*) chasteté.

Saint Thomas reconnaît sans doute le caractère artificiel de sa classification, en concédant, *ad 4^um^*, avec saint Augustin qu'il cite, que l'Apôtre aurait pu énumérer plus de fruits, ou moins. C'est avouer que la « convenance » est surtout un procédé d'exposition.

Il fait d'ailleurs aussitôt une très intéressante observation. Il tient à ce que tous les actes des Dons et des Vertus se ramènent à ces douze fruits, parce qu'il faut que l'âme soit ordonnée selon chacun de ces modes. (C'est bien discutable puisqu'on ne sait s'il y a ou non un mode *suprà*). Mais il en tire cette conséquence heureuse, que tous les actes de la Sagesse et de tous Dons quelconques ordonnant au bien se ramènent à la charité, à la joie, et à la paix.

La plus ou moins longue énumération est donc facultative. Si dix vertus, outre la joie et la paix, sont énumérées de préférence à d'autres, c'est qu'elles ont plus particulièrement qualité de fruits, soit quant à la jouissance des biens, soit quant à l'apaisement des maux.

Cette observation de saint Thomas ramène le lecteur à la notion de *fruit*, mais elle corrige trop peu ce que la

classification et les douze définitions ont fait pour en éloigner. Il importe peu, dans cette question des Fruits du Saint-Esprit, que les fruits énumérés concordent avec une division logique plus ou moins rigoureuse et plus ou moins élégante. Mais il importe qu'on ne perde pas de vue la notion même de fruit, la suavité, la « douceur » du Seigneur, la réalité de ces impressions, émotions, sentiments de joie spirituelle et de paix surnaturelle, sous l'influence de l'Esprit-Saint. Il importe de ne pas perdre de vue que *le fruit du Saint-Esprit* est une fructification comme instinctive et spontanée, qui dépasse l'exercice des vertus surnaturalisées, qui en est une modalité nouvelle, éclairant d'un rayon tout particulier de liberté et d'allégresse la physionomie morale du chrétien, selon cet Esprit d'adoption et d'affranchissement que l'Apôtre a si vigoureusement mis en relief dans l'Epître aux Galates.

Soit qu'il ait connu par saint Jérôme la différence du texte grec, soit qu'il ait soupçonné quelque incertitude et quelques variantes dans une énumération si longue et d'une allure si libre, saint Thomas a dit ce qu'il fallait pour que l'on trouve le « fruit » du Saint-Esprit partout où l'Apôtre parle de joie et de paix. Mais une telle division en trois ou quatre modes et douze points, — qui n'est qu'une page ingénieuse dans l'œuvre immense du Docteur angélique, — a faussé la belle perspective ouverte par la notion de Fruit, et laissé croire qu'il n'est question du Fruit du Saint-Esprit que dans une seule ligne de saint Paul et de la Sainte Ecriture toute entière.

Nous verrons que le texte grec le mieux attesté énumère neuf fruits. On peut penser que la Vulgate, non sans variantes, a subi l'attraction du nombre douze, parfait en son genre, et d'une réelle valeur mystique.

## II

Q. LXIX. a. 3. *Utrum convenienter enumerentur beatitudines ?* Les Béatitudes sont-elles convenablement énumérées ?

*Respondeo dicendum quod beatitudines istæ convenientissime enumerantur.*

« Cette énumération des Béatitudes convient extrême-

ment. C'est évident si l'on considère que certains ont distingué une triple béatitude. Certains ont placé le bonheur dans la vie de plaisir, certains dans la vie active, d'autres enfin dans la vie contemplative. Mais ces trois bonheurs n'ont pas chacun le même rapport à la béatitude à venir, de l'espérance de laquelle nous sommes dits heureux. Le bonheur de volupté, qui est faux, et contraire à la raison, est un empêchement pour la béatitude future. Le bonheur de la vie active dispose à la béatitude future. Quant au bonheur de contemplation, s'il est parfait, il est essentiellement la béatitude future elle-même; s'il est imparfait, il en est un certain commencement. C'est pourquoi le Seigneur a posé en premier lieu certaines béatitudes qui écartent l'obstacle qu'est le bonheur de volupté. La vie de plaisir consiste en effet en deux choses : premièrement, dans l'abondance des biens extérieurs, soit richesses, soit honneurs; desquels biens l'homme s'écarte ou se détache par la vertu, qui en fait user avec modération; et d'une manière plus excellente, par le don, qui les fait totalement mépriser. Dès lors la première béatitude, c'est, en Math.: *Beati pauperes spiritu,* Heureux les pauvres en esprit, qui peut se rapporter soit au mépris des richesses, soit au mépris des honneurs, par l'humilité. La vie de plaisir consiste secondement à suivre les passions soit de l'appétit irascible, soit du concupiscible. De cet entrainement de l'appétit irascible la vertu écarte de telle façon que l'homme ne s'y laisse aller que selon la règle de la raison, le don, d'une manière plus excellente, c'est-à-dire que l'homme par une volonté divine, est rendu pleinement tranquille à l'égard de l'irascible. Dès lors la deuxième béatitude, c'est : *Beati mites,* Heureux les doux. De l'entraînement de l'appétit concupiscible la vertu écarte en usant avec modération de ces passions, le don, en y renonçant complètement, s'il est nécessaire; et de plus, s'il est nécessaire, en acceptant volontairement la douleur. Dès lors, la troisième béatitude, c'est : *Beati qui lugent,* Heureux ceux qui pleurent.

Quant à la vie active, elle consiste principalement dans ce que nous rendons au prochain, soit comme dette, soit comme bienfait spontané. — Pour la première obligation, la vertu nous dispose à rendre volontiers au pro-

chain ce que nous lui devons, ce qui se rapporte à la justice; le don nous incline à ce même devoir par un certain attrait plus parfait, qui nous fait accomplir les œuvres de justice avec une sorte de ferveur, comme celui qui a faim et soif désire avec ardeur nourriture et boisson. Dès lors, la quatrième béatitude, c'est : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam.* — Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice. — Quant aux bienfaits spontanés, la vertu nous perfectionne en nous les faisant accorder à qui la raison juge qu'il est convenable de les accorder, par exemple aux amis et aux proches, mais le Don, pour l'honneur de Dieu, ne considère que les besoins de ceux à qui vont les bienfaits gratuits. Ainsi il est dit, en Luc, XIV, 12 : Quand tu fais un festin, n'invite pas tes amis ni tes frères, etc.. Mais invite les pauvres et les affligés, etc., ce qui est proprement avoir pitié. C'est pourquoi vient la cinquième béatitude : *Beati misericordes.* Heureux les miséricordieux.

Quant aux choses qui concernent la vie contemplative, ou bien elles en sont un certain commencement; et c'est pourquoi ces choses ne sont pas placées parmi les Béatitudes comme des mérites, mais comme des récompenses. Au contraire, les effets ou propriétés de la vie active y sont placés comme des mérites par lesquels l'homme est disposé à la vie contemplative. Les effets de la vie active, quant aux vertus et aux dons qui perfectionnent l'homme en lui-même, c'est la pureté du cœur, c'est-à-dire que l'âme de l'homme n'est pas souillée par les passions. Dès lors, vient la sixième béatitude : *Beati mundo corde.* Heureux ceux qui ont le cœur pur. — Quant aux vertus et aux dons qui perfectionnent l'homme par rapport au prochain, l'effet de la vie active, c'est la paix, selon cette parole d'Isaïe, XXXII, 17 : *Opus justitiæ pax,* l'œuvre de la justice est la paix. Dès lors, septième béatitude : *Beati pacifici.* Heureux les pacifiques ».

On le voit, cette belle classification des Béatitudes est d'une remarquable sérénité et d'une rare densité de pensée. Saint Thomas s'est étonné lui-même d'un tel ordre dans l'énumération de saint Mathieu, en déclarant qu'il était d'une « convenance » extrême, convenientissime.

On voudrait se contenter d'admirer cet article, avec Cajetan qui dit de toute la 69e question, qu'il faut la lire fréquemment, la méditer sans cesse plutôt que la commenter.

Cependant, la classification n'est pas parfaite, et nous avons deux séries d'observations à présenter, l'une, avec notre maître, Billot, qui retouche sensiblement l'ordre de l'article, l'autre avec saint Thomas lui-même, en accentuant les réponses qu'il fait aux objections.

L'écueil de cette classification, c'est le parallèle poursuivi tout le long de l'article, entre la vertu et le don. Saint Thomas distingue sept fois ce à quoi perfectionne la vertu et ce à quoi perfectionne le don. Billot tient à bien préciser que cette distinction ne doit pas être exclusive, comme si le don n'atteignait pas les œuvres ordinaires, communes de la vertu. A la vérité, on peut soutenir que la distinction sept fois répétée n'a pas en effet ce sens, et que saint Thomas entend bien que les mêmes actes sont opérés d'une certaine façon rationnelle par les vertus, d'une certaine façon plus excellente (1), plus puissante, plus efficace, (nous disons : surnaturellement instinctive) par les Dons.

Où Billot, à notre sens, suit de trop près saint Thomas, et le renforce sans utilité, c'est en mettant bien en évidence la distinction entre ce qui est dans les Béatitudes comme mérite, et comme récompense. Saint Thomas pose cette distinction après la cinquième Béatitude. Il l'avait bien posée déjà à l'article 2, mais d'une façon assez peu nette pour qu'un théologien, Nicolaius, ait lu : *Materia* (matière de la Béatitude future), au lieu de *merita*, et la distinction n'est pas beaucoup plus claire à l'article 3. Quoi qu'il en soit, c'est une idée nouvelle, *étrangère à la notion des Dons*, amenée peut-être par la seule préoccupation de la classification logique. Elle fait dévier la notion de béatitude, commencée ici-bas, achevée là-haut, vers une notion de bonheur fruit des vertus méritoires, et de bonheur fruit de Dons non-méritoires, et cela nous paraît un inconvénient regrettable.

Billot a beau renforcer ensuite la classification du Doc-

(1) a. 3 : Sub ratione debiti... nos virtus disponit, *ut ea quæ* debemus..., donum autem *ad hoc ipsum*... nos inducit.

teur angélique, spécifier que les trois genres de bonheur sont enseignés respectivement par les Epicuriens, les Stoiciens, les Platoniciens et Péripatéticiens; il a beau juxtaposer, en échelle de béatitude, à la vie active et contemplative, la vie purgative, et sans doute l'illuminative et l'unitive; il a beau compléter heureusement ce que dit saint Thomas de la paix en observant que la béatitude céleste ne sera pas seulement individuelle, mais aussi et surtout « politique », c'est-à-dire communiquée essentiellement de tous à tous; il a beau enfin joindre l'humilité à la « douceur », pour équilibrer la correspondance des trois premières Béatitudes à la triple concupiscence, dont saint Thomas ne parle pas, et pour différencier mieux que saint Thomas la deuxième béatitude de la septième, — le même défaut que nous avons montré dans la classification des Fruits apparaît ici : la classification affaiblit et obscurcit la notion de Béatitude, au lieu de l'éclairer et de l'affermir.

Il semble donc qu'il eût mieux valu ne pas condenser tant de science éthique, ascétique et mystique, dans les fondements et raisons logiques de la classification, et s'en tenir, même au prix de convenances moins frappantes, à la distinction entre la béatitude commencée en cette vie, et achevée dans la vie future, distinction qui est tout-à-fait dans la ligne soit de la notion des Béatitudes, soit de la notion des Dons, qui « demeureront en toute perfection dans la patrie » (1).

D'ailleurs, entre l'opinion de saint Ambroise qui veut que les Béatitudes concernent cette vie, de saint Augustin qui veut qu'elles concernent la vie future, de saint Jean Chrysostôme qui veut que les unes concernent cette vie et les autres la vie future, saint Thomas choisit et trace, avec une parfaite sûreté et un parfaite aisance, sa propre théorie, bien meilleure : elles concernent toutes et la vie présente et la vie future. (a. 2, ad 3$^{um}$). Saint Thomas l'exprique avec limpidité, en avant de sa classification, à l'article 2, dans un beau passage que relève Billot : « Car on peut entendre aussi par royaume des cieux le commencement de la sagesse parfaite, en ce sens que l'Esprit

(1) Q. LXVIII, a. 6.

commence à régner dans les Saints. La possession de la terre signifie l'état heureux de l'âme qui se repose dans la stabilité de l'héritage éternel désigné par la terre (des vivants). Ils sont consolés en cette vie, parce qu'ils ont part à l'Esprit-Saint, qui est appelé le Paraclet, c'est-à-dire le Consolateur. Ils sont rassasiés aussi dans cette vie de cet aliment dont le Seigneur dit en saint Jean, IV, 34 : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé. Dans cette vie aussi les hommes obtiennent la miséricorde de Dieu. Dans cette vie aussi, Dieu peut être en quelque sorte vu, quand l'œil de l'âme est purifié par le Don d'intelligence. De même, dans cette vie aussi, ceux qui pacifient leurs impulsions et qui approchent ainsi de la ressemblance de Dieu, sont appelés les enfants de Dieu. Cependant toutes ces choses seront plus parfaitement dans la patrie ».

Une seconde série d'observations n'a pas échappé à saint Thomas. Sa savante classification n'a pas uniquement pour but de faire correspondre, membre à membre, les Huit Béatitudes aux Sept Dons. Cependant il accepte de résoudre les objections posées sur ce terrain difficile.

Où se trouve, dit la 3° objection, la Béatitude qui correspond au Don de Force? Et la Crainte ne se rapporte-t-elle pas à la Pauvreté, la Piété à la Miséricorde ?

Saint Thomas répond, ad 3$^{um}$, en variant les correspondances selon une conformité de matière et selon une conformité de motifs, et cette hésitation et ce flottement se sont perpétués jusqu'à nos jours dans tous les exposés qu'on peut lire ou entendre.

Tout le monde admet que c'est sans importance. Mais pourquoi admet-il le postulat de l'adversaire, que les Béatitudes, parce qu'elles sont actes des Dons, doivent correspondre, membre à membre, aux Sept Dons? Il eût pu répondre que les Béatitudes sont d'autant mieux actes des Dons que telle Béatitude n'est pas précisément et limitativement acte de tel Don.

Saint Thomas résout élégamment cette autre difficulté, ad 5$^{um}$, qu'il y a huit béatitudes et non pas sept, en expliquant que la huitième est une confirmation et manifestation de toutes les précédentes. C'est bien vrai, et c'est vrai aussi que l'Octave des solennité religieuses con-

vient aux Béatitudes, comme le nombre douze, à cause de sa divisibilité en 2 et 6, 3 et 4, comme en de multiples branches et ramures, convient aux Fruits. Mais cette considération, que saint Thomas n'a pas faite, dépareille l'harmonie de la classification et en amoindrit l'importance, en la mettant sur un autre plan.

Ad 6$^{um}$, saint Thomas n'évite pas l'arbitraire, en disant que les quatre béatitudes de Luc ne sont que quatre, parce qu'elles s'adressent à la foule et à son intelligence plus terrestre du bonheur. Soit en saint Luc, soit en saint Matthieu, les auditeurs sont les mêmes. Saint Grégoire dit plus justement, nous semble-t-il, que les Huit béatitudes de saint Matthieu sont contenues dans les quatre de saint Luc, et que les quatre de saint Luc sont mieux expliquées dans les huit de saint Matthieu. Mais ainsi l'on s'éloigne d'une énumération limitative ou exhaustive, et la classification la plus heureuse n'a plus que le mérite d'être un exercice logique.

Enfin, si parfaite qu'on cherche et qu'on découvre la correspondance des sept ou huit Béatitudes aux sept Dons; elle n'importe en définitive, que si les sept Dons, en Isaïe, sont absolument et nécessairement sept. Mais le Septénaire est-il si rigoureux? C'est ce que nous allons examiner.

## III

Q. LXVIII, a. 4 : *Urum convenienter septem dona Spiritus Sancti enumerentur.* Les dons du Saint-Esprit sont-ils convenablement énumérés ?

Aux objections de l'adversaire qui compte les vertus intellectuelles et morales, les vertus théologales et les cardinales, les passions d'amour, d'espérance, de délectation, et qui défie de trouver une correspondance convenable entre chacune d'elles et les sept Dons, saint Thomas oppose d'abord l'autorité de l'Écriture : *Sed in contrarium est auctoritas Scripturæ, Isaiae,* XI, 2.

Il répond donc: « *Respondeo dicendum* »: comme on l'a dit à l'article précédent, les dons sont certains habitus qui disposent l'homme à suivre promptement les impulsions de l'Esprit-Saint, comme les vertus morales disposent les puissances appetitives à obéir à la raison. Mais

de même que les puissances appétitives ont une aptitude native à être gouvernées par la raison, de même toutes les puissances de l'homme ont une aptitude native à être mues par l'impulsion de Dieu, comme par une puissance supérieure. Ainsi donc, dans toutes les puissances, forces ou facultés de l'homme qui peuvent être principes d'actes humains, savoir, dans la raison et la volonté, comme il y a des vertus il y a aussi des dons.

Mais la raison est spéculative et pratique ; l'une et l'autre saisissent la vérité par découverte et par jugement. La raison spéculative est disposée à atteindre ou trouver la vérité par *l'intelligence,* la raison pratique par *le conseil.* — A juger avec certitude la raison spéculative est disposée par *la sagesse,* la raison pratique par *la science.* — Quant à la volonté, elle est disposée à l'égard du prochain par *la piété,* à l'égard de soi-même par *la force,* contre la peur du danger; et contre la concupiscence désordonnée des plaisirs, par *la crainte,* selon cette parole des Proverbes, XV, 27 : La crainte du Seigneur détourne du mal; et dans des Psaumes 118, 120 : Perce ma chair de ta crainte, car j'ai redouté tes jugements. Ainsi il est clair que ces dons s'étendent à toutes choses auxquelles s'étendent les vertus tant intellectuelles que morales ».

Avant d'aborder la discussion du texte d'Isaïe, observons une fois de plus que la classification de saint Thomas restreint l'extension et la portée de la notion des Dons qu'il a établie.

Il a montré que l'homme est disposé à recevoir les impulsions et motions du Saint-Esprit, et à leur obéir avec promptitude, par des *habitus* spéciaux. A une action normale du Saint-Esprit sur les puissances de l'homme doit correspondre une aptitude non simplement générale, mais déterminée ou *habilitée.* La difficulté, c'est que, pour la raison spéculative et pratique, et pour la volonté, il y a déjà des habitus surnaturels, ceux des vertus. Saint Thomas montre que ces habitus-vertus ne s'opposent pas à ce qu'il y ait des habitus-dons, et c'est le rayon de lumière inconnu de ses devanciers. L'homme sera habilité de deux manières à obéir soit à la direction de la raison soit à la direction de l'Esprit-Saint; et les meil-

leurs interprètes du Docteur angélique entendent bien que les mêmes actes puissent être commandés à la fois par les deux principes, et sortir des deux habitus.

Mais cette difficulté vaincue, saint Thomas la garde et la porte plus loin qu'il n'est nécessaire. A lire les articles 3 et 4, il semble qu'il y a, qu'il ne peut y avoir Dons que s'il y a déjà vertus habitus surnaturels ou habitudes acquises. Pourquoi restreindre ainsi dans la nature humaine et ses facultés, puissances, aptitudes natives, le champ des impulsions du Saint-Esprit? Pourquoi ce champ ne serait-il pas plus large que celui des vertus, surtout des vertus pleinement constituées et systématiquement distribuées sur les directions diverses des facultés rationnelles ?

Nous ne suivrons donc pas saint Thomas dans le détail de ses réponses aux objections, si ingénieuses qu'elles soient. Il nous paraît que l'adversaire a raison de signaler que les passions d'amour, d'espérance, de délectation peuvent être sujet d'habitus-Dons. Nous admettons bien, avec saint Thomas, que les éminentes vertus théologales sont supérieures aux Dons, mais cela n'empêche point que les passions, les puissances et facultés humaines, et ce que nous avons appelé les « composantes » qui entrent dans le mouvement des vertus théologales, puissent être sujet d'habitus-Dons. — Au reste, impossible de ne pas remarquer l'excessive subtilité des réponses de saint Thomas.

Par ailleurs, impossible de taire la sécheresse de sa concordance septénaire. Quelque part, $2^a$ $2^æ$, Q. VII, a. 6 sans la rétracter, saint Thomas en propose une autre assez différente, que Cajetan préfère comme plus claire et plus aisée (1).

Embarras et diversité plus grave: l'énumération d'Isaïe est dissociée, l'ordre de la plupart des dons changé, méconnaissable. Quel rapport solide, réel, peut-il y avoir de l'énumération d'Isaïe à celle de saint Thomas : Intelligence, Conseil, Sagesse, Science, Piété, Force, Crainte,

ou à celle de Billot : Intelligence, Sagesse, Science, Conseil, Piété, Force, Crainte ?

(1) Hoc sequere, quia divinioris est ingenii.

N'est-ce pas révélateur? Ils ont soutenu une gageure en distribuant et divisant l'habitus-Don ou les habitus-Dons parallèlement à sept opérations de la raison et de la volonté, à sept vertus intellectuelles et morales, *à cause de l'autorité de l'Ecriture*.

Il faut donc voir si saint Thomas n'a pas eu tort d'alléguer cette autorité.

On peut dire d'abord que saint Thomas ne l'allègue que dans une formule cursive, trop semblable à cent autres, dans cent articles, qui n'indiquent qu'une préférence de sa part, et non tout l'effort de sa pensée et de sa doctrine. « Sed contrà est » : telle parole de tel Père de l'Eglise, telle maxime ou tel principe d'Aristote. Et nous ne saurions manquer de noter que Billot, dans sa thèse VIII, où il développe et modifie la classification de saint Thomas, passe sous silence, sans doute à bon escient, l'affirmation : *in contrarium est auctoritas Scripturæ*.

Quel est le sens précis et la portée exacte du texte d'Isaïe ?

Is. XI, 1 : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine.

2. Et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui : l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété.

3. Et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur.

Le texte dit d'abord que l'Esprit du Seigneur reposera sur le Christ; il dit que le Christ recevra en plénitude l'ensemble des impulsions divines, des souffles divins, de l'esprit « qui était lancé sur les eaux » de la Genèse, et de l'esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, de science, des Livres sapientiaux.

On saura, sept cents ans plus tard, que cet esprit est l'Esprit du Père et du Fils, la troisième personne de la sainte Trinité. On saura, par Jésus-Christ et ses apôtres, que cet Esprit est envoyé par le Père et le Christ monté au ciel, aux disciples, le jour de la Pentecôte, qu'il est communiqué à tous les fidèles dans le Baptême et la Confirmation : c'est le Don du Saint-Esprit.

Le texte d'Isaïe signifie donc, et contient en germe ou

d'une manière voilée, que le Don de l'Esprit, c'est d'abord l'Incarnation, — *qui conceptus est de Spiritu Sancto,* — et toutes ses conséquences de sagesse, de science, de vertus et de motions divines dans l'âme du Christ ;

Et pour les disciples, c'est la grâce et l'organisme surnaturel de la « nouvelle créature » dans le Christ.

Le texte d'Isaïe ne signifie et contient que d'une manière beaucoup plus implicite et voilée, ce que saint Thomas mettra en lumière au XIII[e] siècle, qu'outre la grâce actuelle et habituelle, outre les vertus théologales et morales, il faut des habitus spéciaux adaptant l'âme à recevoir certaines impulsions de l'Esprit. C'est d'après saint Jean (*Spiritus ubi vult spirat*), c'est d'après saint Paul (*quicumque Spiritu Dei aguntur*) qu'il faudra établir cette notion.

Comment dès lors admettre que le texte d'Isaïe, d'une profondeur et d'une richesse croissantes, au cours des progrès de la Révélation, quant à l'Esprit et au Don de l'Esprit, soit au contraire immobile, fixé, rigide, dans la *description* de l'Esprit ou des impulsions de l'Esprit, qui sont Sagesse, Intelligence, Conseil, Force, etc. ? Comment croire qu'Isaïe ait visé sept unités distinctes d'un nombre rigoureusement immuable, par une affirmation catégorique, comme la Tradition dit en effet : il y a sept Sacrements, comme saint Paul dit en effet : il y a trois vertus théologales, *tria haec,* comme Notre-Seigneur dit en effet : Baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ? — Isaïe n'a pas plus dit qu'il y avait sept Dons qu'il n'a dit qu'il y avait sept esprits. Le septénaire de ces qualités spirituelles et donc essentiellement descriptif, littéraire, poétique, et ne doit être transporté à aucune définition postérieure, ni de l'esprit, ni de la grâce, ni des vertus, ni des motions, ni des Dons.

Isaïe a fait une description septénaire de l'Esprit, simplement à cause de la valeur de perfection et de plénitude du nombre sept.

A supposer même qu'on pût tirer du seul texte d'Isaïe une motion d'habitus-Don divisible en sept habitus spéciaux formellement désignés, on se heurterait alors à l'incertitude du texte lui-même.

Le texte hébreu ne mentionne par la Piété, mais deux fois de suite la Crainte. Comment l'oublier? En réalité,

la Sagesse et la Crainte sont en haut relief parmi les membres du Septénaire. Elles résument tout l'esprit du Seigneur : la Sagesse, d'une part, — avec ses dénominations variées et partielles, — dispose l'homme à la connaissance de Dieu et aux illuminations divines; la Crainte, d'autre part, « commencement de la Sagesse », et qui peut porter les mêmes noms de piété, science, force, conseil, intelligence, la Crainte dispose l'homme à se soumettre à Dieu, en raison de sa totale dépendance à l'égard du Seigneur.

Outre cette mise en relief, le texte hébreu dispose sagesse et intelligence, conseil et force, science et crainte en doublets plus synonymes que dans le grec, le latin ou le français. Il faut tenir compte du parallélisme à deux termes de toute la poésie hébraïque. Dès lors, il n'y a, dans le texte, qu'une nuance entre les deux termes de chaque doublet; il est vain de chercher une différence spécifique, à la manière éthique ou aristotélicienne, entre sagesse et intelligence, conseil et force, science et crainte ou science et piété, et c'est en tous cas faire violence au texte que de les disjoindre.

Si l'on veut appliquer la notion d'habitus spécial, aux membres du septénaire, d'après les distinctions réelles suggérées par le texte, il est loisible d'en compter deux : sagesse et crainte, ou trois en doublets, ou six avec l'hébreu, aussi bien que sept.

Il faut donc laisser de côté toute preuve tirée de l'Ecriture.

Il n'en est pas moins vrai que la « pratique de l'Eglise », la mention du Septénaire dans la belle *Prose* du XI[e] siècle (1), au jour de la Pentecôte, et surtout l'invocation au Saint-Esprit auteur des sept Dons, semble imposer le nombre sept.

Il n'en est pas moins vrai que progressivement, en passant des Pères de l'Eglise aux Théologiens, nous voyons se confirmer le nombre sept. Si bien qu'à l'heure actuelle, beaucoup de théologiens semblent affirmer que

(1) Da tuis fidelibus
In te confidentibus
Sacrum septenarium.

le Septénaire relève de l'enseignement commun de l'Eglise.

Répétons, du reste, que les formules qui traduisent la nature de chacun de ces dons sont assez souples pour qu'on y puisse faire entrer toutes les formes d'impulsions de l'Esprit-Saint en nous. Et cela nous ramène au sens de plénitude signifié par le nombre sept.

D'ailleurs la théologie des Dons est restée assez vague jusqu'à saint Thomas pour qu'il fût impossible de donner sept définitions de Dons, alors qu'il fallait d'abord préciser ce qu'était le Don : qualité, colorant l'ensemble des vertus surnaturelles ou certains de leurs actes, sans en être un habitus distinct, — ou bien habitus spécial, distinct de ces vertus.

Saint Thomas a évité de faire porter l'autorité de l'Ecriture sur les nombre huit et douze des Béatitudes et des Fruits. Nous croyons avoir montré, en lui restant très fidèle sur tout l'essentiel de sa doctrine, que la même réserve, quant aux sept Dons, eût été préférable.

Qu'on nous permette, pour finir, une comparaison. On ne voit pas pourquoi il faudrait s'écarter de l'usage commun de dire qu'il y a sept couleurs de l'arc-en-ciel. Mais on sait que ces sept couleurs renferment un nombre illimité de teintes qui passent insensiblement de l'une à l'autre, et qu'elles décomposent et recomposent, au prisme, la lumière blanche. De plus, chacune d'entre elles est considérée comme composée de plusieurs de ses voisines, et enfin, il est peut-être impossible de les définir, une à une, par genre commun et différence spécifique. Ce serait s'écarter de leur essence et de leur véritable notion que de les contradistinguer... N'est-ce pas ce qu'a fait saint Thomas, et, tous ceux qui l'ont imité, en définissant chacun des Dons du Septénaire sacré ?

## DEUXIEME PARTIE

# ENQUETE SUR LES DONS, BEATITUDES, FRUITS ET CHARISMES, DANS LES EPITRES DE SAINT PAUL

## I

### Epitre aux Galates

Nous commençons par l'examen de cette épître, parce qu'elle contient un texte parallèle à celui de l'épître aux Romains (1) sur lequel s'appuie saint Thomas pour établir la notion des Dons et leur nécessité, et parce que seule elle contient une nomenclature des Fruits du Saint-Esprit.

Dans cette épître, l'Apôtre revendique les droits de la liberté chrétienne vis-à-vis de la loi ancienne et des institutions mosaïques.

Il insiste d'abord sur sa vocation et ses droits d'apôtre. Puis, au chapitre II, il montre qu'il a mis d'accord sa conduite apostolique avec son enseignement, jusqu'à reprocher à Céphas d'avoir été moins ferme et franc que lui. Et il s'exalte aussitôt à la pensée de la vie nouvelle reçue en Jésus-Christ :

II, 16, 19. Par la foi de Jésus-Christ, en croyant en Jésus-Christ, en étant justifiés par la foi de Jésus-Christ, nous avons dénié toute efficacité aux pratiques anciennes, pour vivre dans le Christ pour Dieu.

II, 20. « *Vivo autem, jam non ego.* Je vis, non plus moi d'autrefois, mais le Christ vit en moi. Si je vis maintenant dans la chair (2) je vis dans la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est livré pour moi ».

---

(1) Gal. IV, 6, Rom. VIII, 14, 15.

(2) Même cette vie physique de la vie présente, explique *Lagrange*, quoi qu'elle soit en elle-même, après comme avant la conversion.

Quel est le signe de cette vie nouvelle et divine? L'effusion du Saint-Esprit. L'Esprit-Saint est le principe de la vie nouvelle, et se manifeste dès que la foi est accueillie dans l'âme : « *après avoir commencé par l'Esprit...* »

III; 2-5 : « Avez-vous reçu l'Esprit à cause des œuvres de la Loi ... Après avoir commencé par l'Esprit, allez-vous finir maintenant par la chair?... Celui donc qui vous octroie l'Esprit, et qui opère des miracles parmi vous, agit-il ainsi parce que vous avez pratiqué la Loi, ou parce que vous avez prêté l'oreille à la foi ? »

On peut soutenir que saint Paul vise ici les charismes plutôt que les Dons. Mais il est difficile de séparer les uns des autres. Que seraient les charismes de discrétion, de sagesse, de science, *sermo sapientiæ sermo scientiæ* (1), sans le Don intérieur, sans l'habitus, l'aptitude nouvelle à agir sous l'impulsion du Saint-Esprit? Ils sont distincts des Dons, mais n'en sont séparés qu'exceptionnellement. Saint Paul vise donc ici toute l'activité, intérieure et extérieure, de l'Esprit-Saint.

Cette activité a son point de départ dans la foi, sous l'ancienne comme sous la nouvelle alliance. Les vrais fils d'Abraham sont les croyants, Juifs ou Gentils (2). Le Christ a été crucifié, « afin que la bénédiction d'Abraham parvînt aux Gentils, afin que nous reçussions (l'effet de) la promesse de l'Esprit au moyen de la foi ».

Puis, saint Paul, par deux comparaisons, celle du pédagogue, et celle des tuteurs et curateurs du mineur (3), oppose la loi ancienne à l'alliance nouvelle. L'une est un état d'enfance, de dur apprentissage et de sévère formation par contrainte, l'autre est l'âge de l'émancipation où le fils et l'héritier obtient tous ses droits et sa liberté. L'Apôtre énonce la grande idée qui court à travers toutes les Epîtres, il proclame la grande et profonde vérité dont il ne parle jamais sans un élan d'amour et d'enthousiasme: III, [26] « Tous vous êtes fils de Dieu par la foi en le Christ

(1) 1 Cor. XII.

(2) Gal. IV, 7, 8, 14.

(3) Gal. III, 24.25 ; IV, 1-7.

Jésus. [27] Car vous tous qui êtes allés au Christ par le baptême, vous avez revêtu le Christ. [28] Il n'y a plus ni Juif ni Gentil, ni esclave ni homme libre..., car vous êtes tous un dans le Christ Jésus ».

Aussitôt après avoir parlé des tuteurs et curateurs qui maintenaient l'humanité sous le joug des « éléments du monde », c'est-à-dire, suivant l'interprétation commune, des institutions religieuses élémentaires de crainte et de contrainte, soit celles des païens, soit même celles du Code mosaïque, l'Apôtre insiste à nouveau, avec le même accent d'émotion lyrique, sur l'action de l'Esprit-Saint.

IV, [4] « Quand vint la plénitude des temps, Dieu a envoyé son fils, né d'une femme, né sous la dépendance de la Loi, [5] afin de racheter ceux qui étaient sous la dépendance d'une Loi, afin que nous reçussions l'adoption. [6] Et (la preuve) que vous êtes des fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans vos cœurs, criant : Abba, Père ! [7] Donc tu n'es plus esclave, mais fils, et si tu es fils, tu es aussi héritier grâce à Dieu. »

L'Esprit-Saint, en ceux qui ont reçu l'adoption de fils de Dieu par Jésus-Christ, fait reconnaître Dieu pour père, avec une sorte de spontanéité qui est à l'opposé de tout esclavage et de toute contrainte.

L'Apôtre va renforcer encore cette étonnante vérité. Les rachetés, les régénérés, les chrétiens sont libérés de leur ancienne soumission aux œuvres de la Loi, devenues vaines et vides, *infirma et egena elementa*. Ils doivent s'en affranchir, au nom de la liberté chrétienne. L'Apôtre illustre sa pensée par l'allégorie scripturaire d'Agar, l'esclave, et de Sara, la femme libre.

IV, [25] « La Jérusalem actuelle est esclave avec ses enfants. [26] Mais la Jérusalem d'en haut est libre, qui est notre mère... [28] Et vous, frères, vous êtes comme Isaac enfants de promesse... V, [7] Le Christ nous a rendus libres pour (jouir de) la liberté; tenez donc ferme, et ne vous réduisez pas de nouveau sous un joug de servitude ».

Au chapitre V, saint Paul s'exprime d'une façon de plus en plus vive et pressante. Il faut choisir : Toute la Loi juive sans le Christ, ou la foi au Christ avec la charité. Il va brusquement jusqu'au sarcasme le plus acerbe.

Mais voici en quoi consiste l'esprit nouveau : V [5] ; « Car pour nous, c'est par l'esprit, en vertu de la foi, que nous attendons l'espérance de la justice. [6] Dans le Christ Jésus... seule a de la valeur la foi agissant par la charité ».

D'après le commentaire du P. Lagrange « le *pneuma* ici est l'Esprit-Saint d'après les Grecs, et d'après les Latins en majorité, c'est l'esprit en tant qu'opposé à la chair, principe des actions chrétiennes, ajouté à notre nature, et par conséquent moins distinct de nous-mêmes que l'Esprit qui dirige les enfants de Dieu. Le choix dans l'interprétation est souvent très malaisé, précisément parce que cet esprit intérieur est une participation de l'Esprit divin (1). Il ne faut pas confondre cet esprit intérieur avec la foi; la foi assure la conviction qui est à la base de la vie chrétienne, l'esprit désigne l'énergie impulsive de cette vie ».

Au verset 16, dit Lagrange. « Or, je vous le dis : marchez en esprit et vous ne donnerez pas satisfaction aux désirs de la chair », — l'esprit est certainement, (malgré la majuscule de la Vulgate) l'esprit intérieur, l'énergie impulsive. La chair, au contraire, c'est l'instinct inférieur toujours disposé à se satisfaire librement, c'est ce qu'il y a de plus bas dans l'amour-propre et l'égoïsme ». La liberté dont l'apôtre a parlé, ne doit pas être pour elle prétexte à s'émanciper, et se ruer à la sensualité païenne. L'adversaire propre de la chair, c'est l'esprit, — qui la dominera mieux que toute autre règle.

« Marchez en esprit... [18] Soyez sous la direction de l'esprit ». *Ambulate, peripateite,* signifie la condition morale. La condition morale du chrétien, — la direction de l'esprit, — l'entraîne, d'un élan plus assuré, à des vertus plus hautes que ne le fait toute autre Loi, ou doctrine, ou règle de conduite.

Si donc le *pneuma* de ces textes n'est pas précisément l'Esprit de Dieu, mais l'esprit intérieur, l'esprit participé, — et il le semble bien, puisque cet esprit est l'antagoniste direct, non d'une Chair personnifiée, mais des instincts de la chair, — entre l'Esprit de Dieu et les facultés hu-

(1) Cf. Rom. VIII, 14 et sq.

maines, cet esprit participé est comme un moyen terme, selon l'expression de Lagrange. Faut-il l'appeler simplement la grâce, avec la théologie catholique? Oui, si l'on se souvient que la grâce ne se sépare pas des Dons du Saint-Esprit, d'après saint Thomas, et si l'on entend bien que les Dons sont une modalité de la grâce habituelle sanctifiante. Mais combien il serait plus conforme aux expressions de saint Paul, de dire que cet esprit intérieur, cette énergie impulsive, c'est directement, *in recto,* les Dons du Saint-Esprit, c'est cette aptitude que saint Thomas appelle une habitude, parce qu'elle est toute tournée à l'acte, et non transitoire mais stable et permanente, c'est « cet instinct et cette motion » distincts des vertus théologales, (comme Lagrange le dit de la foi et de l'espérance, comme saint Thomas l'explique de la charité elle-même) — enfin c'est non pas (in recto) la grâce inhérente à l'essence de l'âme, *divinæ consortes naturæ,* mais les Dons, inhérents aux facultés, les Dons du genre habitude « seconde nature », les Dons, instinct surnaturel, distincts aussi des habitudes vertueuses.

Si saint Thomas n'avait pas été gêné par les sept noms des Dons du Saint-Esprit, en Isaïe, ne l'aurait-il pas dit lui-même plus clairement? Au reste, il le dit équivalemment quand il introduit, avec sa pénétration coutumière, le principe de la distinction entre les Vertus et les Dons: Q. LXVIII, a. « Suivons le langage de l'Ecriture qui nous énumère les Dons non sous le nom de dons, mais sous le nom d'esprit ». Que manque-t-il donc pour que cette remarque soit évidemment applicable ici, V, 5, 16, 18 ? Que saint Thomas l'ait appliquée lui-même. Ce qu'il appelle souffle ou inspiration, ou motion divine, nous l'appelons impulsion, énergie impulsive. Et c'est bien la même chose ici. — Rappelons d'ailleurs que saint Thomas établit une théorie des Fruits de l'Esprit et des Béatitudes, qui suppose manifestement que les Dons sont sous-jacents à toute Béatitude et à tout Fruit, puisque Béatitude et Fruits sont comme les actes des Dons.

Ainsi, à l'instinct de la chair, tout tourné à l'acte, tout proche de l'acte, *opera carnis* (1) sans qu'il soit

(1) V. 19 Manifesta sunt autem opera carnis, quae sunt, fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria.

besoin d'un long entraînement d'habitudes vicieuses, à l'instinct de la chair qui équivaut à une habitude acquise et stable, s'oppose l'instinct de l'esprit, qui n'est pas précisément une vertu, une facilité et promptitude acquise par la répétition des actes, qui n'est pas précisément une « bonne habitude », même surnaturalisée, comme la Force ou la Tempérance, mais qui est une impulsion vitale, une énergie impulsive, une poussée de la sève divine en fleurs et en fruits.

A propos du texte V, 17 : « la chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair; ce sont des principes (1) opposés l'un à l'autre, de sorte que vous ne faites pas ce que vous voudriez », saint Thomas observe très justement qu'il ne faut pas chercher une opposition membre à membre (2), entre les œuvres de la chair et les fruits de l'esprit, selon leurs propriétés ou notes spéciales, puisque, comme il l'a dit, a. 3 ad 4$^{um}$, l'Apôtre n'a pas l'intention d'énumérer toutes les œuvres spirituelles ni toutes les œuvres de chair. On peut cependant, avec saint Augustin, trouver une certaine corrélation, membre à membre, entre ces fruits et ces œuvres de la chair, mais saint Thomas ne cache pas que c'est un exercice superflu.

La véritable opposition, dit saint Thomas, entre les uns et les autres, se pose entre la notion, l'essence commune aux fruits, et la notion commune aux œuvres de la chair, entre le fruit, *o carpos,* et les œuvres en général de la chair. « L'Esprit-Saint en effet, explique-t-il, meut l'âme humaine à ce qui est selon la raison, ou plutôt au-dessus de la raison; l'appétit de la chair, sensitif, entraîne aux biens sensibles qui sont inférieurs à l'homme. Dès lors, de même que le mouvement en haut est opposé au mouvement en bas, ainsi, dans les œuvres humaines, les œuvres de la chair sont contraires aux fruits de l'Esprit ».

C'est rester dans le sens et la pensée de saint Thomas

---

20 Idolorum servitus, veneficia, inimicitiae, contentiones, aemulationes, irae, rixae, dissensiones, sectae,

21 Invidiae, homicidia, ebrietates, commessationes, et his similia...

(1) *Principes*, traduction du P. Lagrange.

(2) *Singulae singulis*.

que de passer du pluriel au singulier, et d'opposer l'activité propre de la chair à la fructification, au fruit de l'esprit. Mais alors, il ne faut pas trop accuser la distinction entre fructification et Don, c'est-à-dire, aptitude permanente analogue à l'instinct, ou sève dont les Fruits et Béatitudes ne sont que les actes.

Dans cette floraison ou fructification, le chrétien n'est pas « sous la Loi », V. [18] « La loi, dit Lagrange, pose des bornes pour arrêter le mal, énonce des peines contre les transgresseurs. Mais elle n'a rien à dire quand l'impulsion est droite, l'action féconde, quand le terme poursuivi est le bien et le bonheur ».

V, [23] « *Adversus hujusmodi non est lex.* Contre de pareilles choses, il n'y a pas de loi.

V, [18] « Si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes pas sous la Loi.

V, [25] Encore une fois, « si nous vivons par l'esprit, marchons aussi selon l'esprit ».

La notion des Dons, en saint Thomas, s'applique pleinement ici. Marchons selon l'esprit de sagesse et d'intelligencl, de conseil et de force, de science et de piété, et de crainte filiale; marchons selon cet esprit qui repose en nous, qui nous a été communiqué par l'Esprit-Saint.

Si « l'esprit », dans tous ces textes, et de même au verset 22 : « le fruit de l'esprit », désignait l'Esprit-Saint lui-même, l'effusion des Dons, au sens d'une aptitude et habitude spéciale habilitant aux motions de l'Esprit, serait tout aussi évidente, soit dans l'ensemble de cette épître, soit à travers le « fruit de l'Esprit ». Autrement, il faudrait dire que saint Paul ne connaissait pas les Dons, qu'il n'a jamais pensé qu'aux charismes extérieurs, en d'autres passages, et ici qu'à des vertus péripatéticiennes, — qu'il n'exclut pas d'ailleurs, surtout quand il se compare à l'athlète ou au soldat, ou qu'il recommande l'ordre, la décence et le travail, — mais qui semblent hors de sa perspective, quand il énumère les fruits de l'Esprit.

S'il paraît légitime d'intégrer dans ces fruits du Saint-Esprit les Dons du même Esprit, énumérés au Isaïe, comme la doctrine de saint Thomas nous y invite, il faut y intégrer aussi les Béatitudes. Sinon il faudrait dire que saint Paul n'a jamais fait allusion, pas plus au cha-

pitre VI de la 2e aux Corinthiens qu'ici, à la proclamation la plus élevée, la plus pénétrante, la plus impérieusement suave du Sauveur. Ce n'est guère vraisemblable. Il se peut que l'épître aux Galates soit antérieure à l'évangile araméen selon saint Matthieu, mais il est difficile de croire que l'enseignement oral ne répétait pas déjà les principales maximes et paraboles, et tels principaux passages des « discours » du Seigneur. Quelle qu'ait été la liberté des évangélistes pour grouper ensemble, suivant leurs « procédés rédactionnels », telles maximes ou tels fragments de discours du Seigneur, il est difficile d'admettre que la proclamation du Sauveur, le groupe des Béatitudes n'ait pas résonné à l'oreille et au cœur des chrétiens, — et de saint Paul, de quelque façon qu'il en ait été informé, soit pendant ses trois ans de retraite en Arabie, soit autrement, soit avant, soit après la rédaction des Evangiles.

Nous pensons qu'il s'y réfère, qu'il la rappelle dans ce célèbre passage sur le fruit de l'esprit. Aussi nous pensons que ce passage, V, 22, 23, est la base scripturaire la plus solide, la moins implicite et la plus proche de la notion thomiste des Béatitudes et des Fruits, sans doute, mais aussi de la notion thomiste des Dons : instinct vital comme une sève, instinct vital distinct de l'instinct et de l'exercice rationnel, instinct spirituel distinct de toutes les autres *qualités* et *habitudes* surnaturelles de la grâce et des vertus.

*O carpos, fructus est.* — Le fruit de l'esprit n'est qu'une nuance de la béatitude. Il n'y a, d'après saint Thomas, entre les Béatitudes et les Fruits qu'une différence de degré. Ils sont distincts comme bonheur et joie. Béatitude implique plénitude, elle est acte du Don de l'Esprit. Joie est plus partielle, ou moins profonde ou moins élevée, mais saint Thomas semble se ranger à l'opinion de saint Augustin qui y voit aussi un acte des Dons, habitude ou aptitude permanente de l'esprit intérieur. — L'ensemble des fruits, *le fruit de l'Esprit* semble n'être autre chose que le bonheur spirituel spécifié en béatitudes particulières.

Avant d'analyser les fruits du Saint-Esprit, d'après le texte, notons que l'Apôtre passe des fruits, actes ou effets (des Dons) de l'Esprit, à l'exercice de la charité, sans

sortir de la notion de fructification spirituelle. Fleurs ou fruits, ou champ de blé en herbe, puis en épis, c'est bien la même image, la même métaphore, la même idée. Saint Paul ne manque pas d'arriver à la *moisson*. Il termine ses recommandations sur l'exercice de la charité mutuelle par la comparaison de la semence et de la récolte:

VI, 8. « Celui qui sème dans la chair, récoltera de la chair la corruption, et celui qui sème dans l'esprit, récoltera de l'esprit la vie éternelle. 9 Ayant entrepris de faire le bien, ne perdons pas courage ; au temps voulu nous moissonnerons... »

Nous pouvons saisir ici une heureuse concordance de la pensée de saint Ihomas avec la pensée de saint Paul. Si les Dons perfectionnent toutes les forces de l'âme pour les soumettre à la motion divine (a. 8) ; s'ils s'étendent à tous les objets, à toute la matière des vertus (a. 4) ; s'ils sont d'ailleurs comme une dérivation de la foi, de l'espérance et de la charité, leur commune racine (ad $3^{um}$), — puisqu'elles unissent l'âme à Dieu et qu'elles font, dirions-nous en concrétisant les expressions de saint Thomas, le contact du mobile au moteur, — il s'ensuit que l'exercice des vertus théologales, et surtout de la charité, n'est jamais étranger aux Dons, et qu'il en est comme enveloppé. Les Dons y ajoutent leur aptitude propre, leur propre mode d'action, leur *instinct*, mais il est normal que l'Apôtre passe aisément de la mention des Fruits, (et donc des Dons), à l'exercice de la charité.

Il le fait.

VI, 1 « **Vos qui spirituales estis.** Vous **les spirituels,** frères s'il arrive qu'un homme se laisse prendre à quelque faute, relevez-le en esprit de douceur... 2 Aidez-vous les uns les autres à porter vos fardeaux, et ainsi vous aurez accompli la loi du Christ. 3 Car si quelqu'un s'imagine être quelque chose, alors qu'il n'est rien, il se fait illusion à lui-même. 4 Que chacun examine son œuvre propre, et alors s'il a lieu de se glorifier, ce sera par rapport à lui-même, et non par rapport à autrui. 5 Car chacun a sa part à porter. 6 Et que celui à qui on enseigne la parole donne une part à son catéchiste, dans tout ce qu'il a de biens. »

*Spirituels, esprit de douceur,* humilité, entraide mutuelle, reconnaissance généreuse. Cet exercice de la charité est tout pénétré des Dons de conseil et de force ; l'humilité est ici « science » expérimentale, connaissance instinctive du fardeau des autres. Elle est aussi Béatitude (beati pauperes spiritu) dans la mesure paradoxale où elle « se glorifie », c'est-à-dire, se justifie et s'approfondit en elle-même, en tenant pour rien soi-même et son propre fardeau. Quant à la générosité envers le catéchiste, elle est instinct bien plutôt que vertu ; tous les chrétiens sincères, comme tout prêtre occupé au service des âmes, peuvent en témoigner.

Analysons maintenant les fruits du Saint-Esprit, d'après le texte, en suivant le commentaire du P. Lagrange.

V. 22 : Fructus autem spiritus est : charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas.

23, Mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas.

La Vulgate compte douze fruits ; d'ailleurs elle a ses variantes, soit pour le nombre, soit pour l'ordre des fruits énumérés. Le grec en compte neuf. Lagrange propose comme traduction conforme au grec, celle de saint Jérôme, et dans le même ordre : caritas, gaudium, pax, longanimitas, benignitas, bonitas, fides, mansuetudo, continentia.

*Caritas, agapè.* — Saint Thomas l'entend de la charité théologale, nous l'avons vu, et aussi Lagrange. Saint Thomas cite le grand texte de Rom. V. 5, et Lagrange, à cause d'une similitude d'expression, se réfère à Rom. XV, 30, « per charitatem sancti spiritus ».

Si pourtant, parmi les fruits du Saint-Esprit, *fides, pistis,* n'est pas la vertu théologale de foi, soit d'après saint Thomas, soit d'après Lagrange, avec plus de décision : « *pistis,* dans ce contexte, ne peut être la foi théologique », — il semble qu'il faut dire la même chose de *agapè.* Quand l'Apôtre parle des vertus théologales, il les met singulièrement en relief. Ici, *fides* n'est pas du tout à la place qui lui conviendrait, et si *caritas* est bien à la première place, ce n'est pas nécessairement comme vertu suprême.

Nous pensons que l'Apôtre ne songe pas à la triade théologale en parlant du fruit du Saint-Esprit. La foi et

la charité, et l'espérance, qu'il réunit si souvent dans le même contexte, ne sont ici qu'à l'arrière-plan de sa pensée. Caritas, fides, et toutes les vertus qu'il énumère ne sont pas énumérées en tant que vertus mais en tant que fruits. Sachons entendre les termes métaphoriques comme ils doivent l'être. Ces « vertus » sont le fruit, c'est-à-dire tout aussi bien, *en réalité,* la fleur ou le parfum de la grâce. Saint Thomas n'a pas manqué d'indiquer l'équivalence de ces termes : *fructus mei flores honoris et honestatis*. Saint Paul se sert ailleurs du terme : parfum, dans un sens à peu près pareil : « Nous sommes la bonne odeur du Christ. Christi bonus odor sumus », 2 Cor. 11, 15, et au verset précédent, il parlait du « parfum de la connaissance du Christ ». Il y a comme un parfum qui décèle la présence de Dieu, la vérité de l'Evangile, ou la sincérité de la prédication des Apôtres.

Fruits, fleurs, parfum, *fragrance, euôdia,* ajoutons couleur, c'est la même idée, c'est le passage d'une nuance à l'autre dans la même notion, dans la même pensée de l'Apôtre, — et de saint Thomas. Pour qui les éprouve ou les produit, sous la motion de l'Esprit, les fruits sont un *sentiment* continu, mais jaillissant en actes aisés et comme instinctifs. Pour qui observe les mœurs chrétiennes, ils sont comme le parfum et la couleur, le rayonnement de l'union avec Dieu, dans la grâce et la charité.

Donc, *agapè,* le premier fruit de l'Esprit, n'est pas la charité théologale proprement dite, dans toute son extension, elle en est l'allure extérieure et intérieure, l'air, la physionomie, l'expansion *naturelle,* c'est-à-dire normale, in Christo Jesu. Elle en est le sentiment affectueux et confiant, avec les manifestations de ce sentiment à l'égard de Dieu, du prochain et de soi-même.

Il ne semble pas plus difficile d'admettre cette distinction entre la vertu théologale de charité et son fruit du même nom, qu'entre la foi et la fidélité, entre la foi et certaine disposition à la confiance envers Dieu et envers le prochain, émanant de la foi, dans l'activité spéciale, habituelle et actuelle, de l'Esprit-Saint qui meut les enfants de Dieu vers leur perfection et leur fin dernière.

Ce qu'il est difficile d'admettre, c'est que saint Paul ne vise pas ici les Dons du Saint-Esprit et les Béatitudes. D'après la notion établie par saint Thomas, il n'y a entre

Dons d'une part, et Fruits et Béatitudes d'autre part, qu'une différence d'habitudes ou dispositions permanentes à actes, et il n'y a entre Fruits et Béatitudes qu'une différence de degré et de plénitude. Il n'est pas nécessaire que saint Paul ait songé au texte d'Isaïe en parlant du Fruit de l'Esprit pour qu'il ait visé la même réalité, la même activité habituelle et actuelle de l'Esprit, et son même reflet et son même effet dans les habitudes et actes de la vie chrétienne.

Quant au passage de Rom. XV, 30, auquel se réfère Lagrange : *agapès tou pneumatos,* c'est peut-être en forcer ou subtiliser le sens obvie que de n'y pas voir sans conteste la charité théologale. Cependant, si le verset 30 est un *texte trinitaire,* et l'un des meilleurs parmi ceux du second ordre, d'après F. Prat (1), il s'ensuit aussiôt que la « charité du Saint-Esprit », comme la « charité de Dieu » du célèbre texte de la même Epître, Rom. V. 5, peut être directement, in recto, l'amour de Dieu pour nous au lieu de notre amour pour lui, et que la charité théologale n'y est qu'implicitement désignée. Dans ce cas, ce passage de la grande épître est un bon exemple de la manière dont l'Apôtre parle des fruits de l'Esprit, ailleurs que dans l'épître aux Galates. Lisons-le :

Rom. XV, 29 « Je sais que venant à vous, j'y viendrai avec la pleine bénédiction du Christ. 30 Mais je vous demande, frères, par Notre-Seigneur Jésus-Christ et par la charité de l'Esprit, combattez avec moi dans les prières que vous adressez à Dieu pour moi, 31 afin que j'échappe aux incrédules qui sont en Judée, et que mon offrande destinée à Jérusalem soit bien reçue des saints, 32 en sorte que j'arrive auprès de vous dans la joie par la volonté de Dieu, et que je me repose auprès de vous, 33 Que le Dieu de paix soit avec vous tous ! Amen. »

Il est difficile de ne pas trouver dans ce passage si plein d'onction la saveur des fruits de l'Esprit. La joie et la paix y sont mentionnées expressément. Mais aussi, l'*agathôsunè* de l'Apôtre, sa « bonté cordiale qui donne son

(1) *La Théologie de saint Paul,* 1re édition, Tome II, p. 219.

concours à toutes les œuvres utiles » (Lagrange), est mentionnée sous l'expression : obsequii mei oblatio, mon offrande docile ou empressée. Et aussi, si l'on veut, comme saint Thomas de s'y oppose pas, prolonger et varier, ainsi que l'a fait la Vulgate, la nomenclature des fruits, ce rafraîchissement de nuance ou de tonalité vraiment franciscaine, *ut refrigerer vobiscum,* cette « consolation » reposante dont les écrivains spirituels et la langue chrétienne font si fréquent usage. De même et mieux encore, l'entr'aide mutuelle par la prière est un trait caractéristique de la physionomie chrétienne, un trait nouveau inconnu des païens, et qui, de nos jours comme autrefois, étonne les incrédules et même les Protestants. Ce n'est que parmi « les frères » de la véritable Eglise catholique que l'on compte ainsi habituellement sur la collaboration intime et réciproque des uns et des autres dans la prière. La disposition à la fois aimante et confiante qui s'exprime mille fois dans la vie chrétienne par la formule instinctive : *priez pour moi,* est un fruit de l'Esprit.

Il reste que l'*agapè, caritas,* nommée par l'Apôtre au premier rang des fruits de l'Esprit, ne peut être étrangère évidemment ni à l'amour de Dieu pour nous, ni à la charité théologale, mais qu'elle en est une expansion ou une effusion spéciale, un rayonnement analogue au regard ou au sourire humain du Sauveur et du chrétien. Nous voulons dire que l'Apôtre aurait pu écrire sans modifier sa pensée, au lieu de *agapè* : *charis,* ou *chrestotès,* ou *philanthrôpia,* comme dans l'Epître à Tite II, 11 : Apparuit enim *gratia* Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus.. III, 4 Cum autem *benignitas* et *humanitas* apparuit Salvatoris nostri Dei.

L'importance peut-être excessive que nous attachons à cette distinction est justifiée, si elle sert à mettre mieux en lumière la notion des Dons et des Fruits, selon saint Thomas. L'Ange de l'Ecole, — comme l'Evangile et l'Apôtre — ramène toutes les vertus, *aliqualiter,* à la charité. Mais l'Apôtre ne met jamais la charité sur le même pied, au même rang que les vertus morales. De même, dit saint Thomas, tous les Dons et tous les Fruits lui sont inférieurs, comme aussi à la foi et à l'espérance théologales. La charité enveloppe tout dans la vie chrétienne, de la base au sommet, et les commencements de la foi, du mou-

vement de l'âme vers Dieu, et les habitudes vertueuses, et les habitudes instinctives imprimées dans l'âme par le Saint-Esprit avec leurs actes, effets ou fruits, et les plus hauts épanouissements des Béatitudes. S'il arrive que la charité soit nommée, même en première place, au rang ou sur le plan des vertus et des fruits, comme aussi la foi, il est bon d'en chercher la raison dans la pensée même de l'Apôtre, si claire en tant de pages des Epîtres ; il est bon de réserver partout la singulière prééminence de la charité.

Nous pouvons donc regarder le premier des fruits de l'Esprit, non comme la charité proprement dite, vertu inhérente à la volonté, d'après saint Thomas, disposition au don de soi, au dévouement total, qui peut très bien, pour des causes accidentelles mais fréquentes, n'être pas *sentie*, ni douce, ni joyeuse, en un mot, qui peut être inhibée au seuil de toute la partie affective ou émotive de l'homme, mais comme le *sentiment* de la charité, comme l'émotion suave, fréquente aussi chez tous ceux qui aiment, qui dilate intérieurement le cœur, vis-à-vis de Dieu et du prochain, qui transparaît sur le visage, dans le regard, les paroles et les actions. C'est, si l'on veut, en français, l'*onction*, intérieure et extérieure. Dans ce sens restreint, la charité est encore la première sur le plan des autres fruits, et les pénètre tous du même arôme et de la même saveur.

La *joie* et la *paix* sont aussitôt nommées. Ces sentiments sont la caractéristique du fruit de l'esprit ; ils répondent à la notion établie par saint Thomas : une saveur ou suavité spirituelle analogue au goût d'un fruit. Quand, au cours de ses épîtres, saint Paul parle de joie et de paix, il est probable, nous le verrons, qu'il parle du Fruit ou des Dons de l'Esprit ; et il n'est pas nécessaire que tout ou partie du cortège qui suit dans l'Epître aux Galates soit indiqué expressément. Réciproquement, quand saint Paul ne nomme pas la joie et la paix, il parle d'autre chose que des Dons ou des Fruits, même s'il énumère des « vertus » identiques à celles qui suivent ici la joie et la paix.

Lagrange cite et adopte l'explication de saint Thomas : ad amorem caritatis *de necessitate* consequitur, quia omnis amans gaudet de coniunctione amati. Ne faut-il pas plutôt la critiquer ? *Nécessairement* n'est-il pas contraire à l'ex-

périence ? Qu'est-ce qu'une période de sécheresse ou d'aridité spirituelle, dans une âme actuellement et sincèrement unie à Dieu par la charité, et dévouée au prochain, sinon l'absence même de joie et de paix, un silence, une privation du Fruit de l'Esprit ?

Mais si nous entendons le premier fruit de l'Esprit du *sentiment* de la charité, il est clair que la joie et la paix en sont les manifestations essentielles, nécessaires, comme elles le sont, sur le plan naturel, du sentiment variable de l'amour plutôt que de l'amour lui-même, ou attachement réel et permanent. Il importe peu dès lors de se demander s'il s'agit uniquement de la joie intérieure et de la paix avec Dieu ou avec le prochain. L'une et l'autre sont d'abord intérieures, en tant que sentiments, et plus ou moins manifestes et manifestées extérieurement par une certaine attitude, un certain rayonnement dans les gestes, paroles et actions. Il est étonnant que saint Thomas n'ait pas cité le Psaume 33 : Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux.

Tous les autres fruits, portant des noms de vertus, pour être distincts des simples vertus surnaturelles, devront être affectés de cette note de joie et de paix, baigner dans l'onction du fruit de l'olivier mystique (1). Il est aussi de ces vertus, nommées comme fruits, qu'il ne faudra pas prendre selon toute leur extension de vertus.

*Patientia,* manque dans le texte grec. La Vulgate traduit ainsi tantôt *ypomonè,* qui est d'ordinaire une composante de la vertu théologale d'espérance, tantôt *macrothymia,* qui est longanimité, patience dans les contrariétés et parmi les offenses et torts causés par le prochain. Pour rester dans la catégorie du fruit de l'esprit, il faut y joindre, semble-t-il, la patience dans les malaises et maladies ou souffrances morales et physiques de tout genre. Ce fruit est la victoire aisée sur les irritations et nervosités, sur les impatiences de toute nature, quelle qu'en soit la cause. C'est la longanimité et la sérénité d'une âme qui ne perd pas sa joie ni sa paix pour des motifs futiles ou graves, qui reste dans la joie et la paix, même

(1) Rom. XI, 17... et socius radicis et pinguedinis olivæ factus es.

à travers les épreuves, — tant que l'Esprit-Saint lui communique son onction, son fruit.

Ensuite le grec porte : *Chrestotès, Agathôsynè,* et la Vulgate : *benignitas, bonitas, longanimitas.* Lagrange observe que dans les meilleurs manuscrits bénignitas suit bonitas. Il traduit les deux mots du texte grec par *affabilité,* « qui semble être le rayonnement de la bonté », et *bonté cordiale,* empressée à soulager ou servir le prochain. Nous sommes plus près ainsi de la *quiddité* du fruit que dans l'explication de saint Thomas, qui suit bien l'ordre des meilleurs manuscrits, mais qui semble ne plus décrire que des vertus.

*Fides.* Pas la foi théologale, mais la confiance paisible de l'âme chrétienne envers Dieu, envers ses supérieurs spirituels et temporels, ses inférieurs, son prochain enfin, au lieu d'une méfiance morose ou maligne, et triste.

Dans le grec, *pistis* est avant *praütès,* à l'encontre de la Vulgate. Il importe certes très peu, même dans l'explication de saint Thomas. La *mansuétude* ou *douceur* porte ici le même nom grec que les « les doux » des Béatitudes. Dans son commentaire de l'Evangile selon saint Matthieu, Lagrange dit que « la douceur, c'est l'attitude des pauvres en esprit envers les autres; ils sont bons, indulgents, faciles ». Ici, il cite saint Jérôme, qui parle de la mansuétude, habile à adoucir les colères, les querelles, les discussions. Il n'y a pas d'inconvénient à réunir les deux nuances, en se souvenant que la douceur est ici un fruit de l'Esprit, une attitude aisée et instinctive, une fleur d'onction spirituelle, plutôt que le résultat de longs efforts vertueux.

*Egcrateia.* Lagrange traduit : tempérance. La Vulgate décompose le terme grec en trois : *modestia, continentia, castitas,* qui ont sans doute le sens des mots français correspondants. — Une certaine tempérance ou modération dans l'appétit et l'usage des biens sensibles est vertu cardinale. Une certaine modération dans le désir et l'usage de tous les biens qui ne sont pas Dieu même, est fruit de l'Esprit. Observons aussi que le champ de la tempérance chrétienne est beaucoup plus étendu que celui de la tempérance des païens, des philosophes et des gens du monde, et que la vertu chrétienne a dans ce champ une réussite incomparablement meilleure. Joie et paix dans

la modestie, la continence et la chasteté, sont de toute évidence fruit de l'Esprit.

Nous l'avons vu, saint Thomas a distingué fort clairement les Fruits des Béatitudes, mais il a montré aussi que la différence, en cette vie, n'est que de degré. Bonheur ou plénitude de joie, c'est identique.

Il est très probable, répétons-le, que saint Paul n'a pas envisagé cette distinction, d'ailleurs si fondée en raison, et qu'en parlant du fruit de l'esprit, il parle du bonheur de l'âme chrétienne dans l'amour de Dieu et du prochain, et dans la victoire sur les appétits de la chair.

Ainsi l'onction spirituelle de la charité, et la joie, et la paix, sont la béatitude qui enveloppe tous les Fruits. « Les doux » de l'Évangile sont désignés dans la mansuétude; « ceux qui pleurent », dans la patience ou longanimité ; « les miséricordieux », dans la bonté cordiale et bénignité ; « les purs de cœur », dans la modestie, continence et chasteté ; « les pacifiques », dans la paix et la fidélité confiante.

Quant aux « pauvres en esprit et à ceux » qui ont faim et soif de la justice », s'ils ne sont pas mentionnés, n'essayons pas de faire concorder artificiellement avec les fruits énumérés par l'Apôtre ces Béatitudes des âmes parfaitement détachées ou humbles qui n'ont plus qu'une unique ambition : aspirer à la Justice totale. Au reste, la distinction de degré entre Béatitude et Fruit demeure, et il suffit, pour que saint Paul l'ait visée implicitement, qu'il n'ait pas prétendu que les Fruits soient également répartis par l'Esprit en tout et en tous.

Les Dons sont la racine des Fruits. Impossible, pensons-nous, de goûter les Fruits sans avoir reçu les Dons, ces habitudes infuses qui rendent l'âme mobile sous la touche de l'Esprit-Saint. La liberté intérieure, qu'a revendiquée et chantée l'Apôtre, est Sagesse, Intelligence, Science, Conseil; les fruits de l'Esprit sont bien actes ou saveur spirituelle de la Science, du Conseil, de la Force, de la Piété, de la Crainte.

Ce rapprochement n'a du reste pas d'importance. Ce qui est important, selon nous, c'est de reconnaître dans le Fruit de l'Esprit le Don de l'Esprit, un instinct nou-

veau du bien, une disposition filiale et libre ou spontanée à se conduire selon le caractère princier (1) des enfants du Royaume des cieux, cette aptitude permanente et souveraine décrite par saint Thomas, nécessaire à ceux qui sont du Christ, *pour lui ressembler,* et pour marcher du même pas que le Christ vers la Béatitude éternelle.

## II

### Epitre aux Romains

On sait que l'épître aux Romains a été écrite peu de temps après l'épître aux Galates, et sous l'empire des mêmes préoccupations. Il suffit de les lire l'une et l'autre pour en saisir le parallélisme, comme si l'Apôtre, selon l'expression de F. Prat, avait pris l'épître aux Galates comme canevas de l'épître aux Romains, beaucoup plus ample. Rapports de la Loi et de la foi, de la nature et de la grâce, considérées comme deux vies antagonistes, l'ancienne et la nouvelle, chacune avec ses principes : le « corps du péché » et l'esprit de vie, chacune avec ses opérations : les vices de la « chair », masqués mais non vaincus par la Loi impuissante, et la foi vivifiée par la charité, chacune avec ses instincts spontanément obéis et suivis, chacune avec sa sève et ses fruits.

Il n'y a donc aucun arbitraire à relever dans l'épître aux Romains ce qui dans la marche puissante de la « thèse » de l'Apôtre, et dans sa pensée, concerne les Dons, les Fruits et les Béatitudes, comme aussi les Charismes. Nous le ferons sans trop répéter les explications précédemment exposées.

Au chapitre I, V, 9-11, l'Apôtre appelant Dieu à témoin de sa sincérité, par une formule solennelle qui a de nombreux parallèles, fait mention, d'après saint Thomas et Lagrange, de sa *méditation* habituelle, de sa prière constante, et de son désir de communiquer aux

(1) Et spiritu principali confirma me.

Romains quelque chose de la « grâce spirituelle » dont il est rempli.

I. 9 « Dieu, que je sers en mon esprit en prêchant l'évangile de son Fils, m'est témoin de la façon dont je fais sans cesse mémoire de vous... 10 car je désire vous voir, afin de vous communiquer quelque grâce spirituelle, pour votre édification, 12 ou plutôt pour qu'étant parmi vous nous goûtions ensemble la consolation (de voir) les uns chez les autres la foi qui vous est commune à vous et à moi ».

*In spiritu meo* désigne le service principalement intérieur que l'Apôtre rend à Dieu, dit saint Thomas : praecipuè interius secundum spiritum. — *Aliquid gratiæ spiritualis,* ou comme préfère Lagrange, aliquid donum spiritale : *charisma pneumaticon.* Lagrange observe, à juste titre, qu'il ne faut pas restreindre cette grâce aux Charismes extérieurs. De quoi parle l'Apôtre? De sa vie en Jésus-Christ, telle qu'il en a conscience, de sa vie chrétienne riche de Dons et de Fruits, étincelante aussi de Charismes, et dont il souhaite devant Dieu faire part aux Romains, d'où résultera la « consolation » mutuelle qui les confirmera dans la foi.

Il ne semble pas qu'il y ait d'autre allusion à l'épanouissement de la vie chrétienne en Dons, Fruits et Charismes, dans les cinq premiers chapitres, qui traitent des fondements de la justification, de l'insuffisance de la Loi et de la nécessité de la foi. Au chapitre II, 29, *in spiritu* ne signifie pas l'action du Saint-Esprit, mais une circoncision de l'ordre de l'esprit, par opposition à la circoncision matérielle, *littera, proprement dite.*

De même, au chapitre V, 1 : *pacem habeamus ad Deum;* la paix n'est que la réconciliation avec Dieu, et non encore le sentiment de la paix; elle est à la racine de l'état de grâce, et non à la fleur ou fruit. Les vertus théologales, comme il convient, sont largement signalées à la base de la vie chrétienne, l'espérance en particulier avec ses composantes, mais non les Dons et Fruits.

Mais aux chapitres VI et VII, la pensée de l'Apôtre fait plus qu'effleurer le Jardin mystique, elle en dessine les principales avenues. De l'antithèse entre la mort du

péché et la vie de la foi ou de la grâce, l'Apôtre passe à la description de la vie. Ensevelis et ressuscités (1), il faut « marcher dans la nouveauté de la vie ». *Complantati, sunfutoi :* Nous sommes des plantes, des arbres de la même *futaie* que le Christ, participant à sa mort et à sa résurrection, vivant à Dieu, vivant pour Dieu.

L'Apôtre va-t-il passer, comme dans l'épître aux Galates, à la proclamation de la liberté intérieure des enfants de Dieu? Oui, mais en termes en apparence contraires. Il parle d'obéissance et de servage.

VI, 14 « Le péché ne vous asservira plus... 17 Vous en étiez serfs obéissants. 16 Impossible de ne pas servir, le péché pour la mort ou Dieu pour la justice. 18 Affranchis du péché, vous êtes devenus serfs de la justice. 19 Vos membres, tout le monde le sait (humanum dico), ont été serfs de l'iniquité, qu'ils soient maintenant serfs de la justice, en (fruits de) sanctification... 21 Quel fruit avez-vous donc retiré du passé honteux? La mort. 22 Mais maintenant, affranchis du péché, devenus serfs de Dieu, vous avez votre fruit en sainteté, et finalement la vie éternelle ».

De cette traduction à peine accentuée, il ressort que la servitude dont parle l'Apôtre est un esclavage volontaire ou spontané. C'est, pour l'arbre, la nécessité d'obéir à sa sève, pour l'animal, la fatalité de suivre son instinct, et non point une contrainte extérieure. C'est pourquoi, d'après Cornély et Lagrange, l'Apôtre aurait pu parler de liberté comme dans l'épître aux Galates. Il relève du reste les expressions de serf ou d'esclavage par la métaphore des armes ou du service militaire, — armes d'iniquité, armes de justice, — qui n'éveillait pas l'idée de service par contrainte, mais d'un service auquel on s'engageait librement pour une solde convenue, comme il arrive encore de nos jours pour ceux qui choisissent de

(1) VI, 4. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême (pour nous unir), à sa mort, afin que, comme le Christ a été ressuscité des morts par la gloire de son Père, nous marchions nous aussi dans une vie nouvelle.

5 Si en effet nous lui avons été unis pour croître avec lui par l'image de sa mort, nous le serons aussi quant à la résurrection...

servir tel ou tel pays. Et même, ce n'est pas subtiliser que de songer, à propos de ces « membres » qui sont des « armes » (1), aux organes d'attaque et de défense des animaux. Ils suivent leur instinct en s'en servant.

Ainsi l'Apôtre parle de sève et de poussée vitale, de fruits et de fructification, d'esprit nouveau (VII, 4, 5, 6). Il continue, il accentue de plus en plus sa pensée, jusqu'à graver les formules qui surprennent, même s'il a connu le mot d'Ovide pour la première et celui de Platon pour la seconde, les formules abruptes dont les hérétiques se prévaudront :

VII, 15 « Car ce que je fais, je ne le sais pas ; car je ne fais pas ce que je veux, mais je fais ce que je hais... 25 Je suis le même qui sers par la raison la loi de Dieu, mais par la chair la loi du péché ».

Sève, instincts opposés, fruits de mort et de vie. L'Apôtre n'oublie pas de noter le plaisir inévitable qui accompagne l'exercice de l'instinct : 22 « *Condelector.* Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, mais j'aperçois dans mes membres une autre loi qui m'enchaîne... »

Il n'est pas de notre objectif d'expliquer comment l'Apôtre, en dramatisant la lutte intérieure, n'enseigne point une fatalité du bien et du mal, et qu'il ne faut pas fausser sa doctrine en la modelant de force sur les comparaisons et les termes métaphoriques qui servent à l'illustrer et à la rendre plus saisissante. Soit quand saint Paul parle de liberté et d'émancipation, soit quand il parle d'esclavage, il ne supprime pas la liberté morale. Mais les images qui s'imposent à son esprit le transportent ; grâce à elles il peut déborder les précisions d'une froide analyse, (qu'on cherche ces précisions ailleurs, dans sa propre doctrine !) et le mouvement croissant de l'Epître éclate et se déploie au chapitre VIII, avec une magnificence d'élan prophétique que ne dépasse aucune page des Livres Saints. Nourri des Saintes Lettres, saint Paul,

(1) VI, 13. Sed neque exhibeatis membra vestra arma iniquitatis peccato, sed... membra vestra arma justitiae Deo.

en proie à la même inspiration divine, est animé du souffle puissant d'Isaïe : Surge, illuminare, Jarasalem ! Derrière les images qui lui sont propres tournoient les grandes scènes bibliques, éclairées d'une lumière nouvelle dans le tableau grandiose qu'il trace : les Méchants et les condamnés comme une chaîne de galériens, les Justes comme une cohorte d'athlètes et de soldats heureux de leur belle discipline ; l'Eden antique avec l'arbre de vie et l'arbre de mort qui ont chacun leur fruit, et la saveur attirante de leur fruit; derrière l'Esprit, nommé à chaque ligne, l'esprit qui soufflait sur les eaux, et d'un côté le chaos et les gémissements d'une catastrophe de la nature, de l'autre une création nouvelle dont tous les éléments, même inanimés, tendent à l'harmonie éternelle : enfin la victoire de l'amour divin auquel répond l'invincible amour des enfants de Dieu.

Il est donc évident que les Dons du Saint-Esprit ne peuvent être absents de ces pages enflammées sur la vitalité chrétienne.

De fait, saint Thomas le voit bien, dès le verset 2, (1) quand il concède plutôt qu'il n'impose ce sens : Alio modo, *lex spiritus* potest dici proprius effectus Spiritus Sancti, scilicet fides per dilectionem operans, — notant ainsi le parallélisme exact avec l'épître aux Galates, V. 5, 6. Mais il ne suffit pas, d'après saint Thomas lui-même, de dire que l'*effet propre du Saint-Esprit, c'est la foi opérant par la charité,* puisque c'est du même chapitre, du même contexte que saint Thomas extrait la parole qui rend plausible sa notion des Dons, et lui donne toute sa force ». Il sera, dit-il, Q. LXVIII, a. 2, de la bonté surabondante de Dieu, d'aider l'homme par un instinct spécial, (distinct du jugement de la raison ou de l'instinct de la raison qui dirige les vertus même surnaturalisées). Dans l'ordre à la fin surnaturelle auquel meut la raison informée d'une certaine manière imparfaite (2) par les vertus théologales, cette motion de cette raison ne suffit pas, s'il ne s'y ajoute l'instinct supérieur et la

(1) VIII, 2. Car la loi de l'esprit de vie en le Christ Jésus t'a délivré de la loi du péché et de la mort.

(2) Aliqualiter et imperfectè.

motion du Saint-Esprit, selon cette parole de Rom. VIII, 14 : Ceux qui sont mûs (ou agis) par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont les enfants de Dieu... Aussi cette motion spéciale, ce don du Saint-Esprit est *nécessaire* à l'homme pour atteindre sa fin surnaturelle, l'héritage de la terre des bienheureux ».

Lagrange ne mentionne pas explicitement l'usage que saint Thomas a fait de ce texte, mais il explique bien, en exégète des divers sens du terme *spiritus,* qu'au verset 15, « l'esprit d'adoption, l'esprit qu'ont reçu les chrétiens n'est pas l'Esprit-Saint, ni l'esprit comme principe surnaturel ordinaire d'actions, (c'est-à-dire la grâce sanctifiante ou actuelle, antécédente ou adjuvante), mais une *disposition d'esprit surnaturelle* — en relation avec l'Esprit-Saint, comme dans Isaïe, l'esprit de sagesse, etc., — qui inspire le *sentiment filial...* Abba ! Pater ! » (1) et les sentiments du même ordre. Bref, exactement la notion des Dons, d'après saint Thomas : une habitude spéciale, un instinct spécial, — nécessaire aux enfants de Dieu, — et qui est source d'actes et *sentiments,* tels que les Fruits et Béatitudes.

Si donc saint Thomas n'a pas montré assez clairement que l'organisme surnaturel de l'enfant de Dieu, avec toute sa richesse de Dons, de Béatitudes, de Fruits, et même de Charismes, est présent à la pensée de saint Paul et indiqué explicitement dans tout ce chapitre somptueux, on ne s'écarte en rien de sa doctrine, on ne fait que suppléer sur un point à l'immensité de sa tâche scripturaire en la complétant à sa suite.

Il nous paraît donc évident qu'aux versets 4-8, les Dons et les Fruits, cet instinct nouveau qui goûte les choses divines et les sent dans leur suavité spirituelle, sont aussi clairement indiqués que si l'Apôtre avait dit, comme aux Galates : Le fruit de l'Esprit est dilection, joie, paix, etc. Les deux épîtres opposent l'instinct et les plaisirs de la chair à l'instinct et aux joies de l'esprit. S'il y a une différence, ou plutôt une nuance, c'est que dans l'épître aux Galates saint Paul oppose plutôt des opérations ou des actes, dans l'épître aux Romains, des sentiments et des goûts.

(1) Le P. M. J. Lagrange. *Saint Paul. Epître aux Romains,* p. 201, 202.

VIII, 4 afin que la justice de la Loi fût dans sa plénitude en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais selon l'esprit. 5 Car ceux qui sont selon la chair tendent aux choses de la chair, et ceux qui sont selon l'esprit, aux choses de l'esprit. En effet, les tendances (prudentia, phromèma) de la chair vont à la mort, mais les tendances de l'esprit, à la vie et à la paix. 7 C'est pourquoi les tendances de la chair vont à la haine envers Dieu, car elles ne sont pas soumises à la loi de Dieu, elles ne le peuvent même pas; 8 Or, ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu ».

Si l'on admet la notion d'instinct que nous avons avancée, la suite, v. 9-16, est encore plus claire. L'Esprit de Dieu, l'Esprit du Christ, habite en nous comme auteur de la grâce et comme auteur de tout l'organisme surnaturel, avec ses instincts nouveaux. Il reste clair que « la qualité de fils de Dieu n'est pas acquise par le Don (spécial) de l'Esprit », comme Lagrange le précise bien, quoique « cette qualité de fils de Dieu ne s'applique qu'à ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu », comme saint Thomas l'estime nécessaire. On n'est pas obligé, au V. 16, d'opter, avec Cornély, pour le « don de piété » très précisément, ou avec Lagrange, pour « un don plus complet, la seconde nature spirituelle », il s'agit bien d'un Don, moins précis que le don de piété, plus spécial que la grâce ou la charité, il s'agit du même esprit à la fois *surnaturel* et *conscient*, spontané et sûr de soi comme un instinct. De même que l'instinct (naturel) paternel ou filial reste sous le regard de l'intelligence, n'est pas rationnellement aveugle encore qu'il échappe aux jugements préalables de la raison, de même, « in spiritu meo » de saint Paul, 1, 9, « spiritui nostro », de ce verset 16, est à la fois témoignage de l'Esprit-Saint et témoignage instinctif conscient de l'homme. C'est l'*habitus-Don* qui parle, et qui dit aussi que nous sommes héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ.

VIII, 9 « Mais vous, vous n'êtes point dans la chair, mais dans l'esprit, s'il est vrai que l'Esprit de Dieu habite en vous. Or si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas. 10 Mais si le Christ est en vous, le

corps, lui, est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie en vue de la justice. 11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ Jésus d'entre les morts vivifiera aussi vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous ».

Il semble bien que ces instincts surnaturels atteignent jusqu'au corps, ou jusqu'à la partie sensitive de l'homme, en faisant taire jusqu'à un certain point les instincts inférieurs, en s'y substituant de quelque manière :

VIII, 12 Ainsi donc, mes frères, nous ne sommes point redevables à la chair de vivre selon la chair. 13 Car si vous vivez selon la chair, il vous faut mourir ; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres du corps, vous vivrez. 14 Car tous ceux qui sont mûs par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. 15 En effet vous n'avez pas reçu un esprit d'esclavage pour retomber dans la crainte, mais vous avez reçu un esprit d'adoption, en qui nous crions: Abba! le Père! 16 L'Esprit lui-même témoigne avec notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. 17 Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers; héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ, s'il est vrai que nous souffrons avec lui pour être glorifiés avec lui. 18 Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont point en proportion avec la gloire qui doit être manifestée en nous ».

Cette dernière proposition est évidente, mais elle n'a toute sa couleur que dans la lumière des Fruits, comme en tous les passages où saint Paul parle de ses souffrances, imprégnées de consolation et de joie spirituelle.

Le passage mystérieux sur les soupirs et les gémissements de la création, (VIII, 19-22) donne plus d'ampleur encore au lyrisme de l'Apôtre. L'attente du Messie avait secrètement ému tout l'univers. L'attente de l'adoption divine, enfin réalisée, fait dresser la tête (apokaradokia) à toute créature. Il y a quelque chose de cosmique dans la préparation à la gloire et dans les dissonnances qui font pressentir l'harmonie parfaite. L'espérance chrétienne a quelque rapport avec toutes les vibrations du Cosmos. La

douleur et la joie présentes, de toute nature, inconscientes, sensibles, spirituelles, sont ordonnées à la joie future.

L'Apôtre passe par la région des Fruits : attente, patience, infirmité, prières, désirs, tout ce qui « concourt en bien » pour les saints, et il aborde sans tarder la région supérieure, mais toute voisine, des Béatitudes, ordonnées elles aussi à la Béatitude éternelle. Les « prémices de l'esprit » dont la saveur est « inénarrable » (V. 23, 26) sont le gémissement de « Ceux qui pleurent », que leur soupir soit intérieur ou qu'il s'exprime par les effusions de certains Charismes. Enfin, Dieu nous ayant envoyé son Fils pour nous rendre conformes à lui, le premier-né parmi ses frères, une confiance invincible, ardente de tout le feu de la charité, est proclamée comme une réplique de la proclamation du Christ à ses disciples.

VIII, 35 « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Tribulation, détresse, persécution, faim, nudité, danger, glaive?... 37 Mais en tout cela nous sommes plus que vainqueurs, par celui qui nous a aimés. 38 Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni le présent, ni l'avenir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre chose créée ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu dans le Christ Jésus Notre-Seigneur ».

*Heureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux est à eux.*
*Heureux les doux, parce qu'ils possèderont la terre.*
*Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés...*
*Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le Royaume des cieux est à eux.*

Aux chapitres IX-XI, qui traitent de la destinée d'Israël, il n'y a rien à puiser au sujet des Dons et Fruits, sinon, d'une façon trop implicite et lointaine, dans la comparaison de l'olivier sauvage, de l'olivier de grâce et de la greffe (XI, 16-24). Ces trois chapitres sont, sous certain rapport, comme une parenthèse, certes très importante, et le chapitre XII pourrait suivre immédiatement le chapitre VIII sans que la marche de l'épitre fût interrompue. S'il en était ainsi, on ne pourrait dire, avec Lagrange, au début du chapitre XII : « C'est ici que

commence l'enseignement moral de l'Epître », et l'on insisterait moins, avec Lagrange et Prat, et la plupart des commentateurs, sur le « défaut de liaison » dans l'enchaînement des pensées et des phrases. « L'enseignement moral » de l'Apôtre est étroitement soudé à son enseignement doctrinal, à sa thèse de la justification, il en fait partie et s'épanouit, nous l'avons vu, avec une richesse débordante, au chapitre VIII.

Les premiers versets du chapitre XII sont au contraire comme un résumé de « l'enseignement moral », qui n'est autre que la contemplation ou proclamation de la vitalité surnaturelle du chrétien, sous l'action du Saint-Esprit.

XII, 1 « Je vous prie donc, frères, par la miséricorde de Dieu (1), d'offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu; c'est là le culte que demande de nous la raison; 2 et ne vous accommodez pas à ce siècle, mais transformez-vous par le renouvellement de l'esprit, afin que vous puissiez discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait ».

L'idée nouvelle qui apparaît dans cette sorte de conclusion du chapitre VIII, et transition aux instructions ou recommandations particulières, c'est celle du Sacrifice, — que la théologie ancienne et moderne a tant développée, sans aboutir du reste à des précisions suffisamment claires et cohérentes, comme en font foi les savantes études contemporaines (2), et qui ne fait que traverser ici la pensée de l'Apôtre, comme une synthèse encore imprécise, ou si l'on ose dire, comme un noyau de nébuleuse astrale.

*Une hostie vivante.* Bien que le discours et la dissertation sur le Sacrifice et l'Hostie soit propre à l'épître aux Hébreux, et ne semble pas entrer dans le courant ordinaire de pensées des autres épîtres, on ne saurait prétendre que la notion, non seulement de la mort rédemptrice, mais du *Sacrifice* du Christ, soit étrangère à l'en-

(1) C'est la seule allusion aux trois chapitres précédents : igitur neque volentis neque currentis, sed miserentis est Dei.

(2) M. de la Taille, Lepin, Rivière, etc.

seignement de saint Paul. Impossible pour lui de parler d'*hostie,* sans apercevoir, au moins à l'arrière-plan de sa pensée, soit les sacrifices anciens, soit le Christ en croix, soit aussi le sacrifice eucharistique, la Cène et la Table du Seigneur, comme dans la première Epitre aux Corenthiens X, 16-21. Il est vrai qu'il parle ici du chrétien, qui est une hostie vivante, dépassant de loin les hosties des anciens Sacrifices, — mais il n'envisage cette hostie mystique qu'associée à la vie et à la mort du Christ. L'offrande de cette *hostie* a une valeur bien supérieure à celle de tous les Sacrifices anciens. Mais quelle hostie et quelle offrande? Celle de « *vos corps* », considérés aux chapitres VI, VII, VIII, comme armes ou organes de justice, comme imprégnés de la nouvelle vie, comme revêtus du Christ, comme dégagés des allures et des vices du siècle, enfin transformés par le renouvellement de l'esprit.

Si l'idée de sacrifice, — au moins entendu avec une certaine imprécision quant à l'essence et à tous les éléments constitutifs du sacrifice proprement dit, — est centrale dans la vie chrétienne, il est intéressant de voir qu'elle apparaît ici dans le cadre de la vie chrétienne complète, pleinement épanouie. Rien n'amène cette mention de l'hostie dans les trois chapitres sur la destinée providentielle d'Israël ; tout l'amène ou plutôt l'éclaire dans les chapitres précédents. Au « corps du péché », aux membres voués à l'iniquité succèdent les membres voués à la justice, aux goûts et tendances de la chair les goûts et tendances de l'esprit, parce que l'Esprit de Dieu, l'Esprit du Christ habite en nous; à la conduite selon la chair, — mort et chemin de mort, — la conduite selon l'esprit, — vie et chemin de vie — : voici l'*hostie vivante,* l'offrande qui équivaut à la « connaissance, comme instinctive et expérimentale dans l'ordre surnaturel » (Lagrange, après saint Thomas) de la volonté de Dieu, de ses préceptes, de ses conseils, de ses impulsions.

On voudra bien dès lors envelopper de toute l'action spéciale du Saint-Esprit l'idée d'hostie et de sacrifice dans la vie chrétienne; on préfèrera au concept de renoncement purement ascétique, la sève des Dons, Fruits et Béatitudes, des habitudes, instincts et actes, fruit de

l'Esprit, qui rendent cette *vie d'hostie,* possible et intelligible.

XII, 3 *Non plus sapere quam oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem.* C'est la première recommandation de l'Apôtre, celle par laquelle il passe de la considération de l'ensemble de la vie chrétienne aux conseils ou préceptes particuliers. Au lieu d'insister, comme dans l'épître aux Galates, sur l'opposition entre les œuvres et les vices de la chair et le fruit de l'esprit, il fait une sorte de restriction à la doctrine sublime qu'il a proclamée. Si spontanée, si libre, si pénétrée des flammes de la charité que soit l'âme chrétienne, elle n'est pas affranchie des règles de la prudence, même simplement humaine, (il se peut que cette prudence naturelle seule soit visée ici), et l'impulsion, et l'abondance, et les fruits et béatitudes de l'Esprit n'autorisent en rien l'illuminisme. De l'analogie du corps, l'Apôtre passe à celle des membres d'un même corps, du chant lyrique de l'amour à la pratique de la charité envers le prochain.

Les membres du corps, avec leurs fonctions propres et différenciées, amènent la mention de plusieurs charismes, choisis, semble-t-il, parmi les moins éclatants ; et l'exercice de la charité est décrit avec un cortège de vertus modestes et difficiles, qui rappelle à la fois les quinze satellites de la charité, dans la première épître aux Corinthiens, XIII, et les fruits de l'Esprit dans l'épître aux Galates, V.

XII, 3 « Je dis à chacun d'entre vous de ne point s'élever plus qu'il ne convient, mais d'avoir des sentiments de juste modestie, chacun selon la mesure de la foi que Dieu lui a départie. 4 En effet, de même que nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et qu'aucun de ces membres n'a la même fonction que les autres, 5 ainsi nous, étant plusieurs, ne formons qu'un seul corps dans le Christ, et quant au particulier, nous sommes membres les uns des autres.

6. Or, ayant des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée... »

Ainsi, il ne faut pas prétendre posséder ou exercer tous les charismes. S'il est de l'essence de la vie chré-

tienne de viser à la pratique de toutes les vertus, et en tant qu'infuses avec l'état de grâce, de les posséder toutes, ainsi que les Dons et les Fruits, il est par contre, de l'essence des *grâces gratis datæ*, des charismes, d'être conférés par Dieu « non d'après les mérites, mais selon qu'il lui plaît, et plutôt pour l'utilité de l'Eglise que pour l'avantage spirituel de qui les reçoit » (1).

6... « si c'est la prophétie (qu'elle s'exerce) en proportion de la foi ; 7 si c'est le ministère, dans les fonctions du ministère ; si quelqu'un a reçu le don d'enseigner, qu'il enseigne; 8 d'exhorter, qu'il exhorte; que celui qui donne le fasse en simplicité ! celui qui préside, en diligence ! celui qui pratique la miséricorde, avec une aimable gaieté.

Les exégètes et commentateurs modernes, Cornély comme Lagrange, n'hésitent pas à voir ici des charismes. F. Prat les appelle charismes : de prophétie, de ministère, de docteur, d'exhortateur, d'aumônier, de président, d'hospitalier. — Ils abandonnent et réfutent l'opinion de saint Thomas et de beaucoup de théologiens latins qui ont cru qu'il s'agissait des ministres officiels de l'Eglise : évêques, prêtres, etc. D'ailleurs, quand saint Thomas concède que les charismes pourraient être plus ou moins nombreux que les neufs qu'il analyse, d'après 1 Cor. XII, 8-10, il est bien probable qu'il a pensé à ce passage de l'épître aux Romains, si parallèle aux deux listes de l'Epître aux Corinthiens.

Lagrange observe avec raison que ces charismes ne classaient pas ceux qui en étaient investis dans une catégorie hiérarchique spéciale ; il insinue que Cornély voyait trop dans les Charismes « des offices extraordinaires » et de toute façon miraculeux. F. Prat a bien mis ce point en lumière. On peut ajouter, comme nous l'avons fait dans un petit ouvrage (2), que les charismes, ainsi entendus, continuent de fleurir à foison dans la sainte Eglise, tout comme les charismes extraordinaires à étinceler dans la

(1) Lagrange, p. 298.

(2) *Les vertus théologales d'après les Epîtres de saint Paul*, 9e conférence.

vie et l'action des Saints, et que notre époque, en particulier, n'a rien à envier sous ce rapport des charismes à la primitive Eglise.

*Sive prophetiam...* On sait qu'il ne faut pas entendre le charisme de *prophétie* uniquement de la connaissance et de l'annonce des événements futurs. Saint Paul, dans l'épître aux Corinthiens (XIV), antérieure à l'épître aux Romains, explique lui-même : « Celui qui prophétise, parle aux hommes pour les édifier, et les exhorter, et les consoler ». La prophétie de l'avenir n'est que le sommet du charisme. De même, dans l'Ancien Testament, les Livres prophétiques renferment surtout des instructions et exhortations animées par le feu intérieur des renouveaux religieux. De même, au temps d'Elie et d'Elisée, les *écoles de prophètes* n'étaient pas uniquement appliquées à la révélation de l'avenir messianique. Ainsi ce charisme, que saint Paul estime supérieur à tous les autres, contient l'ordinaire et l'extraordinaire, et le normal ou fréquent (sous l'action du Saint-Esprit), et le miraculeux. Lagrange fait une application nuancée de cette notion, en disant : « D'après 1 Cor. XIV, 3, la prophétie édifie l'Eglise ; elle a donc trait aux choses religieuses, et, étant un don surnaturel, atteint des objets cachés aux lumières naturelles ; on pourrait citer comme exemple, Rom. XI, 25 :

25 « Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère, — afin que vous ne soyez pas sensés pour vous seuls, — que l'endurcissement n'a été le fait d'une partie d'Israël que jusqu'à ce que la masse des Gentils soit entrée,
26 et ainsi tout Israël sera sauvé ».

Se reporter à cette prophétie de l'Apôtre, rectifie sans la contredire l'observation que nous avons faite : qu'il n'est pas question de Dons ni de Charismes dans les chapitres sur la destinée d'Israël, — sauf, faut-il ajouter, ceux que l'Apôtre exerce lui-même, en écrivant. Et encore, ils sont d'une nature toute spéciale, puisqu'ils ressortent à l'inspiration de l'écrivain sacré.

*Secundum rationem fidei, analogian.* Lagrange rejette le sens séduisant de l'analogie de la foi, qui marquerait bien que le prophète n'est pas juge de la foi, mais qu'il est bien plutôt jugé par elle et ses interprètes officiels, et qu'ainsi

aucune « prophétie » ne peut être en désaccord avec les vérités de foi. Il entend, avec saint Jérôme, pour de claires raisons grammaticales, *analogian* de mesure, mode, proportion : « L'idée serait que le prophète ne doit pas dépasser les limites du don qui lui est concédé, ce qui arriverait s'il mêlait ses propres pensées à celles qui lui sont suggérées par l'Esprit-Saint. » Cela revient à peu près au même avec plus de nuances. Ainsi, de nos jours comme dans la primitive Eglise, un *prophète* dépasserait certainement la mesure et la proportion de la foi la plus ardente et la plus éclairée et la plus inspirée, s'il prétendait connaître la date même approximative de la fin du monde, ou voir l'âme de tel infidèle, incrédule ou hérésiarque en enfer. Et d'autre part, il n'y a aucun illuminisme dans bien des regards jetés sur l'avenir, de nos jours comme dans la primitive Eglise, par les saints et les serviteurs de Dieu.

Pour se faire une idée exacte des charismes suivants, on peut se reporter à l'épître aux Corinthiens. On peut aussi les mieux comprendre en les comparant, — sinon en les identifiant — avec les manifestations contemporaines de la vitalité chrétienne, avec les offices si nombreux et si divers qu'elle crée. Lagrange note bien à propos que « celui qui préside » n'est pas ici le chef de la communauté, et que si le mot grec se dit des chefs ecclésiastiques, il se dit aussi des chefs de famille (1 Tim. III, 4, 5, 12) et qu'il désigne très probablement « ceux qui ont la direction des œuvres. »

Quel besoin de charismes pour ces fonctions, dira-t-on ? Ou quelle différence entre les charismes et ces fonctions toutes naturelles sous certain rapport, et parfaitement semblables aux fonctions remplies dans d'autres sociétés que l'Eglise du Christ ? Il faut répondre que l'action charismatique du Saint-Esprit dans ces « ministères » et fonctions, n'est pas nécessaire, mais qu'elle existe parce qu'il a plu à Dieu qu'il en soit ainsi. Elle existe inégalement, et très librement de la part de Dieu. Secondement, elle est en rapport intime et connexion logique avec la loi de grâce. Par l'opération du Saint-Esprit, la grâce surnaturalise l'âme humaine, les vertus théologales ses facultés, les autres vertus infuses l'effort moral et les habitudes morales de l'homme, les Dons l'enrichissent d'un ensemble d'apti-

tudes et d'habitudes analogues à des instincts, les émotions et sentiments sont imprégnés du Fruit de l'Esprit. Restent les manifestations extérieures de l'activité individuelle et sociale en vue de Dieu. Le chrétien n'y doit pas seulement trouver du mérite surnaturel, en vertu de son labeur et des motifs qui l'inspirent, le guident, l'animent: l'Esprit-Saint se joint à lui et mêle son activité propre à la sienne ; comme il flottait sur les eaux à l'origine, il descend en langues de feu sur le monde régénéré, il envahit le domaine où l'activité naturelle, individuelle et sociale, à la rigueur suffirait, il rend généralement plus efficace et souvent miraculeuse, littéralement *merveilleuse*, cette activité du zèle en s'y jouant à son gré. Spiritus ubi vult spirat.

Au reste, comme dans l'épître aux Corinthiens, il est recommandé de ne pas se complaire en ces charismes, de ne pas les estimer supérieurs à la grâce elle-même parce que plus voyants ; de même ici l'Apôtre, sans s'attarder, passe à l'exercice de la charité, telle qu'elle est requise de tous, et non de quelques-uns, selon les charismes particuliers qu'ils ont reçus.

Voici les vertus proprement dites, groupées autour de la charité :

XII, 9 « Que la charité soit sans dissimulation ; ayant horreur du mal, attachez-vous au bien. 10 Que la charité fraternelle vous rende tendres les uns pour les autres, chacun estimant les autres plus méritants. 11 Point de négligence dans le zèle ! Soyez fervents d'esprit, c'est le Seigneur que vous servez. 12 Que l'espérance vous tienne en joie ; soyez patients dans l'affliction, persévérants dans la prière ; 13 prenez votre part des nécessités des saints, pratiquez avec empressement l'hospitalité. 14 Bénissez les persécuteurs, bénissez et ne maudissez pas. 15 Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie ; peurez avec ceux qui pleurent. 16 Ayez entre vous les mêmes sentiments, n'ayant pas le goût des grandeurs. Mais sympathisant avec les humbles. Ne soyez pas sages a vos propres yeux. »

Nous n'avons pas à suivre en détail le commentaire de cette page de saint Paul, pour discerner le sens exact de chaque terme, ni à noter l'ordre ou l'absence d'ordre qu'on

y remarque. Observons seulement le caractère et la nuance de cet assemblage de « vertus ».

D'abord, la notion philosophique de vertu est étrangère à la pensée de l'Apôtre. Si l'on cherchait dans cette gerbe de conseils, des « habitudes d'agir suivant le jugement de la raison », on n'extrairait qu'un squelette de cette floraison de vertus. Il serait d'autant plus vain et artificiel de les rattacher à la prudence, justice, force et tempérance cardinales. Elles sont, comme en 1 Cor. XIII, l'apanage de la charité.

Le jugement de la raison, ou « l'instinct de la raison », selon l'expression de saint Thomas, est tout recouvert et dominé, ou suppléé et remplacé par les jugements et instincts de la « nouvelle créature », de l'esprit nouveau. Les Vertus groupées ici par l'Apôtre sont *actes* plutôt qu'*habitudes,* elles sont actes de charité et d'espérance. Et si elles sont habitudes, et en tant qu'habitudes, elles relèvent de cet organisme nécessaire au chrétien, voulu et créé par l'Esprit-Saint, des Dons du Saint-Esprit.

Elles sont le rayonnement immédiat des exemples du Christ. Il n'est pas vraisemblable que l'Apôtre ne songe pas aux Béatitudes du Sauveur, quand il écrit :

« 14 Bénissez les persécuteurs, bénissez et ne maudissez pas. 15 Réjouissez-vous avec ceux qui sont dans la joie ; pleurez avec ceux qui pleurent. 16 Ayez entre vous les mêmes sentiments, n'ayant pas le goût des grandeurs, mais sympathisant avec les humbles... 17 Ne rendez à personne le mal pour le mal, agissant honnêtement devant tout le monde. 18 S'il est possible, autant qu'il est en vous, soyez en paix avec tous les hommes. 19 Ne vous faites pas justice à vous-mêmes... 20 Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger... »

Dans l'Evangile selon saint Matthieu comme ici, les plus héroïques maximes du Sauveur, le pardon des injures, la joue gauche après la joue droite, la bénédiction et le bien rendus aux méchants, sont en dépendance des Béatitudes.

De plus, l'esprit de l'Evangile, et dès lors, le *fruit* de l'esprit, selon l'Apôtre: (Le fruit de l'esprit est dilection, joie, paix, longanimité, affabilité, bonté cordiale, fidélité,

douceur, tempérance ou sentiments modestes), est la substance même ou la trame de cette page adressée à ses « frères bien-aimés ».

On ne peut que souscrire au commentaire de Lagrange (1) : « Les chrétiens ne doivent pas seulement être unis dans la même foi ; il y a comme un ensemble de *jugements, de sentiments, d'attraits* qui constituent l'esprit chrétien et qui fait qu'on tombe d'accord dans les occasions, et que l'exercice de la charité est plus facile... Le signe le plus sûr de cet esprit chrétien et en même temps le meilleur moyen de maintenir cette concorde, c'est l'humilité. D'ordinaire les hommes regardent en haut et ne songent qu'à s'élever ; ils sont *ta ypsèla phronountes.* Mais le chrétien, à l'exemple du Christ, doit rechercher ce qui est bas, non pas certes dans l'ordre intellectuel et moral, mais dans l'ordre social ; il estime tout ce qui est chétif, humble, méprisé. Un vrai chrétien se trouve mieux à sa place dans les mansardes que dans les palais. »

Cet ensemble de jugements, de sentiments, d'attraits, exprimé dans le texte, qu'est-ce autre chose que les aptitudes ou habitudes créées dans l'âme chrétienne, comme un instinct nouveau, par le Saint-Esprit, auteur des Dons, — qu'est ce autre chose que l'esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, de science, de piété, de crainte, dont les Fruits et Béatitudes sont, d'après saint Thomas et Billot, les actes ou les effets ? Encore une fois, floraison et fructification spontanée de la sève spirituelle chrétienne.

Au chapitre suivant, XIII, 1-7, l'Apôtre parle des obligations civiques. Elles ne sont pas transformées au même point que les vertus individuelles et sociales par l'organisme surnaturel des Dons, Fruits et Béatitudes, par l'esprit nouveau. L'ensemble d'aptitudes et de sentiments nouveaux ne les atteint ni ne les modifie au même degré. La suite des idées dans l'Epître, — comme ailleurs (aux Ephésiens, Colossiens, Thessaloniciens) à propos des *devoirs* entre parents et enfants, maîtres et esclaves, et de l'obligation du travail pour le pain à gagner, — indique plutôt que ces rapports et devoirs ne sont pas supprimés

(1) *Epître aux Romains*, p. 306.

par la liberté et l'excellence surnaturelle des enfants de Dieu. Ils restent à peu près les mêmes que dans l'ordre naturel. L'Apôtre insiste seulement sur deux points : le principe du pouvoir politique et social, c'est Dieu, la légitimité du pouvoir vient de Dieu. Secondement, l'obéissance du chrétien est cependant plus noble que celle des païens, elle est guidée par le motif général de charité, elle est surnaturalisée par ce motif. L'Apôtre n'enseigne ici qu'implicitement les limites de tout pouvoir : aucun pouvoir ne peut obliger les sujets au mal ou au péché, puisque son « ministère » et son glaive, n'est que « pour le bien ». De même, ce principe de progrès moral, l'élimination de l'esclavage, n'est qu'implicitement désigné : le prince ou le maître n'est pas un Dieu, mais, v. 4 « un lieutenant ou ministre de Dieu ». L'esclave n'a d'autre maître absolu en définitive que le Christ, que Dieu (1).

Dans les rapports normaux et légitimes entre princes et sujets, il ne semble donc pas que l'organisme surnaturel des Dons et Fruits soit en cause ; il ne le devient, il ne rentre en scène que dans les rapports anormaux : excès de pouvoir auxquels la conscience chrétienne résiste à sa façon qui n'est ni la révolte, ni la révolution, mais l'inflexible refus de faire le mal : Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. Pour les autres genres de résistance, même légitimes, à la tyrannie, il n'y a pas d'inspiration ni d'instinct du Saint-Esprit.

L'Apôtre remonte en quelque sorte à la zone surnaturelle où il se mouvait au chapitre XII, en revenant à la charité. On n'est jamais quitte envers personne, toutes obligations contractuelles ou civiques accomplies, puisqu'on lui doit encore l'amour (v. 8). Dès lors, il fait écho à la parole du Seigneur en la développant, et il conclut : *Plenitudo ergo legis est dilectio.*

Puis l'Apôtre reprend le style prophétique, en pensant à la « plénitude des temps », et que maintenant le Soleil du Christ est apparu.

XIII, 11 « D'autant plus que vous savez en quel temps nous sommes : c'est désormais l'heure de vous réveiller

(1) Cf. Eph. VI, Col. III-IV.

du sommeil, — car maintenant le salut est plus près de nous que lorsque nous avons embrassé la foi; — 12 la nuit est avancée, et le jour est proche. Dépouillons-nous donc des œuvres de ténèbres, et revêtons les armes de la lumière. 13 Marchons avec une tenue irréprochable, comme il sied en plein jour ; plus de festins licencieux ni d'ivresse, de coucheries ni de débauche, de querelle ni de jalousie. 14 Mais revêtez le Seigneur Jésus-Christ, et ne prenez pas (tant) soin de la chair, (qui vous conduirait) à ses convoitises ».

Quoi qu'il en soit de la proximité de la Parousie, dont nous n'avons pas à nous occuper dans cette étude, les antithèses de la nuit et du jour, des ténèbres et de la lumière, des armes qui sont la tenue et le vêtement du Christ opposées à la nonchalance et à l'indécence de la nuit et de la chair, tout nous reporte aux expressions et aux idées du chapitre VIII, (et de Gal. V, 2 Cor. X, 1 Thess. V), comme le note Lagrange, et donc à l'allure et à la physionomie complète du chrétien, au Jardin ou à l'Eden mystique, avec ses arbres et ses fruits, — avec ses instincts surnaturels, victorieux des instincts du vieil homme.

Au chapitre XIV, saint Paul note l'attitude spéciale du chrétien envers ses frères faibles ou scrupuleux, il instruit les faibles et les forts à propos du scandale des faibles (comme il l'a fait dans 1 Cor. VIII), le tout, en rappelant les fruits du Saint-Esprit.

XIV, 17 « Car le signe de Dieu n'est pas aliment ni breuvage, mais justice, et paix, et joie dans l'Esprit-Saint ; 18 car celui qui par là sert le Christ est agréable à Dieu et approuvé des hommes. 19 Nous poursuivons donc ce qui contribue à la paix et à l'édification mutuelle ».

Nous pensons que les délicates recommandations de l'Apôtre, aux uns pour qu'ils se privent en vue du prochain de ce qui est permis, aux autres pour qu'ils ne jugent pas la conduite de ceux qui usent de ce qui apparaît comme défendu, n'ont pas leur équivalent dans les morales non-chrétiennes; et donc, ces recommandations sont bien en dépendance des impulsions et de l'instinct

de l'Esprit, du fruit de l'Esprit : paix, joie, longanimité, affabilité, bonté cordiale, enfin : *édification,* ce mot synthétique très usité dans la langue chrétienne seule.

De même, au chapitre XV, l'Apôtre reste sur le même plan d'exhortations, dans la même atmosphère baignée de Dons, Fruits et Charismes. Il résume d'abord ce qui précède, en se servant des expressions qui indiquent les goûts et sentiments de la vie chrétienne.

XV, 1 « Or nous devons, nous qui sommes forts, supporter les faiblesses de ceux qui ne le sont pas, et ne point **nous complaire** en nous-mêmes. 2 Que chacun de nous plaise au prochain en vue du bien pour l'édification ; » (3 selon l'exemple du Christ).

Même nuance dans la suite :

« 4 Car tout ce qui a été écrit avant (nous) a été écrit pour notre instruction, afin que par la **patience et par la consolation** que suggèrent les Ecritures, nous ayons l'espérance. 5 Et que le **Dieu de la patience et de la consolation** nous donne d'avoir les mêmes sentiments les uns envers les autres selon le Christ Jésus, 6 afin que d'un même cœur, d'une seule bouche, vous glorifiiez le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Bien que ce texte ne soit pas mentionné parmi les textes trinitaires, comment ne pas songer non seulement à l'espérance et à la charité théologales, mais aussi à l'Esprit de dilection, de paix, de joie, de bonté et affabilité ? 7 « Accueillez-vous donc les uns les autres, comme le Christ vous a accueillis pour la gloire de Dieu ».

D'ailleurs la mention du Fruit de l'Esprit devient évidente au verset 13, et dès lors la « vertu de l'Esprit-Saint » est bien explicitement le Don du Saint-Esprit. Tout aussitôt, il est fait allusion aux Charismes, — repleti omni scientiâ, — déjà visés probablement un peu plus haut : unanimes uno ore honorificetis Deum.

XV, 13 « Et que le Dieu de l'espérance vous remplisse de toute joie et paix dans la foi, afin que vous abondiez en espérance par la vertu de l'Esprit-Saint. 14 Je suis bien

convaincu, moi-même, mes frères, pour ce qui vous regarde, que vous êtes vous-mêmes pleins de boins sentiments, parfaitement instruits, capables aussi de vous avertir les uns les autres ».

*Agathôsunè, gnôsis.* « Bienveillance et compétence », explique Lagrange, sont deux conditions requises dans l'antiquité pour instruire les autres. Soit; mais chez l'Apôtre, la bienveillance chrétienne est un fruit de l'Esprit, et la compétence porte les noms de plusieurs charismes : discours de sagesse et discours de science, docteur, exhortateur, prophète.

Ne manquons pas de noter enfin, qu'en félicitant les Romains d'être tout pénétrés des influences surnaturelles de l'Esprit-Saint, l'Apôtre est conduit à signaler la même réalité synthétique qu'au chapitre XII : l'oblation sacrificielle. Il l'a nommée à propos de chaque fidèle régénéré par la grâce et enrichi de l'action du Saint-Esprit. Ici, il l'envisage plus particulièrement comme prise sur la masse des Gentils, comme composée des hommes convertis et à convertir au Christ. Il est lui-même le ministre sacré, le délégué du Christ auprès des Gentils : il les « sanctifie » par la prédication de l'Evangile, c'est-à-dire qu'il les sépare du profane, les prépare et les consacre, comme les prêtres anciens préparaient la victime, prémices du froment et des agneaux, pour qu'ils fussent offerts imprégnés d'encens et marqués de tous les rites qui leur conféraient le symbolisme requis. Le Christ, *secundum spiritum sanctificationis ex resurrectione mortuorum* (Rom. I, 4), a été la vraie victime offerte et agréée. Le chrétien, — comme le pain et le vin à la messe sont enveloppés de l'invocation au Saint-Esprit pour être consacrés à la Table du Seigneur, — le chrétien est marqué du multiple sceau de l'Esprit pour être offert, en vue de la vie éternelle, à la louange de Dieu. Et de même, l'ensemble des Gentils sera marqué du même sceau, par le ministère de Paul, imprégné des mêmes Dons, Fruits et Charismes, pour être « l'oblation agréée et sanctifiée dans l'Esprit-Saint ».

Rien de précis ni d'arrêté sur l'essence du sacrifice, mais l'oblation unie à celle du Christ, dans et par la vertu du Saint-Esprit, est bien une oblation sacrificielle.

En parcourant l'épître aux Galates, nous avons déjà cité la fin du chapitre XV, qui vise encore les fruits de l'Esprit. Au chapitre XVI, nous ne trouvons que des allusions aux Dons et Fruits trop vagues et trop peu claires pour les relever.

En résumé, l'enseignement de saint Paul aux Romains sur les Dons, Fruits, Béatitudes, Charismes, est digne de l'ampleur de la grande épître. Dès le premier chapitre, l'Apôtre éprouve visiblement dans sa propre vie et annonce le fruit de l'Esprit. Au chapitre V, il le voit fleurir dans la réconciliation avec Dieu et les vertus théologales. Au chapitre VI, il explique la vie nouvelle comme une servitude *intérieure* qui équivaut à l'engagement libre au service des armes, et qui n'est obéissance rigoureuse qu'analogue à la nécessité de suivre un instinct spontané : celui de la sève, des fleurs et des fruits. Au chapitre VII, il oppose cet instinct et cette « loi » à l'instinct de la chair et à ses fruits ainsi qu'à la loi ancienne.

Cet instinct nouveau est décrit, au chapitre VIII, comme une poussée de sentiments et de goûts spirituels qui sont prudence ou sagesse expérimentale, vie et paix, clairement produites par l'action du Saint-Esprit. Activité normale et nécessaire du Saint-Esprit, dit saint Thomas, et non réservée à une élite. Notion d'instinct qui n'ajoute rien au mystère rayonnant de ces soupirs, prières, gémissements de l'Esprit, dans le champ toujours nettement tracé et l'horizon toujours lumineux de l'espérance et de la charité. Le chapitre s'achève par un ardent défi qui fait écho, avec sa résonnance propre, à la proclamation des Béatitudes.

Au chapitre XII, l'oblation sacrificielle est celle du chrétien, membre mystique du Christ, et les Gentils, au chapitre XV, ne sont pas exclus de cette offrande; au contraire ils y sont appelés et préparés dans le même Esprit-Saint. — Enfin, les Charismes, fruits et béatitudes sont la trame et le tissu de l'exercice de la charité.

A ces clartés évidentes sur l'ensemble des Dons du Saint-Esprit, les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens ajouteront peut-être quelque large développement sur les Dons de sagesse et d'intelligence, et sur leur indivisible connexion avec le mystère du « Christ en nous, espérance de

gloire ». Mais cependant l'Epître aux Romains demeure un étincelant sommet de la doctrine sur les Dons, et de leurs « effets », comme elle l'est pour tant d'autres contrées et massifs de la « Théologie » de saint Paul.

## III

### Epitres aux Corinthiens

Les deux Epîtres aux Corinthiens sont antérieures à celles qui furent adressées aux Galates et aux Romains. L'hymne célèbre de la charité se trouve dans la première ; la seconde contient les pages les plus émouvantes peut-être de saint Paul. Mais à part l'enseignement détaillé sur les Charismes, aux chapitres XII et XIV, la première n'apporte pas de doctrine bien précise sur le don spécial et permanent du Saint-Esprit, tel que l'entend saint Thomas ; et dans la seconde il semble que l'Apôtre, avec une flamme souveraine, livre son expérience personnelle de la plus haute vie chrétienne, plutôt qu'il ne l'enseigne.

On en peut donner deux raisons. Si la révélation est close avec le dernier livre du Nouveau Testament, rien n'empêche de croire qu'elle ait été progressive dans l'esprit et les écrits de l'Apôtre. De fait, bien des formules sur l'action du Saint-Esprit paraissent moins synthétiques dans la première épître aux Corinthiens que dans les épîtres aux Galates, aux Romains, aux Colossiens, aux Ephésiens, aux Philippiens : comme si la frondaison opulent de la vie dans le Christ n'était pas encore aperçue d'un seul coup d'œil. La seconde raison est à elle seule suffisante. Les destinataires des deux épîtres, ces néophytes grecs ou grécisants de Corinthe, étaient des chrétiens ardents mais fort imparfaits. Ils n'étaient pas assez séparés des mœurs licencieuses de leur cité; et surtout, ils ne comprenaient pas encore l'humilité et le renoncement de l'Evangile et l'esprit du Sauveur Jésus. Amour de l'éloquence et des spéculations philosophiques, coteries, brigues, rivalités personnelles, ils transposaient dans leur christianisme toutes les vanités de l'esprit grec; les Charismes surtout les enivraient, et ils allaient à une sorte

d'anarchie religieuse, enthousiaste et puérile, dont l'exemple n'a pas manqué depuis de bourgeonner sur certaines hérésies, au cours des siècles, et à laquelle l'Apôtre veut avant tout mettre bon ordre. Dédaigné par bon nombre de ces agités, saint Paul leur a adressé plusieurs épîtres, (trois, dont une perdue, d'après F. Prat) où il était impossible d'établir une thèse centrale, ou même d'avoir une idée d'ensemble, parce qu'il y devait traiter des sujets les plus variés : correction des abus, réponse à des questions, solution de cas de conscience, défense de ses droits d'apôtre et apologie personnelle.

Il n'est donc pas étonnant que nous ne trouvions pas dans ces épîtres, du moins dans la première, un enseignement direct, ni même une mention bien claire et bien explicite des Dons, Fruits et Béatitudes. Il est à noter qu'à part les chapitres où saint Paul explique les Charismes, non sans critiquer l'usage qu'en font les Corinthiens, l'action du Saint-Esprit dans les âmes, et le Saint-Esprit lui-même, soient moins souvent désignés que dans les épîtres aux Galates et aux Romains. Il n'en est pas moins intéressant d'observer combien souvent l'organisme surnaturel, tel que saint Paul le décrira plus tard, est indirectement ou implicitement signalé, combien souvent il affleure à la pensée et aux expressions de l'Apôtre : organisme peut-être réductible, d'après le texte, à la grâce et à la charité, mais appelant toutefois, d'après le texte, son couronnement d'aptitudes et d'habitudes comme instinctives, imprimées dans l'âme par l'Esprit-Saint.

## Première Epitre aux Corinthiens

Au chapitre I, l'Apôtre ne superpose pas la sagesse divine à la sagesse humaine, comme les Corinthiens le faisaient trop, il les oppose, il élargit l'abîme entre elles. Elles sont folie l'une pour l'autre, réciproquement. Si les Dons ne sont pas ici clairement visés, c'est que l'Apôtre ne parle pas de la sagesse divine *participée*, mais s'en tient à ses effets extérieurs : doctrine, prédication, miracles. Encore soulève-t-il le voile de l'action intérieure, au verset 30 : « Ex ipso autem... De Dieu, par Dieu vous êtes

dans le Christ Jésus, qui s'est fait pour nous sagesse venue de Dieu, et justice, et sanctification, et rédemption ».

Au chapitre II, la même opposition de la sagesse humaine est précisée comme celle de l'Esprit de Dieu à l'esprit de l'homme. Ainsi, des habitudes nouvelles, une sorte d'instinct nouveau, correspondent mieux à l'énergie du texte qu'une meilleure rectitude — surnaturalisée — de la raison, ou qu'un degré plus avancé de vertu — infuse. Saint Paul oppose aux connaissances humaines et terrestres l'ensemble des dons du Saint-Esprit imprimés en nous, *charisthenta,* et le *sens du Christ* — intuition et expérience des choses spirituelles — que nous avons reçu. « L'homme animal » ou *psychique* est bien le même que l'homme selon la chair; et « l'homme spirituel » est bien le même que celui qui vit et agit selon l'Esprit. Mais ce ne sont encore que des indications. On ne peut dire que « le fruit de l'Esprit », et donc les Dons, soient explicitement désignés. Ils le sont au moins implicitement. Sagesse, intelligence, science, conseil, habitudes intellectuelles infuses, instincts nouveaux, sont ici au moins des pensées et des notions d'ordre spécial sur les choses surnaturelles de la vie présente et de la vie future,

II, 10 « Que Dieu nous a révélées par son Esprit. Car l'Esprit scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu. 11 Car ce qui est de l'homme, qui le connaît, sinon l'esprit de l'homme qui est en lui ? Ainsi les choses de Dieu, personne ne les connaît, sinon l'Esprit de Dieu. 12 Quant à nous, nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde, mais l'Esprit qui est de Dieu, afin que nous sachions de quels dons Dieu nous a gratifiés. 13 Et nous en parlons, non en doctes discours de la sagesse humaine, mais dans la doctrine de l'Esprit, exprimant les choses spirituelles en langage spirituel. 14 Ce qui vient de l'Esprit de Dieu n'est pas accessible à l'homme psychique. Pour lui en effet, c'est une folie, et il ne peut le comprendre, car cela veut être jugé spirituellement. 15 L'homme spirituel au contraire juge de tout, tandis que lui-même n'est jugé par personne. 16 Qui est-ce en effet qui connaît la pensée du Seigneur pour l'instruire ? Mais nous, nous avons la pensée du Christ ».

Il y a évidemment tout profit à lire cette page *après* les épîtres aux Galates et aux Romains. On y voit mieux le prélude de ce que saint Paul enseignera, si l'on ne veut pas encore l'y trouver entièrement.

Au chapitre III, l'Apôtre continue d'accentuer le contraste entre les deux sagesses, en gourmandant les coteries des Corinthiens, qui se réclament les uns de Paul, les autres d'Apollo, les autres de Céphas, comme de maîtres et docteurs en concurrence et rivalité. Il compare la vie surnaturelle dont les Apôtres et prédicateurs sont les ministres, à un jardin, puis plus longuement à un édifice. Lui, Paul, comme le Christ l'a dit de Pierre, s'applique plutôt à la base de l'édifice. Que chacun de ses collaborateurs ne bâtisse qu'avec de bons matériaux. Dans la pensée et l'expression, l'édifice prend corps : c'est un tempple :

III, 15 « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?... 17 Car le temple de Dieu que vous êtes est saint ».

Il est trop tôt pour passer de la claire métaphore de l'édifice à celle, plus intérieure, de l'*édification,* qui comprend Dons et Fruits, dont saint Paul parlera plus tard, et pour voir dans ce « temple saint » l'organisme vivant et complet de l'enfant de Dieu. Pourtant, chaque fois que la comparaison ou la métaphore reviendra, elle s'enrichira d'une nuance nouvelle. Déjà, les « matériaux » à employer n'ont pas d'équivalent dans les constructions morales du passé, et déjà ce temple, demeure spéciale, propre à Dieu, annonce et symbolise, s'il ne les signifie pas nettement, les habitudes nouvelles adaptées à la motion du Saint-Esprit, dont saint Thomas, d'après l'Ecriture, affirme la nécessité. C'est, implicite ou en germe, la doctrine des Dons et des Fruits.

Au chapitre IV, l'Apôtre, avec une sorte d'emportement qui n'est pas exempt d'ironie, puisqu'il craint de dépasser le but, accentue encore l'opposition des deux sagesses, en montrant comment la sagesse ou folie divine qui est la sienne, l'assimile au Christ persécuté et injurié.

IV, 10 « Nous, nous sommes fous à cause du Christ, vous,

vous êtes sages dans le Christ ; nous sommes faibles, vous êtes forts ; vous êtes honorés, nous sommes méprisés. 11 Jusqu'à cette heure nous souffrons la faim, le froid, le dénûment ; nous sommes maltraités et errants. 12 Nous nous épuisons à travailler de nos mains ; chargés de malédictions, nous bénissons; persécutés, nous supportons; 13 Diffamés, nous consolons. Nous sommes devenus comme la balayure du monde, le rebut universel jusqu'à maintenant. 14 Je n'écris pas cela pour vous faire rougir... 17 **J'imite le Christ !** (manque dans le texte grec).

Même sans la référence formelle à la vie du Christ, il est difficile de ne pas trouver dans ce passage, qui sera répété et amplifié (2 Cor. XI), un écho voulu des Béatitudes du Sauveur : rappel incomplet certes, *puisqu'il y manque la mention du bonheur ou de la joie*. Ainsi l'allusion ne peut être prise comme une mention des Béatitudes qui sont actes des Dons, d'après saint Thomas, mais c'est un prélude ou une amorce de déclarations plus directes et plus significatives.

On peut ne pas s'arrêter, à notre point de vue, à ces « voies dans le Christ » (v. 17), à cette « puissance d'agir, in virtute » (v. 20), et à cet « amour et esprit de douceur » (v. 21), parce que l'allusion aux Charismes et aux Fruits y est trop vague ou trop lointaine.

De même, au chapitre V, les expressions : « *praesens autem spiritu*, présent d'esprit » (v. 3), congregatis vobis et meo spiritu, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de Notre-Seigneur Jésus » (v. 4), « tradere hujusmodi... afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur », (v. 5) — peuvent être expliquées sans allusion à l'action intérieure de l'Esprit ni aux Charismes : mais, dans ce cas, elles sont obscures et singulières. Dans ce chapitre où saint Paul statue sur un cas d'impureté, il est plus clair d'apparenter le terme « esprit » au terme « levain », et de voir dans la pensée et les expressions de l'Apôtre, un aperçu — à grandes lignes suffisamment arrêtées, quoique le sens précis et plein soit encore dans une sorte de pénombre — de la moralité chrétienne, qui est un état supérieur, une vie nouvelle dans le Christ et l'Esprit du Christ, plutôt qu'une série d'habitudes vertueuses.

V, 6 Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait fermenter toute la pâte ? 7 Faites donc disparaître le vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle, comme vous êtes sans levain. Car en effet, le Christ, notre Pâque, est immolé. 8 Célébrons donc la fête, non avec le vieux levain de la malice et de la perversité, mais avec les pains ezymes de la pureté et de la vérité ».

L'Apôtre semble dire, d'après Lemonnyer, que la vie chrétienne doit être une Pâque perpétuelle, en union avec le Christ mort et ressuscité. *Nova conspersio* rappelle les pains de proposition, et cette offrande — comme de fleurs et de fruits, — et parfumée, — en union avec le pain le vin de la Cène, et le Christ prolongé dans les membres de son corps mystique, où les Dons mettent tous les reflets et toute l'activité intérieure de l'Esprit. Ainsi la vie chrétienne est *azyme*, en opposition avec la corruption des vices.

Au chapitre VI, l'Apôtre poursuit l'opposition des deux sagesses sur le terrain de la justice. Dans le même sens que le Sauveur, en saint Matthieu, et parallèlement, semble-t-il, à ses déclarations, il gourmande les Corinthiens de ce qu'ils ont entre eux des discussions contentieuses, et de ce qu'il leur faut l'appareil judiciaire pour les dirimer. « Tout cela vient du Mauvais », a dit Jésus. « N'avez-vous plus le Don de Conseil ? » semble dire l'Apôtre : 5 « L'on ne trouve donc parmi vous pas même un homme sage qui puisse décider entre ses frères ? » — Au reste, l'Apôtre regarde l'*iniquité* de ceux qui font tort au prochain dans son honneur ou dans ses biens, comme sœur de l'impureté, et il énumère à nouveau quels fauteurs de ces vices ne « pourront posséder le royaume de Dieu ».

A l'opposé, les « purifiés, les sanctifiés », les « justifiés », ceux qu'il a désignés au chapitre V comme la pâte azyme des offrandes pascales, il les voit de nouveau, comme au chapitre III, pareils à l'édifice sacré et consacré, au temple saint ; il les voit de plus comme le Corps du Christ, corps ressuscité et corps spirituel et corps mystique, par l'Esprit. Il y a comme une pensée blasphématoire à supposer qu'on puisse concilier ce temple, et ce

corps, et ces membres du Christ, avec la débauche païenne. Absit ! Entre eux, incompatibilité totale.

Combien donc la vertu de continence, naturelle et surnaturelle, l'*habitude* de modérer l'usage des sens et des plaisirs sensibles, d'après la raison éclairée par la lumière naturelle et les principes révélés de la foi, combien cette vertu proprement dite est loin de la pensée de saint Paul ! Certes, il n'y contredit pas ! mais il parle d'autre chose : il parle d'un organisme vivant, spirituel, d'un mode d'agir incompatible avec les instincts de la chair. Et s'il faut parler, avec saint Thomas, d'*habitudes,* ces habitudes, immédiatement liées au Corps et à l'Esprit du Christ, sont les mêmes dont l'Apôtre parlera plus clairement aux Galates et Romains : les Dons et les Fruits. Il suggère beaucoup plus la notion d'un instinct supérieur que d'une habitude acquise.

VI, 9 « ... Ni les impudiques, ...ni les cupides... n'hériteront le royaume de Dieu. 11 Or cela, quelques-uns, vous l'avez été. Mais vous avez été purifiés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés par le nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu... 13 Le corps n'est pas à l'impudicité, mais au Seigneur, et le Seigneur au corps. 14 Et Dieu, comme il a ressuscité le Seigneur, nous ressuscitera nous aussi par sa puissance. 15 Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres du Christ ? Prendrais-je donc les membres du Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? 16 Ou bien, ne savez-vous pas que celui qui s'unit à la prostituée ne fait plus qu'un corps ? Car, dit-il, à eux deux, ils ne feront qu'une seule chair. 17 Celui, au contraire, qui adhère au Seigneur, ne fait avec lui qu'un esprit. 18 Fuyez l'impudicité... L'impudique pèche dans son propre corps. 19 Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui habite en nous, que Dieu nous a donné, et que vous ne vous appartenez plus ? (1). 20 Car vous avez été achetés très cher. Glorifiez donc Dieu (2) dans votre corps ».

(1) On l'a vu, saint Paul développera largement et abondamment cette pensée en écrivant aux Galates et aux Romains.

(2) Vulgate : « et portez-le ».

Nous pourrions passer le chapitre VII, sur le mariage chrétien et la virginité, sans nous y arrêter. Cependant, saint Paul ne s'écarte pas de la pensée générale qui se fait jour dans toutes les recommandations et consultations qu'il adresse aux Corinthiens, et qu'il précisera dans les épîtres postérieures. La sagesse chrétienne, la chasteté chrétienne, la justice chrétienne est un temple, un organisme (corps et membres du Christ) et un esprit bien supérieur aux habitudes et moralités humaines. Voici l'idée de liberté chrétienne qui s'est affirmée au chapitre VI : *Omnia mihi licent* (1), qui reparaît à propos du mariage chrétien, préludant aux enseignements qui seront adressés aux Galates et aux Ephésiens... Liberté et spontanéité chrétiennes tendent à la virginité. D'ailleurs, elles ne suppriment aucun des devoirs antérieurs et des relations naturelles (application ici aux devoirs conjugaux), et elles n'ont rien de commun ni avec cette liberté raisonnable qui est comme à mi-chemin de la licence, ni avec cette liberté sociale ou politique qui postule certaines émancipations d'un état trop inférieur et trop dépendant. C'est une liberté, c'est une spontanéité qui vise Dieu et le Christ, et le corps du Christ. Et dès lors, « en ce qui concerne les vierges », voici indiquées, non définies, mais clairement désignées, les Béatitudes, dont l'heure est venue. A un degré moindre, ce sont les Fruits de l'Esprit.

VII, 17 « Or que chacun vive avec la part que Dieu lui a faite, chacun dans la condition où il était quand Dieu l'a appelé. Et c'est ainsi que j'en ordonne dans toutes les Eglises. 18 Quelqu'un a-t-il été appelé étant circoncis, qu'il ne fasse pas disparaître les traces de la circoncision. Quelqu'un a-t-il été appelé étant incirconcis, qu'il ne se fasse pas circoncire. 19 La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu. 20 Que chacun demeure dans la condition dans laquelle il a été appelé. 21 Tu as été appelé étant esclave, ne t'en inquiètes pas. Si même il est en ton pouvoir de

(1) VI, 12 Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt : omnia mihi licent, sed ego sub nullius redigar potestate.

devenir libre, utilise plutôt ta condition d'esclave (1). 22 En effet, l'esclave qui a été appelé dans le Seigneur est affranchi du Seigneur. Pareillement, l'homme libre qui a été appelé est esclave du Christ. 23 Vous avez été achetés un prix élevé, ne devenez pas esclaves des hommes. 24 Frères, que chacun demeure devant Dieu dans la condition où l'a trouvé l'appel.

25 En ce qui concerne les vierges...

29 Je dis ceci, frères : Le temps est court. Il reste donc que ceux qui ont une femme doivent vivre comme s'ils n'en avaient pas ; 30 ceux qui pleurent, comme s'ils ne pleuraient pas, ceux qui achètent, comme s'ils ne possédaient pas ; 31 ceux qui usent du monde, comme s'ils n'en usaient pas. Car la figure de ce monde est en voie de disparaître. 32 Je dis cela dans votre intérêt, non pas pour vous tendre un piège, mais en vue de l'honnêteté et de l'union au Seigneur, sans rien qui vienne distraire... »

Aux chapitres VIII, IX, X, XI, nous ne trouvons rien qui concerne l'action spéciale du Saint-Esprit dans l'âme chrétienne. Obligé de s'appliquer à la solution des questions ou cas de conscience qu'on lui a proposés, et des abus qu'on lui a signalés, il semble que l'Apôtre laisse de côté ce point de vue supérieur de la vie chrétienne pour catéchiser plus à l'aise, et plus nerveusement aussi, les Corinthiens. Question des idolothytes, question des droits de l'Apôtre et de son désintéressement personnel, et dès lors ascétisme et moralité sévère du chrétien, respect de la Synaxe eucharistique et conditions morales requises pour la bonne communion, tenue des femmes dans l'assemblée chrétienne, il semble que saint Paul ne parlerait pas autrement s'il n'y avait ni Dons, ni Fruits, ni Béatitudes.

La pensée centrale qui anime ces pages vives et rapides, c'est celle de la charité, — VIII, 1 : Scientia inflat.

(1) *Magis utere.* Des commentateurs entendent au contraire : profitez au plutôt de l'occasion de devenir libre. Quoi qu'il en soit de ces deux traductions contraires, notons bien que le sens est le même quant à la liberté chrétienne. *Ingenui* ou *servi*, libres, esclaves ou affranchis, ont même liberté spirituelle, même liberté d'enfants de Dieu.

La science rend orgueilleux, mais la charité édifie. IX : Désintéressement de l'Apôtre qui s'est fait serviteur de tous (1). X, 25 : *Nemo quod suum est quaerat.* Que personne ne cherche son intérêt propre, mais celui d'autrui. De même, la préoccupation du respect dû à la Table du Seigneur, au Pain et au Calice, au Corps du Seigneur (2). Et par contraste, XI : l'inintelligence immodeste du mystère sacré dont font preuve les femmes, et l'égoïsme grossier dont on se rend coupable, au moment même où l'on prend part au symbole et à la réalité de l'amour eucharistique, ce qui est profaner le Corps du Christ.

Ainsi l'Apôtre déclare-t-il déjà que l'important n'est pas de psalmodier et de prophétiser, mais de pratiquer la charité : *Omnis vir orans ant prophetans...*

XI, 4 Tout homme qui prie ou prophétise la tête couverte, fait injure à son chef. 5 Par contre, toute femme qui prie ou prophétise la tête découverte, fait injure à son chef. C'est exactement comme si elle avait la tête rasée ».

L'Apôtre aborde ainsi la question des Charismes, dont il va parler plus clairement et plus longuement qu'en aucune autre épître, avec cette préoccupation qu'il est vain de s'éblouir les uns les autres par ces manifestations extérieures de l'Esprit, et que la voie de la charité, seule indispensable, est la plus excellente et la seule aussi qu'il faille poursuivre de tout son pouvoir.

Il ne fera qu'une brève allusion à la manifestation intérieure de l'Esprit, et renforcera le contraste des Charismes à la Charité. Quant à l'usage des Charismes, il terminera même par un appel aux vertus cardinales, et à la prudence naturelle plutôt que surnaturelle.

---

(1) IX, 19. « Nam cum liber essem... Car, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour gagner le grand nombre.... 22 je me sui fait tout à tous afin que, par tous les moyens possibles, j'en sauve quelques-uns. »

(2) Sans oublier d'ailleurs le Corps mystique : 17 « quoniam unus panis, unum corpus multi sumus... Et parce qu'il n'y a qu'un seul pain, à nous tous nous ne faisons qu'un seul corps. Car tous nous participons au même pain. » Mais précisément il n'y a aucune allusion ici à l'action spéciale du Saint-Esprit.

## XII et XIV. Les Charismes

Pour l'analyse des Charismes, d'après le texte et d'après les théologiens contemporains, nous suivrons surtout F. Prat : *La Théologie de saint Paul.*

Prat remarque d'abord (1) que le mot *charisma* est propre à saint Paul, et revient seize fois dans ses Lettres. Sept fois il a certainement le sens technique dont il est ici question (2). Ailleurs, il est à peu près synonyme de *grâce ;* enfin il désigne un don spirituel différent du Charisme (3). — Observons que saint Paul emploie huit fois *charisma* au singulier, et c'est alors qu'il signifie *grâce* ou quelque don analogue à la grâce sanctifiante. Au pluriel, *charismata* désigne toujours les Charismes, sauf une fois, Rom. XI, 29, où il signifie évidemment tous les dons de Dieu (4). Au pluriel il a comme synonymes, deux fois: *pneumata,* esprits, et deux fois : *pneumatica,* choses ou opérations spirituelles, et encore : *energèmata,* énergies spirituelles, mais jamais *pneuma* au singulier.

F. Prat définit le Charisme, comme saint Thomas : un don gratuit, surnaturel et passager, conféré en vue de l'utilité générale pour l'édification du corps mystique du Christ.

*Gratuit,* « en ce sens qu'il n'a aucune connexion avec la grâce sanctifiante ». Nous avons dit seulement qu'il n'est pas nécessairement connexe à la grâce sanctifiante. Il est indépendant du mérite, bien qu'il y ait espoir de l'obtenir en le demandant (5). Comme il n'est point nécessaire au salut, le Saint-Esprit l'accorde « à qui il veut et quand il veut ». XII, 11.

*Surnaturel,* car c'est une opération du Saint-Esprit, qui peut, par métonymie, prendre le nom d'*esprit,* ou plutôt d'*esprits,* au pluriel. « Mais le charisme, ajoute F. Prat,

(1) Tome 1er, 1re édition, p. 180.

(2) Rom. XII, 6 ; 1 Cor. I, 7 ; XII, 4, 9, 28, 30, 31.

(3) 1 Cor. VII, 7, 2 Cor. 1, 11 ; Rom. 1, 11, XI, 29.

(4) Sine paenitentiâ enim sunt dona et vocatio Dei.

(5) 1 Cor. XIV, 2. « Ainsi donc, vous aussi, puisque vous êtes si avides d'esprits, que ce soit en vue de l'édification de l'Eglise que vous cherchiez à les posséder en abondance. »

peut se greffer sur une aptitude naturelle ». Si saint Thomas ne fait pas cette observation, elle ressort de la concordance qu'il établit entre les charismes et les conditions du magistère humain, pour qu'il soit efficace. Qui possède les qualités propres à ce magistère sera plus apte à recevoir les charismes. Disons de même que les Dons et Fruits ont d'étroits rapports avec des Vertus acquises, naturelles et surnaturelles, et que ces vertus ne sont ni inutiles, ni étrangères à l'infusion plus ou moins abondante des Dons. De même encore, il y a des « tempéraments et des genres de vie, et des tendances d'écoles », plus favorables que d'autres à la « contemplation infuse » (1).

*Passager,* « car l'Esprit l'accorde et le retire à son gré, et, bien que le prophète soit libre de délivrer ou non son message, il n'est point inspiré quand il veut. (1 Cor. XIV, 28-32). Le charisme est transitoire par rapport aux vertus théologales qui demeurent, et surtout à la charité qui ne déchoit pas. Mais cela n'empêche pas qu'il ne possède une certaine fixité, en vertu de laquelle l'homme doué du charisme prophétique s'appelle prophète, etc. » (2).

« *En vue de l'utilité générale.* Paul l'affirme en propres termes (1 Cor. XII, 7, Eph. IV, 12). Sa comparaison des charismes aux membres du corps humain qui ont pour fonction de s'aider les uns les autres prouve la même chose. Enfin les charismes sont estimés au prorata de leur utilité : la glossolalie, par exemple, est inférieure à la prophétie parce qu'elle est moins utile au bien général. Cependant, il ne s'ensuit pas qu'ils soient sans profit pour ceux qui les possèdent : 1 Cor. XIV, [4] « Celui qui parle en langues s'édifie lui-même, mais celui qui prophétise édifie d'Eglise ».

Cette observation de saint Paul n'est pas contradictoire à la notion de grâce gratis data. Il suffit de distinguer, scolastiquement, en primario ou principaliter et secundario. Il est normal que toute opération humaine consciente puisse être méritoire, et, régulièrement, le soit, bien que

(1) J. de Guibert : Dons du Saint-Esprit et contemplation infuse. *Revue d'Ascétique et de Mystique.* Janvier 1924, p. 21.

(2) F. Prat, *id. ibid.* p. 180.

le mérite personnel n'en soit pas la fin ni la raison. De plus, l'action charismatique de l'Esprit est greffée le plus souvent sur des qualités et vertus humaines : elles ne cessent pas d'être méritoires, si l'intention est droite, quand l'Esprit les décore de son action propre.

XII, 1 « En ce qui concerne les spirituels, **(les inspirés,** traduit Lemonnyer), frères, je ne veux pas que vous soyez en ignorance. 2 Vous savez qu'au temps où vous étiez païens, vous étiez conduits comme par une force occulte vers les idoles muettes. 3 Aussi je vous déclare que nul, parlant dans l'Esprit de Dieu ne dit : Jésus est Seigneur, si ce n'est dans l'Esprit-Saint ».

Il paraît étranger à la pensée et au texte de l'Apôtre d'entendre ce passage, comme on le fait souvent, d'une sorte d'oraison jaculatoire, et d'en conclure qu'on ne peut avoir ni une pensée ni une parole méritoire pour la vie éternelle, sans la grâce actuelle. Il s'agit ici déjà des charismes. « *Jésus est Seigneur* » semble une exclamation des glossolales. L'Esprit-Saint est ici l'inspirateur, la force secrète opposée à celle qui entraînait autrefois vers les idoles muettes.

4. « Or, il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit. 5 Et il y a diversité de ministère, mais c'est le même Seigneur. 6 Et il y a diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. »

Dons, ministères, opérations, sont ici également des charismes. L'Apôtre les distingue ou divise les uns des autres, selon une nuance d'appropriation au Père, au Fils, au Saint-Esprit. Mais peu après, v. 11, observe Prat, l'Esprit-Saint est désigné comme auteur de tous les Charismes, de quelque nature qu'ils soient, en particulier des « opérations ».

XII, 7 « A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit, en vue de l'utilité. 8 Car à l'un par l'Esprit est donné le discours de sagesse, à un autre le discours de science, selon le même Esprit. 9 A un autre, la foi, dans le même Esprit, à un autre, les dons de guérisons, par l'unique

Esprit. 10 A un autre, les opérations de miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, les discernements d'esprits; à un autre, diverses sortes de langues; à un autre, l'interprétation de ces langues.

11 Mais tout cela, c'est le même et unique Esprit qui l'opère, répartissant (son don) propre à chacun, comme il lui plaît ».

Voilà les neuf charismes convenablement dénombrés, d'après saint Thomas, qui pourtant change quelque peu l'ordre de l'énumération. Il semble, nous l'avons dit, qu'il n'a pas aperçu les textes parallèles, qu'il a fixé d'une façon trop rigide, et même arbitraire, la définition de chacun de ces neuf charismes, sans tenir assez compte du chapitre XIV qui pourtant les explique avec tant de souplesse.

Le grand mérite de son explication, c'est qu'elle reste solidement fidèle à la notion générale. Aucune confusion entre Dons et Charismes. Les premiers sont une habitude vitale, par les seconds l'homme est surtout un instrument dont se sert l'Esprit. Saint Thomas précise, ad 4$^{um}$, que les premiers (Sagesse, Science, etc.) rendent l'âme mobile aux touches de l'Esprit, que les seconds, discours de sagesse, de science, etc., font parler juste, enseigner de manière experte, répliquer adroitement aux contradicteurs. Ainsi les seconds, et point du tout les premiers, sont visés par l'Apôtre, au chapitre XIII, et peuvent devenir, par manque de charité, l'airain qui résonne ou la cymbale qui retentit, et nuls pour celui qui les exerce.

Toutefois, à la différence de saint Thomas, suivons le texte, avec F. Prat, pour expliquer chacun des charismes en particulier.

Les versets 12-27 développent l'analogie des membres du corps, insistant non sur la vie à laquelle ils participent, dans et par le corps, mais sur leurs fonctions diverses et leur utilité réciproque. Au verset 13 seulement, saint Paul parle de cette vie de l'Esprit, et F. Prat y voit une allusion à l'abondance des Dons du Saint-Esprit, au sacrement de la Confirmation.

13 « Car dans un (seul) Esprit nous tous avons été baptisés en un (seul) corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou libres; et nous avons été abreuvés d'un (seul) Esprit ».

Il est vrai, mais l'Apôtre revient aussitôt, en développant, à la diversité des fonctions, et à la variété des Charismes. Il conclut :

27 « Or vous êtes le Corps du Christ, et ses membres, chacun pour sa part. 28 Les uns, Dieu les a établis dans l'Eglise, premièrement apôtres, deuxièmement prophètes, troisièmement docteurs ; ensuite miracles, ensuite dons de guérisons, assistances, gouvernements, genres de langues.

29 Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ? Tous font-ils des miracles ? 30 Tous ont-ils le don de guérir ? Tous parlent-ils en langues ? Tous ont-ils le don d'interpréter ? 31 Mais aspirez aux dons les plus importants.

— Et j'ai encore une voie supérieure à vous montrer... »

Celle de la charité, essentielle, nécessaire à tous, et qui enveloppe tout.

Le commentaire de F. Prat paraît s'imposer, et il est bon d'expliquer chacun des charismes en comparant entre elles les quatre listes déjà mentionnées, et le chapitre XIV de cette Epître.

Après avoir chanté l'hymne de la charité, (XIII) l'Apôtre revient aux charismes.

XIV, 1 « Poursuivez la charité. Aspirez cependant aux dons spirituels, **pneumatica,** mais surtout à être prophètes ».

Tout le chapitre fait un parallèle entre le don de prophétiser, accompagné des charismes connexes, et le don des langues, indiscrètement prisé par les Corinthiens, et que saint Paul met bien au-dessous du premier. Il terminera en répétant qu'il faut aspirer à la prophétie, et en n'interdisant pas, malgré toutes les restrictions apportées, de parler en langues.

XIV, 39 « Ainsi, mes Frères, aspirez à prophétiser, et n'empêchez pas de parler en langues ». — Ce verset est propablement parallèle à ces brefs conseils de la première Epître aux Thessaloniciens : V, 19 Spiritum nolite exstin-

guere. N'éteignez pas l'Esprit. 20 Ne méprisez point les prophéties. 21 Eprouvez tout, et retenez ce qui est bon.

Parmi les Charismes, plusieurs forment entre eux une sorte de hiérarchie. 1 Cor. XII, 28 : Apôtres, prophètes, docteurs. La gradation descendante est fort nette en Eph. IV, 11 : « Et lui-même a donné aux uns (d'être) apôtres, aux autres d'êtres prophètes, ceux-ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs ».

« Les *apôtres* nommés ici ne sont pas les Douze, dit F. Prat (1). Saint Paul veut parler sans doute de ces missionnaires qui, poussés par l'Esprit de Dieu, quittaient tout pour aller fonder en pays païen des chrétientés nouvelles ».

C'est bien ce que faisaient le grand Apôtre, et les Douze. Mais, à leur exemple, des chrétiens ardents, munis ou non du caractère sacerdotal, allaient porter le nom du Christ et fonder des communautés. « La *Didachè* donne sur eux d'assez curieux détails ». Comme l'Apôtre lui-même, ces missionnaires n'aimaient pas à bâtir sur le fondement d'autrui », et d'ailleurs, ils ne devaient pas s'arrêter plus de deux jours dans une chrétienté constituée. « On s'affublait volontiers de ce titre honoré ». C'est parmi eux que saint Paul et saint Jean démasquent des hypocrites, des intrigants, des ambitieux, des cupides, des brouillons. (2 Cor. XI, 13 ; Apoc. II, 2).

Il reste que l'apôtre était muni ordinairement de plusieurs charismes connexes : charismes de prophétie, discours de sagesse et de science, et d'autres encore.

Nous avons parlé déjà de la *prophétie* en parcourant l'Epître aux Romains. Ici, saint Paul assigne aux *prophètes* un triple rôle :

XIV, 3 Or celui qui prophétise parle aux hommes édification, exhortation, consolation ».

Ainsi, remarque F. Prat, le don d'*exhortation*, signalé en Rom. XII, 8 est à la prophétie ce que la partie est au tout. Si la *Didachè* note une certaine analogie entre les

(1) F. Prat. *Id. ibid.* p. 182.

évêques (ou prêtres) et diacres et le ministère des prophètes et des docteurs, il ne s'ensuit pas que saint Paul vise la même analogie en parlant d'apôtres, de prophètes et de docteurs, (1 Cor. XII, 28), de ministères et docteurs, (Rom. XII, 6), de prophètes, d'évangélistes, de pasteurs et de docteurs (Eph. IV, 11), ni qu'il nous enseigne ici quoi que ce soit sur la hiérarchie ecclésiastique et les pouvoirs d'Ordre. Il semble qu'il faut attendre les Epîtres Pastorales, sur ce point.

« Le *docteur*, dit F. Prat, comme le prophète, avait pour mission d'instruire. Mais tandis que le prophète s'adressait surtout au cœur, le docteur parlait principalement à l'esprit. C'était un catéchiste inspiré ou du moins suscité providentiellement et doué du *discours de science*, comme le *discours de sagesse* était l'apanage habituel du prophète » (1).

Si le charisme de prophétie doit être bien distingué de la connaissance de l'avenir, il ne l'exclut pas. Saint Paul semble bien attribuer à ce charisme les « révélations » et la « connaissance du secret des cœurs ».

XIV, 6 « ... A quoi servirai-je, si je ne vous parle en révélation ou science, prophétie ou instruction ? » — **Prophétie** correspond à révélation, **Science** à instruction.

XIV, 24 « Mais si tous prophétisent, et qu'entre un noncroyant ou un simple auditeur, il est repris par tous, il est examiné par tous (2) ; 25 les secrets de son cœur sont mis au jour, et ainsi, tombé sur la face, il adorera Dieu, proclamant que réellement Dieu est parmi vous ».

Quant à l'*évangéliste*, dont saint Paul ne précise nulle part le rôle, on suppose qu'il était destiné à raffermir les Eglises nouvelles plutôt qu'à les fonder. Il n'est nommé, parmi les Charismes, que dans l'épître aux Ephésiens. Peut-être peut-on lui donner comme synonyme le charisme de *ministère*. (Rom. XII, 6), si l'on ne préfère pas voir dans ce charisme, avec F. Prat, « des services d'ordre

(1) F. Prat, *id. ibid.* p. 182.

(2) On peut noter un certain parallélisme avec 1 Cor. 11, 15 : Spiritualis autem judicat omnia, et ipse a nemine judicatur.

inférieur rendus à l'Eglise ». Dans les Actes des Apôtres, XXI, 8, Philippe, l'un des sept premiers diacres, est qualifié d'évangéliste. Plus tard, saint Paul exhorte Timothée à faire œuvre d'évangéliste. Thodoret appelle ces évangélistes des prédicateurs ambulants.

D'après F. Prat, les charismes de *foi,* de *guérisons* et de miracles, ces deux derniers deux fois nommés au chapitre XII, ont entre eux d'étroits rapports.

La *foi,* n'est pas la vertu théologale, bien qu'elle s'y rattache, c'est la foi capable de transporter les montagnes et d'enfanter des prodiges. Déjà, saint Cyrille d'Alexandrie l'a noté. Et saint Thomas également, bien qu'il la mette au premier rang dans la classification, à la fois méthodique et arbitraire, qu'il adopte.

Les *charismes de guérisons,* deux fois nommés au pluriel, ne se confondent pas avec la foi vive qui commande aux éléments. Ils ressemblent à cette influence surnaturelle, plusieurs fois notée dans les Evangiles et les Actes : l'ombre de Pierre, le vêtement de Paul, comme le simple contact de Jésus, rendaient la santé.

« Le *don des miracles* est de même nature que le précédent et ne s'en distingue que par son objet plus étendu (1). « Saint Thomas donne une bonne raison de leur distinction, bien qu'il en ait disjoint la *foi,* qui forme avec eux le même groupe, dans le texte de saint Paul.

1 Cor. XIII, 30, nomme des *secours* et *directions,* opitulationes, gubernationes ; Rom. XII, 6-8, des charismes de *ministère, d'aumônier, d'hospitalier,* de *président;* Eph. IV, 11, des *pasteurs* et *docteurs.*

F. Prat range ces charismes en deux groupes secondaires, bien que le *ministère* suive immédiatement la *prophétie,* dans le texte. Trois d'entre eux, dit-il, ont pour fin principale des actes corporels de miséricorde.

L'*aumônier,* visé au chapitre XIII, 3, sur la charité, « mû par un attrait surnaturel, distribue ses biens aux indigents. Il doit pratiquer la simplicité qui l'affranchit de l'égoïsme, du respect humain et de l'ostentation (2) » : *qui tribuit, in simplicitate.* (Rom. XII, 8).

(1) F. Prat, *id. ibid.* p. 183.
(2) F. Prat, *id. ibid.* p. 182.

« L'*hospitalier* assiste les malheureux, prisonniers ou infirmes. Sa vertu spéciale est un air affable et joyeux qui double le prix du bienfait et sert d'antidote à la monotonie du dévouement ». (Rom. XII, 8 : *qui miseretur, in hilaritate* (1).

*Antilèpseis,* aide ou secours, désigne peut-être celui qui, « met au service de ses frères son expérience, son influence et ses ressources ».

Restent les Charismes de *pasteurs* (et docteurs), *présidents, ministères, dons de gouvernement.* « Ils ne laissent apercevoir aucune différence de sens bien tranchée. Ils devaient désigner une aptitude surnaturelle à gouverner la communauté chrétienne avant que la hiérarchie ordinaire fût constituée. Le mot le plus général, gubernationes, est entendu avec raison, par les exégètes, du gouvernement de l'Eglise, dont le chef est le pilote et le nautonnier » (2). — Le *ministère,* mot vague, comme *diaconia :* services d'ordre inférieur, ou bien, administration de l'Eglise, conjointement avec ceux qui la gouvernent.

« Le *président* dirigeait sans doute les assemblées religieuses encore imparfaitement organisées. Vertu caractéristique : le zèle, qui *præest, in sollicitudine.* — C'est le titre que Paul donne aux chefs de l'Eglise de Thessalonique, peu de mois après sa fondation. — Quant au Charisme de *pasteur,* il paraît un des plus clairs, et il est en réalité un des plus obscurs. L'Apôtre le confond presque avec le charisme de docteur ou l'attribue aux mêmes personnes (3) ».

La *discrétion des esprits* est rattachée par saint Thomas à la prophétie, qu'elle suit en effet dans le texte : 1 Cor, XII, 10, et assimilée à la connaissance du secret des cœurs, tandis que la « phophétie », en dépit du texte, est astreinte à signifier « la connaissance des futurs contingents ».

Peut-être pourrait-on rapprocher la discrétion des esprits du don des langues, et l'assimiler en partie au don

(1) F. Prat, *id. ibid,* p. 183.
(2) F. Prat, *id. ibid,* p. 183.
(3) F. Prat, *id. ibid,* p. 183.

d'interprétation, si l'on se souvient du verset 3: « Aussi je vous déclare que nul, parlant en l'Esprit de Dieu, ne dit : Maudit soit Jésus ; et nul ne peut dire : Jésus est Seigneur, si ce n'est en l'Esprit-Saint ».

*La Glossolalie et l'Interprétation des Langues.*

On a renoncé à en avoir une notion précise et complète. Contentons-nous de quelques brèves indications, d'après le texte de saint Paul.

Il semble d'abord qu'il faut rejeter deux opinions extrêmes, inconciliables avec le chapitre XIV de l'Epître aux Corinthiens, l'une assez commune chez les Catholiques, — nous ne disons pas chez les Pères, les commentateurs et les exégètes; l'autre, commune chez les rationalistes.

D'une part, le Charisme des Langues, quelque miraculeux qu'il fût en lui-même, n'avait pas pour but la prédication de l'Evangile. Ni dans les Actes des Apôtres, malgré le relief que lui donne le récit de saint Luc, ni d'après saint Paul, avec plus d'évidence encore, il n'était un moyen d'expliquer la doctrine chrétienne (1). On ne peut que souscrire aux observations de F. Prat (2) : « Au moment où commençait la prédication, le don des langues avait cessé... Enfin, ce qui est décisif, le possesseur de ce charisme n'était pas compris des assistants, à moins qu'il ne se trouvât parmi eux un interprète ».

D'autre part, l'opinion des rationalistes qui n'y voient que des bégaiements inarticulés, des sons bizarres prononcés dans une sorte de transe, ou des locutions obscures, énigmatiques, inintelligibles, s'accorde encore moins avec les textes de saint Luc et de saint Paul.

Suivons le texte, en relevant les caractères du charisme qu'il indique ou rappelle.

---

(1) Si l'hagiographie nous rapporte des miracles semblables, notamment dans la vie de saint François Xavier, il serait intéressant de les examiner de près, au point de vue critique.

(2) F. Prat, *id. ibid*, p. 175.

XIV, 2. « Car celui qui parle en langues, ce n'est pas aux hommes qu'il parle, mais à Dieu : personne en effet ne le comprend. Mais en esprit, il dit des choses mystérieuses ».

Le glossolale parle à Dieu. Pour saint Luc, le Don des Langues au jour de la Pentecôte a consisté à louer Dieu. Dès que les cent vingt disciples eurent reçu l'effusion de l'Esprit, ils se mirent à prononcer, ou énoncer, ou chanter « en diverses langues selon que lEsprit-Saint leur donnait de parler, les magnificences de Dieu, *maganlia Dei* ».

Mais d'après saint Luc, les auditeurs comprennent, chacun dans sa langue, les louanges de Dieu, tandis que d'après saint Paul, le glossolale ne se comprend pas lui-même, si les auditeurs ne le comprennent pas non plus, s'il n'y a pas un *interprète*. D'ailleurs, nous n'avons pas à prouver que la glossolalie des Corinthiens soit exactement le même charisme que celui du jour de Pentecôte.

4 « Celui qui parle en langue s'édifie lui-même...
14 Car si je prie en langue, c'est mon esprit qui prie, mais mon intelligence n'en tire pas de profit. 15 Qu'est-ce donc à dire ? je prierai par l'esprit, mais je prierai aussi par l'intelligence ; je chanterai par l'esprit, mais je chanterai aussi par l'intelligence. 16 Car si tu dis bénédiction par l'esprit, celui qui tient le rôle d'auditeur, comment dira-t-il Amen à ton action de grâces, puisqu'il ne sait pas ce que tu dis? 17 Tu penses bien rendre grâces, mais l'autre n'est pas édifié ».

Il est facile de concilier les deux assertions de saint Paul : « Celui qui parle en langues s'édifie lui-même, » — et « son intelligence est inféconde, ou n'en tire pas de profit ».

Il suffit de retenir fermement avec lui l'utilité de ce charisme, d'une part, et sa radicale insuffisance, d'autre part. Il suffit de distinguer avec lui deux zones, très distinctes en effet, dans l'âme humaine. « Mon esprit » désigne ici sans conteste, tout le côté émotif de l'âme, tout le *psychisme,* tout ce qui se mêle d'intuitif et de sensible à la fois dans le composé humain, tout ce qui

est analogue au souffle vital. « Mon intelligence », c'est la faculté des idées claires, des jugements, de la science naturelle et surnaturelle ou révélée.

Dans les interventions préternaturelles ou miraculeuses de Dieu, tantôt la lumière de vérité atteint d'abord la cîme de l'esprit et de l'intelligence, pour descendre de là dans les régions inférieures de l'âme et du composé humain, qui doivent aussi, normalement, être atteintes, tantôt l'effusion du Saint-Esprit ou l'impulsion et l'illumination divine envahit d'abord la partie émotive et psychique de l'âme, mais elle ne doit pas s'arrêter à cette zone ou à ce stade.

C'est le cas du charisme des langues. Il est utile, non suffisant, mais utile soit à celui qui l'éprouve, soit aux témoins. A celui qui l'éprouve : ce n'est certes pas l'acte sanctificateur lui-même, mais c'est le soulèvement de toutes les puissances émotives : *Cor et caro mea exultaverunt in Deum vivum.* Saint Luc parle d'un *enthousiasme* magnifique et débordant : ils clamaient tous, en diverses langues, les magnificences de Dieu. Saint Paul dit que le glossolale *prie,* qu'il *chante,* qu'il dit des paroles de *bénédiction,* de louange et d'*action de grâces.* Il s'agit évidemment d'une exaltation merveilleuse, et très utile à celui qui l'éprouve :

18 *Grâces à Dieu,* dit saint Paul, *je parle en langues plus que vous tous!* 19 *Mais dans l'assemblée, je préfère dire cinq paroles avec mon intelligence, afin d'instruire aussi les autres, que dix mille paroles en langues.*

Quand donc le charisme se manifeste en public, il n'a certes pas sa fin en soi, il faut qu'il dure peu ; il n'est qu'un appel, soit au jour de la Pentecôte (1), soit dans les premières assemblées chrétiennes. Avec les non-croyants, il faut se hâter de « prophétiser », d'enseigner. Pierre et Paul le font au nom de tous. Dans l'assemblée, si l'enthousiasme collectif est occasion de l'effusion du charisme chez plusieurs, il faut bien se garder d'une émulation indiscrète, et il faut l'*interprète.*

(1) Cf. E. Jacquier, *Les actes des Apôtres,* p. 51 et 55.

XIV, 26 « Qu'est-ce donc à dire, frères ? Quand vous vous réunissez, chacun a (quelque chose), qui un psaume, qui un enseignement, qui une révélation, qui une langue, qui une interprétation. Que tout se fasse pour l'édification. 27 Si quelqu'un parle en langues, que ce soit à deux, ou au plus trois, et l'un après l'autre, et que quelqu'un interprète. 28 Mais à défaut d'interprète, qu'il se taise dans l'assemblée, et se parle à lui-même et à Dieu ».

Qu'est-ce que le charisme d'*interprétation ?* On peut l'envisager d'abord comme une modalité du charisme des langues. Le charisme des langues est nécessairement varié et divers : *genera linguarum*. Il se peut bien que saint Paul, au verset 26, en décrive les aspects plutôt qu'il ne résume les autres charismes. Celui qui parle ainsi est dans un état d'exaltation plus ou moins consciente. Dans cet état, l'un dit un psaume, l'autre une instruction ou maxime prophétique, l'autre une langue inconnue, l'autre une citation explicative. Ainsi le même peut parler en langues, et *interpréter* aussitôt après. Ne faut-il pas entendre ainsi le verset 13 : « C'est pourquoi celui qui parle en langues doit demander le pouvoir d'interpréter ? »

Mais il en est, moins favorisés, qui n'éprouvent que partiellement le Charisme. L'un profère davantage, ou en idiômes plus rares et plus hétéroclites, l'autre interprète mieux, soit que l'Esprit-Saint rende son « intelligence » plus prompte à saisir, compléter et ordonner ses explosions émotives de glossolale, soit que le même Esprit habilite à comprendre aisément les paroles des inspirés.

Enfin, le charisme n'est qu'un appel, individuel ou collectif, un appel analogue au « mouvement des eaux » et à l'ébranlement apporté en tempête par le Souffle mystérieux et le feu divin. Les Corinthiens ont eu le tort de s'y méprendre, avec leur vanité hellénique, et d'ambitionner avec une émulation orgueilleuse cette exaltation extraordinaire. Ils ont pris le moyen pour la fin. Ils ont préféré le son émouvant de la flûte ou de la trompette au « discours clair » qu'elles invitent à entendre. Aussi saint Paul les raille :

XIV, 7 « Les objets inanimés eux-mêmes qui donnent

un son, flûte ou guitare, s'ils ne font pas distinction des tons, comment saura-t-on ce que joue flûte ou guitare ? 8 Aussi bien, si la trompette donne un son inintelligible, qui se préparera au combat ? 9 Ainsi de vous, si par la langue vous ne donnez un discours clair, comment saura-t-on ce qui est dit? Vous serez alors parlant en l'air. 10 Il y a dans le monde tant d'espèces de langues, et toutes sont vraiment un langage. 11 Si donc je ne connais pas le sens de la langue, je serai pour celui qui parle un barbare, et celui qui parle sera pour moi un barbare. 12 Ainsi vous-mêmes, puisque vous êtes avides d'esprits, tachez d'en abonder pour l'édification de l'assemblée. 13 C'est pourquoi que celui qui parle en langues prie afin d'interpréter ».

Toutefois, et en définitive, malgré les inconvénients et malgré ce qui peut se mêler de vanité et d'autosuggestion, chez les Corinthiens, à leur glossolalie, le don des langues est surnaturel et utile :

39 : « Ainsi, mes Frères aspirez à prophétiser, et n'empêchez pas de parler en langues ».

Ce serait sortir du cadre de cette enquête que d'essayer d'expliquer comment le charisme des Langues a été utile et moralement nécessaire dans la primitive Eglise, et qu'il soit devenu ensuite inutile. Il se peut d'ailleurs que le Don des langues ait eu, au cours des siècles, quelques explosions, — comme le raconte, sans les précisions désirables, de saint François Xavier, — ou qu'il se manifeste discrètement dans la facilité de tel missionnaire à manier assez rapidement tel idiôme barbare, ou encore à mettre dans des mots qui n'ont porté jusqu'à lui que de vagues conceptions animistes ou fétichistes, toute la doctrine chrétienne.

Les autres charismes n'ont jamais disparu de la société chrétienne, et on peut les signaler à toutes les pages de l'Histoire de l'Eglise. Il y a certes des périodes, et des régions, et des classes dans l'Eglise, où ils ont fleuri avec plus d'intensité. Mais ils sont toujours actifs, et à notre époque, autant que jamais.

Si on ne l'a pas assez remarqué, si des Pères, des théologiens et des écrivains ecclésiastiques ont parlé de leur disparition depuis le II[e] siècle, c'est qu'on s'en faisait une idée trop rigide, aux arêtes et limitations trop accusées. Nous avons vu comment, quant à saint Thomas.

De plus, on a confondu plusieurs charismes avec des fonctions ecclésiastiques, avec les degrés du pouvoir d'Ordre, et de hiérarchie, et d'apostolat. Les exégètes n'ont pas tous évité cette idée dangereuse, en faveur chez les Protestants et les rationalistes, que certains charismes étaient une ébauche de l'organisation de l'Eglise et de sa hiérarchie, qu'ils la préparaient, qu'ils y suppléaient quand elle était imparfaite ou incomplète. Ainsi, l'organisation achevée, ils seraient devenus inutiles. Mais, pour l'Histoire comme pour la foi, le Sacerdoce remonte à Jésus-Christ, et aussi la juridiction pontificale et épiscopale. Les évêques ou prêtres du premier et du second rang (il n'y a incertitude et imprécision que de vocables et dénominations) sont des toutes premières années de l'Eglise, et les diacres aussi. Et aussi la vie religieuse, avec sa perfection propre *de conseil*, avec ses vœux. Il importe peu que les « Ordres mineurs » soient tardifs, et ils n'ont en effet aucun rapport de connexion ou de succession avec les Charismes.

Il n'est pas plus difficile de distinguer l'activité charismatique des pouvoirs d'ordre et de juridiction dans la primitive Eglise, que de la distinguer à notre époque. Il n'est pas plus difficile de la distinguer de ces pouvoirs hiérarchiques que de distinguer la sainteté personnelle d'une part, les vœux de conseil d'autre part, de ces mêmes pouvoirs. La sainteté héroïque et les vœux de conseil sont relativement plus fréquents, comme il convient, chez les Papes et les évêques et les prêtres, proportionnellement à leur nombre, mais ils fleurissent aussi chez les fidèles. De même, les Charismes.

C'est évident pour ce groupe de charismes : *foi, grâces de guérisons, opérations de miracles.* Tous les saints, à toutes les époques, en ont été munis.

C'est aussi évident pour les charismes d'*apôtre, de prophète,* de *docteur,* d'*exhortateur,* d'*évangéliste.* Ils débordent de la vie d'une foule de saints à toutes les époques, même si on les considère comme manifestement

miraculeux. Et si, comme le suggère saint Paul et comme l'admettent les exégètes, et comme l'expliquent les théologiens, si le miracle comporte une multitude de degrés plus ou moins éclatants, si l'activité charismatique est simplement préternaturelle, mais d'un merveilleux plus ou moins patent et parfois indistinct, alors ces charismes décorent, à toutes les époques, le zèle des missionnaires, des docteurs et des catéchistes, pontifes ou non pontifes, écrivains ou orateurs, ou conseillers des âmes, hommes ou femmes.

Enfin, pour les charismes de définition plus vague : *hospitalier,* aide ou *secours, directions, ministères, président, pasteur,* il suffit de songer aux œuvres d'éducation chrétienne et d'assistance de toutes les époques, et à notre époque, aux œuvres dérivées de l'influence et des institutions de saint Vincent de Paul, de Dom Bosco, d'Ozanam, et à l'Action Catholique, et au Laïcat, pour saluer chez une foule de pontifes, d'évêques et de prêtres, et chez une foule grandissante de fidèles, l'activité préternaturelle, charismatique, de l'Esprit-Saint, très aisément discernable, soit de la sainteté personnelle, soit des vœux de perfection.

.....*Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?...*

L'immense chapitre XV, sur la résurrection, et le dernier chapitre, ne contiennent rien, ou à peine une allusion (1), sur les Dons du Saint-Esprit. En terminant, saint Paul cite sans doute une des plus simples exclamations des glossolales : *Maran atha,* qui fait écho à sa déclaration du chapitre XII, , : *Nemo in Spiritu Dei loquens, dicit anathema Jesu.* — [22] « Si quelqu'un n'aime pas notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit maudit : *Maran Atha* ». — Il y aurait inconvenance à supposer que saint Paul a voulu donner un exemple de sa faculté de parler en langues « plus que tous ».

(1) XV, 58. « En conséquence, mes frères bien-aimés, devenez fermes, inébranlables, *abondez dans l'œuvre du Seigneur en tout temps,* sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur ».

***

## Seconde Epitre aux Corinthiens

Comme nous l'avons dit, nous nous rangeons à l'opinion de ceux qui regardent l'épître aux Galates comme postérieure aux épîtres aux Corinthiens. Il semble que les formules pauliniennes, de la vie dans le Christ : revêtir le Christ, vivre dans le Christ, vie du Christ en nous, inhabitation du Christ et de l'Esprit, vivre par l'Esprit et marcher dans l'Esprit, sont plus ramassées et plus compréhensives, plus définitives que les pensées et expressions similaires des épîtres aux Corinthiens. Il nous semble que tout ce qui indique dans celles-ci les Dons permanents et les Fruits de l'Esprit, est une ébauche plutôt qu'un rappel de la doctrine plus dense et plus intense de l'Epître aux Galates, que F. Prat appelle « le premier jet » de l'Epître aux Romains, et dont les formules, plutôt que celles des Epîtres aux Corinthiens, sont en effet renouvelées et amplifiées dans les Epîtres de la captivité.

Quoi qu'il en soit, c'est à la lumière des épîtres aux Galates et aux Romains que la seconde aux Corinthiens apparaît remplie de Dons, Béatitudes et Fruits, soit dans la vie de l'Apôtre, soit dans ses recommandations, bien que nulle part ils ne soient définis. Ni les vertus surnaturelles normales, ni les vertus théologales, même avec leur cortège de confiance pour la foi, de patience et de courage pour l'espérance, de désintéressement et de dévouement multiforme pour la charité, ne rendent compte de l'élan d'action de grâces, de joie dans la souffrance et les épreuves, d'onction souveraine de l'Esprit-Saint, qui court à travers cette épître, éloquente et émouvante entre toutes. Elle est saturée de l'esprit des Fruits et des Béatitudes, *actes des Dons,* selon saint Thomas, et les *habitudes* infuses de Sagesse, d'Intelligence, de Science, de Force, de Conseil, permanentes comme un instinct nouveau, y trouvent quelques-unes de leurs plus belles expressions. — Il suffira de transcrire ce qui nous paraît exiger la même interprétation sur ce point que les chapitres IV et V de l'épître aux Galates, VI, VIII. XII, etc., de l'épître aux Romains.

Bien des critiques pensent que la deuxième épître aux Corinthiens est la fusion de plusieurs lettres ou de fragments de ces lettres, adressées par Paul et portées par Tite, pour dissiper des malentendus, confondre les meneurs judaisants, et venger l'autorité de l'Apôtre. Saint Paul est inquiet d'une lettre sévère et sans ménagements qu'il a écrite; rassuré par Tite qui le rejoint en Macédoine, il exprime sa joie de la docilité des Corinthiens, donne des instructions pour la collecte, puis il se livre à une apologie véhémente qu'on peut croire extraite ou conservée de la lettre dont la violence le tenait en souci.

Ainsi, peu de suite dans cette Epître. La véritable suite, l'unité de l'Epître, elle est dans l'âme de Paul, en ce moment tourmentée par l'exercice difficile de l'autorité apostolique, ardemment unie au Christ qui l'éclaire et le console, et aux âmes de ses disciples, qu'il cautérise dans leurs erreurs de conduite et qu'il enfante à la perfection, enfin toute vibrante sous l'action des Dons du Saint-Esprit, et profondément émue de la joie mystérieuse des Béatitudes.

Au chapitre I, avant de s'expliquer sur ses projets de voyage à Corinthe et sur les causes qui l'ont retardé, et avant de proclamer sa sincérité, l'Apôtre sent et dit que son âme participe aux sentiments puissants de l'âme du Christ, que son cœur bat avec le Cœur de Jésus. Tribulations et consolations sont celles du Christ lui-même : ainsi nous y voyons Béatitudes et Fruits de l'Esprit.

1, 3 « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de tout consolation, 4 qui nous console en toutes nos tribulations pour que nous puissions consoler ceux qui sont éprouvés d'une manière quelconque, grâce à la consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés par Dieu. 5 Car de même que nous avons notre large part des souffrances du Christ, de même par le Christ abonde notre consolation. 6 Or, si nous sommes éprouvés, c'est pour votre consolation, qui résulte de ce que vous souffrez les mêmes épreuves que nous-mêmes souffrons. 7 Et notre espérance est ferme pour vous, sachant que comme vous êtes participants des souffrances, ainsi l'êtes-vous de la consolation.

8 Car nous ne voulons pas que vous ignoriez, frères,

la tribulation qui nous est arrivée en Asie : que nous avons été accablés outre mesure, au-dessus de nos forces, au point que nous désespérions de vivre. 9 Mais nous avions en nous-mêmes la sentence de mort, afin de n'être pas confiants en nous-mêmes, mais en Dieu qui ressuscite les morts. 10 C'est lui qui nous a sauvés d'une telle mort, et qui nous sauvera, c'est de lui que nous espérons qu'il nous sauvera encore, 11 avec votre concours en notre faveur par la prière, afin que par un grand nombre de personnes, du bienfait à nous accordé il soit rendu grâces pour nous ».

Il est évident que ce *récitatif* est porté et soutenu par tout l'*accompagnement* symphonique des Béatitudes et des Fruits :

Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur.
Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam...
Beati estis... gaudete et exsultate ; quoniam merces vestra copiosa est in coelis.
Fructus autem Spiritus est : caritas, gaudium, pax, longanimitas, mansuetudo, fides...

Puis l'Apôtre s'explique sur sa sincérité et son intention de ne visiter les Corinthiens qu'après que la tristesse ou les troubles causés par sa juste sévérité seront calmés.

Mais de la sincérité qui est une vertu, d'ailleurs surnaturelle chez le chrétien, chez Paul, parce qu'enracinée « dans la grâce de Dieu », — « dans la sainteté et la sincérité de Dieu », — appuyée « sur la vérité même de Dieu », — « aussi vrai que Dieu est fidèle », — l'Apôtre monte à la sincérité qui vient de l'onction, du sceau et des arrhes de l'Esprit, c'est-à-dire qui est un instinct supérieur sous la motion de l'Esprit. De même, du pardon et de la paix accordés au pécheur, il remonte, en élan d'action de grâces, à la « connaissance » ou Sagesse, ou Intelligence, ou Science, ou Conseil, qui est parfum du Christ, parfum de vie, parole « en Christ devant Dieu ». Et le contraste entre mensonge et vérité, duplicité et sincérité, devient le même abîme qu'entre ténèbres et lumière, fruits de vie et fruits de mort, pourriture et essence de vie.

I, 20 « C'est pourquoi par lui aussi (Jésus-Christ) l'amen est dit en louange à Dieu par nous. 21 Mais celui qui nous affermit avec vous dans le Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, 22 lui qui aussi nous a marqués d'un sceau, et qui a mis les arrhes de l'Esprit dans nos cœurs...

II, 14 Grâces soient rendues à Dieu, qui partout nous mène dans le Christ, et qui manifeste en tout lieu par nous le parfum de sa connaissance. 15 Parce que nous sommes parfum du Christ pour Dieu parmi ceux qui se sauvent et parmi ceux qui se perdent, 16 à ceux-ci une odeur de mort à mort, à ceux-là une odeur de vie à vie. Pour tout cela qui donc est suffisant ? 17 Car nous ne sommes pas, comme la plupart, trafiquants de la parole de Dieu, mais c'est avec sincérité, mais c'est de la part de Dieu, devant Dieu, dans le Christ, que nous parlons ».

Il faut remarquer comment le ton s'élève encore. Toujours pour expliquer la sincérité de sa prédication et de son amour pour les Corinthiens, et à propos d'apparentes contradictions ou variations dans ses projets de visite, à propos de lettres de recommandation et de messagers authentiques, l'Apôtre baigne dans une sorte de lumière surnaturelle et sublime. Il passe de la lettre à l'esprit, des lettres gravées, signes d'écriture, au rayon de la face de Moïse, signe glorieux de la transparence de vérité, et au rayon intérieur plus puissant que celui des Prophètes. Il passe de la lettre obscure à l'Esprit du Seigneur et à la liberté : spontanéité des enfants de Dieu, instinct supérieur. Voilà l'Apôtre, à visage découvert devant Dieu, miroir de la gloire, comme la face du Christ, et que l'Esprit meut, de transformation en transfiguration. *Que la lumière brille dans les ténèbres !*

Cette page étincelante est aussi dense, — avec les mêmes images, — que la première page de l'évangile johannique. De plus, c'est de l'âme chrétienne qu'elle décrit la splendeur. — Aussi l'Apôtre explique aussitôt après, au chapitre IV, que cette condition glorieuse du chrétien, de lui-même, est celle des Béatitudes.

Ajoutons que le jaillissement puissant de la pensée et des images, et l'expérience intime et débordante des réalités surnaturelles qu'il décèle, fait penser aussi, comme nous l'avons indiqué, au don des langues. De même que

chez un penseur, certaines images et certaines associations fulgurantes d'idées ont leur source dans une intense méditation, de même saint Paul, « qui parle en langues plus que tous », a dû percevoir dans le silence d'une exaltation intérieure le récit biblique et l'application qu'il fait du visage lumineux de Moïse.

... *Exode XXIV,* 34 *Et dès qu'on se tourne vers le Seigneur, le voile est enlevé.*

Mais cette supposition est évidemment très secondaire, et n'ajoute ni n'ôte rien au ruissellement des Dons supérieurs et des Béatitudes dans ces pages.

III, 1 « Allons-nous de nouveau nous recommander nous-mêmes? Ou bien aurions-nous besoin, comme certains, de lettres de recommandation pour vous ou de vous ? 2 Notre lettre, c'est vous, gravée dans nos cœurs, connue et lue de tous les hommes, 3 étant évident que vous êtes une lettre du Christ, procurée par nous, écrite, pas avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tablettes de pierre, mais sur des tablettes en cœurs de chair (1).

4 Or, nous avons cette assurance par le Christ en Dieu. 5 Non que par nous-même nous soyons capables de concevoir quelque chose comme de nous-mêmes, mais notre capacité vient de Dieu (2), 6 qui nous a rendus capables de devenir les ministres d'une nouvelle alliance, non de

(1) Le texte aurait un sens suffisant si ces lettres vivantes gravées sur des cœurs de chair signifiaient seulement la vie de la grâce chez le chrétien. Mais le texte suggère, mais il appelle davantage : l'organisme complet infus par l'Esprit-Saint : facultés surnaturalisées par les vertus théologales et leur cortège de vertus morales, et Dons (habitudes spéciales indispensables d'après saint Thomas), instinct supérieur du vrai et du bien, dans l'économie nouvelle instituée par le Christ.

(2) *Sufficientia nostra ex Deo est ;* On sait comment saint Augustin et le concile d'Orange entendent ce texte de la nécessité de la grâce en général et de toutes manières.

Voir la note I de F. Prat : *La Théologie de saint Paul,* Tome I, p. 203, 204. Ce sens augustinien serait selon l'exégète, indirect, et d'ailleurs juste : le sens direct visant le ministère apostolique.

Nous pensons qu'on y peut voir, de plus, et débordant les deux sens, la capacité — supérieure quant au sens direct, spéciale quant au sens indirect — de l'ordre des Dons du Saint-Esprit.

la lettre, mais de l'Esprit. Car la lettre tue, mais l'Esprit rend vivant.

7 Or si le ministère de la mort, gravé en lettres sur la pierre, eut un tel éclat que les fils d'Israël ne pouvaient regarder le visage de Moïse, à cause de l'éclat de son visage, éclat passager pourtant, 8 combien plus le ministère de l'Esprit ne sera-t-il pas éclatant !

9 Car si ce ministère de condamnation a été glorieux, combien plus l'emporte en éclat le ministère de la justice ! (1) 10 Aussi bien, ce qui eut éclat dans ce cas-là n'en eut pas eu égard à l'éclat supérieur. 11 Car si le transitoire eut de l'éclat, combien plus le permanent est-il éclatant !

12 Ayant donc un tel espoir, nous parlons en pleine assurance. 13 Et non pas comme Moïse qui mettait un voile sur son visage pour que les fils d'Israël ne regardassent pas la fin de l'éclat passager, — 14 mais leurs intelligences furent aveuglées. Car jusqu'aujourd'hui le même voile demeure sur la lecture de l'Ancien Testament, sans être levé, parce qu'il est aboli dans le Christ. 15 Mais jusqu'à ce jour, quand on lit Moïse, un voile est posé sur leurs cœurs; 16 et dès qu'on se tourne vers le Seigneur, le voile est enlevé.

17 Or, le Seigneur est l'esprit (2) ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté. 18 Quant à nous tous, à visage

---

(1) Cf. Pascal, *Pensées*.

... Les saints ont leur empire, leur éclat, leur victoire, leur lustre...

... Achimède, sans éclat, serait en même vénération... oh ! qu'il a éclaté aux esprits!!

... Jésus-Christ... Il eût été inutile à Notre Seigneur Jésus-Christ pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi ; mais il y est bien venu avec l'éclat de son ordre !

(2) F. Prat, Tome II, p. 225, 226, montre, après Origène et saint Thomas, que *to pneuma* est ici l'esprit opposé à la lettre. L'esprit de la Loi, c'est le Seigneur, le Christ reconnu sous toutes les figures et tous les préceptes de l'Ancien Testament. F. Prat écrirait donc, avec la Vulgate, *spiritus*, avec une minuscule, puis avec une majuscule, dans la même phrase : « car il n'est pas question directement (dans le premier to pneuma) de la personne du Saint-Esprit, bien qu'on passe avec une extrême facilité de l'activité du Saint-Esprit à sa personne, (le second *to pneuma*). — Saint Thomas entend le second *spiritus* dans le même sens que le premier : lex Christi spiritualiter intellecta... Il explique, avec sa limpidté habituelle : Si enim quasi ad Spiritum Dominum convertatur, de carnalibus ad spiritualia veniet, et ad libertatem de servitute transibit : ubt vero Spiritus Domini, ibi libertas.

découvert, réflétant (tel un miroir) l'éclat du Seigneur, nous sommes transformés en cette même image comme par le Seigneur (qui est) Esprit ».

Ni saint Thomas ni F. Prat ne font allusion aux Dons du Saint-Esprit, en expliquant ces versets 17 et 18. Pourtant, il nous semble évident qu'ils sont contenus dans cette action du Saint-Esprit. « Nous tous, contemplant à visage découvert la gloire du Seigneur, nous sommes transformés de gloire en gloire et de clartés en clartés en cette même image, comme par le Seigneur qui est Esprit ». — Si l'on se souvient que saint Thomas définit les Dons : une aptitude et une habitude spéciale, distincte des vertus infuses, qui rend mobile à recevoir les motions de Saint-Esprit, il ne peut s'agir ici que de Sagesse et l'Intelligence et de dons semblables. Et cette liberté est là même dont il est question dans l'épître aux Galates, elle n'est autre que le caractère de ces Dons dans l'âme: spontanéité d'un instinct supérieur, au lieu de la contrainte ou de l'obligation d'une loi extéricure, ou encore de l'effort attentif et délibéré de la raison.

Au chapitre IV, l'Apôtre se tient dans la même zone des Dons, et revient au verset 6, à la même splendide image.

IV, 1 « C'est pourquoi, investis de ce ministère, à raison de la miséricorde qui nous a été faite, nous ne nous relâchons point, 2 et nous avons répudié tout ce que l'on cache et dont on rougit, ne marchant point dans la fourberie, et ne falsifiant pas la parole de Dieu, mais, par la manifestation de la vérité, nous recommandant à toute conscience d'homme devant Dieu (1).

3 Et si pourtant notre évangile est voilé, c'est pour ceux qui se perdent qu'il est voilé, 4 pour les incroyants dont le dieu de ce monde a hébété les pensées, afin qu'ils ne

(1) L'Apôtre ne redescend pas sur le plan des vertus et des vices, puisqu'il proclame l'incompatibilité — l'espace d'un abîme, ou si l'on préfère, l'antithèse implicite de deux instincts opposés — entre la fourberie et la prédication apostolique faite sous l'impulsion du Saint-Esprit. Les Dons ne sont pas précisément cachés : ils rayonnent aux yeux des consciences droites.

voient pas briller l'évangile de la gloire du Christ qui est l'image de Dieu. 5 Ce n'est pas nous en effet, que nous prêchons, mais le Christ Jésus en qualité de Seigneur (1), et nous-mêmes sommes vos serviteurs pour Jésus. 6 Car Dieu qui a dit : Que la lumière brille dans les ténèbres, est aussi celui qui a brillé dans nos cœurs, pour que nous illuminât la connaissance de la gloire de Dieu qui est sur le visage du Christ » (2).

En conséquence, conformément à la belle doctrine de saint Thomas, l'Apôtre passe immédiatement à cette forme des Dons, à ces actes ou sentiments des Dons que sont les Béatitudes. La béatitude de Paul, commencée en cette vie d'épreuves, sera consommée dans la résurrection et la vie future : béatitude à laquelle participent les fidèles, — « avec vous » — et multipliée, abondante chez un grand nombre, dans l'action de grâces.

7 « Mais nous possédons ce trésor dans des vases d'argile, pour que cette **surabondance de force** vienne de Dieu et non de nous. 8 En tout nous sommes affligés, mais non écrasés, dans l'angoisse mais non découragés, 9 persécutés, mais non pas abandonnés, abattus mais non perdus ; 10 transportant à toute heure la passion de Jésus en notre corps, afin qu'aussi la vie de Jésus soit manifestée dans notre corps. 11 Car vivants, nous sommes sans cesse livrés à la mort à cause de Jésus, afin qu'aussi la vie de Jésus soit manifestée en notre chair mortelle. 12 Ainsi la mort déploie en nous son activité, et en vous la vie (3).

---

(1) Seuls ne reconnaissent pas le rayonnement propre de l'Evangile de la gloire du Christ, image de Dieu, ceux qui sont aveuglés par le démon et les ténèbres des passions.

(2) La lumière permanente de la grâce et des vertus théologales peut-être un sens suffisant, mais cependant le contexte veut que la lumière permanente des Dons soit aussi visée, c'est-à-dire une adaptation permanente (habitus) de l'âme à ce rayonnement de Dieu, de l'Esprit-Saint, adaptation réalisée d'abord en plénitude, selon saint Thomas, dans le Christ, « sur le visage du Christ ».

(3) On peut expliquer ce verset des divers stades de la vie intérieure, et remarquer, chez l'Apôtre, un stade de « mortification » et d'épreuves correspondant à un stade de « vie » et de joie chez ses disciples, comme il arrive parfois entre maîtres et disciples, dans la vie spirituelle.

13 Mais ayant ce même esprit de foi dont il est écrit : j'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, nous aussi nous croyons, et c'est pour cela qu'aussi nous parlons, 14 sachant que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi avec Jésus, et nous établira près de lui avec vous. 15 Car tout est pour vous, afin que la grâce, abondant de plus en plus, multiplie par un plus grand nombre l'action de grâces pour la gloire de Dieu. 16 Aussi nous ne faiblissons pas, mais bien que notre homme extérieur se consume, notre (homme) intérieur se renouvelle de jour en pour. 17 Car notre légère affliction du moment, de surabondance en surabondance (1), nous prépare une plénitude éternelle de gloire. 18 Notre visée en effet, n'est pas aux choses visibles, mais aux choses invisibles. Car les visibles sont transitoires, mais les invisibles sont éternelles.

V, 1 Nous savons, en effet, que si la tente qui est notre demeure terrestre, se brise, nous avons une construction, œuvre de Dieu, une demeure non faite de main d'homme, éternelle aux cieux. 2 Aussi bien, dans celle-là nous gémissons, aspirant à nous survêtir de notre habitacle céleste, 3 puisque c'est en le revêtant que nous ne serons pas trouvés nus. 4 Aussi bien, tant que nous sommes en cette tente, nous gémissons dans l'angoisse parce que nous ne voulons pas en être dépouillés, mais par dessus revêtir (l'habitacle céleste), afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie. 5 Celui qui nous a faits précisément pour cela, Dieu, est aussi celui qui nous a donné les arrhes de l'Esprit...

11 Connaissant donc la crainte du Seigneur, nous persuadons les hommes ; pour Dieu, nous sommes à découvert devant lui ».

Ce gémissement et cette angoisse de tout ce qui est mortel en nous et qui aspire à l'immortalité : — remarquer l'intense similitude de pensée et de style avec le passage mystérieux de l'épître aux Romains, VIII, 18, 23, où l'Apôtre associe toute la création, même inanimée, à cette « inénarrable » aspiration qui a sa source dans l'Es-

(1) *Supramodum in sublimitate*, surabondamment hors de toute proportion.

prit, — ce gémissement, ce n'est pas seulement l'atmosphère des Dons, c'est le Don lui-même, la multiforme Crainte de Dieu, sœur de la Sagesse ou de l'Intelligence, également multiforme, imprimée comme un sceau ou possédée comme des arrhes de l'Esprit. Il est parfaitement légitime de mettre en regard de ces hautes spéculations de l'Apôtre, comme un commentaire direct, les paroles lumineuses et assurées de saint Thomas Q. 68, a, 2 : « (Ceux qui sont agis par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont les enfants de Dieu et ses héritiers). A cet héritage de la patrie bienheureuse personne ne peut parvenir sans être mû et conduit par l'Esprit-Saint. Pour atteindre cette fin surnaturelle, il est nécessaire que l'homme reçoive de Don du Saint-Esprit ».

Ce don, d'ailleurs, découle sur nous de la plénitude surexcellente en laquelle il a été répandu d'abord sur l'Humanité du Christ, l'Homme nouveau, le nouvel Adam, avec qui, en qui, par l'Esprit de qui tout est nouveau, création nouvelle et nouvelle créature.

V. 14 « Car la charité du Christ nous presse, estimant que si un seul est mort pour tous, tous, par conséquent, sont morts. 15 Et il est mort pour nous afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. 16 En sorte que désormais nous ne connaissons plus personne selon la chair; et si même nous avons connu le Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus maintenant de cette sorte. 17 Ainsi, si quelqu'un est dans le Christ, il est une nouvelle créature ; les choses anciennes sont passées, voici que tout est devenu nouveau.

18 Or, tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et qui nous a confié le ministère de la réconciliation. 19 Car en vérité, c'était Dieu, qui dans le Christ se réconciliait le monde, ne leur imputant pas leurs fautes, et nous chargeant de prêcher la réconciliation... »

On le voit, (v. 18-21), l'Apôtre passe à la considération formelle de l'amitié divine, qui est à la base, au principe et au sommet de tout, même des Dons.

Puis il conclut, comme au chapitre IV, par une effusion

émouvante, où il énumère, moins attentivement que dans l'épître aux Galates, les fruits de l'Esprit, tels qu'il les a « dans le cœur », — a-t-il dit plus haut, V. 12, — les laissant d'ailleurs osciller entre les Dons et les Béatitudes, auxquels saint Thomas les dit si apparentés, et il marque avec la même énergie qu'en l'épître aux Galates leur incompatibilité avec les souillures de la chair.

VI, 1 « Faisant œuvre de collaborateurs... 4 en tout nous nous recommandons comme serviteurs de Dieu, en grande patience, en tribulations, en nécessités, en détresses, 5 en coups, prisons, en émeutes, en fatigues, en veilles, en jeûnes ; 6 **par la pureté, par la science, par la longanimité, par la bonté, par l'Esprit-Saint, par la charité sincère,** 7 par la parole de vérité, par la puissance de Dieu, par les armes offensives et défensives de la justice; 8 dans l'honneur et dans l'humiliation, dans la mauvaise réputation et dans la bonne, tenus pour imposteurs et cependant véridiques ; 9 comme inconnus quoique bien connus, comme des gens qui vont mourir et pourtant nous vivons, comme châtiés quoique point tués, 10 **comme affligés mais toujours joyeux, comme des pauvres mais qui en enrichissent beaucoup, comme n'ayant rien et possédant tout.**

11 Notre bouche s'est ouverte vers vous, ô Corinthiens, notre cœur s'est élargi. 13 En retour, je le dis comme à mes enfants, ouvrez votre cœur bien large, vous aussi.

14 Ne formez pas avec les incroyants un attelage disparate. Qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité? Ou quelle union de la lumière avec les ténèbres ? 15 Et quel accord du Christ avec Bélial ?... 16 Quel rapport du temple de Dieu aux idoles?... Car nous sommes le temple du Dieu vivant, ainsi que Dieu le dit : j'habiterai au milieu d'eux et j'y vivrai... 18 Je serai pour vous un père, et vous serez pour moi des fils, dit le Seigneur tout-puissant.

VV, 1 Ayant donc de pareilles promesses, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, et achevons de nous sanctifier dans la crainte de Dieu ».

Saint Paul parle ensuite d'un incident et d'une correction autre, semble-t-il que le cas de l'incestueux de Corinthe. Les sentiments de joie, de tristesse spirituelle,

de consolation, d'obéissance ou de crainte, qu'il exprime ou rappelle, ne sont pas étrangers aux Fruits de l'Esprit, mais ne les désignent que fort implicitement, sans que peut-être la pensée de l'Apôtre les vise ou s'y arrête, parce que ces sentiments ont une cause occasionnelle bien déterminée, au lieu d'être la floraison habituelle de l'onction du Saint-Esprit, et parce qu'ils seraient à peu près les mêmes et ne seraient pas différemment exprimés, si le Fruit de l'Esprit n'était pas une réalité distincte.

Il faut en dire autant des sentiments du même ordre que l'Apôtre exprime à propos de la collecte qu'il recommande en Macédoine et à Corinthe, en faveur « des saints de Jérusalem ».

Relevons-les toutefois pour montrer que l'atmosphère spirituelle où se meut l'Apôtre est bien la même qu'aux chapitres précédents : plus riche et plus nuancée que si l'on n'y voulait discerner que les vertus théologales et cardinales.

VII, 2 Ouvrez-nous donc vos cœurs. Nous n'avons fait de tort à personne... 3 J'ai déjà dit que vous étiez dans notre cœur à la vie et à la mort. 4 J'ai grande confiance en vous... Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie dans toutes nos tribulations.

5 Aussi bien, quand nous vînmes en Macédoine, notre chair n'eut-elle aucun repos, mais nous fûmes de toute façon accablés : au-dehors combats, au-dedans anxiétés. 6 Mais celui qui console les humbles, Dieu nous a consolés par la venue de Tite, 7 et non seulement par sa venue, mais par la consolation dont il avait été consolé chez vous. Il nous a redit votre désir, vos regrets, votre zèle pour moi, en sorte que j'en eus plus de joie. 8 Car si je vous ai contristés par cette lettre, je n'en ait pas de regret... 9 Maintenant, je me réjouis, non de ce que vous avez été contristés, mais de ce que vous avez été contristés jusqu'au repentir. Car vous avez été attristés selon Dieu, en sorte que vous n'avez reçu aucun dommage de notre part. 10 En effet, la tristesse selon Dieu produit un regret pour le salut qu'on ne regrette jamais. La tristesse du monde, au contraire, produit la mort. 11 Car voyez, cette même tristesse selon Dieu, quel empressement elle a produit en vous, et quel souci de vous disculper, et quelle indignation

et quelle crainte, et quel vif désir, et quel zèle et quel châtiment!... 13 C'est pourquoi nous avons été consolés. Outre cette consolation personnelle, nous nous sommes réjouis bien davantage encore de la joie de Tite, parce que son esprit a reçu du réconfort de vous tous... 15 Et son cœur est d'autant plus à vous qu'il se souvient de votre docilité à tous, comment vous l'avez reçu avec crainte et tremblement, 16 Je me réjouis d'être en tout confiant en vous ».

La collecte doit être un acte de la plus haute intimité avec Dieu. L'Apôtre la présente comme un exercice excellent, une étape généreuse sur la voie royale de la Charité. Et cela peut suffire, puisqu'en ces chapitres VIII et IX, l'Esprit-Saint n'est pas nommé, ni son action spéciale formellement visée. Cette action cependant n'est pas loin du texte ni de la pensée de saint Paul. Qu'on en juge par les passages soulignés.

VIII, 1 « Or, nous vous faisons connaître, frères, la grâce de Dieu qui a été donnée aux Eglises de Macédoine, 2 comment, avec grande constance dans leurs tribulations, la **surabondance de leur joie et leur profonde pauvreté ont abondé dans la richesse de leur générosité.** 3 **...Spontanément,** 4 avec beaucoup d'instances, **ils ont sollicité de nous la grâce de la participation au service des saints,** 5 et ils n'ont pas fait seulement comme nous l'attendions, **mais ils se sont donnés eux-mêmes d'abord au Seigneur, et puis à nous, par la volonté de Dieu,** 6 en sorte que nous avons exhorté Tite à mener à bonne fin parmi vous de même qu'il a commencé, cette œuvre de charité.

7 Mais de même que vous excellez en tout, **dans la foi, dans le discours, dans la science,** en toute sorte de zèle (1) et dans la charité que nous vous avons communiquée, de même vous devez abonder dans cette œuvre charité. 8 Ce n'est pas un ordre que je donne, mais par le zèle des autres, je veux aussi éprouver la sincérité de votre propre charité. 9 **Car vous connaissez la miséricorde de Notre**

(1) Ce verset rappelle évidemment les Charismes, abondants chez les Corinthiens, et dont ils étaient si fiers.

**Seigneur Jésus-Christ : que pour vous il s'est fait pauvre, étant riche, afin que par sa pauvreté vous soyez enrichis...** — 11 Maintenant, achevez...

16 Or, grâces soient rendues à Dieu qui a mis le même zèle pour vous dans le cœur de Tite...

IX, 1 Car, sur ce ministère (1) en faveur des saints, il est superflu que je vous écrive. 2 Je connais en effet votre bon vouloir...

6 Je veux dire ceci : **qui sème parcimonieusement, c'est parcimonieusement aussi qu'il moissonnera ; et qui sème à bénédictions, c'est aussi à bénédictions qu'il moissonnera.** 7 Que chacun donne ce qu'il a décidé en son cœur, non pas à regret et par contrainte, car **qui donne avec joie Dieu l'aime.** 8 **Et Dieu peut faire affluer sur vous toute grâce, de façon que, en tout toujours ayant toute suffisance, vous soyez largement pourvus pour toute bonne œuvre,** 9 comme il est écrit :

Il a distribué, il a donné aux pauvres.
Son bienfait demeure à jamais.

10 Et celui qui fournit la semence au semeur, et le pain en nourriture, fournira et multipliera votre semence, **et il augmentera les fruits de votre justice,** 11 **enrichis que vous serez en tout pour toute charité,** laquelle procure par vous actions de grâces à Dieu. 12 Parce que le service de ce ministère ne satisfait pas seulement aux besoins des saints, mais encore il est d'importance par les nombreuses actions de grâces rendues à Dieu. 13 En éprouvant ce service, ils loueront Dieu de la soumission qui vous fait confesser l'Evangile du Christ et de la générosité avec laquelle **vous êtes unis à eux et à tous ;** 14 **et en priant pour vous, ils s'affectionneront à vous en raison de l'extraordinaire grâce de Dieu sur vous.** 15 Grâces soient à Dieu pour son inénarrable don.

Bien que le grec porte *dôreâ,* au lieu de *charismati,* il est difficile de ne pas voir dans l'exclamation finale de saint Paul, comme en Rom. XI, 29, l'ensemble des dons de Dieu.

(1) Un charisme porte ce nom.

Les chapitres XI et XII, on l'a dit, pourraient être un large passage de la lettre sévère et comminatoire dont l'Apôtre était inquiet. Il rabroue et raille, non sans hauteur, ceux qui avaient sapé son autorité apostolique. Puis il la défend contre les faux apôtres ; il justifie son désintéressement, dont les Corinthiens lui font grief. Ce désintéressement ne le met en rien au-dessous des « grands apôtres » dont il est l'égal : il a d'ailleurs travaillé et souffert plus qu'eux, il a été favorisé plus qu'eux de grâces extraordinaires, malgré l'aiguillon qui lui rappelle son infirmité.

De cette fulgurante apologie il faut citer la page à laquelle se reportent toujours les auteurs mystiques, historiens ou théoriciens des états supérieurs transitoires de l'union divine, universellement attribués à quelque modalité miraculeuse des Dons de Sagesse et d'Intelligence.

XII, 1 « Il faut me vanter, — pourtant ce n'est point utile, — mais je viens aux visions et révélations du Seigneur. 2 Je sais un homme qui, dans le Christ, il y a quatorze ans, — était-ce dans son corps, je ne sais, était-ce hors du corps, je ne sais, Dieu le sait, — fut ravi jusqu'au troisième ciel. 3 Et je sais que cet homme, — était-ce avec son corps ou hors de son corps, je ne sais, Dieu le sait, — 4 fût ravi au paradis, et qu'il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de prononcer. 5 Au sujet de cet homme je me glorifierai, mais pour moi-même je ne me glorifierai que dans mes infirmités. 6 Car, si je veux me vanter, je ne serai point un insensé puisque je dirais la vérité. Mais je m'abstiens, afin que nul ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi ou entend de moi, 7 même quant à la surabondance des révélations. Aussi bien, afin que je ne m'enorgueillisse pas, il m'a été donné une épine à la chair, un ange de Satan, pour me souffleter, afin que je ne m'enorgueillisse pas. 8 A ce sujet trois fois j'ai invoqué le Seigneur, pour que cela s'éloignât de moi. 9 Et il m'a dit . « Ma grâce te suffit, car la force se déploie dans la faiblesse ».

Très volontiers donc je me glorifierai plutôt de mes faiblesses, afin que réside en moi la force du Christ. 10 C'est pourquoi je me complais dans les infirmités, dans les outrages, dans le besoin, dans les persécutions, dans

les angoisses à cause du Christ. Car, quand je suis faible, alors je suis fort ».

On voit que les « ravissements » et les extases, les états supérieurs de la « contemplation infuse » et des Dons, déterminent une sorte de vibration ou de vague d'une amplitude exceptionnelle, mais caractéristique de toute l'histoire de la vie spirituelle et de la vie des saints : vagues d'exaltations et de dépressions qui vont jusqu'à l'antinomie foncière des Béatitudes : bonheur et larmes, force et faiblesse. Dans les états supérieurs, la distance de la nature à la grâce qui la soulève augmente à proportion de l'éminence de ces états; et le sentiment de l'infirmité ou de l'impuissance native creuse en abîme les profondeurs de l'humilité.

Saint Paul rappelle encore les charismes qui ont illustré sa mission, et son dévouement total :

12 Les signes de l'apôtre ont été accomplis parmi vous en toute patience, sous forme de miracles, de prodiges et d'actes de puissance...

18 Quant à moi, très volontiers je dépenserai, bien plus je me dépenserai moi-même tout-à-fait pour vos âmes ».

L'Apôtre achève cette épître mouvementée en résumant ses plus fortes objurgations, et en attestant encore le but désintéressé de sa vibrante apologie. Il affirme que sa force et sa faiblesse sont de même nature et de même ordre que la force et la faiblesse du Christ. Il ne vise qu'à la perfection des Corinthiens, à leur édification dans la paix, la joie, la dilection, par « la communication du Saint-Esprit.» Et là, il désigne bien les Dons et les Fruits du Saint-Esprit, dont il est muni lui-même, et auxquels ses disciples doivent participer.

XIII, 3 Puisque vous cherchez une preuve que le Christ parle en moi, lui qui n'est point faible envers vous, mais qui est puissant parmi vous. 4 **Aussi bien a-t-il été crucifié en raison de sa faiblesse, mais il vit par la force de Dieu. Et nous aussi nous sommes faibles en lui, mais nous vivrons avec lui par la force de Dieu envers nous.**

5 Eprouvez-vous vous-mêmes, afin de voir si vous êtes

dans la foi. Examinez-vous vous-mêmes. **Ou bien ne vous apercevriez-vous pas que Jésus-Christ est en vous?** C'est que vous aurez failli à l'épreuve.

6 Mais j'espère que vous connaîtrez que nous-mêmes n'y avons point failli. 7 Et nous prions Dieu... pour que vous fassiez le bien, dussions-nous être comme ayant failli. 8 Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais pour la vérité. 9 Aussi nous réjouissons-nous lorsque nous sommes faibles et que vous êtes forts : c'est pour cela même que nous prions.

11 **Au reste, frères, soyez dans la joie, amendez-vous, ayez mêmes sentiments, ayez la paix; et le Dieu de la charité et de la paix sera avec vous... »**

Ce Dieu qui est « avec vous » c'est la Sainte Trinité dans son activité la plus caractéristique :

13 « Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ, et la charité de Dieu, et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous ! »

D'après F. Prat (1), les Pères grecs ont regardé ce texte comme absolument clair, et prouvant particulièrement la divinité du Saint-Esprit. Il s'agit de l'amour que Dieu a pour nous, de la grâce dont Jésus-Christ est le dispensateur, et de la réception intérieure du Saint-Esprit par laquelle nous sommes tous sanctifiés. Il s'agit donc, au verset 11, de l'action intérieure du Saint-Esprit dans l'âme, des Dons implicitement, des Fruits de l'Esprit explicitement. Si la *communicatio sancti Spiritus* signifiait « la possession commune du Saint Esprit », le sens ne serait pas moins clair quant aux Dons et aux Fruits de l'Esprit dans l'âme.

## IV

### Épitres de la Captivité

Ces épîtres sont certainement postérieurs aux quatre « grandes épîtres » précédentes. Que la doctrine des Dons

(1) *La Théologie de saint Paul*, Tome II, p. 199.

du Saint-Esprit soit restée flottante et imprécise chez les Pères, qu'elle n'ait été précisée dans ses grandes lignes qu'au XIII[e] siècle, et qu'elle laisse encore une marge importante aux interprétations et précisions nouvelles, cela explique en partie que les Epîtres de saint Paul, qui sont la source la plus dense de la théologie catholique, spécialement sur la grâce et les vertus théologales et morales, sur la création de l'homme nouveau en Christ Jésus, avec son organisme surnaturel, — présentent sur les Dons, cette forme spéciale et cette vive floraison de la grâce divine, des indications plus ou moins accentuées.

Dans la première épître aux Corinthiens la notion des Charismes est nette et claire. De plus, il nous a semblé que de nombreux passages n'ont toute leur force et ne justifient de toutes leurs nuances que si l'on y découvre la notion des Dons, Béatitudes et Fruits, tels que les entend saint Thomas. Cette notion est plus apparente, plus évidente encore dans les Epîtres aux Galates et aux Romains surtout, pensons-nous, si l'on songe aux instincts concrets qui l'expliquent. Il semble aussi que les Fruits du Saint-Esprit peuvent être identifiés, *en saint Paul*, avec les Dons eux-mêmes, au moins avec ceux qu'on appelle les dons de l'action : crainte, force, conseil, piété (1).

Les Epîtres de la Captivité marquent incontestablement un progrès dans l'enseignement du corps mystique du Christ : on y devra donc trouver plus clairement encore l'idée diffuse et les caractères des Dons et des Fruits de l'Esprit. En effet, les épîtres de la captivité sont l'apogée de ces doctrines de contemplation et de ces doctrines d'action — qu'il est difficile d'appeler une « Morale » — si intimément unies, entrelacées, nouées ensemble dans les écrits de saint Paul, et qui composent l'allure propre de la vie chrétienne, le style très particulier de toute la conduite des enfants de Dieu.

Pour toutes les pages qu'il nous paraît opportun de relever, de brèves notes explicatives suffiront.

(1) Félix Vernet : *La Spiritualité médiévale*, p. 174 « Compagnons inséparables de l'état de grâce, les dons du Saint-Esprit sont présents et nécessaires dans toute vie spirituelle... Là où il y a seulement prédominance des dons de l'action : crainte, force, conseil, piété, c'est la vie mystique au sens large du mot. »

*
* *

## Epitres aux Colossiens et aux Ephésiens

Ces deux épîtres sont de même style, étroitement apparentées, en partie parallèles dans leurs développements, et toutes deux baignent dans le même courant d'idées. Elles expliquent toutes deux le grand mystère : l'union du Christ à ses membres, le Corps mystique, envisagé, d'après F. Prat, plus particulièrement dans sa tête, le Christ, centre de l'univers. (Colossiens) et dans ses membres, dans l'Eglise (Ephésiens).

Nulle part donc l'organisme spirituel des membres du Christ, — si l'on oublie ce que les rationalistes ont dit d'une prétentieuse gnose, que saint Paul en effet condamne, dépasse et déborde en tous sens, — n'apparaîtra plus riche et plus complet.

Dès l'exorde solennel aux Colossiens, et si majestueux aux Ephésiens, l'Apôtre mentionne, comme à l'ordinaire, la triade qu'il met si souvent en relief : foi, espérance, charité, — mais bien loin de se borner à la foi, tout ensemble étriquée, vidée de son contenu intellectuel, et aveuglément efficace, que Luther et les Protestants ont cru pouvoir tirer de l'Epître aux Romains, il va au-delà des notions les plus compréhensives et les mieux assises de la Théologie catholique sur les vertus théologales. Il y décore la foi et la charité d'une floraison, d'une fructification, d'une abondance spirituelle, *in spiritu,* qui sont précisément ces habitudes spéciales, complément nécessaire, selon saint Thomas, des vertus théologales et morales : les Dons du Saint-Esprit et leurs fruits, dans l'intelligence, et la volonté, et les *sentiments*.

Col. I, 7 (Epaphras, notre bien-aimé collègue qui est à votre égard un fidèle ministre du Christ Jésus), 8 (qui) nous a fait connaître aussi votre charité **dans l'Esprit.** 9 C'est pourquoi, nous aussi, depuis le jour où nous en avons été informé, nous ne cessons de prier pour vous et de demander **que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté, en toute sagesse et intelligence spirituelle,** 10 de sorte que vous meniez une vie digne du Seigneur

pour lui plaire en tout, **portant du fruit en toute œuvre bonne, et progressant en la science de Dieu,** 11 **fortifiés de toute force selon la puissance de sa gloire, pour toute patience et longanimité, avec joie;** 12 **rendant grâces au Père qui nous a faits aptes au partage du lot des saints dans la lumière.**

Cette aptitude à partager l'héritage des saints dans la lumière, venant après ces versets qui rappellent invinciblement le fruit de l'esprit de l'épître aux Galates, et la plupart des noms des Dons de l'Esprit en Isaïe, ce n'est évidemment par autre chose que l'*habitus* indispensable, — distinct des vertus théologales et morales, — qui habilite le chrétien à marcher dans la vie présente vers la lumière de la Patrie. Le raisonnement de saint Thomas paraît calqué sur chaque mot de cette page.

De plus, on pourrait sans trop de subtilité tirer de ce texte soit une sorte d'identité scripturaire entre les Dons et les Fruits : « fortifiés de toute force pour toute patience et longanimité, avec joie », — soit, si l'on préfère, la distinction même de saint Thomas : Dons de sagesse, intelligence, science, de force, nécessaires au progrès de la vie suirituelle, et *portant joyeusement leur fruit de patience, de longanimité, en toute œuvre bonne.* Enfin ce fruit porté avec joie, c'est l'une des deux idées, — la première étant l'idée de liberté intérieure — qui nous ont servi à montrer dans les Dons des instincts analogues aux instincts concrets des règnes animal et humain.

Ces Dons sont ici suffisamment rattachés à l'action du Saint-Esprit, par le verset 8, *in spiritu.* Ils le sont davantage, et très explicitement, dans l'Epître aux Ephésiens, au cours de cette longue phrase de bénédiction, surchargée d'incidentes, — où il n'y a pourtant rien de confus, quoi qu'en dise irrespectueusement un éminent traducteur rationaliste, — qui entrecroise à la louange, à la gloire, à la grâce de Dieu, et le secret dévoilé du plan divin, et le conseil et la décision de la volonté divine, et qui suggère, à chaque ligne, « l'Esprit qui souffle où il veut », et l'aptitude spéciale, l'*habitus* qui rend le chrétien sensible et mobile aux impulsions souverainement libres de cet Esprit.

Eph. I, 3 « Béni soit le Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, **qui nous a bénis de toute bénédiction spirituelle aux cieux, dans le Christ,** 4 selon qu'il nous a choisis en lui avant la création du monde, pour que nous soyons saints et sans tâche devant lui, — nous ayant par amour 5 prédestinés à l'adoption comme ses fils, par Jésus-Christ, — selon le dessein de sa volonté, 6 pour la louange de la gloire de sa grâce, dont il nous a gratifiés en (son Fils) bien-aimé, 7 en qui nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, **selon la richesse de sa grâce,** 8 **qu'il a répandue abondamment sur nous, en toute sagesse et intelligence,** 9 **nous ayant fait connaître le mystère de sa volonté,** selon le dessein qu'il s'est fixé à lui-même, 14 pour le réaliser dans la plénitude du temps, de réunir tout dans le Christ, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre, en lui. 11 **En lui nous avons été aussi pourvus,** — prédestinés que nous avons été selon le dessein de celui qui opère tout **selon le conseil de sa volonté,** — 12 à être, à la louange de sa gloire, ceux qui ont espéré d'avance dans le Christ; 13 en lui, vous aussi, après avoir entendu la parole de vérité, l'évangile de votre salut, en lui, dis-je, après avoir cru, **vous avez été marqués du sceau du Saint-Esprit de la promesse,** 14 **qui est arrhes de notre héritage,** pour acquit de la rédemption, (in redemptionem acquisitionis) à la louange de sa gloire ».

L'Evangile du salut, pleinement compris, renferme toute la richesse des Dons, toute l'activité du Saint-Esprit, arrhes, en nous, de la vie éternelle.

L'Epître aux Colossiens continue en mettant en vigoureux relief le rôle universel, vraiment cosmique, et la personne du Christ; après quoi, la foi, l'espérance et la charité, par lesquelles les membres du Christ sont édifiés en un seul corps, apparaissent d'autant mieux enrichis et couronnés des Dons.

Col. I, 13 « Il nous a sauvés de la puissance des ténèbres, et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour... 15 qui est l'image du Dieu invisible, engendré avant toute créature ; 16 car c'est en lui que tout a été fait, au ciel et sur la terre, les êtres visibles et les invisibles, soit Thrônes, soit Dominations, soit Principautés,

soit Puissances, tout a été créé par lui et pour lui. 17 Et lui-même est avant tout, et en lui tout subsiste, 18 et lui-même est la tête du corps, de l'Eglise, en ce qu'il est le principe, le premier-né d'entre les morts, pour qu'en tout il soit prééminent, 19 parce qu'il a plu à toute la plénitude de faire en lui son séjour, 20 et par lui de tout concilier en lui, — en faisant la paix par le sang de sa croix, — par lui, ce qui est sur la terre et ce qui est dans les cieux.

21 Vous aussi, jadis devenus étrangers, **et ennemis de sentiment dans les œuvres mauvaises,** 22 maintenant il vous a réconciliés en son corps de chair par la mort, pour vous présenter saints, sans tâche et sans reproche devant lui, 23 si vous demeurez dans la foi, fermement fondés et solidement édifiés et ne chancelant pas dans l'espérance de l'évangile que vous avez entendu, qui est prêché à toute créature sous le ciel, et dont je suis, moi Paul, devenu le ministre.

24 Maintenant **je me réjouis dans mes souffrances pour vous, et je parfais ce qui manque aux épreuves du Christ** dans ma chair, pour son corps, qui est l'Eglise (1) 25 dont je suis devenu ministre, en la fonction que Dieu m'a attribué à votre égard, de prêcher la parole de Dieu, 26 du mystère jadis caché aux mondes et aux générations.

Mais maintenant il a été manifesté à ses saints, 27 à qui Dieu a voulu faire **connaître quelle est la richesse de la gloire de ce mystère parmi les Gentils : c'est-à-dire le Christ en vous, espérance de la gloire.** 28 Nous l'annonçons, avertissant tout homme, et **instruisant tout homme en toute sagesse,** afin de présenter (à Dieu) tout homme (en état de) **parfait, dans le Christ.** 29 C'est à quoi je travaille, **luttant selon la force qui agit en moi** avec puissance.

II, 1 Car je veux que vous sachiez quelle lutte je soutiens pour vous, pour ceux de Laodicée, et pour tous ceux qui n'ont pas vu mon visage de chair, 2 afin que leurs cœurs soient ranimés, **instruits en charité et à toute**

(1) Bien remarquer que l'Apôtre est fidèle au rythme que nous avons noté dans les quatre grandes Epîtres : les Béatitudes sont toutes proches des Dons et des Fruits. Ici, la béatitude n'est indiquée que par un mot : « je me réjouis » — mais qui suffit, puisque saint Paul nous donne la formule la plus dense et la plus célèbre de l'union au Christ : et adimpleo ea quae desunt passionum Christi, in carne mea.

**richesse de la plénitude de l'intelligence, pour la connaissance du mystère de Dieu, du Christ, 3 en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science.**

Remarquer à nouveau que saint Thomas enseigne que tous les Dons sont *excellentissimo modo* dans le Christ. Le chrétien doit y participer :

6 Tel donc que vous avez reçu le Christ Jésus, le Seigneur, **en lui marchez, enracinés et bâtis en lui, fermement rattachés à la foi en laquelle vous avez été instruits,** abondant en actions de grâces.

Puis l'Apôtre, — c'est le but de l'épître, — lutte contre l'ascèse et les spéculations judéo-phrygiennes, et il ne fait plus d'allusion, en ce chapitre II, aux Dons de l'Esprit, sauf en rejetant dans les ténèbres les prétendues visions sur les anges, les idées et les pratiques judéo-phrygiennes, qu'il appelle, au verset 18 : « intelligence ou pensée de chair », au verset 23 : « satisfaction de la chair », et en les opposant « à la vie cachée (du chrétien) avec le Christ en Dieu ».

Dans l'Epître aux Ephésiens, après avoir loué et béni Dieu de son dessein de répandre, dans le Christ, la plénitude de la vie spirituelle en ses enfants d'adoption, l'Apôtre le bénit à nouveau, et à deux reprises, I, 15, III, 14, de ce qu'il veut donner cette plénitude, l'*esprit de sagesse et d'intelligence,* aux Ephésiens en particulier. Entre temps, il développe, plus que dans l'épître aux Colossiens, le Mystère du corps du Christ, et la dépendance intime des membres à leur chef dans la mort, la réconciliation, la vie, la résurrection, la glorification, les opérations vitales. Il ressort avec évidence de ces pages, qu'à une certaine hauteur de vie chrétienne, à une certaine ampleur d'horizon surnaturel, le chrétien est nécessairement contemplatif, et que les Dons de l'Esprit sont les ailes de cet aigle, dans l'air et l'éther où il se meut, guidé par l'Esprit-Saint.

Eph. I, 15 C'est pourquoi moi aussi, ayant appris **la foi** que vous avez en le Seigneur Jésus, et votre **charité** pour tous les saints, 16 je ne cesse pas de rendre grâces pour

vous, faisant mémoire de vous dans mes prières, 17 afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, **vous donne l'esprit de sagesse et de révélation dans la parfaite connaissance de lui-même;** 18 **illumine les yeux de votre cœur** pour que vous puissiez savoir quelle est l'**espérance** (où va) son appel, quelle est **la richesse de la gloire de son héritage dans les saints,** 19 **et quelle est la suréminente grandeur de sa puissance à l'égard de nous croyants, selon l'action de la vigueur de sa force,**

20 qu'il a exercée dans le Christ, le ressuscitant des morts et le faisant asseoir à sa droite dans les cieux... 22 et il a tout mis à ses pieds, et il l'a fait chef (tête) sur tout, à l'église, qui est son corps, le total de celui qui remplit tout en tout.

II, 1 Vous aussi, vous étiez morts dans vos fautes et vos péchés, 2 **où vous vous comportiez** selon le siècle de ce monde, **à la manière du prince des puissances de l'air, de l'esprit qui agit à présent dans les fils d'incrédulité ;** 3 parmi eux nous aussi tous avons **vécu jadis dans les désirs de notre chair, faisant les volontés de la chair et des sentiments,** et nous étions par nature enfants de colère comme les autres. 4 Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, par la grande charité dont il nous a aimés, 5 nous a rendus, nous qui étions morts en nos fautes, vivants avec le Christ, — par grâce vous êtes sauvés, — 6 avec lui nous a ressuscités et fait asseoir aux cieux dans le Christ Jésus, 7 afin de montrer en action dans les siècles à venir, la surabondante richesse de sa grâce pour nous dans le Christ Jésus... 10 Car **nous sommes son œuvre, créés dans le Christ Jésus en vue des œuvres bonnes, que Dieu a préparées pour que nous y marchions.**

En rapprochant ce verset 10 des versets 2 et 3 qui insistent sur les instincts de la chair, il est difficile de ne pas admettre que la nouvelle créature adaptée dans le Christ à sa conduite surnaturelle, n'est pas enrichie d'instincts analogues, sur le plan spirituel, aux instincts inférieurs. Ce verset ne suffit pas à en établir l'existence, mais si ces instincts ressortent de l'étude des Dons d'après les épîtres précédentes, ce verset les rappelle explicitement.

Puis, l'Apôtre, II, 11-22, passe de l'idée de mort et de

vie à celle d'inimitié et de réconciliation. C'est le Christ Jésus qui *a fait la paix,* qui *est lui-même notre paix,* qui réconcilie les Gentils et les Juifs entre eux et avec Dieu : [16] *avec Dieu tous les deux en un corps unique, par la croix, détruisant en elle l'inimitié.* C'est lui qui vient publier la bonne nouvelle de la paix, à ceux qui étaient loin et à ceux qui étaient près.

Il s'agit de la paix fondamentale, et non du fruit de l'esprit, qui est sentiment de la paix. Mais en décrivant les bases et la structure de l'édifice surnaturel, avec une densité d'expressions inégalée dans les autres épîtres, l'Apôtre, s'il ne pense pas actuellement aux Dons et aux Fruits, n'oublie pas cependant que l'Esprit de Dieu est le véritable agent constructeur. Si l'on saute le chapitre III, comme une parenthèse ou un retour insistant d'action de grâces pour le grand mystère dévoilé, la suite logique se trouve au chapitre IV, 1-6, dans l'exhortation où est évoquée, comme une conséquence de la paix-réconciliation, la floraison des sentiments de paix, c'est-à-dire le Fruit de l'Esprit.

Au reste, l'action de grâces du chapitre III exige, pour *l'homme intérieur,* toute la richesse de l'organisme surnaturel, les Dons de l'Esprit comme les Vertus théologales, où qu'ils se trouvent enseignés. Il suffit de lire le texte pour s'en convaincre.

Eph. II, 18. Par lui nous avons accès, les uns et les autres, **en un seul Esprit,** auprès du Père. [19] Ainsi donc vous n'êtes plus des étrangers ni des émigrés, mais vous êtes les concitoyens des saints et membres de la famille de Dieu, [20] bâtis sur **la fondation** des Apôtres et des Prophètes, **la pierre angulaire** en étant le Christ Jésus, [21] sur lequel **toute bâtisse ajustée grandit en temple saint dans le Seigneur, sur qui, vous aussi êtes édifiés en une demeure de Dieu, dans l'Esprit.**

III (Troisième action de grâce.)... [4] En me lisant, vous pouvez vous rendre compte de l'intelligence que j'ai du mystère du Christ ; [5] qui, en d'autres générations, n'a pas été dévoilé aux fils des hommes, comme maintenant il a été révélé à ses saints Apôtres et Prophètes, **dans l'Esprit** : [6] que les Gentils sont co-héritiers, co-membres et co-participants de la promesse dans le Christ Jésus, par l'évan-

gile, 7 dont je suis devenu le ministre, **selon le don de la grâce de Dieu qui m'a été départi en vertu de l'action de sa puissance.** 8 C'est à moi, le moindre de tous les saints, qu'a été donnée cette grâce, d'annoncer aux Gentils **l'insondable richesse du Christ,** 9 .... **l'économie du mystère caché depuis les siècles...** 10 **... la sagesse multiforme de Dieu,** (révélée dans l'Eglise).

14 C'est pourquoi je fléchis le genoux devant le Père... 16 **pour qu'il vous donne, selon la richesse de sa gloire, d'être affermis en force par son Esprit pour l'homme intérieur,** 17 que le Christ habite par la foi dans vos cœurs, 18 étant enracinés dans la charité et fondés sur elle, afin que vous soyez **capables de saisir** avec tous les saints, **ce qu'est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur,** 19 et de connaître la charité du Christ, qui passe toute conception, afin que **vous soyez comblés jusqu'à toute plénitude de Dieu,** 20 Mais à Celui **qui peut faire infiniment plus que nous demandons ou pensons, selon sa puissance qui agit en nous,** 21 à Lui soit sa gloire dans l'Eglise et dans le Christ Jésus, pour toutes les générations du siècle des siècles. Amen.

Les Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens sont divisées en deux sections assez nettes, la première plus doctrinale et plus contemplative, la seconde, doctrinale aussi, mais plus pratique, détaillant de plus près les devoirs de la vie chrétienne. Dans la seconde section des deux épîtres, les Fruits de l'Esprit et les Charismes sont clairement mentionnés, et distingués les uns des autres, ainsi que des Vertus théologales et morales.

Le chapitre III de l'épître aux Colossiens rappelle de très près le chapitre V de l'épître aux Galates. Même opposition de la mortification des œuvres ou des membres de la chair, du vieil homme à la vie nouvelle de l'homme nouveau, avec sa fructification. Mais dans l'épître aux Galates, l'action du Saint-Esprit est clairement enseignée, la vie selon l'Esprit opposée à la vie selon la chair. Dans l'épître aux Colossiens, postérieure, et toute appliquée à expliquer le corps mystique du Christ, l'esprit et la personne de l'Esprit-Saint sont, non pas sous-entendus, — il en a été question en tête de tout le développement des idées, — mais moins mis en avant. Il importe peu, puis-

que l'épître est postérieure, et qu'elle ne comporte pas les mêmes explications qui ne seraient que de surcharge. On verra que ces explications, ces surcharges, abondent au contraire dans l'épître aux Ephésiens, qui est précisément, d'après F. Prat, une *épître circulaire*, et donc rappelant plusieurs autres épîtres.

Col. III, 2 Aspirez aux choses d'en haut, et non pas à celles de la terre. 3 Car jadis vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu...

5 Mortifiez donc (en leurs appétits) les membres qui sont de la terre : impudicité, impureté, passion, convoitise mauvaise et l'avarice — qui est idolâtrie, — 6 pour quoi vient la colère de Dieu sur les fils désobéissants. 7 C'est ainsi que vous-mêmes vous comportiez autrefois, quand vous viviez en ces choses. 8 Mais maintenant, rejetez vous aussi le tout : colère, emportement, méchanceté, blasphème, invectives, de votre bouche. 9 Ne vous mentez pas les uns aux autres, car **vous vous êtes dépouillés du vieil homme et de ses mœurs, 10 et vous avez revêtu le nouveau, qui va se renouvelant dans la science, à l'image de son créateur,** 11, selon lequel il n'y a plus de Grec et de Juif, de circoncision et d'incirconcision, de barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre, mais tout et en tous, le Christ.

12 **Revêtez donc,** comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, **des sentiments de compassion, bonté, humilité, douceur, longanimité,** 13 vous supportant les uns les autres et vous pardonnant entre vous, si quelqu'un a grief contre un autre, comme le Seigneur vous a pardonné, de même vous aussi (pardonnez). 14 Mais par-dessus tout cela, **ayez la charité qui est le lien de la perfection. 15 Et que la paix du Christ règne en vos cœurs,** à laquelle vous avez été appelés en un seul corps ; et **pratiquez l'action de grâce.**

Ainsi l'Apôtre détaille comme *sentiments*, et donc bien comme *fruits*, selon la notion de saint Thomas, sept des Fruits de l'Esprit énumérés dans l'épître aux Galates. Il n'est pas arbitraire de voir de plus l'équivalent de

*la joie* dans la *pratique de l'action de grâces.* Les autres fruits, patience et modestie, sont comme répandus et sous-jacents dans les recommandations sur les devoirs domestiques : III, 18 — IV, 1.

Quant aux Charismes, ils sont moins apparents, et déjà comme résorbés pour la plupart dans l'exercice multiforme du Don de sagesse et dans la participation à la vie liturgique des assemblées chrétiennes. Les exégètes voudront pourtant les reconnaître ici :

III ; 16 Que la parole du Christ habite en vous abondamment ; **instruisez-vous vous-mêmes en toute sagesse, et exhortez-vous par psaumes, hymnes, cantiques spirituels, en reconnaissance chantant à Dieu dans vos cœurs.**

Et toute la science de la vie spirituelle, à tous ses degrés, est résumée au verset suivant, que répète, en y insistant, l'épître aux Philippiens :

17 Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces à Dieu le Père par lui.

Plus longue et plus touffue, l'épître aux Ephésiens est aussi plus claire dans sa partie pratique. On y discerne sans effort, nettement rattachés à la motion de l'Esprit, les Dons, les Fruits, les Charismes, les Vertus théologales et les vertus cardinales, tous les *habitus* de l'homme nouveau. Les vices contre lesquels l'Apôtre met en garde, à deux reprises, sont une première fois éliminés par les vertus, une seconde fois par les Dons et Fruits. De même, le corps mystique, centre et racine de la floraison spirituelle, est mis en relief dès l'abord, puis rappelé clairement d'un mot.

Eph. IV, I Je vous exhorte donc, moi le prisonnier dans le Seigneur, **à vous comporter comme il convient à la vocation** dont vous avez été appelés, 2 en toute **humilité** et **douceur,** dans la **patience,** vous supportant les uns les autres en **charité,** 3 appliqués à conserver **l'unité de l'esprit** dans **le lien de la paix.**

Le Fruit de l'Esprit (Galates, V), production spontanée, floraison normale, acte suave, — comme l'explique saint Thomas, — de l'homme nouveau en Jésus-Christ, est désigné dans l'épître aux Colossiens plus particulièrement comme un sentiment aussi intime et aussi profond que la disposition à pardonner, à l'exemple du Seigneur Jésus. Ici, il est décrit comme une sollicitude appliquée à garder l'union des cœurs et des âmes, *unitatem spiritus*. La paix produite par l'Esprit dans les âmes ne va pas sans un certain effort vital d'humilité, de douceur, de patience, de dilection : *idem velle, idem nolle*. Et si quelque *grief* plus grave se met à la traverse, la paix maintenue par le pardon monte au degré d'une Béatitude : *Beati mites, Beati misericordes, Beati pauperes spiritu*.

L'Apôtre précise aussitôt quel est le fondement organique de cette union spiriteulle, de ce lien de la paix et de la charité. C'est l'unité de la fin dernière, à laquelle nous destine et nous dirige une seule foi, un seul baptême.

Eph. IV, 4. Un seul corps et un seul **Esprit,** comme aussi bien vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation. 5 Un seul **Seigneur,** une seule foi, un seul baptême, 6 un seul Dieu et **Père** de tous, qui est sur tous, et par tous (c'est-à-dire : agit en tous), et (est) en tous.

Puis l'Apôtre, avec à peu près le même mouvement de pensées et le même ordre que dans l'épître aux Romains, XII, XIII, passe à la mention des Charismes, ensuite à l'exercice des vertus dépendantes de la charité, et des vertus communes de la vie — sociale, aux Romains, familiale, aux Ephésiens. On trouve ici, de plus, à peu près dans le même contexte, la notion synthétique du sacrifice du Christ « en odeur de parfum », et des âmes avec lui et en lui présentées en offrande dans et par leur transformation surnaturelle (1). Mais l'Apôtre, qui a longuement

(1) Observons en passant que si l'épître aux Ephésiens n'était qu'une compilation extraite des autres écrits de saint Paul, le compilateur inconnu ferait preuve ici d'une singulière habileté et d'une étonnante pénétration.

décrit dans l'épître aux Romains le rapport des membres entre eux et avec la tête, est arrivé à une formule plus ramassée et plus dense dans l'épître aux Colossiens, et il n'a qu'à la répéter ici.

De même, la spontanéité vitale des vertus sous l'action du Saint-Esprit, ou en d'autres termes, un *habitus* analogue à un instinct, distinct des habitus-vertus et de leur exercice facilité par l'accoutumance volontaire, est discernable et peut-être même plus apparent ici, dans les pressantes exhortations de « morale » individuelle et familiale, que dans les passages correspondants de l'épître aux Romains.

*Charismes.* — Le don de l'Esprit (Rom. XII) est ici, comme dans l'épître aux Colossiens, don du Christ, qualité ou ramures du corps mystique. D'ailleurs, claire allusion à la Pentecôte, et donc à l'effusion des Dons du Saint-Esprit.

Eph. IV, 7 Or, à chacun de nous a été donnée la grâce, selon la mesure du don du Christ. 8 C'est pourquoi il est dit : Quand il est monté vers les hauteurs, il a emmené une troupe de captifs, **il a distribué des dons aux hommes...** (au jour de la Pentecôte).

11 Et lui-même a donné **aux uns d'être apôtres, aux autres d'être prophètes, ceux-ci évangélistes, ceux-là pasteurs et docteurs.**

12 pour la préparation des saints à l'œuvre du ministère, à l'édification du corps du Christ, 13 jusqu'à ce que nous arrivions tous à l'unité de la foi et à la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'homme parfait, à la mesure de la taille du Christ pleinement réalisé, 14 en sorte que nous ne soyons plus des enfants ballotés et flottants à tout vent de doctrine dans le jeu de dés (Kubeiâ) des hommes, astucieusement pipé en vue de l'erreur, 15 mais que, professant la vérité dans la charité, nous grandissions en tout vers lui, qui est la tête, le Christ, 16 par qui tout le corps est ajusté et maintenu par toute jointure de l'organisme, selon l'action proportionnée de chaque membre, en sorte qu'il se fait accroissement du corps pour son édification dans la charité.

Il est certain que les Charismes ne sont pas les seules

« jointures de l'organisme » qui est toute l'Eglise, et que plusieurs d'entre eux, précisément les Charismes d'apôtre, prophète, évangéliste, pasteur, docteur, ne seront bientôt plus discernés à côté du ministère des évêques, prêtres, diacres et catéchistes. Mais il ne faut pas, pour autant, les confondre avec le ministère ordinaire, hiérarchique, constitué par les Ordinations.

*Dons de Sagesse, d'Intelligence, de Piété.* — Au lieu de vivre selon les instincts du vieil homme, il faut vivre selon un certain instinct surnaturel de l'homme nouveau.

Eph. IV, 17 Je dis donc ceci, et vous adjure dans le Seigneur, de ne plus vous comporter comme se comportent les Gentils dans la vanité de leur pensée, 18 enténébrés qu'ils sont d'intelligence, rendus étrangers à la vie de Dieu par l'ignorance qui est en eux qui, amollis, se sont livrés à l'impudicité pour la perpétration de toute impureté, dans la cupidité. 20 Mais vous, ce n'est pas ainsi que vous avez appris le Christ, 21 si toutefois vous l'avez écouté, et avez été instruits en lui.,,, 22 à déposer, (comme il le faut) d'après votre conduite antérieure, le vieil homme corrompu selon les désirs trompeurs, 23 à vous **renouveler dans l'esprit de votre intelligence, 24 et à revêtir l'homme nouveau, créé, selon Dieu, en justice et sainteté de la vérité.**

*Vertus.* — Nous disons vertus, parce que l'Apôtre, dans les conseils qui suivent, recommande la douceur, la bienfaisance, la modestie des paroles et des actions, la bonté, l'affection, comme des acquisitions de haute lutte contre les vices ou habitudes contraires. Les Dons ne suppriment pas par eux-mêmes *les mauvaises habitudes* ; il faut acquérir par un exercice courageux les habitudes contraires, Toutefois, le sceau de l'Esprit-Saint est évoqué, mais plutôt pour montrer combien les vices lui sont contraires, et le *contristent,* que pour marquer clairement le caractère de floraison et fructification vitale de son action. Vertus ou Fruits d'ailleurs, Vertus et Fruits plutôt, sont imitation aimante du Christ, et s'unissent à son sacrifice : à l'offrande de tout le tissu et de tout le labeur de sa vie et de sa mort, comme Vertus, — et comme Fruits, au parfum d'encens consumé devant Dieu, de cette vie et de cette mort.

Eph. IV. 25 C'est pourquoi, rejetant le mensonge, dites la vérité, chacun avec votre prochain, parce que nous sommes membres les uns des autres. 26 Que votre colère soit sans péché ; que le soleil ne se couche point sur votre irritation, 27 et ne donnez pas libre champ au diable. 28 Que le voleur ne vole plus, mais plutôt **qu'il pense à travailler de ses mains honnêtement,** pour avoir de quoi faire part à qui a besoin. 29 Que nulle parole inconvenante ne sorte de votre bouche, mais ce qui peut servir à l'édification selon le besoin, afin que cette (parole) donne grâce à ceux qui l'entendent. 30 Et n'attristez pas l'Esprit-Saint de Dieu, dont vous avez reçu le sceau pour le jour de la rédemption. 31 Que toute aigreur, emportement, colère, criailerie, blasphème, soient loin de vous, ainsi que toute méchanceté ; 32 mais **devenez bons** les uns envers les autres comme Dieu dans le Christ vous a pardonné.

V, 1 Soyez donc imitateurs de Dieu comme ses enfants bien-aimés, 2 et marchez dans la charité, comme le Christ vous a aimés et s'est livré pour vous en offrande et sacrifice à Dieu, en odeur de parfum.

Puis, V, 3-20, l'opposition se fait plus profonde et plus tranchée entre la vie licencieuse et dissolue, les œuvres de ténèbres comme dans l'épître aux Romains (XIII), et les Dons et Fruits des enfants de lumière.

V. 3 D'impudicité et d'impureté quelconque ou d'avarice, qu'il ne soit même point parlé parmi vous, comme il sied à des saints...

8 Car **vous avez été jadis ténèbres** ; mais maintenant **vous êtes lumière dans le Seigneur** ; comportez-vous en enfants de lumière, — 9 car **le fruit de la lumière est en toute bonté, justice et vérité ;** — 10 **discernez ce qui plaît au Seigneur**, 11 et ne vous associez pas aux œuvres stériles des ténèbres, mais plutôt dénoncez-les...

A la déraison des passions et à l'ivresse du vin, opposez l'allégresse et l'exaltation des Dons et des Charismes. En résumé, la vie chrétienne est aussi *luxuriante* sur le plan spirituel, que la vie païenne sur le plan de la chair et des sens.

15 Voyez donc avec soin comment vous vous comportez,

que ce ne soit pas comme des insensés, mais **comme des sages,** 16 profitant du temps parce que les jours sont mauvais. 17 C'est pourquoi ne soyez pas déraisonnables, mais comprenez quelle est la volonté du Seigneur. 18 Et **ne vous enivrez pas de vin, car c'est une source de vie dissolue, mais soyez remplis de l'Esprit-Saint;** 19 **entretenez-vous vous-mêmes de psaumes, hymnes et cantiques spirituels, chantez et psalmodiez en vos cœurs au Seigneur; rendez grâces toujours** pour tout par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à Dieu notre Père.

Suivent les préceptes concernant les époux, les enfants et les parents, les esclaves et les maîtres. Les *motions* du Saint-Esprit et leurs *habitus* y sont sous-jacents plus qu'évidents. De même, l'exhortation d'ensemble de la fin, condensée dans « l'armure de Dieu » qu'on a appelée la panoplie de saint Paul, vise plutôt les vertus théologales et leurs annexes ou composantes, et l'esprit de prière, que les Dons, Fruits et Charismes, sinon dans la mesure où ceux-ci sont inséparables de l'exercice intense de celles-là.

Il est donc superflu de les analyser en détail.

*
* *

## Epitre aux Philippiens

A l'encontre des Corinthiens, les Philippiens sont des disciples fervents et dociles qui réjouissent le cœur de l'Apôtre. Aussi l'épître qu'il leur adresse est-elle toute affectueuse et confiante, à la différence de la lettre mouvementée, chargée de reproches, d'objurgations passionnées et d'une apologie véhémente qu'il envoyait aux Corinthiens. Mais l'une et l'autre épîtres ont ceci de pareil que l'Apôtre y met son âme et son cœur à nu, et qu'ainsi le rythme intérieur de son union avec le Christ apparaît sans conteste dans sa richesse de vie spirituelle. Saint Paul, dans les chaînes, plus que jamais docile aux impulsions de l'Esprit-Saint, souhaite à ses disciples les mêmes Dons, Fruits et Béatitudes dont il est imprégné. Ou plutôt il les en voit eux-mêmes comblés. Dans cette

épître, plus que partout ailleurs, la vie chrétienne est docilité instinctive à l'Esprit de Dieu, poursuite heureuse de la perfection, à la façon — sur un plan supérieur surnaturel — de l'oiseau qui travaille à son nid, ou de l'abeille courant à son butin, et distillant son miel.

Nous nous bornerons à relever les passages les plus caractéristiques dans ce sens.

I, 6 Je suis persuadé de ceci, que celui qui a commencé en vous l'œuvre bonne l'accomplira jusqu'au jour du Christ Jésus. 7 Certes, ce sont là les sentiments que je dois avoir pour vous tous, puisque je vous porte dans mon cœur, vous qui, dans mes fers, dans la défense et l'affirmation de l'évangile, êtes tous coparticipants de ma grâce (1). 8 Car Dieu m'est témoin que j'ai désir de vous tous dans les sentiments du Christ Jésus. 9 Et je demande que **votre charité grandisse encore de plus en plus, en connaissance et en toute intelligence,** 10 de façon que **vous discerniez** ce qui convient, afin d'être purs et irréprochables au jour du Christ, 11 **remplis du fruit de justice** qui vient du Christ, à la gloire et à la louange de Dieu.

Dons et Fruits évidemment. De plus, l'âme de l'Apôtre est imprégnée de Béatitudes, et il sait que les Philippiens, riches du Fruit de l'Esprit, *in uno spiritu unanimes,* participent aussi à la Béatitude évangélique.

19 Je sais que cela tournera à mon salut, grâce à votre prière et à l'appui de l'Esprit de Jésus-Christ, 20 selon la vive attente et l'espoir que j'ai de n'être en rien confondu, mais qu'en toute assurance, maintenant comme toujours, le Christ sera glorifié en mon corps, que je vive ou que je meure. 21 **Car pour moi vivre c'est le Christ et mourir c'est un gain.** 22 Mais si vivre dans la chair, ce m'est fruit de travail, que choisirai-je, je ne sais. 23 **Je suis tenu des deux côtés, ayant désir de mourir et d'être avec le Christ,** — car c'est de beaucoup le meilleur ; 24 mais demeurer dans la chair serait plus nécessaire à cause de vous, 25 pour votre progrès et votre joie dans la foi...

(1) Le grec porte *charitos* et non *charas.*

27 Seulement, conduisez-vous d'une façon digne de l'évangile du Christ, afin que, soit que je vienne et vous voie, soit qu'à distance j'aie de vos nouvelles, **vous vous teniez en un seul esprit, combattant d'une seule âme pour la foi de l'évangile,** 28 **ne craignant rien des adversaires...** 29 Parce qu'à vous **cette grâce a été faite,** quant au Christ, non seulement de croire en lui, mais **de souffrir pour lui,** 30 ayant à soutenir la même lutte que celle où vous m'avez vu et où maintenant vous apprenez que je suis.

II, 1 Si donc il est quelque exhortation dans le Christ, **s'il est quelque encouragement de charité, s'il est quelque communion d'esprit, s'il est quelque pitié de cœur,** 2 **rendez ma joie complète en étant de même sentiment, ayant même charité, même âme, une seule pensée,** 3 sans rien qui soit pour la dispute ou la vaine gloire, mais **pensant mutuellement en humilité que les autres vous sont supérieurs,** 4 ne visant pas chacun votre avantage, mais chacun celui d'autrui.

5-11 à l'exemple et selon les sentiments du Christ Jésus, suivant le texte très célèbre...

5 Ayez ces sentiments entre vous que (vous avez) dans le Christ Jésus, 6 qui étant dans la forme de Dieu, ne s'attacha pas jalousement à l'égalité avec Dieu, 7 mais se dépouilla lui-même en prenant la forme d'esclave, en devenant figure humaine. Et se présentant avec l'extérieur d'un homme, 8 il s'est abaissé, devenu obéissant jusqu'à la mort, la mort en croix.

9 C'est pourquoi aussi Dieu l'a exalté, et l'a gratifié du nom qui est au-dessus de tout nom, 10 afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, des êtres célestes, des terrestres, et des infernaux, 11 et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père.

12 Ainsi, mes bien-aimés, comme toujours vous avez été obéissants : non seulement en ma présence mais maintenant beaucoup plus en mon absence, **accomplissez votre salut avec crainte et tremblement.** 13 Car c'est Dieu qui opère en vous et le vouloir et le faire, à son gré.

5-11. Nulle page des Écritures inspirées qui soit mieux au cœur de la Théologie catholique, de la sainte Liturgie,

de Noël au Vendredi-Saint et du Vendredi-Saint à Pâques et à l'Ascension, au cœur de la méditation et de la pensée chrétienne. Peut-être oublie-t-on d'y signaler les Dons.

Ne manquons pas d'intégrer dans la pensée, les expressions, la vision de saint Paul sur le Christ humilié et exalté, cette plénitude de Dons — l'Esprit du Seigneur reposé sur lui — dont le Père l'a gratifié, soit dans sa vie mortelle, soit dans sa gloire céleste. *De cette plénitude nous avons tous reçu.*

De même, il faut intégrer sous l'adoration universelle, à genoux fléchis, due au Christ glorieux, tout ce qui exprime, sciemment ou non, dans les êtres, un rapport de dépendance à l'égard du Sauveur, les aspirations conscientes ou inconscientes de toute créature, même inanimée, tout ce qu'il y a de positif, de vrai dans le culte adressé aux faux dieux, tous les chants de la nature et du règne animal aussi bien que toutes les effusions individuelles et collectives, et liturgiques, des âmes et de l'Eglise, sans oublier le Charisme des Langues. Il suffit de relire les passages mystérieux de saint Paul, Rom. VIII, 19-22 ; 2 Cor. V. 1-11 ; Col. I, 15-20, etc., pour affirmer que sa pensée inspirée va jusques-là, dans ce grand texte christologique, résumé et sommet de tous les autres.

12-13. La liaison du verset 13 au verset 12 est obscure. On sait combien les Jansénistes en ont abusé et quelle atmosphère de crainte et d'angoisse ils ont fait peser sur la vie chrétienne. On sait comment, avant eux, il y a eu quelque terreur semblable, par une anxiété excessive de la prédestination.

Lemonnyer pense que saint Paul veut réagir contre une trop grande sécurité que traduisent, chez les Philippiens, certaines querelles d'influence et certaines rivalités de personnes. Mais on pourrait tout aussi bien voir, avec les Jansénistes, dans « la crainte et le tremblement » une restriction faite à l'atmosphère de paix, de joie, de charité mutuelle, de béatitude, dont l'Apôtre vient de parler. Et s'il s'agit d'une habitude « de crainte et de tremblement » aussi permanente que l'habitude de paix et de joie, il semble qu'il y a quelque incompatibilité entre ces deux états d'âme.

Il semble qu'on pourrait chercher ailleurs le sens satis-

faisant de cette expression qui ne laisse pas que de surprendre : dans le Don de Crainte, et débarrasser ainsi ce texte de toute apparence de contradiction avec tant d'autres passages qui ne suggèrent que fruits de sérénité dans les mœurs chrétiennes. Le Don de Sagese peut résumer les autres dons contemplatifs, et le Don de Crainte les dons actifs. L'Esprit de Crainte (deux fois nommé en Isaïe, texte hébreu) est dans l'Ecriture disposition relilieuse générale et multiforme à l'égard de Dieu, et l'Esprit de Sagesse, est goût ou expérience générale et multiforme de Dieu, selon qu'il lui plaît de se communiquer aux hommes. Si l'on se souvient de « l'instinct du Saint-Esprit » et des notions établies par le Docteur Angélique, et si l'on y ajoute ce que nous avons dit de l'instinct, cette crainte et ce tremblement seraient analogues à l'*instinct de conservation* qui met les animaux et l'homme en réaction et défense, en vue du danger mortel immédiat. Ainsi cet instinct, cette attitude de terreur ne regarderait pas Dieu, mais les obstacles qui surgissent. Ainsi surtout il ne serait pas une *disposition accoutumée*, sombre et timide ou triste, mais une habitude instinctive, profonde, permanente en un sens, mais toute transitoire dans ses manifestations. Au moment voulu, quand Dieu qui opère tout à son gré le suscite, un instinct vital met le chrétien en état de recul et de lutte, lorsque le salut est en danger.

On ne voit pas que saint Paul insiste sur un aperçu redoutable (soit un péril perpétuel, soit l'inconnu de la prédestination) qui luirait comme un éclair sinistre, déchirant la trame suave de ses conseils : il semble qu'il continue du même ton, et en songeant aux mêmes Fruits de l'Esprit, — en amenant aussi dans le même contexte qu'aux Ephésiens, V. 2, aux Romains, XII, 1, aux Corinthiens, 1 Cor. V, 8, la synthèse de l'offrande et du sacrifice :

II, 14 Faites tout sans murmures ni discussions, 15 afin que vous soyez sans reproche et sans tâche, irréprochables enfants de Dieu, au milieu d'une génération perverse et égarée, où vous brillez comme des étoiles dans le monde, 16 retenant fermement la parole de vie pour être ma gloire au jour du Christ, et la preuve que je n'ai pas en vain

couru ni en vain peiné. 17 Mais, même si je dois être comme une libation ajoutée au service sacrificiel de votre foi, je suis heureux et je me réjouis avec tous tous. 18 De même vous aussi soyez heureux et réjouissez-vous avec moi.

Puis l'Apôtre fait l'éloge de Timothée et d'Epaphrodite, ses messagers auprès des Philippiens. Le souci de préserver ses disciples des menées des Judaïsants, — qui est peut-être le but de la lettre, — l'amène, non pas à faire son apologie véhémente, comme dans la Seconde aux Corinthiens, mais, après une brusque apostrophe sur les « mauvais ouvriers circoncis », à « se glorifier » de sa mission, et à proclamer son ardeur infatigable à faire connaître le Christ, et à le connaître, à l'expérimenter lui-même. La perspective des Dons disparaît ici dans celle de la lutte ardente et victorieuse de l'athlète : *ad destinatum persequor,* dit-il, comme en 1 Cor. IX, *ego igitur sic curro.*

Il est très intéressant pourtant de noter que cette brusque sortie et cette magnifique confidence sont précédées, comme d'une *antienne,* par le premier verset du couplet le plus suave de toutes les épîtres, sur ce fruit du Saint-Esprit qui est dilection, joie et paix. Il est juste de le rythmer comme une hymne digne d'être chantée dans les assemblées chrétiennes, et qui aussi bien, à l'égal du *Gloria in excelsis,* a inspiré les compositeurs de mélodies religieuses, depuis les origines du chant grégorien jusqu'à nos jours. Pour l'Apôtre, c'est certainement un écho des Béatitudes du Sauveur, et pour nous, ne le goûterons-nous pas mieux en songeant au chef-d'œuvre de César Franck : *Les Béatitudes ?*

Antienne : III, 1 Au reste, mes frères, réjouissez-vous dans le Seigneur.....

Chant : IV, 4 Réjouissez-vous dans le Seigneur toujours,
Je le répète, réjouissez-vous.
5 Que votre bonté soit connue de tous les hommes,
Le Seigneur est proche.
6 Ne vous inquiétez de rien,

Mais qu'en tout par la prière et la supplication,
Avec actions de grâces,
Vos demandes soient manifestées à Dieu.
7 Et la paix de Dieu
Qui dépasse toute intelligence,
Gardera vos cœurs et vos pensées dans le Christ Jésus.

On pourrait répéter l'*antienne,* et la faire suivre d'une variation musicale du même accent mélodique sur l'activité des Dons, des Fruits, éprouvés comme un instinct mystérieux, et des vertus naturelles et surnaturelles.

8 Du reste, frères, tout ce qui est vrai, [pur,
Tout ce qui est digne, tout ce qui est juste, tout ce qui est
Tout ce qui est aimable, tout ce qui est louable,
Tout ce qui est vertu, tout ce qui est louange,
A cela pensez ;
9 Et ce que vous avez appris et reçu,
Entendu et vu en moi, cela, faites-le ;

Finale : Et le Dieu de la paix sera avec vous.

# V

## Epitres aux Thessaloniciens

## Epitre aux Hébreux

## Epitres Pastorales

Les épîtres aux Thessaloniciens sont probablement antérieures aux grandes épîtres, et l'épitre aux Hébreux ainsi que les épîtres pastorales sont certainement postérieures à toutes les autres de saint Paul.

Si les épîtres aux Thessaloniciens sont les premières de toutes, il est normal de n'y trouver que des indications clairsemées et peu précises sur les Dons et les Fruits de l'Esprit. Il y a progrès dans la révélation, et dans l'esprit de saint Paul.

Quant à l'épître aux Hébreux, majestueux Soracte isolé dans la plaine, de même roche mais de structure toute différente que la chaîne de montagnes voisine, il est logique de n'y trouver que des allusions, d'ailleurs frappantes, aux Dons et Fruits, qui sont, dans la chaîne des Epîtres pauliniennes, couronnement et aperçus caractéristiques du paysage surnaturel, plutôt que lignes et éléments fondamentaux de l'ensemble. Dans l'épître aux Hébreux, la notion ou plutôt la synthèse de l'offrande rituelle et du sacrifice, que nous avons vu affleurer et surgir dans plusieurs épîtres précédentes, tient toute la place, et si la « spiritualité chrétienne » y trouve en haut relief la triade théologale indispensable, les autres vertus ne sont pas si intimément rattachées aux Trois Vertus, sauf à la foi, ni de la même manière ; de même l'activité spéciale des Dons reste dans la pénombre.

Quant aux Pastorales, que les rationalistes regardent comme apocryphes ou du moins comme non authentiques en grande partie, les critiques catholiques expliquent bien

les différences profondes qu'elles contiennent dans le vocabulaire, le style, le mouvement de pensées habituels à saint Paul. Il n'en est pas moins normal que l'idéale splendeur de la vie chrétienne, avec toutes ses fleurs et ses fruits, telle que l'a révélée l'Apôtre, et telle qu'elle ne se réalise pleinement que chez les parfaits, cède le pas, soit au minimum nécessaire et en quelque sorte canonique requis chez les ministres et chefs de l'Eglise, et pour les Ordinations, — et quant aux fidèles de la société chrétienne, dans des Eglises constituées, où l'élan merveilleux et miraculeux nécessaire aux conversions, *in medio generationis pravae et perversae* (Phil. II, 15) n'est plus indispensable, — à cette forme générale de la vie chrétienne : la piété. La piété est, pour des siècles, l'équivalent, — mais tout différent et combien plus riche, et surnaturel, de l'*eusebeia* ou *théosebeia* antique. Elle est piété au degré le plus humble de la vie chrétienne, et à ses plus hauts sommets. Dans son acception moyenne, elle renferme bien la pratique des Vertus théologales et morales, et l'instinct spécial des Dons, et les sentiments habituels des Fruits, mais à l'état presque indistinct, et qui ne se ramifie qu'à mesure de la croissance et qu'à proportion de la puissance de la vie spirituelle.

*
* *

## Epitres aux Thessaloniciens

Glanons d'abord les indications plus ou moins précises dans les épîtres aux Thessaloniciens. Si elles sont les premières en date, on verra dans les passages cités un aperçu jeté en passant sur la vie chrétienne, au-delà ou au travers des vertus théologales et morales et de leur exercice normal, plutôt qu'une allusion rapide à un groupe d'idées et de notions bien tranchées et déjà expliquées ailleurs. Nous croyons y discerner ces aperçus encore imprécis et incomplets, plutôt que des allusions.

1 Thess. I, 4 Nous savons en effet, frères aimés de Dieu, (quelle a été) votre élection : 5 que notre Evangile ne vous est pas venu seulement en parole, mais **en puissance, en**

**l'Esprit-Saint, en pleine assurance,** — comme vous savez bien quels nous fûmes parmi vous pour vous.

6 Et vous, vous êtes devenus nos imitateurs et **ceux du Seigneur, en accueillant la parole au milieu de tribulations nombreuses, avec la joie de l'Esprit-Saint,** 7 en sorte que vous êtes devenus modèle pour tous les croyants en Macédoine et en Achaïe.

Plus loin, si l'on néglige les brèves indications éparses, nous trouvons résumé, selon le même rythme que dans les épîtres aux Romains (XII), aux Galates (V, 16-VI), aux Colossiens (III); aux Ephésiens (IV-V), le programme de la vie chrétienne : vertus opposées aux vices de la chair, sanctification comprenant de plus la docilité et mobilité voulue par l'Esprit-Saint, exercice de la charité.

IV, 6 Le Seigneur tire vengeance de tout cela, comme nous vous l'avons dit déjà et certifié.

7 Car Dieu ne nous a point **appelés** à l'impureté, mais à la **sanctification.** 8 Celui donc qui méprise ce (précepte), ce n'est pas un homme qu'il méprise, mais **Dieu qui a mis son Esprit-Saint en nous.**

9 Et **quant à l'amour fraternel,** vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive, car **vous êtes instruits par Dieu à vous aimer les uns les autres ;** 10 aussi bien le faites-vous envers tous vos frères..., etc.

« *Instruits par Dieu* », rappelle évidemment le précepte du Sauveur. Mais puisque Dieu « a mis son Esprit-Saint en nous », il ne s'agit pas seulement du précepte extérieur, parlé ou écrit, mais de cette manifestation intérieure de l'Esprit du Christ que l'Evangile et les Epîtres johanniques décriront, eux aussi, comme un instinct de vérité et comme la sincérité spontanée d'un instinct (1).

Au chapitre V, même antithèse que dans la plupart des épîtres, entre les ténèbres et la lumière, les fils des téné-

(1) 1 Joan. II, 10. Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, et scandalum in eo non est.

II, 20. Sed vos unctionem (opposée aux trois concupiscences) habetis a Sancto, et nostis omnia.

27. Et vos, unctionem, quam accepistis ab eo, maneat in vobis. Et

bres de la nuit et les fils de la lumière et du jour. Même « armure du chrétien », mais moins variée et plus sobrement décrite que dans l'épître aux Éphésiens, VI, — et qui semble ne viser explicitement que les vertus théologales.

**Dons :** sorte d'instinct de bonté évangélique.

V. 14 Or nous vous y exhortons, frères, admonestez les indisciulinés, réconfortez les pusillanimes, supportez les faibles, soyez patients envers tous.
15 Veillez à ce que nul ne rende le mal pour le mal, mais toujours poursuivez le bien les uns envers les autres et envers tous.

**Fruits** ou **Béatitudes :**

16 En tout temps, réjouissez-vous ;
17 Incessamment priez ;
18 En tout rendez grâces. Car telle est la volonté de Dieu, dans le Christ Jésus sur vous.

**Charismes :**

19 N'éteignez pas l'Esprit ;
20 Ne dédaignez point les prophéties ;
21 Mais éprouvez tout, et retenez le bon;
22 Abstenez-vous de toute espèce de mal.
23 Et que lui-même, **le Dieu de la paix, vous sanctifie pleinement, et qu'intact votre esprit, votre âme, votre corps, soient gardés irréprochables** pour l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ.
25 Il est fidèle celui qui vous appelle, il **réalisera (sa promesse).**

Pour que l'esprit, l'âme, le corps soient intacts en cette vie et sans reproche au jour de la résurrection, ne faut-il

---

non necesse habetis ut aliquis doceat vos, sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus : et verum est, et non est mendacium. Et sicut docuit vos, manete in eo.

IV, 18. Timor non est in charitate ; sed perfecta charitas foras mittit timorem, quoniam timor poenam habet ; qui autem timet, non est perfectus in charitate.

V, 3. Haec est enim charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus, et mandata ejus gravia non sunt.

pas *aussi* cette sorte d'instinct supérieur créé par l'Esprit-Saint? Si le lecteur le pense, l'Apôtre a dû le penser également en résumant ainsi les préceptes, conseils et souhaits précédents.

## SECONDE EPITRE AUX THESSALONICIENS

Nous n'y trouvons qu'une indication ou qu'une allusion aux Charismes et aux Fruits.

1° Aux Charismes : *opus fidei in virtute, ut clarificetur nomen Domini.* Le nom du Seigneur Jésus, dans les *Actes des Apôtres* comme dans l'épître aux Corinthiens, est glorifié par les manifestations charismatiques de l'Esprit :

2 Thess. I, 11 C'est pourquoi, nous prions toujours pour vous, afin que notre Dieu vous rende dignes de son appel, et qu'il réalise pleinement toute bonne volonté du bien, et **toute œuvre de foi en puissance,** 12 **afin que soit glorifié le nom du Seigneur Jésus en vous, et vous en lui,** selon la grâce de notre Dieu et du Seigneur Jésus-Christ.

2° Aux Dons et Fruits en même temps, dans le texte trinitaire où l'Esprit est, soit l'Esprit sanctificateur, soit l'esprit communiqué, le sceau, la grâce et tous les *habitus* surnaturels qui le prolongent en nous.

Au verset II, 13 fait écho le verset III, 16.

II, 13 Quant à nous, nous devons rendre grâces à Dieu toujours à votre sujet, frères aimés du Seigneur, de ce que Dieu nous a choisis prémices pour le salut, **par la sanctification de l'Esprit,** et par la foi à la vérité; 14 à quoi il vous a appelés par notre prédication, pour acquérir la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ... 16 Et que lui-même, le Seigneur Jésus-Christ, Dieu notre Père, qui nous a aimés et qui **nous a donné consolation éternelle et bonne espérance, par grâce,** 17 **console vos cœurs et les fortifie en toute bonne œuvre et parole...**

III, 16 Et que lui-même, **le Seigneur de la paix, vous donne la paix en tout temps, de toute manière.** Le Seigneur soit avec vous tous.

*
* *

## Épitre aux Hébreux

Dans l'Épître aux Hébreux, nous ne relèverons que quelques courts passages qu'on peut expliquer conformément à la notion thomiste des Dons et Charismes, des Béatitudes et Fruits, et qui n'ont même qu'ainsi leur sens plein et précis, bien qu'à eux seuls ils ne puissent suffire à établir ces notions.

1° Mention des Charismes.

Haeb. II, 1 C'est pourquoi nous devons être d'autant plus attentifs à ce que nous avons entendu de peur que nous n'allions à la dérive... (1).

3 Comment échapperons-nous, si nous négligeons un pareil salut... publié... confirmé parmi nous, 4 Dieu y joignant son témoignage **par signes, prodiges, miracles variés, et distributions de l'Esprit-Saint selon sa volonté ?**

2° Analogie de l'instinct : IV, 12.

D'après Lemonnyer, *la parole de Dieu,* dans ce texte célèbre, n'est pas le Logos johannique. Elle est d'abord l'ensemble des oracles divins de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, mais de plus, elle est « vaguement personnifiée ». A cette « parole vivante et agissante », à ce glaive de discernements fulgurants, rien ne ressemble mieux que les Dons d'Intelligence, de Science, de Conseil, de Crainte, rien ne ressemble mieux que de telles motions ou illuminations irrésistibles de l'Esprit-Saint, et rien ne ressemble mieux qu'une prise vitale du réel (surnaturel) et que l'infaillibilité d'un instinct. Il est permis de songer au dard de l'ammophile ou du sphex.

IV, 12 Car vivante est la parole de Dieu, et agissante, plus tranchante que tout glaive à deux tranchants, pénétrant jusqu'au point de division de l'âme et de l'esprit,

(1) Cf. Eph. IV, 14 — fluctuantes, et circumferamur omni vento doctrinae.

des articulations et des moelles, jugeant les intentions et les pensées du cœur. 23 Et il n'est pas de crétature qui soit invisible pour lui (1), mais tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons compte.

3° Claires allusions encore à quelque chose de plus que la grâce et les vertus théologales, à quelque chose de distinct qui est goûté, et qui est un élan ou un instinct spontané :

VI, 4 Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste et qui ont eu part à l'Esprit-Saint, 5 et qui ont goûté la belle parole de Dieu et les forces du monde à venir, 6 et qui sont tombés...

4° Le grand texte de Jérémie, allégué par l'Apôtre, n'a-t-il pas le même sens, — ni plus ni moins précis quant à la connaissance du Saint-Esprit dans l'Ancien Testament, — que le texte d'Isaïe d'où saint Thomas et l'usage de l'Eglise tirent le plus clair de la notion des Dons ?

VIII, 8 Voici que des jours viennent, dit le Seigneur, où je ferai... une alliance nouvelle...
10 Car telle est l'alliance que je donnerai à la maison du Seigneur, après ces jours, dit le Seigneur :
« Je mettrai mes lois dans leur esprit,
Je les écrirai dans leur cœur,
Je serai leur Dieu
Et ils seront mon peuple ;
11 Et ils n'instruiront plus chacun son concitoyen,
Ni chacun son frère en disant : Connais le Seigneur.
Parce que tous me connaîtront,
Du plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand... »

De fait, après avoir établi sa thèse du Sacerdoce et du Sacrifice du Christ, et de l'excellence du sanctuaire céleste où l'oblation est ratifiée et consommée, l'Apôtre revient au texte de Jérémie, en nommant cette fois le Saint-Esprit, en l'identifiant avec « le Seigneur » du texte. Et aussitôt après se déroule l'exhortation pratique, en

(1) Lui, c'est Dieu sans doute, mais aussi bien l'Esprit « qui a parlé par les prophètes », et le même Esprit qui parle et meut par ses Dons.

commençant, comme il sied, par les vertus théologales, puis par des allusions plus fréquentes aux Dons et Fruits de l'Esprit.

X, 15 Mais l'**Esprit-Saint aussi nous le témoigne ; car après avoir dit :**

16 « Telle est l'alliance que je leur donnerai,
Après ces jours, **dit le Seigneur :**
Je mettrai mes lois dans leur cœur,
Et dans leur esprit je les écrirai... »

5° Allusion.

A. *Aux Béatitudes*

X, 32 Souvenez-vous des jours passés, alors qu'après avoir été illuminés vous avez soutenu maint combat douloureux, 33 tantôt exposés aux injures et aux persécutions, tantôt devenus solidaires de ceux qui se trouvaient dans cet état. 34 Et en effet vous avez pris part aux souffrances des prisonniers et **vous avez supporté avec joie d'être dépouillés de vos biens, sachant que vous avez une fortune meilleure et stable.** 35 Ne perdez donc pas votre confiance qui a grande rétribution. 36 De patience en effet, vous avez besoin pour, en faisant la volonté de Dieu, gagner la promesse.

B. *A la paix, Fruit de l'Esprit*

XII, 11 Toute correction, à la vérité, ne paraît pas, quant au présent, source de joie mais de tristesse; ensuite pourtant, elle produit le fruit paisible de la justice pour ceux qui ont été exercés en elle.

12 C'est pourquoi, « redressez les mains lasses et les genoux branlants » (Isaïe, XXXV, 3), 13 et « faites à vos pieds de droits sentiers » (Prov. IV, 26), afin que les boiteux ne bronchent pas, mais plutôt qu'ils soient guéris. 14 « Poursuivez la paix » (Ps. XXIV, 15) et la sainteté, sans laquelle nul ne verra le Seigneur : 15 veillant à ce que nul ne manque à la grâce de Dieu ; « à ce que nulle racine d'aigreur, en poussant, ne gêne » (Deut. XXIX), et que beaucoup n'en soient infectés.

Ainsi, de même qu'en 2 Cor. VII, 10, la tristesse selon

Dieu ou la pénitence opère le salut, ici la « correction » produit le fruit de paix, le sentiment de la paix.

C. *Au Don de Crainte*

XII, 28 C'est pourquoi, recevant un royaume inébranlable, ayant la grâce, par laquelle nous puissions, en lui plaisant, servir Dieu, avec crainte et respect.

D. *Au Fruit de louange*

XIII, 15 Par lui donc offrons un sacrifice de louange en tout temps à Dieu, c'est-à-dire le fruit de lèvres qui rendent hommage à son nom.

E. Enfin, à toute aptitude — **aptet vos** — et habitude du bien, selon la volonté et le « bon plaisir » de Dieu.

XIII, 20 Et que le Dieu de la paix qui a ramené d'entre les morts le grand « pasteur des brebis avec le sang de l'alliance » (Isaïe, LXIII, 11, LV, 3), notre Seigneur Jésus, 21 vous prépare (habilite) en tout bien à faire sa volonté, produisant en vous ce qui lui est agréable, par Jésus-Christ : à lui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

*
* *

## Epitres pastorales

Nous avons dit pourquoi, dans les Epîtres pastorales, les allusions à la floraison mystique doivent être rares. Relevons-en quelques-unes.

### Première épitre a Timothée

1° « La paix en toute piété et pureté », bien qu'il s'agisse d'une certaine paix sociale, rappelle le fruit de l'Esprit.

II, 1 Je te demande donc avant tout, qu'on adresse supplications, prières, demandes, actions de grâces, pour tous les hommes, 2 pour les rois et tous ceux qui sont constitués

en autorité, afin que nous menions une vie douce et tranquille, en toute piété et dignité.

2° Au chapitre IV, l'Esprit qui avertit, ou qui inspire les décisions importantes, est à la fois le Charisme de prophétie, et le Don de Science ou de Conseil.

IV, 1 Or l'Esprit dit expressément que dans les derniers temps certains s'éloigneront de la loi en s'attachant à des esprits trompeurs et à des doctrines de démons, 2 par l'hypocrisie de docteurs de mensonge...

14 Ne néglige pas le don qui est en toi, qui t'a été donné à raison de prophéties, avec l'imposition des mains des anciens.

3° De même, la piété, forme générale de la vie chrétienne, n'est pas étrangère aux Dons et Fruits. Au contraire, à elle aboutissent « les promesses » accomplies par l'effusion de l'Esprit-Saint, depuis la Pentecôte.

IV, 7 Exerce-toi à la piété. 8 Car l'acèse est utile à peu de chose, tandis que la piété est utile à tout, attendu qu'elle a les promesses de la vie présente et de la vie à venir.

VI, 3 Si quelqu'un enseigne des doctrines étrangères et ne s'attache pas aux saines paroles, celles de notre Seigneur Jésus-Christ, **et à l'enseignement qui est selon la piété,** 4 **c'est un orgueilleux qui ne comprend rien...** 5 s'imaginant que la piété est source de gain. 6 Oui, elle est un grand profit la piété unie à la modération.

10 La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent...

11 Mais toi, ô homme de Dieu, fuis tout cela. Cherche avec ardeur, en revanche, la justice, la **piété**, la foi, la charité, la **patience,** la **douceur.** 12 Combats le bon combat de la foi, gagne la vie éternelle, à laquelle tu as été appelé.

### Seconde épitre a Timothée

Mêmes observations sur le sens compréhensif de « la promesse ». On trouvera même plus explicites que dans la première épître, les notations suivantes sur les Dons, les Fruits, et les Béatitudes.

I, 1 Paul, apôtre du Christ Jésus par la volonté de Dieu, selon la promesse de vie (qui est) dans le Christ Jésus, 2 à Timothée, (son) fils très aimé : **grâce, miséricorde, paix** de la part de Dieu notre Père, et du Christ Jésus notre Seigneur.

... 14 Garde le bon dépôt par l'Esprit-Saint qui habite en nous.

II, 3 Prends ta part de peines comme un bon soldat du Christ Jésus...

7 Comprends ce que je dis. **Car le Seigneur te donnera en tout l'intelligence...**

22 Fuis les convoitises de la jeunesse, mais poursuis la justice, la foi, la charité, **la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.**

III, 10 Mais toi, tu t'es attaché à **ma doctrine, à ma vie, à mes principes de conduite,** à ma foi, **à ma longanimité, à ma charité, à ma patience,** 11 **à mes persécutions, à mes souffrances ;** telles qu'elles me sont survenues à Antioche, à Iconium, à Lystres, telles que je les ai supportées, et de toutes le Seigneur m'a délivré. 12 Aussi bien **tous ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus seront-ils persécutés.**

## Epitre a Tite

De même, dans l'Epître à Tite, dès l'adresse du début, « la connaissance de la vérité qui est conforme à la piété, en vue de la vie éternelle promise avant les temps séculaires », est aussi compréhensive que « la promesse » rappelée au début de la Seconde à Timothée.

Au chapitre I, 9, la « saine doctrine » comprend tout l'ensemble de l'enseignement et de la morale surnaturelle.

Au chapitre II, 11, *gratia erudiens,* expression unique en saint Paul, est bien près du Don de Sagesse :

II, 11 Car la grâce de Dieu est apparue, source de salut pour tous les hommes, 12 **nous instruisant,** après avoir renié l'impiété et les désirs mondains, **à vivre avec sagesse, et justice, et piété,** en ce siècle présent, 13 **attendant la bienheureuse espérance** et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur, le Christ Jésus, 14 qui s'est donné lui-même pour nous... afin de **purifier un peuple à lui,** zélé aux bonnes œuvres.

Enfin, au chapitre III, on trouve, comme l'a remarqué F. Prat, tout à fait le rythme de la pensée de saint Paul, et la densité habituelle de son style. Comme dans l'épître aux Romains les œuvre de la Loi, la justice légale est presque opposée à la vie nouvelle. Du moins, l'insuffisance des « œuvres de la justice » légale — qui sont ou qui peuvent être déjà des actes surnaturels — est très fortement marquée, en regard non pas d'habitudes-vertus proprement dites, mais d'un renouvellement dans le bain régénérateur, mais d'une abondante végétation nouvelle, dans l'Esprit-Saint :

III, 4 Mais lorsque sont apparus la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour des hommes (philanthropia), 5 il nous a sauvés, non par les œuvres de justice que nous aurions faites, mais, selon sa miséricorde, par le bain de régénération et de rénovation de l'Esprit-Saint, 6 qu'il a répandu sur nous en abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, 7 afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions, selon l'espérance, héritiers de la vie éternelle.

Encore un texte sur lequel on pourrait calquer le raisonnement de saint Thomas, prouvant la nécessité des Dons du Saint-Esprit, dans les enfants de Dieu, pour arriver à la vie éternelle.

*
* *

Cette enquête sur les Dons et Charismes, Fruits et Béatitudes, ne comporte pas de conclusion d'ensemble, ni d'autre résumé que ceux que nous avons faits en tête de chaque groupe d'épîtres.

Si cette étude et cette enquête méritent quelque attention, on regardera comme prouvée l'intime connexion des Dons avec les Béatitudes et les Fruits, *ad mentem divi Thomae*,

on admettra que l'analogie de l'*instinct* éclaire et renforce ces hautes notions, et fait mieux comprendre les ressources multiformes de la « Morale » évangélique et paulinienne, ainsi que les richesses de la vie chrétienne,

et l'on souhaitera que la même enquête soit reprise ou continuée dans les autres épîtres, en particulier dans les écrits johanniques.

# Table des Matières

# *TABLE DES MATIÈRES*

Avant-propos .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 7

PREMIERE PARTIE

Chapitre premier. — Notion des Dons, Béatitudes, Fruits et Charismes, d'après saint Thomas et le Commentaire de L. Billot .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 11

Article I^er^. — Les Dons. — Notion générale des Dons du Saint-Esprit. Ils disposent l'âme à bien recevoir les impulsions du Saint-Esprit. Cette disposition est permanente, nécessaire, et distincte des vertus surnaturelles qui font agir l'homme sous la direction des jugements délibérés de la raison.

L. Billot défend et renforce la doctrine de saint Thomas par une comparaison et des explications, sur deux points : les Dons sont nécessaires au salut, s'étendent à tous les actes de la vie surnaturelle, pourvoient surtout à la **persévérance** et à **l'accroissement** de la vie spirituelle. Ils sont des **habitus** spéciaux, distincts des vertus ; ils sont un principe vital indélibéré.

Comment L. Billot approche de la notion d'instinct proprement dit, suggéré déjà par saint Thomas, et semble l'atteindre .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 11

Article 2. — **Les Béatitudes et les Fruits.** — Comme le bonheur et la joie, les Béatitudes et les Fruits ne peuvent être des dispositions permanentes et, par moments, inconscientes. Ils sont nécessairement quelque chose d'actuel, ils sont un acte. Leur rapport aux Vertus et Dons : rapport d'actes à habitudes.

Billot prend soin de maintenir la notion du Don : habitus spécial qui commande les mêmes actes que les habitudes-vertus. Il précise sur ce point une distinction de saint Thomas.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 20

Article 3. — Les grâces gratis datae ou Charismes. Notion claire et définitive de ces grâces d'après saint Thomas. Dons et charismes, bien que désignés par le même mot grec répondent à des notions toutes différentes.

Division ou énumération des charismes. Article de saint Thomas sur les **Neuf Charismes.** Critique .. .. 24

Chapitre II. — **Les Dons du Saint-Esprit sont des instincts surnaturels.**

I. — Qu'est-ce qu'un instinct dans le règne animal ? — Lucides observations de saint Thomas, qui l'étudie au point de vue de la connaissance et de la délectation, mais ne le définit pas .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 33

D'après J. Chevalier, **L'Habitude,** l'instinct, dans le règne animal, est du genre habitude-état et non habitude-accoutumance .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 37

**Premier caractère :** Il est natif, non acquis par l'individu, ni habitude ancestrale .. .. .. .. .. .. .. .. 38

**Deuxième caractère** : L'organe, où il réside en quelque manière, est à l'animal ce que l'outil est à l'homme. — Question de l'infaillibilité de l'instinct et des habitudes acquises greffées sur l'instinct .. .. .. .. .. 39

**Troisième caractère.** — L'exercice de l'instinct est accompagné de plaisir, s'il n'est le plaisir même. — Bien noter un caractère opposé de l'habitude acquise, qui est d'émousser la sensibilité, et d'être acquise et maintenue et progressive par l'effort .. .. .. .. .. .. 42

Quelques instincts communs aux animaux supérieurs et à l'homme : l'instinct paternel, maternel, filial, conjugal. Leur rapport aux habitudes acquises. 43

II. — En transposant sur le plan surnaturel cette notion de l'instinct et en l'appliquant aux Dons, on voit d'abord que la « nouvelle créature » possède, par les Dons, cette variété, richesse et plénitude de vie que le Créateur a répandue dans les règnes inférieurs, sur le plan naturel .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 45

Les Dons sont des équivalents de l'instinct filial, paternel, maternel, conjugal. Ils sont aussi un certain instinct de l'imitation et de la ressemblance du Christ. — Les vertus surnaturelles ne sont pas supprimées, ni gênées, mais elles passent au second plan, comme les vertus naturelles par rapport aux instincts naturels. Quant aux vertus théologales, supérieures aux Dons, selon saint Thomas, les Dons suppléent à la façon imparfaite dont elles informent les facultés humaines .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 46

Aperçu de la variété des Dons du Saint-Esprit : instincts collectifs dans les grandes institutions religieuses, au cours de l'histoire de l'Eglise ; instincts de diverses sortes d'attachement au Christ. Quels Dons s'exercent à tous les degrés de la vie chrétienne, et quels Dons impliquent maturité ou perfection .. .. .. 51

III. — Conséquences quant aux Béatitudes et aux Fruits du Saint-Esprit. — Si les Dons sont des instincts, joie spirituelle et bonheur spirituel sont effet des Dons, et non des vertus acquises, — comme sur le plan naturel, plaisir ou joie et bonheur résultent du jeu des instincts et non des efforts délibérés de vertu ou de technique.

Quant à la **passivité** de certains états surnaturels supérieurs, elle équivaut à l'activité spontanée, indélibérée, aisée, puissante, des instincts qui entrent en jeu.

Entendus ainsi, les Dons sont encore réductibles aux Sept du Septénaire, mais il vaut mieux rejeter les énumérations scripturaires dans l'imprécision d'une description poétique, mystique, extensible, variable. Les articles de saint Thomas sur la convenance des

énumérations ont alourdi et obscurci sa doctrine, et en ont empêché l'expansion .. .. .. .. .. .. .. .. .. 53

Chapitre III. — **Sept Dons, Huit Béatitudes, Douze Fruits ?** .. .. .. .. .. .. .... .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 59

I. — Article de saint Thomas sur les Douze Fruits.

Critique : Division logique arbitraire, qu'on peut modifier. — Saint Thomas l'admet, et semble n'attacher qu'une importance très relative à son ingénieuse classification.. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 61

II. — Article de saint Thomas sur les Huit Béatitudes.

Deux séries d'observations critiques :

a) Avec L. Billot, saint Thomas semble s'écarter de sa notion des Béatitudes en distinguant entre actes des Vertus et actes des Dons. Mais L. Billot suit de trop près saint Thomas en distinguant avec lui entre béatitude de mérite et béatitude de récompense : distinction étrangère à la notion des Dons, qui ont comme acte ou effet la Béatitude.

S'en tenir à la distinction lumineuse de saint Thomas entre Béatitude commencée en cette vie et Béatitude consommée dans la vie future.

b) Avec saint Thomas. Il est flottant, subtil, et même arbitraire dans ses réponses aux objections .. .. .. 63

III. — Article de saint Thomas sur les Sept Dons.

Critique : 1° La classification de saint Thomas restreint le champ des impulsions du Saint-Esprit. Billot, comme saint Thomas, dissocie les membres de l'énumération en Isaïe.

2° Analyse du texte d'Isaïe, XI, 1-3.

Ce qu'il contient explicitement ;

Ce qu'il contient implicitement ;

Ce qu'il admet progressivement, au cours des progrès de la Révélation sur l'Esprit du Seigneur et l'ordre surnaturel.

Impossible d'entendre les sept impulsions de l'Esprit de sept définitions, nec plus nec minus, de Vertus ou Dons.

Sept, comme huit, comme douze, n'ont qu'une valeur mystique de perfection ou d'excellence, ne sont pas des sommes d'unités distinctes, et laissent toute liberté de chercher dans l'Ecriture Sainte ce qui répond à la notion de Don, Béatitude, Fruit, sans s'inquiéter d'énumérations limitatives ou exhaustives.

L'usage de l'Eglise ne répond qu'à la même valeur mystique des nombres, et non à des divisions précises.

Ainsi saint Thomas a eu tort d'invoquer « l'autorité de l'Ecriture », sur ce point. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 69

## DEUXIEME PARTIE

Enquête sur les Dons, Fruits, Béatitudes, Charismes, dans les Epîtres de saint Paul.

### I. — Epître aux Galates

La liberté chrétienne. — Par deux comparaisons, celle du pédagogue, et celle du tuteur et curateur, saint Paul oppose aux institutions de crainte et de contrainte de l'ancienne Loi, la spontanéité des enfants de Dieu, sous l'action du Saint-Esprit.

Affranchissement nécessaire : allégorie de Sara et d'Agar.

Dès lors, aux instincts inférieurs répond un instinct supérieur, le **pneuma**, opposé aux instincts de la chair. Cet « esprit participé », selon Lagrange, c'est un instinct surnaturel, le Don du Saint-Esprit, distinct de la grâce et des vertus théologales, — et non point seulement une « bonne habitude », comme les « œuvres de la chair » ne sont point seulement de « mauvaises habitudes » acquises.

Cet instinct est le **Fruit du Saint-Esprit,** qui paraît être, selon saint Paul, identique soit aux Dons, soit à la Béatitude. — Du moins, il y a dans le texte, passage d'une notion à l'autre, par l'exercice de la charité.

Analyse des **Fruits**, d'après le texte grec et la Vulgate. — Fruits, fleurs, parfum, couleur, sont nuances de la même notion. Le fruit **charité** n'est pas la vertu théologale, elle est **l'onction** spirituelle. La joie et la

paix sont très précisément les fruits du Saint-Esprit répondant à la notion thomiste, et les autres fruits nommés le sont en tant que **sentiments suaves** de charité, patience, longanimité, bénignité, confiance, mansuétude, tempérance .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 77

II. — Epître aux Romains

Préambule sur le lieu de l'épître aux Romains avec l'épître aux Galates. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 94

Les chapitres VI, VII, VIII, contiennent clairement la doctrine des Dons, Fruits et Béatitudes.

VI. — La **servitude** chrétienne est l'équivalent de la **liberté** chrétienne : l'une et l'autre sont intérieures et spontanées .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 96

VII, 15, 22, **saint Paul parle d'instincts opposés.**

Splendeur du chapitre VIII d'où saint Thomas tire la preuve scripturaire de sa notion des Dons du Saint-Esprit. — Dans l'épître aux Galates, saint Paul oppose plutôt des opérations, dans l'épître aux Romains, plutôt des sentiments et des goûts .. .. .. .. .. .. .. 97

« Le témoignage de l'Esprit », c'est l'instinct surnaturel, conscient et senti. — L'Apôtre traverse aussitôt la région des Fruits et des Béatitudes.

Liaison du chapitre XII au chapitre VIII.

« L'Hostie vivante », c'est l'homme surnaturalisé tout entier, grâce, vertus, Dons, comme l'hostie parfumée des anciens sacrifices : concept préférable à celui de renoncement purement ascétique.

Curieuse mention de la vertu de prudence, entre l'exposé de la vitalité chrétienne et les leçons ou enseignements particuliers de « morale » .. .. .. .. .. .. 103

**Charismes.** — Brève explication du charisme de prophétie, et de la formule : secundum rationem fidei. Raison d'être des Charismes dans le riche ensemble de la vitalité chrétienne.

Au chapitre XII, Dons, Fruits et Béatitudes sont « un ensemble de sentiments, de jugements et d'attraits », spécifiquement chrétiens.

XIII. — Pas de Charisme ni de Don pour l'autorité et l'obéissance politique ou civique.
XIV. — Un fruit de l'Esprit : **l'édification** des faibles.
XV. — 13-16 « Bienveillance et compétence » sont Fruits et Charismes. — Encore l'oblation sacrificielle des Gentils. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 106

Résumé .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 116

## III. — Epîtres aux Corinthiens

Pourquoi les épîtres aux Corinthiens présentent sur les Dons, Fruits et Béatitudes, une doctrine plus éparse et moins serrée que les épîtres aux Galates et Romains, quoique très abondante dans la Seconde, où l'Apôtre livre son expérience personnelle de la vie dans le Christ. — En revanche, les Charismes sont mieux décrits et expliqués qu'ailleurs .. .. .. .. .. .. .. .. .. 117

I Cor. — I-IV et VI. — Comment et pourquoi l'Apôtre, au lieu de les superposer, oppose la sagesse divine à la sagesse humaine. Elles sont folie l'une pour l'autre.
V. L'oblation pascale, et l'oppositon entre l'impureté et le temple de l'Esprit suggèrent des instincts contraires.
VII. — **Magis utere.** — Liberté spirituelle en tous états et conditions sociales .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 118

XII et XIV. Les **Charismes** .. .. .. .. .. .. .. .. .. 127
Analyse positive d'après F. Prat.

**Glossolalie** et Interprétation des Langues. .. .. .. .. 136

Saint Paul, glossolale « plus que tous », et interprète. Ainsi le Don des Langues a été moralement nécessaire dans la primitive Eglise, et inutile, ou très sporadique depuis.
Les autres charismes ont continué de s'exercer .. .. 140

2 Cor. — A la lumière des épîtres aux Galates et aux Romains, la Seconde aux Corinthiens apparaît remplie de Dons, Fruits, Béatitudes dans la vie de l'Apôtre, et dans l'âme de ses disciples, bien qu'on ne trouve pas toujours dans les mêmes textes, **à la fois,** la mention d'habitus ou instincts avec leurs conséquences de joie ou bonheur et la mention de l'action de l'Esprit-Saint .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 143

Dès le Chapitre premier, les tribulations et consolations de l'Apôtre sont assimilées à celles du Christ : elles sont donc Béatitudes ou Fruits, — actes des Dons. 144

La sincérité de l'Apôtre, sur laquelle il s'explique longuement, déborde toute vertu rationnelle ; elle est l'instinct supérieur, « parfum de la connaissance du Christ », II, 14, lettre vivante de l'Esprit, III, 6, éclat de la face de Moïse, ou plutôt du visage glorieux du Christ, spontanéité et Sagesse contemplative, III, 17-18. — Dès lors aussitôt, « béatitude » de Paul et des fidèles, IV, 7-10 .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 145

Rapprocher V 1-11 de Rom. VIII, 18-23, et l'argument de saint Thomas prouvant l'infusion d'habitus spéciaux et distincts, est d'autant plus fort .. .. .. .. .. 151

VIII-IX. — La Collecte. Les sentiments avec lesquels elle doit être faite généreusement sont Dons et Fruits. 155

XII. — Un mot des états supérieurs mystiques éprouvés par saint Paul .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 157

XIII. — Conclusion nette quant aux Fruits. La paix est « communiquée » par l'Esprit-Saint .. .. .. .. .. .. 158

IV. — Epîtres de la Captivité

Postérieures aux quatre « grandes épîtres », elles sont plus abondantes sur le « corps mystique » du Christ. Elles sont l'apogée des doctrines de contemplation et des doctrines d'action étroitement unies et entrelacées en saint Paul .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 159

1° **Epîtres aux Colossiens et aux Ephésiens**

Dès l'exorde des deux épîtres, les vertus théologales sont décorées d'une abondante floraison ou fructification spirituelle qui ne peut être que Dons ou Fruits.

Cette fructification est rattachée à l'action spéciale du Saint-Esprit, suffisamment, aux Colossiens, très explicitement, aux Ephésiens.. .. .. .. .. .. .. .. .. 161

Les trois actions de grâces de l'épître aux Ephésiens.

Comment Col. III, est à rapprocher de Gal. V, et qu'il énumère la plupart des « fruits de l'Esprit ».

Comment les doctrines d'action, dans l'épître **circulaire** aux Ephésiens, sont plus complètes, et rappellent mieux Rom. XII, XIII, soit quant aux Fruits de l'Esprit, Eph. IV, 1-5 ; soit quant aux Charismes, IV, 7-16 ; soit quant aux Dons, IV, 17-23 ; soit quant aux Vertus imprégnées de Fruits, IV-25 — V, 1 ; soit quant à l'opposition entre l'ivresse des passions et l'allégresse des Dons et Charismes, V, 3-19 .. .. .. .. .. .. .. .. 168

2° **Epître aux Philippiens**

Sur un mode paisible et confiant, au lieu d'être mouvementé et véhément, cette épître, comme la seconde aux Corinthiens, livre l'expérience spirituelle de l'Apôtre. La vie chrétienne est docilité **instinctive** à l'Esprit de Dieu.

Les chapitres I et II sont tout imprégnés de Dons, Fruits et Béatitudes.

Note sur 11, 12, 13. **Cum metu et tremore salutem vestram operamini** peut être entendu d'une modalité du Don de Crainte, d'une sorte **d'instinct de conservation** surnaturel.

La vie chrétienne, fruit de l'Esprit, trouve au chapi-

tre IV, son expression la plus suave, poétique, scandée, musicale .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 175

V. — Autres Epîtres

Pourquoi l'on ne trouvera dans les épîtres aux Thessaloniciens et aux Hébreux et dans les épîtres pastorales que des indications clairsemées sur les Dons, Fruits et Béatitudes, couronnement de la vie surnaturelle.

1° Si les épîtres **aux Thessaloniciens,** d'ailleurs courtes, sont les premières en date, la doctrine de saint Paul sur les Dons doit s'y trouver en aperçus encore imprécis et incomplets.

Cependant, 1 Thess. V, 14-20, résume ou plutôt annonce les développements futurs sur les Dons, Fruits, Béatitudes et Charismes .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 183

2° Epître **aux Hébreux.** — 11, 14, Mention des Charismes, IV, 22. Don d'intelligence et analogie de l'instinct. — Le texte de Jérémie XXXI, 30-33, parallèle à celui d'Isaïe, XI, 1, et aussi clair quant à l'effusion du même Esprit, d'après Haeb, VIII, 8 et X, 15.

Allusions,

A, aux Béatitudes, X, 32-36.
B, à la paix, Fruit de l'Esprit, XII, 11-15
C, au Don de Crainte XII, 28
D, au Fruit de louange, XIII, 15
E, à toute aptitude, habitude ou instinct surnaturel, XIII, 20-21 .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 188

3° Epîtres **à Timothée** et **à Tite.**

Sens complexe et compréhensif de la **piété.** Les « promesses » accomplies par l'effusion du Saint-Esprit, au jour de la Pentecôte.

Dans l'épître à Tite, remarquer : **gratia erudiens,** II, 11, — et un passage parfaitement dense, III, 4-7, où est résumée la vie spirituelle complète, sous l'action du Saint-Esprit .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. .. 191

Achevé d'imprimer
le 19 juillet 1930
par l'Imprimerie
Poirier-Bottreau
-- Aurillac --

234.34
B.47
4672
BIARD Joseph
AUTHOR
Les Dons du Saint Esprit
TITLE
DATE LOANED
BORROWER'S NAME
ROOM NUMBER
NOV
4672